YALE
MEDICAL LIBRARY

HISTORICAL LIBRARY

The Gift of

MRS. JOSEPH A. BLAKE, Jr.

LONDRES

ET

LES ANGLAIS

DES TEMPS MODERNES

PAR

LE Dr BUREAUD-RIOFREY,

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE SAINT-PÉTERSBOURG,
DE L'ACADÉMIE DEI LINCEI A ROME, DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE MADRID,
DES SOCIÉTÉS D'ÉMULATION ET DE STATISTIQUE DE PARIS,
DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES DE BRUXELLES,
DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS D'ANVERS,
DES SOCIÉTÉS MÉDICALES DE WESTMINSTER, LONDRES, ÉDIMBOURG, LISBONNE,
MARSEILLE, GAND, BRUGES, ETC., ETC., ETC.

TOME SECOND.

PARIS
TRUCHY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
BOULEVARD DES ITALIENS, 18.

1846

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
Open Knowledge Commons and Yale University, Cushing/Whitney Medical Library

http://www.archive.org/details/londresetlesangl00unse

LONDRES

ET

LES ANGLAIS

DES

TEMPS MODERNES.

CHAPITRE I.

(1774.) Rébellion des colonies. — Lord North. — Wilkes élu lord-maire de Londres. — Antiquité, importance de cette charge. — Congrès américain. — Discours de lord Chatham dans les salles de Westminster. — Guerre entre l'Angleterre et les colonies. — Bigamie de la duchesse de Kingston. — Départ de La Fayette pour l'Amérique. — (1776.) Les Américains se déclarent indépendants. — Principes whigs appliqués dans les colonies. — Intérêt du commerce, prétexte d'injustice. — Épidémie. — Mortalité à Londres. — John Fothergill. — Société humaine. — Mort apparente. — Appareils de sauvetage contre l'incendie. — Forçats sur les pontons de la Tamise. — Opinion et conduite des Londoniens pendant la guerre avec l'Amérique. — Pirates américains débarquant sur les côtes d'Angleterre. — Détresse du commerce anglais. — Aspect de la Tamise. — Lord Chatham reparaît au Parlement. — Sauvages indiens soldés par l'Angleterre. — Défaite des troupes anglaises. — Humiliation de lord North. — Mort de lord Chatham. — Caractère, éloquence de lord Chatham.

Le plus grand hommage que les hommes puissent rendre à la justice, dans les affaires privées comme dans les grandes questions nationales, c'est de mettre le droit de leur côté. Il faut qu'il y ait une force bien grande dans le droit,

pour que tous les partis veuillent l'avoir, ou du moins en avoir l'apparence. Nous allons voir deux peuples en présence. Tous deux proclament la légalité ou le droit convenu; tous deux s'observent avec soin pour profiter des fautes de leurs adversaires, parce que tous deux ont surtout besoin du droit ou de l'apparence du droit pour justifier les actes qu'ils méditent. L'Angleterre veut pouvoir retirer de ses colonies tout ce qu'il est possible d'en retirer, car l'Angleterre n'opprime jamais pour le plaisir d'opprimer. Les colonies américaines veulent s'affranchir du joug de la mère patrie et cherchent à le faire en montrant au monde qu'elles ont été forcées d'agir ainsi dans l'intérêt de la justice. Hypocrites l'une et l'autre dans leur langage, l'Amérique agit en fille ingrate qui cherche prétexte pour s'émanciper, et l'Angleterre agit en marâtre par l'effet de l'habitude.

Les vaisseaux de la Compagnie des Indes, chargés de thé *affranchi d'impôt*, furent pillés dans les colonies, et le thé fut jeté à la mer. Certainement la Compagnie des Indes n'avait rien fait pour mériter ce traitement; mais les Américains voyaient en elle une amie officieuse

acceptant volontiers le rôle d'instrument pour que le gouvernement anglais pût arriver à son but par un détour. Fille de l'Angleterre, élevée et nourrie par elle, l'Amérique devinait ses intentions. Elle se donna le tort de les prévenir et de mettre ce tort de son côté. L'Angleterre n'eut garde de ne pas en profiter.

Après le message de la Couronne, présenté au Parlement, lord North se plaignit des habitants de Boston ; selon ce ministre, ils entravaient le commerce de l'Angleterre. Dans ses commentaires, il anonça que le gouvernement n'était pas seulement déterminé à réparer le dommage éprouvé par la Compagnie des Indes, mais encore à punir le délit commis.

Peu de jours après, il présenta un bill afin d'enlever à Boston le privilége dont cette ville avait joui jusque-là, celui d'être le port où l'on chargeait et déchargeait les marchandises. Le même bill imposait une amende sur la ville de Boston, pour compenser le dommage causé à la Compagnie des Indes. Ces bills passèrent.

Lord North ne s'en tint pas là. Il fit annuler la charte de la province de Massachusset, et déclarer que tout individu pris dans un acte de révolte

contre les lois sur la levée des impôts, serait jugé dans une autre province que celle où le délit aurait eu lieu, et pourrait même être envoyé en Angleterre.

Le ministère eut alors à combattre les hommes les plus marquants de la Chambre. Burke déclara que les colons avaient résisté à des lois injustes, oppressives et inconstitutionnelles; le duc de Richmond et le marquis de Buckingham prétendirent que la charte ne pouvait être annulée sans le consentement des colons. Lord Chatham, faible et débilité par la souffrance, s'opposa cependant avec chaleur aux mesures ministérielles et se déclara en faveur de mesures conciliatrices. Le colonel Barry dit avec énergie aux ministres qu'ils étaient aveugles de chercher à obtenir par la force ce qu'ils pouvaient avoir par la douceur; que les Américains étaient les enfants de l'Angleterre, et, comme elle, trempés de cet esprit fort qui les ferait résister à l'oppression. Mais lord North, croyant à l'omnipotence parlementaire et au pouvoir du roi, persista dans ses fatales mesures.

Pour empêcher les Canadiens de se joindre aux colons américains, il leur accorda les pri-

viléges les plus étendus et les attacha ainsi à l'Angleterre. Tandis que le gouvernement faisait pencher la balance selon ses intérêts, abolissant une taxe dans une partie de l'empire, accordant un privilége à une autre, il faisait peser son joug sur la malheureuse Irlande, et l'impôt sur le timbre était établi dans cette île.

Quels que fussent les échecs de la cour et du ministère, rien ne semblait devoir les éclairer. Wilkes, dont on avait fait un martyr et que les injustices ministérielles avaient grandi, fut élu lord-maire de Londres, et, roi de la Cité, il vint se poser en face de cette cour qui le haïssait. Wilkes, lord-maire, était l'expression de la résistance du commerce de Londres aux mesures aveugles du pouvoir ministériel soutenu par la majorité du Parlement.

La puissance de la Cité de Londres ne consiste pas seulement dans son influence morale. Lorsque l'Angleterre était foulée aux pieds de la féodalité, Londres avait une charte et des franchises. Guillaume le Conquérant lui accorda deux chartes. Henri Ier lui en accorda une troisième plus complète et qui les affranchissait, en quelque sorte, du pouvoir arbitraire. Henri II étend en-

core les priviléges de Londres. La situation avantageuse de cette ville y attirant chaque jour plus d'étrangers, Londres devint le centre principal du commerce anglais. Lorsque le roi Richard partit pour la Palestine, le titre de bailli de la Cité de Londres fut changé en celui de maire. Presque tous les rois accordèrent des priviléges à Londres, en échange des secours qu'ils en recevaient en argent. Enfin, lors de la révolution de 1688, Guillaume n'osa convoquer le Parlement qu'après avoir appelé dans la convention le lord-maire, les aldermen et cinquante membres du pouvoir municipal.

Londres conserva dans tous les temps ses priviléges, et nous venons de voir qu'il en fit usage pour résister aux empiétements arbitraires du Parlement dans une question qui intéressait au plus haut degré la liberté de la presse.

La charge de lord-maire est une vice-royauté plus indépendante que la vice-royauté ordinaire, car elle est élective. Elle est soumise à l'approbation de la couronne, mais cette approbation ne lui manque presque jamais. Nous en avons la première preuve dans l'élection de Wilkes même, que le roi confirma pour ne pas déplaire

aux marchands de la Cité, et qu'il se borna à ne pas recevoir personnellement.

Dans l'étude des mœurs anglaises il faut donc remarquer cette puissance qui relève des priviléges du passé, et qui se conserve; sous ces priviléges, se cache une liberté plus large, plus vraie que celle qu'accordent les lois faites par le Parlement. Plus d'une fois, les corporations et les institutions municipales de Londres ont servi d'égide à la liberté contre les empiétements du pouvoir. C'est que dans tous les temps le commerce ne put vivre qu'à l'aide de la liberté. Londres étant, plus que toute autre ville, le centre du commerce anglais, dut ressentir aussi davantage le malheur d'une guerre avec les colonies. Wilkes fut donc nommé lord-maire pour montrer à la cour et au ministère l'improbation de ses mesures arbitraires.

Wilkes, malgré ses défauts, était un homme énergique, à qui les citoyens de la Cité confièrent la garde de ses libertés, en présence d'un pouvoir dont les tendances arbitraires n'étaient que trop connues. La charge de lord-maire n'est donc point une vaine magistrature : la corporation de Londres exerce une véritable souverai-

neté. Le droit de rendre la justice, celui de faire des règlements pour la navigation de la Tamise et de la Medway et de lever une taxe, en font une puissance. Le revenu de la Cité est presque aussi grand que celui de maint royaume, et c'est sans contredit ce revenu qui en fait la force. Le lord-maire est le premier magistrat de la Cité; il préside les aldermen, qui sont eux-mêmes législateurs, officiers municipaux, et juges des causes civiles et délits correctionnels de la Cité. Le titre d'alderman était autrefois équivalent à celui de *comte*. Leur patronage est fort étendu : c'est par ces titres que le haut commerce et la noblesse se confondent à Londres.

La résistance que Londres montrait à l'arbitraire ministériel ressemblait à celle que les colonies montraient envers les meneurs d'un Parlement dont la majorité était dévouée aux ministres. A peine les nouveaux bills furent-ils reçus en Amérique, qu'ils y causèrent la plus vive sensation; les mesures suivies de la nomination du général Gage, commandant des forces anglaises en Amérique, ne laissèrent aucun doute aux Américains sur la disposition du gouvernement à soutenir par les armes les lois qu'il venait de

faire voter. Le gouvernement, fidèle à sa vieille maxime de diviser pour régner, espéra que d'autres provinces profiteraient du châtiment imposé à Boston; mais loin de là, les autres colonies sympathisèrent avec Boston, et formèrent des associations pour le soutien de leurs droits et la résistance à l'oppression. Elles décidèrent d'envoyer des délégués à un congrès, afin d'aviser aux mesures à prendre. Cependant des milices nationales s'organisaient, les officiers de la dernière guerre contre la France, au Canada, devinrent des guides et des chefs pour ces soldats improvisés. Le 5 septembre les délégués des colonies se réunirent à Philadelphie. Le congrès représentait trois millions de colons : toutes les provinces envoyèrent des délégués, à l'exception de la Géorgie. Pour la première fois les hommes les plus éminents de chaque colonie se trouvèrent réunis dans une assemblée; tous se connaissaient de nom, tous comprenaient l'importance de leur mission. Il s'agissait, pour l'Amérique, de son existence politique. La réunion fut d'une gravité solennelle; les membres s'observaient en silence, mais avec calme et résolution; enfin, un membre se leva et déroula

le tableau des griefs de la mère patrie; un autre membre lui succéda et remplit tous les cœurs du plus ardent amour pour la liberté. L'enthousiasme s'empara de toutes les âmes ; les membres s'engagèrent par serment à ne point parler des débats du congrès jusqu'à ce qu'il fût terminé. Ces débats à huis clos durèrent dix jours. Les membres ne se séparèrent pas sans avoir pris une suite de résolutions qui sont une déclaration de leurs droits et de leurs plaintes. Ils demandèrent le rappel de plusieurs actes du Parlement passés en violation de leurs droits; enfin, tous les délégués s'engagèrent, pour chaque province, à s'abstenir pendant un an de toute importation commerciale venant de la Grande-Bretagne; si au bout d'un an justice n'était pas rendue aux colons, ils s'engageaient encore à n'exporter aucun produit d'Amérique en Angleterre. Enfin, ils terminèrent la série de leurs mesures par une adresse à la Grande-Bretagne. Ils disaient :

« On vous a dit que nous sommes séditieux, impatients du joug du gouvernement et désireux d'indépendance : ce sont des calomnies. Ce que nous voulons, c'est être libres comme

vous, et nous considérerons alors notre union avec vous comme notre plus grande gloire et notre plus grand bonheur; nous serons toujours prêts à contribuer selon nos moyens au bien-être de l'empire; nous considérerons vos ennemis comme nos ennemis, votre intérêt comme notre intérêt. Mais si vous permettez à vos ministres de se faire un jeu des droits de l'humanité; si la voix de la justice, les devoirs qu'imposent les lois, les principes de la constitution, les suggestions de l'humanité ne peuvent vous empêcher de verser le sang humain dans une cause aussi impie, nous devons vous dire que nous, colons, ne voulons pas nous soumettre à être les esclaves de quelque ministère que ce soit au monde. »

Tandis que l'adresse à la nation anglaise était pleine d'énergie et de justice, l'adresse au roi était respectueuse et respirait l'attachement.

Enfin, avant de se séparer, les membres décidèrent qu'ils auraient un second congrès l'année d'après. Les principaux colons ne doutaient pas que l'Angleterre ne fît justice, quoique Washington l'attendît surtout de la mesure de *non-importation* et de *non-exportation*. Une as-

semblée pareille, composée de cinquante-deux membres, étrangers les uns aux autres, et le plus souvent seulement connus de nom, devait faire impression, surtout quand on observait avec quelle méthode et quelle sagesse ils avaient procédé. Ces hommes, vivant dans le sein d'une nature vierge, au milieu de forêts aussi anciennes que le monde, s'étaient retrempés par le travail et la méditation dans les grandes solitudes : c'étaient des hommes forts, de qui il ne fallait pas attendre de faiblesse.

A peine connue à Londres, la nouvelle de ce congrès causa une grande sensation. Dès que le Parlement fut ouvert, lord Chatham proposa une adresse au roi, dans laquelle il conseillait des mesures de conciliation et le rappel des troupes envoyées à Boston. Le prudent sénateur comprenait assez que les Américains ne reculeraient pas après s'être réunis et concertés, à moins que la mère patrie ne se désistât de ses prétentions. Aux yeux de lord Chatham, comme aux yeux de tous les whigs, les Américains étaient dans leur droit en résistant à des taxes imposées sur eux lorsqu'ils n'étaient pas représentés au Parlement, et les discours et les protestations des membres

du Parlement anglais auraient enhardi et fortifié les colons s'ils en avaient eu besoin.

« Vous n'avez pas le droit de taxer les colons « sans leur consentement, disait lord Chatham : « représentation et taxation doivent marcher « ensemble. La propriété, milords, est le do- « maine de celui qui la possède ; c'est une unité, « un point mathématique qui n'est tangible « qu'au propriétaire ; si vous y touchez, vous in- « validez ce droit, vous contaminez cette pro- « priété.

« Comment ce peuple respectable s'est-il com- « porté? avec une patience sans exemple, une « sagesse sans pareille ; ses délégués ont été li- « brement nommés ; le congrès est surtout re- « marquable par sa modération, l'esprit mâle, « les sentiments élevés, la simplicité du langage, « enfin, par tout ce qui est respectable et respecté « parmi les hommes. Les membres ne parlent pas « en esclaves ; ils ne demandent pas le rappel de « ces lois qui les froissent comme une faveur, mais « comme un droit. Annulez donc ces lois ; le rap- « pel ne suffit pas ; mais déclarez franchement « que vous *n'avez pas le droit de les taxer*.

« Alarmé par l'état des affaires, malgré de

« grandes souffrances physiques, je me suis traîné « jusqu'ici pour vous donner et mon conseil et « mon expérience. Mon opinion est que vous de- « vez éloigner vos troupes. Comment voulez- « vous que l'Amérique ait confiance en vous, « quand vos baïonnettes sont appuyées sur sa « poitrine? Maintenant que je suis entré dans ce « sujet, je ne cesserai de frapper à la porte de « votre justice, à moins que ma main ne soit « paralysée; je ne cesserai d'en parler, à moins « que je ne sois cloué sur mon lit par la sévé- « rité de la douleur; j'assisterai à toutes vos séan- « ces, et ne cesserai, jusque sur les bords de la « tombe, de revendiquer les droits des Améri- « cains contre ceux qui s'efforcent de les violer.»

Lord Cambden appuya la motion de lord Chatham, et il déclara que, dans tous les temps, lorsque l'oppression commençait, *la résistance devenait juste et légale.* Il était écrit que rien ne viendrait éclairer l'administration de lord North. Le ministre déclara sa détermination de sévir jusqu'à ce qu'il eût réduit l'Amérique à l'obéissance : le ministre était aveugle et sourd, car Londres et l'Angleterre sympathisaient avec lord Chatham et les Américains. Lord Chatham

ne se rebuta pas, il présenta un nouveau projet de conciliation ; ce projet fut rejeté comme le précédent.

Cependant les Américains se préparaient à la lutte. Ils avaient trop peu de confiance dans la tendresse et la justice de la mère patrie pour rester désarmés contre les éventualités futures. Aussi des amas de munitions et d'armes s'effectuaient dans différentes provinces. Le général Gage donna ordre de saisir ou de détruire l'un de ces dépôts. Un engagement eut lieu entre les troupes anglaises et les milices américaines. Le 19 avril 1775, la lutte prit un caractère plus sérieux ; le premier acte de ce grand drame commença : le sang coula ; toute conciliation était désormais impossible.

Ainsi, malgré les efforts des esprits les plus clairvoyants et les plus patriotiques, malgré les pétitions et les protestations du commerce de Londres et de toute l'Angleterre, les événements avaient marché et la guerre était commencée. Ce fut alors la grande question ; au Sénat, au Parlement, dans les clubs, dans les familles, partout, la guerre avec l'Amérique devint le sujet des conversations et occupa les esprits.

La bataille de Lexington fut suivie par celle de Bunkers-Hill, par la prise de Montréal et par l'incendie de Charlestown.

Enfin, le 4 juillet 1776, les Américains déclarèrent leur indépendance, et firent précéder cette déclaration d'un préambule que toutes les colonies pourraient employer contre leur métropole. Cette déclaration, rédigée par Franklin, Jefferson et John Adams, commençait ainsi :

« Lorsque le cours des événements humains « met un peuple dans la nécessité de rompre les « liens politiques qui l'unissaient à un autre « peuple, et de prendre parmi les puissances de « la terre la place séparée et le rang d'égalité « auquel il a droit, en vertu des lois de la na- « ture et de celles du Dieu de la nature, le res- « pect qu'il doit aux opinions du genre humain « exige de lui qu'il expose aux yeux du monde « et déclare les motifs qui le forcent à cette sépa- « ration.

« Nous regardons comme incontestables et « évidentes par elles-mêmes les vérités suivan- « tes : Que tous les hommes ont été créés égaux ; « qu'ils ont été doués par le Créateur de certains « droits inaliénables ; que, parmi ces droits, on

« doit placer au premier rang la vie, la liberté « et la recherche du bonheur; que, pour s'as- « surer la jouissance de ces droits, les hommes « ont établi parmi eux des gouvernements dont « la juste autorité émane du consentement des « gouvernés; que, toutes les fois qu'une forme « de gouvernement quelconque devient destruc- « tive de ces fins pour lesquelles elle a été établie, « le peuple a le droit de le changer, de l'abolir « et d'instituer un nouveau gouvernement, en « établissant ses fondements sur les principes « et en organisant ses pouvoirs dans la forme « qui lui paraîtra propre à lui procurer la sû- « reté et le bonheur. »

Avec des maximes semblables, il n'y a pas de colonie, pas de peuple qui n'eussent le droit de changer leur gouvernement : ces principes étaient ceux des whigs.

Franklin, Jefferson et Adams faisaient ainsi le programme de toutes les insurrections, et jetaient dans le monde politique la semence des révolutions futures. Ces maximes pouvaient bien ne pas étonner l'Angleterre, dont les principes whigs étaient de même nature; mais il y a lieu de s'étonner que l'Europe monarchique ne

s'en soit point alarmée. La France et l'Espagne, aveuglées par leur ressentiment contre l'Angleterre, et voyant dans cette lutte de famille une chance pour venger leurs derniers affronts, la France et l'Espagne applaudirent aux maximes insurrectionnelles des philosophes américains, et se préparèrent en silence à aider les colons contre la mère patrie. Elles commencèrent par ouvrir leurs ports; elles étaient d'ailleurs justifiées à leur tour par cette grande raison que l'Angleterre avance si souvent : *l'intérêt du commerce*. En effet, les relations commerciales entre la Grande-Bretagne et l'Amérique étant interrompues, il n'y avait aucune raison pour la France de se priver des avantages que son commerce pouvait honnêtement retirer de ses nouvelles relations avec l'Amérique. Ce que fit la France alors, la Hollande, le Danemarck, l'Espagne le firent. L'Angleterre, n'ayant pas prévu cette lutte, ne se trouvait pas en mesure d'imposer sa loi aux neutres, comme elle l'avait fait à la Hollande et à l'Espagne, quelques années auparavant. L'étincelle de Boston commençait à causer un immense incendie. Toutefois, il faut le dire, l'Espagne et la France

ne se contentaient pas de faire le commerce avec l'Amérique, mais elles semblaient se préparer à quelque grande résolution, car elles fortifiaient leurs côtes et augmentaient leur marine.

Le commerce de Londres, toujours si attentif et si clairvoyant, comprit le danger des nouvelles voies dans lesquelles s'engageaient les colons d'Amérique. Pour l'Angleterre, la perte du commerce des colonies était plus grande que la perte d'une bataille; aussi la cité de Londres, par l'organe de ses magistrats, ne cessait de faire des pétitions et des remontrances à la cour, en employant toutefois les termes les plus soumis. Les marchands de Londres jugeaient mieux la question américaine que les Chambres et les ministres, parce qu'ils la jugeaient par des faits et des résultats, et non d'après des principes abstraits de suprématie parlementaire. Tant que l'Angleterre avait le monopole du commerce américain, elle avait en effet le suc et le plus pur produit des efforts américains. Quelle taxe eût pu compenser la perte d'un tel commerce? Les citoyens de Londres étaient très-occupés de cette guerre; ils la voyaient tellement à contre-

cœur, que les événements ordinaires de la vie étaient à peine remarqués.

Cependant, dans les salles de Westminster, où venaient de retentir en vain les supplications et les prédictions sinistres de lord Chatham, les nobles pairs étaient occupés à juger une femme pour bigamie; et après que sa culpabilité fut bien reconnue, cette femme fut renvoyée absoute, parce qu'elle était titrée. Si la duchesse de Kingstown eût été envoyée dans une maison pénitentiaire, la justice anglaise n'aurait pas eu à se voiler, et n'eût été que plus respectée.

Pendant qu'une duchesse anglaise compromettait sa caste par un délit que l'on pourrait appeler vulgaire, un marquis français, La Fayette, dont les opinions semblaient devoir être monarchiques, partait pour l'Amérique, offrait sa fortune et son épée pour la cause d'une république, et portait à la noblesse à laquelle il appartenait un coup dont il ne pouvait prévoir les suites. Les hommes sont essentiellement imitateurs, et ils imitent surtout ce qui les frappe d'étonnement ou d'admiration. Ce contact de la noblesse française avec les républicains des Pro-

vinces-Unies, sera plus tard le germe d'une révolution qui doit effrayer le monde.

Les Anglais virent avec peine cette croisade de quelques gentilshommes français; ils comprirent que leur secours, quelque faible qu'il fût, aurait une influence favorable aux Américains, car les actions de ces jeunes et honorables enthousiastes devaient nécessairement produire des imitateurs. Il y a des contagions morales, comme il y a des contagions physiques, car l'homme ne peut pas plus se soustraire à l'influence de l'atmosphère sociale qu'à l'influence des agents physiques.

(1776.) La mortalité de cette année s'éleva considérablement à Londres; quelques degrés de température suffisent pour l'expliquer. Thermomètre vivant, beaucoup plus sensible que les thermomètres inventés par l'art, l'homme est sous la dépendance absolue des changements atmosphériques. En vain on se vante des progrès de la civilisation, du perfectionnement des arts; l'on ne peut, quoi qu'on fasse, se soustraire au milieu dans lequel on se meut et dans lequel on respire. A la suite d'un changement subit de température qui passa du chaud au froid, une affec-

tion épidémique se déclara, et presque tous les habitants de Londres en furent atteints. Dans une semaine la maladie fut générale : hommes, femmes, vieillards, enfants, toutes les classes furent atteintes. Le plus grand nombre se plaignaient d'étourdissements, de douleurs de tête, de maux de gorge et d'une sensation de froid dans tout le corps, plus ou moins de chaleur fébrile dans la poitrine. Une toux opiniâtre persistait, lorsque les autres symptômes étaient calmés. Les animaux ne furent pas exempts de cette maladie. On tenta alors une expérience qui mérite d'être mentionnée. Un cerf-volant de quatre pieds fut enduit de mélasse et lancé dans l'air pendant une demi-heure. Lorsqu'il fut ramené à terre, il était recouvert d'une quantité innombrable de petits insectes que l'œil ne pouvait distinguer sans verre. Leur odeur était repoussante. Leur corps était recouvert de poils droits, ressemblant à celui d'un hérisson. Peut-être l'existence de ces insectes ne fut qu'un effet concomitant du changement de température ; peut-être ils furent produits par son élévation. Plus d'un médecin considéra ces insectes comme la cause de l'épidémie. Mais les vrais observateurs n'ont

pas besoin de l'existence de ces insectes pour l'expliquer. Il est vrai de dire, cependant, que dans l'Inde et dans les pays chauds, l'on a vu des épidémies coïncider avec une génération subite de myriades d'insectes. On peut dire à cela qu'il suffit d'un degré de température de plus pour faire éclore des millions d'êtres, comme il suffit d'un degré de moins pour détruire leurs germes.

Le docteur Glass vit, avec quelque raison, dans cette maladie, la fièvre catarrhale épidémique qui avait paru dix à douze fois en Europe depuis le quinzième siècle, et que les contemporains ont déjà éprouvée sous différents noms. Ce qui est digne de remarque, c'est que cette fièvre, généralement regardée comme éphémère, eut toujours le pouvoir d'accroître la mortalité.

John Fothergill exerçait encore la médecine à Londres. Déjà, lors d'une épidémie d'angine gangréneuse, qui faisait beaucoup de ravages à Londres, Fothergill eut la gloire d'indiquer le meilleur traitement et de sauver bon nombre de malades. Lors de cette dernière épidémie, Fothergill, âgé, s'empressa de donner des conseils précieux aux habitants de Londres. Fothergill

était quaker; appelé devant les personnes de la plus haute qualité, et ne pouvant ôter son chapeau ni s'incliner devant ceux qu'il visitait, il eût été souvent accusé de manquer aux égards, si sa grande affabilité et sa bonté connue ne l'avaient fait apprécier. Son existence entière fut marquée par des actes nombreux de bienfaisance. La charité était le trait dominant de son caractère. Ayant beaucoup d'amis en Amérique, il voyait avec douleur la lutte engagée entre les colons et la mère patrie. Lorsque la guerre entre l'Espagne, la France et l'Angleterre exista et que les prisons anglaises regorgeaient de prisonniers décimés par la fièvre, Fothergill s'empressa de donner les conseils de son expérience dans l'intérêt de ces prisonniers étrangers. Fothergill écrivit surtout sur l'hygiène; il s'éleva avec force contre l'usage *des cimetières* dans Londres; il a laissé des Mémoires sur la *coqueluche*, cette terrible maladie de l'enfance, sur l'*hydropisie*, sur le *rhumatisme*, sur le *mal de gorge*; il a laissé des conseils aux femmes de *quarante à quarante-cinq ans*. Presque tous ses ouvrages méritent l'honneur de la traduction. Fothergill n'écrivait pas pour le plaisir d'écrire,

mais il eût regardé comme indigne de lui de tenir dans sa main fermée les vérités qu'il pouvait répandre pour le bonheur de ses semblables. L'historien est heureux d'avoir à signaler au respect de tous le nom d'un homme dont la vie fut une série continuelle de bonnes œuvres. Fothergill fut du petit nombre de médecins qui s'occupèrent de l'état physique de Londres. Enfin, ses observations judicieuses sur un homme mort en apparence contribuèrent à l'établissement de la *Société humaine*, dont le but était de rappeler à la vie ceux chez qui cette divine flamme paraissait éteinte.

En 1774, les docteurs Cogan et Hawes fondèrent, à Londres, une Société qui dure encore et qui a rendu de nombreux services. Fothergill les aida de tout son pouvoir.

La première idée de ces Sociétés paraît venir de Hollande, où la fréquence des chutes dans les canaux fit tenter les moyens de rendre la vie aux noyés. A Venise, à Hambourg, en Russie, de pareils établissements se formèrent; en 1771, des secours aux noyés furent organisés dans Paris. Un pareil établissement était à désirer à Londres jusqu'en 1774, et cependant Lon-

dres était une des villes où la fréquence des accidents devait faire naître une si belle idée.

La condition de l'homme est telle, dit Pline le naturaliste, et il est exposé à des jeux de hasard si grands, qu'on ne peut pas même se *fier à la mort*. Cette vérité a dû frapper les observateurs de tous les âges, et c'est pour éviter le danger des sépultures précipitées qu'en Angleterre on garde les morts pendant plusieurs jours, et qu'on ne les met dans leur cercueil que lorsque leur trépas ne peut plus laisser de doute. Dans les morts accidentelles, les signes de la mort sont généralement plus incertains que dans la mort naturelle. En effet, l'homme ne meurt pas tout à coup ; son organisation s'use, s'affaiblit, se dérange ; ses sens se ferment successivement, et il meurt en détail. De même que la croissance s'est faite par degrés, de même la mort arrive par degrés ; aussi toutes les maladies qui font cesser la vie animale, sans détruire la vie organique, ne produisent souvent qu'un état de mort apparente. L'*apoplexie*, l'*asphyxie*, les *grands froids*, les *blessures graves*, les *contusions*, les *convulsions*, la *peur*, l'*extase*, la *léthargie*, les *fortes émotions*, les *pertes sanguines*, la *syncope* et

une foule d'autres maladies, dans lesquelles l'organisation reste intacte, sont de ce nombre.

On peut faire un catalogue si étendu des cas de mort apparente, qu'il y a lieu de s'étonner que les médecins ne se soient pas occupés plus tôt des moyens de les secourir, et il y a lieu de s'étonner aussi qu'on n'ait pas répandu parmi le peuple les notions nécessaires à porter des secours aux asphyxiés et à tous les individus frappés de mort subite.

La crainte et l'espèce d'aversion que l'on éprouve pour le corps mort des parents eux-mêmes, est un préjugé que l'on devrait combattre avec force. En France surtout, la précipitation que l'on met à enterrer les morts *encore chauds* a dû infliger, plus souvent qu'on ne le croit, à des amis, à des parents, à des êtres chéris, l'horrible supplice des vestales romaines.

Chez un noyé ou un asphyxié, la vie n'est pas détruite *d'abord*, elle est *suspendue*. La première année, à Londres, les instructions répandues sur les moyens de rappeler les noyés à la vie sauvèrent plus de cinquante personnes. Depuis le nombre s'est accru, parce que les ac-

cidents et les suicides se sont multipliés comme la population. Je regrette de ne pouvoir donner ici les conseils que réclament les morts apparentes; l'asphyxie a des causes si diverses, et le traitement qui leur convient est si différent lui-même selon les causes, qu'il est difficile de donner ici des conseils. L'asphyxie par la vapeur de charbon n'est pas traitée comme l'asphyxie par submersion. Dans le premier cas, la chaleur d'un lit est contraire, dans le second, elle est utile. L'asphyxie par la chaleur et l'asphyxie par le froid diffèrent par leur cause et leur traitement. Dans presque tous les cas d'asphyxie, l'insufflation peut être utile, et cette circonstance peut servir à détruire un préjugé trop répandu, que lorsque les individus ont de l'écume à la bouche, ils ne sauraient être ressuscités. Cette opinion est erronée. Le souffle de la vie est quelquefois si faible et si caché dans un corps privé de sensation et de mouvement, qu'il est difficile de ne pas le croire mort; mais l'on doit s'abstenir au moins de toute inhumation précipitée, lorsque la mort a été le résultat d'un accident.

Il importe de connaître la valeur des signes

regardés comme propres à distinguer la mort réelle de la mort apparente.

Un des signes les plus certains de la mort, est la raideur du cadavre. Ce signe peut cependant être un sujet d'erreur. On peut trouver de la raideur chez une personne gelée; il suffit de connaître que le sujet a été exposé à un froid considérable, pour se tenir en garde contre un jugement précipité. La raideur est générale, tandis que dans la raideur cadavérique les muscles seuls présentent un grand degré de résistance ; d'ailleurs, et ceci est caractéristique, lorsqu'on plie un membre congelé, ou qu'on le change de position, on entend une légère crépitation qui dépend de ce que l'on brise les petits glaçons contenus dans le membre qu'on déplace.

La raideur convulsive et tétanique ne peut être prise pour la raideur cadavérique qui n'est sensible que lorsque le corps a perdu sa chaleur. La chaleur persiste dans la raideur tétanique.

Le signe le plus certain de la mort, c'est la putréfaction; et les gens du monde ne pouvant pas décider s'il y a ou non commencement de putréfaction, il en résulte qu'il faut être en garde contre l'horrible danger d'enterrer des amis ou

des parents encore vivants, et que l'homme de l'art doit seul décider l'opportunité de l'inhumation.

La Société humaine, protégée par le lord-maire, établit plusieurs places de secours dans la Cité, et surtout sur les bords de la Tamise. Ces lieux d'asile sont encore fort nombreux aujourd'hui.

La pensée de sauver les noyés fit naître celle de sauver les incendiés. Les Londoniens inventèrent plusieurs machines et firent déposer ces machines dans les églises, les maisons de travail ou dans les stations de la police. La plupart de ces machines étaient munies d'une échelle, mais à l'extrémité de l'échelle se trouvait une poulie dans laquelle une corde pouvait descendre ou hisser à volonté une femme ou un enfant, sans qu'ils eussent à courir le danger de tomber. Ces appareils étaient d'autant plus utiles que les incendies étaient plus fréquents que sur le continent, où les maisons sont bâties en pierre.

Chez ces Anglais, que l'on est tenté de regarder comme si barbares quand on les suit dans leurs guerres de l'Inde ou de l'Amérique, que de vertus ne trouve-t-on pas! Non-seulement la bienfaisance s'exerce et se manifeste en grand à

l'égard des pauvres par de nombreux établissements, mais elle s'exerce même envers les criminels reconnus tels par le jugement de leurs semblables.

Avant la seconde partie du dix-huitième siècle, il y avait en Angleterre peu de prisons bâties à dessein; presque toutes étaient des châteaux, des couvents ou de vieilles maisons, dans lesquels on enfermait un très-grand nombre d'individus. Ces prisons, trop étroites et mal construites pour la destination qu'on leur donnait, voyaient naître dans leur enceinte des maladies nombreuses, et surtout cette fièvre typhoïde appelée *fièvre des prisons*, à cause de sa fréquence dans les geôles : les prisons regorgeaient. On essaya d'aérer les criminels, et, dans ce but, on les envoya, enchaînés deux à deux, pour se livrer aux travaux les plus pénibles du port de la Tamise. Ils couchaient dans des pontons construits pour eux; mais les tentatives d'évasion étaient fréquentes. On renonça bientôt à ce moyen d'utiliser les criminels dans l'intérêt de la société. Dans tous les pays on est fort embarrassé de ces êtres dangereux qui semblent prendre à tâche d'effrayer leurs semblables par le spec-

tacle de leur perversité et de leurs crimes. L'exportation en Amérique avait été suspendue, les colons se plaignant avec raison que l'Angleterre leur envoyait des êtres plus dangereux que les serpents à sonnettes et les animaux les plus féroces. Dès que la guerre fut déclarée entre les colons et la mère patrie, force fut à l'Angleterre de garder ses serpents à sonnettes et de chercher à les utiliser. Elle le tenta en faisant creuser et nettoyer le chenal du port de Londres par les criminels enchaînés.

La France avait trop souffert de la dernière guerre pour voir avec indifférence les difficultés dans lesquelles l'Angleterre s'engageait. Lord North et son Parlement suivaient une pente fatale, *quidquid delirant reges, plectuntur Achivi*, et la nation était obligée d'en subir les conséquences. La France, l'Espagne et le monde civilisé suivaient avec intérêt les progrès de cette lutte intestine, et voyaient avec un plaisir intime l'abaissement futur de la superbe Angleterre.

Aucun peuple n'eut jamais plus de jaloux et plus d'envieux que l'Angleterre; c'est qu'aucun peuple n'eut, dans moins d'un siècle, de si rares succès. La fortune de l'Angleterre égale sa va-

leur, et l'envie qu'elle cause égale sa puissance.

De la part de la France, c'était plutôt un sentiment de vengeance, levain de la dernière guerre : il était impossible que des Français ne se rappelassent pas la mort de Jumonville, assassiné dans un guet-apens, et la prise des vaisseaux français sans déclaration d'hostilités. Aussi, la France entière suivait avec une attention intéressée toutes les phases du grand drame qui se déroulait au milieu des forêts du Nouveau-Monde. Franklin, le plus habile comme le plus puissant des négociateurs, Franklin, le philosophe et le savant, qui avait maîtrisé la foudre, était à Paris et créait, par ses efforts, ses discours et son influence, cette opinion qui gouverne les hommes. A Paris, philosophes et courtisans se passionnaient pour la cause des colons révoltés. L'honnête Louis XVI, lié par les traités, n'osait donner des encouragements à l'envoyé américain : ce que le roi n'osait faire, la reine, plus ardente, plus passionnée, plus française, malgré son origine allemande, Marie-Antoinette enfin, osait promettre le concours de la France. L'infortunée devait trouver plus tard, aussi bien que son époux, l'Angleterre indifférente à leur sort,

refusant d'intervenir en leur faveur auprès de leurs sujets révoltés.

Les esprits, en France, étaient si frappés des événements de l'Amérique, que de jeunes seigneurs, accoutumés à toutes les douceurs du rang et de la fortune, s'embarquèrent avec transport pour aller offrir aux colons leur épée, leur fortune et leur vie. La Fayette, le plus remarquable d'entre eux, arriva près de Washington à une époque où les armes américaines avaient eu de nombreux échecs, et sa présence devint pour les colons un encouragement et le présage d'un appui de la part de la France.

Dans sa guerre avec les colons, l'Angleterre, fatiguée de la résistance qu'elle éprouvait, et espérant en finir plus tôt en faisant une diversion, eut recours aux Indiens qu'elle solda et dont elle accepta les services. L'Europe entière vit avec horreur l'Angleterre employer de pareils auxiliaires; et dans le Parlement anglais, des voix nombreuses et éloquentes stigmatisèrent cette politique sauvage. Les troupes anglaises marquaient leur passage par la dévastation et les flammes, tandis que les sauvages indiens

laissaient partout des traces de leurs atrocités.

Rarement il arrive que la guerre soit impopulaire en Angleterre. Dans toutes celles qui avaient eu lieu depuis Guillaume, elle avait tant gagné, que ce jeu lui plaisait. Mais dans la guerre avec l'Amérique, l'Angleterre ne voyait aucun gain; elle se battait pour la prérogative du Parlement, pour le droit de taxer; le peuple ne voyait pas son excitant ordinaire, le butin.

Qu'avait-on à prendre aux Américains, et, au contraire, que n'avait-on pas à perdre? Les marchands de Londres avaient envisagé cette guerre sous son véritable point de vue, et ils ne cessaient d'adresser des pétitions au roi et au Parlement contre la continuation de cette guerre. Ainsi lord North n'avait pas seulement à combattre les Américains, mais encore l'opposition nationale au Parlement et hors du Parlement. Des tentatives de révolte se manifestèrent à la Jamaïque : on fut obligé d'envoyer des troupes qui combattaient contre les colons, afin de contenir les nègres; cette diversion fut utile aux Américains.

La question de principes avait donné des partisans aux Américains. Ce que La Fayette avait

fait en allant se battre sur le continent américain, d'autres Français le firent sur mer en combattant sous les couleurs américaines. En vain le commerce et l'opposition cherchaient à amener le ministère à ralentir la guerre faite aux colonies, leurs tentatives furent sans résultat, et l'opposition découragée commença à négliger les séances du Parlement. Les pertes du commerce rendirent les marchands extrêmement mécontents du ministère qui avait déclaré cette guerre improfitable. Les corsaires américains surgissaient de toutes parts, et leurs prises considérables affaiblissaient chaque jour davantage les ressources anglaises. Le prix des assurances maritimes était, en 1777, de 23 pour 100, car les prises des corsaires étaient vendues dans les ports français et espagnols. Les corsaires américains désolaient donc le commerce anglais; Paul Jones, le plus hardi d'entre eux, était venu jusque sur les côtes d'Angleterre et avait débarqué sur le sol anglais; le gouvernement délivra à son tour des lettres de marque. Le mal s'agrandissait de tous côtés. Pour avoir plus de force et contenir au besoin les factions, le gouvernement demanda de nouvelles mesures de répression.

L'étoile de l'Angleterre pâlissait; en Amérique, les armes anglaises avaient eu des revers; dans la Jamaïque, l'on craignait la révolte; dans l'Inde, le gouvernement de Madras était déposé et une révolution était imminente. A Londres, la Tamise présentait un spectacle affligeant pour un cœur anglais; les produits des manufactures anglaises ne pouvant être exportés sous la protection du pavillon national sans danger d'être pris, la Tamise était couverte de vaisseaux étrangers, faisant le commerce autrefois réservé aux seuls vaisseaux anglais; les Américains construisaient des vaisseaux pour la course avec une promptitude étonnante, et ce que les corsaires anglais prenaient aux colons suffisait à peine pour dédommager des frais de capture. Les journaux anglais contenaient l'annonce de nombreuses banqueroutes. Enfin, pour ajouter à tous ces malheurs, on acquit bientôt la conviction que la France se disposait à soutenir les colons révoltés. Il semblait que l'empire britannique était prêt à tomber en ruines. On faisait des collectes à Londres et dans toute l'Angleterre pour les prisonniers américains. Tandis que le sang anglais coulait en Amérique pour soutenir la supré-

matie et l'omnipotence du Parlement, le peuple anglais se passionnait pour les Américains ; Horne Tooke écrivait que les soldats anglais étaient des meurtriers, et le *grand député* des communes se faisait porter à la chambre pour soutenir les droits des colons, refusant toute conciliation et tout droit à la mère patrie. Jamais l'Angleterre ne présenta une pareille anarchie. Les ministres et la cour, soutenus par une majorité parlementaire, avaient le pouvoir de continuer la guerre, que la nation presque entière désavouait. La majorité du Parlement appartenant au ministre, cette circonstance lui permettait de gouverner le vaisseau de l'Etat au milieu de tous les écueils où son inexpérience et son opiniâtreté pouvaient l'engager. Si la guerre avec l'Amérique avait pu mettre dans la nécessité de fortifier les côtes de l'Irlande et de l'Angleterre, pour les soustraire aux insultes des pirates américains ; si ces mêmes pirates avaient presque détruit le commerce anglais et l'avaient forcé à renoncer, pour son compte, à l'acte de navigation et à se servir de vaisseaux étrangers, que serait-ce, disaient les partisans de la paix, quand la France aurait jeté son épée du côté des

Américains? Lord Chatham surtout ne cessait, dans ses prophétiques avis, de montrer la France et l'Espagne, ou plutôt la maison de Bourbon comme on disait alors, prête à entrer en ligne avec les colons américains. Mais l'éloquence de Lord Chatham devenait impuissante devant la majorité ministérielle, et cet homme qui, quelques années auparavant, pouvait d'un mot mettre l'Europe en feu, peignait vainement alors devant des Chambres et des ministres, volontairement sourds, toutes les horreurs d'une guerre faite à l'aide des sauvages indiens.

Le ministère lui répondit et il montra ce qu'il y avait d'implacable dans les mesures du gouvernement.

« On déclame beaucoup, dit l'un des ministres, sur l'emploi des Indiens. On fait de la sensibilité sur l'usage que font les sauvages du tomahawk et du couteau pour scalper; mais pense-t-on que le mousquet et la baïonnette soient moins terribles? Les Indiens étant sur les lieux, il fallait les avoir pour amis ou pour ennemis. Plus leur manière de faire la guerre était terrible, plus leur secours était utile afin d'éteindre la rébellion ; et puisqu'on ne pouvait faire la guerre sans

verser du sang, on devait regarder les instruments employés comme les plus propres à la faire cesser plus tôt. Enfin, dit lord Suffolk, *nous avons pu nous servir sans crime et sans honte des moyens que Dieu et la nature ont mis entre nos mains.* »

A ces mots, lord Chatham ne put contenir son indignation.

« Je suis étonné, milords, je suis atterré, dit-il, « d'entendre de tels principes professés dans « cette Chambre, dans ce pays. C'est notre de- « voir à nous tous, membres du Parlement, à « nous, chrétiens, de nous élever contre cette « barbarie *que Dieu et la nature ont mise entre « nos mains!* Quelle idée le noble lord se fait-il « donc de Dieu et de la nature? Comment ose- « t-on justifier par la loi de Dieu et par l'Evan- « gile l'acte infâme de provoquer les massacres « de ces cannibales, qui déchirent, torturent, « dévorent leurs victimes, boivent leur sang et « se font un trophée de leur chevelure? »

Puis se tournant vers le banc des évêques, lord Chatham continua :

« J'en appelle à ce banc sur lequel siégent des « ministres éclairés de la religion, pour la pro-

« téger contre cette inculpation sacrilége; je « somme les évêques d'interposer la pureté de leur « hermine pour nous mettre à couvert de cette « profanation. Je vous somme, milords, de ven- « ger la dignité de notre caractère national. « Vous envoyez des cannibales altérés de sang, « contre qui? contre vos frères protestants. L'Es- « pagne fit marcher dans les rangs de ses soldats « des chiens de guerre; n'avons-nous pas dé- « chaîné d'autres chiens de guerre contre nos « compatriotes, contre ceux qu'unissent à nous « les liens les plus sacrés? Que les ministres de « la religion se hâtent d'accomplir une cérémo- « nie lustrale pour purifier notre pays de cette « souillure! Milords, je suis vieux et faible, et ne « puis en dire davantage. Il m'était impos- « sible d'en dire moins; je n'aurais pu, ce soir, « poser ma tête sur mon oreiller, si je n'avais « exhalé mon indignation. »

Toute l'assemblée avait paru partager ces sentiments : ce que lord Chatham venait d'exprimer avec tant d'énergie, Burke et Fox le redisaient d'une manière différente dans la Chambre des communes.

« Je ne puis assez exprimer l'horreur que j'é-

« prouve, disait ce dernier, à l'idée d'armer les « Indiens, pour les lâcher ensuite, comme des « bêtes féroces, non-seulement contre les *troupes américaines,* mais contre les femmes et les « enfants de ce malheureux pays. Ce qui m'étonne surtout, c'est qu'un prince, si connu pour « son humanité que notre monarque, puisse permettre que de tels hommes soient reçus dans « nos camps, unis à nos troupes, lorsqu'il est bien « avéré que la cruauté et la barbarie forment la « base du caractère des guerriers indiens. »

Le gouvernement anglais ferait dans tous les temps ce qu'il fit alors. La guerre est le plus grand des fléaux; c'est l'assemblage de tous les crimes. Le meurtre ou l'assassinat d'un seul homme, avec des circonstances de cruauté, suffit pour révolter une ville ou même un peuple entier; le meurtre, l'assassinat et toutes les violences que le génie du mal peut inventer, passent, à la guerre, pour des actes permis, quelquefois pour de hauts faits. La guerre faite par les sauvages était toutefois plus atroce, parce que les Indiens, n'étant guidés ni par l'espoir du butin, ni par amour de la gloire, mais par le plus horrible sentiment de vengeance, ces In-

diens trouvaient la récompense des dangers qu'ils couraient, dans le sang des prisonniers qu'ils buvaient, et dans les tourments qu'ils leur infligeaient.

Lord Chatham ne cessait de prédire le danger d'une guerre avec la France, et il préparait les esprits contre la maison de Bourbon. La révolte de l'Amérique lui déplaisait d'autant plus, qu'il voyait en elle un auxiliaire naturel pour les représailles que la maison de Bourbon tenterait de prendre dès qu'elle le pourrait : lord Chatham vécut assez pour voir cette France qu'il haïssait se lier à l'Amérique, et se dresser fière et puissante pour venger ses derniers affronts.

Presque en même temps on apprenait à Londres la nouvelle de la défaite de Burgoyne et de la capitulation de Saratoga, capitulation dans laquelle les Américains ne se fièrent pas à la parole des Anglais, qui, quelques années auparavant, avaient violé la convention de Closter Severn.

Lorsque les ministres furent forcés de faire connaître les échecs des armes anglaises, les deux partis furent saisis de stupeur ; on baissait les yeux, on gardait le silence. Lord North, l'in-

sensible lord North, dont le flegme dédaigneux allait jusqu'à feindre le sommeil pendant les véhémentes attaques de l'opposition, lord North versa des pleurs, et parla d'accorder aux Américains plus de droits qu'ils n'en avaient demandé.

Lord Chatham, qui venait de montrer sa philanthropie pour les Américains, sentit sa haine se ranimer à l'idée d'une guerre avec la France : l'âge, les infirmités, l'approche de la mort, rien n'avait amolli cette haine. Il frémissait en entendant parler de flottes françaises ; et s'il avait désiré voir reconnaître l'indépendance des colons, quand ces colons étaient sans alliés, il le désirait bien davantage lorsqu'il avait besoin de toutes les forces anglaises pour les lancer contre la France, et qu'il voulait éviter la faute commise autrefois par les Français, faisant à la fois la guerre à l'Allemagne et à l'Angleterre.

Le 13 mars, M. de Noailles communiqua à l'Angleterre le traité de la France avec les treize provinces unies. Ce traité n'était d'abord qu'un traité de commerce : les deux parties avaient eu soin de ne stipuler aucun avantage particulier. Le roi annonça ce traité au Parlement par un

message. Les discours les plus violents furent prononcés contre la France. La réponse au message de la couronne regardait ce traité comme une insulte envers la Grande-Bretagne : c'était un reste de cet esprit d'ambition et d'agrandissement qui menaçait de détruire toutes les libertés de l'Europe.

Quelques esprits plus éclairés voulaient que l'on reconnût immédiatement l'indépendance des colonies, indépendance existant de fait. « La France, disaient-ils, en annonçant ce traité, n'avait employé aucune expression blessante, aucun terme qui annonçât la guerre. L'Angleterre avait fait de semblables traités de commerce ; ces traités avaient pu blesser la France et l'Espagne sans que la guerre s'en fût suivie : c'était, en réalité, une de ces mesures commerciales qu'une nation rivale ne pouvait négliger sans nuire à ses intérêts. »

Mais le gouvernement anglais et le parti antifrançais, guidé par lord Chatham, regardèrent ce traité comme la reconnaissance de l'indépendance américaine : c'était un premier pas pour arriver à un traité d'alliance offensive et défensive ; et la présence de Franklin à Versailles de-

vait amener ce résultat. Populaire et recherché partout, Franklin remuait puissamment l'opinion. Les philosophes et le peuple étaient gagnés à la cause américaine, tandis que le roi résistait encore.

Le 20 mars, M. de Noailles quitta Londres, persuadé, d'après la réponse faite au message du roi, que la guerre était imminente.

Afin de n'être pas pris au dépourvu, comme dans la dernière guerre, le gouvernement français imita faiblement lord Chatham et crut devoir s'assurer des otages. Un embargo fut mis, le 20 mars, sur tous les vaisseaux anglais dans les ports de France. L'Angleterre mit son embargo sur la Tamise seulement le 27.

La certitude d'une alliance entre les Etats-Unis et la France donna une activité nouvelle aux délibérations du Parlement, et brisa enfin cette majorité de lord North, contre laquelle l'opposition, aussi éclairée que patriotique, s'était vainement épuisée.

Le duc de Richmond proposa encore de reconnaître l'indépendance de l'Amérique. « N'en« visagez plus, disait-il, l'étendue de cette perte, « mais considérez-la comme certaine. L'indé-

« pendance de l'Amérique est établie comme « celle de tout autre Etat ; nos regrets seraient « aussi superflus que si nous gémissions encore « d'avoir perdu autrefois la Normandie, la « Guyenne et presque toute la France. »

Tandis que le duc de Richmond parlait, lord Chatham entrait dans la Chambre des pairs, conduit, ou plutôt porté par son gendre et celui de ses fils qui devait hériter de sa gloire et de sa haine contre la France. A cet aspect, tous les lords se levèrent. Lord Chatham s'avança au milieu d'eux en les saluant avec grâce et noblesse. Il était couvert d'un riche habit de velours qui cachait la flanelle dont son corps était enveloppé. Sa figure était pâle, sa maigreur effrayante, ses regards étaient de feu.

Quand le duc de Richmond eut fini de parler, lord Chatham, d'un accent prophétique empreint d'une triste et amère douleur, dit :

« C'est la dernière fois, milords, que j'entre « dans cette enceinte où j'ai vu prendre tant de « résolutions utiles à la gloire et à la prospérité « de mon pays, et j'y entre accablé d'un cha- « grin qui me rend insensible à mes souffrances « et à la mort que j'attends. Que nous sommes

« loin de ces jours où nous étions craints de « l'Ancien Monde et respectés du Nouveau ! Par « quelle série de fautes et de disgrâces a-t-on pu « être amené au point d'entendre proposer dans « cette Chambre que l'Angleterre renonce à la « souveraineté de l'Amérique ? Je rends grâce « au Ciel que la tombe ne se soit pas fermée « sur moi avant que j'aie pu élever ma voix « contre le démembrement de cette ancienne et « noble monarchie. Je voudrais retrouver assez « de forces pour indiquer à mon pays quels ef- « forts il faut faire, quelles mesures il faut sui- « vre pour se soustraire à cette ignominie, et je « n'en trouve que pour vous dire combien elle « me révolte, combien je trouve lâche de faire « le sacrifice de nos droits et d'abandonner les « possessions les plus florissantes. Un peuple si « longtemps la terreur du monde, va-t-il se pros- « terner aux pieds de la maison de Bourbon ? »

Ici, la voix de lord Chatham s'altère, ses idées deviennent confuses ; cependant, il ajoute encore : « Faisons un dernier effort ; et si nous de- « vons tomber, tombons en hommes ! »

Le duc de Richmond lui dit qu'aucun Anglais ne pouvait proposer de meilleure mesure

contre la maison de Bourbon; le comte Chatham voulut répondre à cet appel, mais les mots lui manquèrent, et, comme un homme qui se débat contre un grand péril et qui ne peut parler, lord Chatham mit la main sur son cœur et tomba évanoui, dans des convulsions que l'on crut être celles de la mort. Le duc de Cumberland et lord Temple le reçurent dans leurs bras. Ainsi lord Chatham vérifia cette sentence du grand poëte anglais, *the ruling passion strong in death*. Ce fut contre la maison de Bourbon qu'il prononça sa dernière harangue; ce fut contre la France qu'il appela les Anglais à la guerre et qu'il demanda un dernier effort.

William Pitt, ce fils que l'on dit avoir hérité de la haine de son père, dut être fortement impressionné par cette scène; elle pouvait certes avoir sur son esprit autant d'influence que le serment d'Annibal sous les yeux d'Amilcar. William Pitt avait alors dix-huit ans.

A la nouvelle de l'évanouissement de lord Chatham, Londres fut plongé dans la douleur. Aucun ministre avant lui n'avait représenté à un si haut point le sentiment national, et surtout l'antipathie contre la France. Lord Chatham s'é-

tait élevé avec chaleur contre la guerre d'Amérique ; c'était une raison de plus pour que sa popularité s'accrût. Lord Chatham avait exalté l'Angleterre à l'aide d'une supposition dont les Anglais se servent encore avec avantage. Il prétendait que les Bourbons aspiraient à la monarchie universelle, et, tout en criant constamment contre l'ambition de la France, lord Chatham donna le change à l'Europe, et dissimula ainsi son projet de domination exclusive des mers, domination que les Anglais ont enfin obtenue.

Des médecins furent appelés auprès de lord Chatham. Bientôt il reprit ses sens et il fut transporté dans sa maison de campagne, où il vécut assez pour connaître la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre. Il eut le profond regret de voir ses avertissements méconnus, ses prévisions réalisées. Craignant que l'Angleterre ne succombât sous l'émancipation de l'Amérique aidée par la France, ses derniers moments durent être empreints d'une poignante douleur. Lord Chatham mourut en quelque sorte à la tribune, en proposant la guerre contre la France, qui cependant n'avait d'autre tort que d'avoir

reconnu l'indépendance des colonies qu'il avait protégées jusque-là. L'alliance de la France et de l'Amérique présageait aux yeux de lord Chatham l'humiliation probable de son pays, et ce n'est que reconnaître la puissance des impressions morales et des grandes passions, que d'admettre que lord Chatham en conçut un chagrin assez profond pour que sa mort en fût accélérée.

Lord Chatham jouissait de son vivant d'une grande popularité; mort, on s'occupa de son apothéose. La cour, le ministère, l'opposition, la Cité, tous les rangs et tous les partis, d'un commun accord, déplorèrent la perte que la patrie venait de faire. La Cité demanda que ses cendres fussent déposées à Saint-Paul, le Parlement décida qu'elles seraient déposées à Westminster, où un monument serait élevé à la mémoire du grand homme.

Ce monument, exécuté par le sculpteur Bacon, est situé du côté de l'ouest, au transept du nord.

A la base de ce monument on voit la figure de l'Angleterre assise sur un roc, à ses pieds la Terre et l'Océan personnifiés sont couchés. Au milieu du dessin, sur le sarcophage, on voit

deux statues représentant la Prudence et le Courage. Au-dessus du sarcophage, vers le milieu, lord Chatham en robe parlementaire, est dans l'attitude d'un orateur qui parle. L'Océan est représenté appuyé sur un dauphin et la Terre par un globe. Britannia tient d'une main le sceptre de Neptune, de l'autre son bouclier. Le monument, de sa base au sommet, est de trente-trois pieds. C'est une des meilleures productions du sculpteur Bacon. La Cité, ne pouvant posséder ses restes mortels, lui éleva un monument dans la grande salle de Guildhall.

On a beaucoup vanté le patriotisme et l'éloquence de lord Chatham. Je le comprends chez les Anglais. Néanmoins ce patriotisme ne se manifesta véritablement que par les effets de sa haine contre la France. Aux yeux d'une raison froide, il est douteux que lord Chatham fît acte de patriotisme par la manière dont il soutenait les Américains. Donner des armes aux colons et stimuler leur résistance par l'autorité des principes whigs, c'était certes d'un patriotisme dangereux. Lord Chatham n'était pas l'homme qui pouvait dire : Périsse le monde plutôt qu'un principe ; mais c'était l'homme qui avait dit :

Périssent les principes plutôt que l'Angleterre. Sa conduite par rapport aux Américains paraît inconséquente. Dès qu'il ne voyait pas la possibilité de renverser le ministère, ses discours faisaient autant de bien aux Américains que s'il avait levé des bataillons pour soutenir leur cause. Lord Chatham eut beaucoup d'énergie, de vigueur, d'audace. Sa guerre contre la France fut empreinte d'une ténacité maniaque. Ses succès furent favorisés par de mauvaises actions. Les vaisseaux français pris sans déclaration de guerre, et la convention de *Closter Severn* violée, précédents fâcheux, sont deux taches à sa mémoire. Quant à son éloquence, on ne dit pas assez ce qu'il devait de réputation à la plume de Johnson. Ceux-là seuls qui l'entendirent pouvaient le juger ; mais on ne peut le juger par ce qui nous est transmis par la presse. On sait que Johnson, rédacteur d'une Revue contemporaine, était chargé de recueillir les discours des membres du Parlement; on sait aussi qu'il était négligent et paresseux au suprême degré. Johnson était plus heureux dans une taverne qu'au Parlement, et il trouvait plus aisé de faire parler les orateurs que d'aller les écouter aux Cham-

bres; aussi lui suffisait-il d'avoir quelques données pour faire parler ses orateurs.

Johnson, dînant un jour chez lord Loughborough, s'oublia assez pour se vanter d'avoir écrit le beau morceau d'éloquence que l'on admira comme étant la réponse pleine de noblesse et de dignité faite par Pitt à Walpole. Le président Onslow corrobora le fait, que rien de semblable à ce qu'avait rapporté Johnson ne s'était passé au Parlement. Pour ceux qui connaissent la véracité de Johnson, le témoignage du président est inutile. Le style pompeux de Johnson s'adaptait d'ailleurs parfaitement au caractère de lord Chatham. Il partageait son antipathie contre la France, et ses opinions sur les droits des colons à ne pas être taxés sans représentation. Enfin, en faisant parler lord Chatham selon son goût et les opinions qu'il lui connaissait, Johnson se laissait aller avec bonheur au plaisir de faire prononcer par un autre les harangues qu'il eût prononcées lui-même, si les hommes de lettres avaient été, à cette époque, autre chose que des ouvriers salariés, des manœuvres sans considération et sans importance. Ce qu'il y a de plus étonnant dans la destinée de lord Chatham, c'est que sa plus

grande réputation lui vient des écrivains français. Et cependant les Français doivent à lord Chatham l'invention d'une calomnie qui leur a coûté fort cher. C'est lord Chatham qui cria le plus contre l'ambition de la maison de Bourbon, lorsque cette maison était représentée par le plus efféminé et le plus indifférent des hommes, dans le moment même que les frontières et les possessions françaises étaient le plus réduites. Le système de lord Chatham consistait à soulever le monde entier contre l'ambition prétendue de la France, à la dénoncer constamment aux terreurs de l'Europe, à ameuter enfin tous les peuples contre la seule puissance qui pouvait contrebalancer les empiétements constants de l'Angleterre. Cette impudente calomnie se continue encore, lorsque la France est resserrée dans ses anciennes limites, et que l'Angleterre a enclavé le monde d'un réseau de places fortes, après avoir conquis l'empire des mers presque sans partage.

CHAPITRE II.

Hostilités entre la France et l'Angleterre (1778).—Combat de la *Belle-Poule*. —Bataille d'Ouessant.— L'amiral Keppel mis en jugement.— Récriminations contre les ministres. — Milice. — Crainte d'invasion. — *Presse* de matelots et de soldats. — Condition opprimée du pauvre. — Honneurs rendus au talent. — L'acteur Garrick inhumé sous les voûtes de l'abbaye de Westminster. — Sens moral de Garrick. — Richard III. — Léar et Macbeth. — Prisonniers du banc du roi. — Mariages faits dans les prisons de Fleet Street. — L'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre.—La Hollande, Londres et L'Angleterre s'y préparent. — John et William Hunter. — Différence entre la chirurgie française et anglaise.

Lord Chatham était à peine dans la tombe, que toutes ses prévisions s'accomplissaient; la France et l'Angleterre mettaient un embargo sur leurs vaisseaux respectifs, et cependant la guerre n'était pas encore déclarée. Débordé par l'opinion des philosophes et des encyclopédistes, l'honnête Louis XVI ne voulait pas commencer les hostilités; malgré l'exemple que lui avait donné l'Angleterre, ce prince ne voulut point consentir à ce que, sous le nom de représailles, on se rendît coupable d'agression et d'injustice envers les commerçants, qu'il considérait comme neutres. Si Louis XVI eût imité lord Chatham, l'Angleterre

était si peu préparée à une lutte, que la marine française eût ruiné le commerce anglais avant que le gouvernement eût pu le protéger. Le gouvernement lui-même eût manqué de matelots pour la marine royale. En saisissant les vaisseaux marchands, la France aurait donc privé l'Angleterre des matelots qu'elle obtenait par la *presse*; mais les événements marchaient en dépit des hommes. — Le 17 juin, la *Belle-Poule*, frégate française, de 26 canons, s'aperçut qu'elle était près de tomber au milieu d'une escadre ennemie; elle manœuvra pour l'éviter. L'*Arethuse*, frégate anglaise, la poursuivit; arrivé auprès de la frégate française, le capitaine anglais héla la *Belle-Poule* et somma le commandant de venir auprès du chef de l'escadre britannique; le capitaine français s'y refusa; alors l'*Arethuse* appuya sa sommation d'un coup de canon, la *Belle-Poule* y répondit en envoyant sa bordée entière. Tel fut le début de la guerre. Le combat entre ces deux frégates fut meurtrier; Français et Anglais voulaient inaugurer les hostilités par une victoire, et ils se battirent avec chaleur et un égal courage pendant deux heures entières; enfin, l'*Arethuse* fut si

maltraitée dans ses mâts, ses voiles, ses cordages, et il y avait si peu de vent qu'il devint imimpossible de la gouverner; l'*Arethuse* se replia sur l'escadre anglaise, et la *Belle-Poule* se dirigea vers les côtes de France. Ce premier combat donna à penser à l'Angleterre, la France y puisa un nouveau courage.

L'Angleterre n'ignorait aucun mouvement de nos flottes; elle connaissait le départ de la flotte de Toulon, sous les ordres de l'amiral d'Estaing, comme elle connaissait l'existence d'une flotte française à Brest; les audacieuses descentes de Paul Jones et d'autres pirates américains lui donnaient les plus grandes inquiétudes. A Londres, les opérations commerciales et la navigation furent suspendues à l'annonce de la guerre avec la France; mais il n'est pas dans la nature de l'Anglais de rester inactif: le premier moment d'alarme une fois passé, tous les vaisseaux naguère employés au commerce prirent des lettres de marque et se préparèrent à courir sur le commerce de toutes les nations. Les annales de la guerre rapportent que la malle, venant de Lisbonne, fut visitée, dans la Manche, par plus de quarante croiseurs anglais. L'Angleterre espé-

rait, à l'aide de ses innombrables vaisseaux, en imposer assez à la France pour que ses flottes n'osassent pas sortir de ses ports. Le combat d'Ouessant vint la détromper.

D'Orvilliers, à la tête d'une flotte imposante, sortit de Brest; officiers, marins et soldats composant cette flotte étaient impatients de se mesurer avec l'ennemi. L'amiral Keppel commandait la flotte anglaise destinée à tenir la mer, à protéger l'Angleterre contre une descente et à anéantir la marine française. Après de savantes manœuvres, les deux flottes commencèrent la bataille. La valeur et le courage des deux amiraux et des deux nations étaient également admirables; néanmoins, l'habileté des manœuvres de d'Orvilliers déconcerta les plans de Keppel, et la flotte anglaise, après s'être vaillamment battue, fit sa retraite pendant la nuit et rentra à Plymouth, tandis que, de son côté, d'Orvilliers rentrait à Brest. La bataille d'Ouessant apprit à l'Europe qu'il ne suffisait pas à l'Angleterre de se montrer pour vaincre, et que la France, à forces égales, pouvait soutenir avec avantage l'honneur de son pavillon. Ce qui se passa au Parlement anglais, où l'amiral Keppel fut mis en jugement pour n'avoir

pas su vaincre, est l'aveu le plus éclatant de la bravoure manifestée par la marine française. La perte d'une victoire complète et glorieuse du côté de l'Angleterre, était, disait-on, le résultat de la désobéissance de la division bleue, que commandait sir Hugh Palliser; celui-ci répondait que l'amiral, sentant le besoin de se décharger de la haine que l'insuccès de cette journée faisait naître, était bien aise de faire tomber le blâme sur lui, pour cacher ainsi ses fautes et son incapacité. *The admiral wanted to load him with the public odium arising from the* MISCARRIAGE *of that day.*

Ainsi, d'après les aveux mêmes des amiraux, aveux faits en récriminations et en personnalités, la vérité se faisait jour et prouvait que, pour l'Angleterre, la bataille d'Ouessant avait été un insuccès, sinon une défaite. Le terme de *miscarriage*, qui signifie avortement, indique, en effet, le triste résultat de cette journée pour les forces navales de l'Angleterre.

Tout semblait contribuer à froisser l'amour-propre anglais; ces colons, que l'on avait méprisés, étaient assez puissants pour venir attaquer l'Angleterre jusque dans ses ports, et cette

France, dont on se vantait d'avoir tant de fois anéanti la marine, venait de soutenir noblement le choc de la plus grande flotte d'Angleterre, commandée par ses amiraux les plus célèbres.

Les récriminations étaient incessantes au Parlement; le ministère venait de recevoir l'humiliation de voir repousser par l'Amérique ses mesures conciliatrices; il ne devait donc plus attendre la paix que de la victoire. Dans ces conjonctures, où la destinée de l'Angleterre était en danger, où le ministère et la cour se montraient incertains et vacillants dans leurs projets, la Cité de Londres fit au roi une adresse pleine de respect et d'énergie, et sembla, en quelque sorte, relever l'esprit abattu de la nation.

Le gouvernement fit aussitôt un appel à la milice, des camps se formèrent de toutes parts, et le roi fit une proclamation, enjoignant à tous ses sujets, dans le cas d'une descente, de se retirer dans le sein de l'île, de ne laisser aucunes provisions à l'ennemi, comme aussi d'emmener le bétail et les chevaux qui ne seraient pas immédiatement employés à la défense du pays; enfin, pour recruter les troupes de terre et de mer, les magistrats, les commissaires, les officiers munici-

paux, les juges de paix, recevaient le pouvoir de faire *la presse*, chacun dans leurs districts; l'acte portait : « Qu'ils pouvaient arrêter tout « homme sain et valide, paresseux, vagabond « ou tapageur, lequel ne pourrait pas prouver « qu'il exerçait un métier capable de suffire à ses « besoins; le même acte ordonnait une per- « quisition générale pour saisir tout individu « sans aveu; les contrebandiers, condamnés à « une amende au-dessous de 1000 fr., pouvaient « être pressés, au lieu de payer l'amende; comme « aussi ceux qui, fuyant leur famille, la lais- « saient à la charge de la paroisse; les recors « d'huissiers ou de baillis pouvaient aussi être « pressés. Les hommes ainsi enrôlés devaient « être sans infirmités, de 16 à 50 ans; au-dessous « de 18 ans, ils devaient avoir 5 pieds 3 pouces, « au-dessus de cet âge, 5 pieds 4 pouces.

« Aucun citoyen ayant le droit de voter pour « l'élection d'un membre du Parlement ne pou- « vait être pressé pour les troupes de terre ou « de mer; tous les habitants des villes ou des « paroisses étaient obligés de prêter main-forte « à l'exécution de cet acte; une récompense de « dix schellings était donnée à tout individu qui

« dénoncerait un homme propre à être pressé,
« et une amende de dix livres sterling pouvait
« être imposée à tout individu s'opposant à l'exé-
« cution de cet acte.

« Les marins ou les soldats pressés d'après cet
« acte pouvaient demander leur libération du
« service, si la nation n'était plus en guerre;
« dans le cas contraire, ils devaient servir pen-
« dant toute la durée de la guerre.

« Ceux qui entraient volontairement au service
« recevaient un prix d'engagement de trois gui-
« nées, et la paye à dater du jour de leur engage-
« ment; ils pouvaient être libérés du service au
« bout de trois ans, ou même plus tôt, si la
« guerre avait cessé, et ils jouissaient de quelques
« petits priviléges, tels que celui de ne pas ser-
« vir dans la milice, celui de choisir le métier
« qu'ils voulaient.

« Pour ne pas enlever les moissonneurs et les
« faneurs pendant la saison du foin ou pendant
« la moisson, tout homme qui pouvait présenter
« le certificat de la paroisse où il vivait, était pro-
« tégé contre la presse du 25 mai au 25 octobre.»

Cet acte devait être en vigueur jusqu'au mois de mai 1780.

Telle est la teneur de cet acte monstrueux, qui rend dérisoire tout ce qu'ont écrit les Anglais sur la liberté individuelle.

La manière dont se fait la *presse* vient ajouter à ce qu'elle a d'odieux. Une bande de dix ou quinze hommes, avec un sous-officier à leur tête, parcourent les rues habitées par les classes pauvres. Ils entrent dans les maisons publiques, les mauvais lieux, à toute heure, et si les individus qu'ils rencontrent leur paraissent propres à faire des soldats ou des marins, ils les enrôlent en leur accordant une légère prime, où ils les *pressent*, c'est-à-dire qu'ils usent de violence pour les enlever quand ils ne consentent pas à s'engager. Des rixes violentes, des meurtres même accompagnent assez souvent ces actes tyranniques. Malheur à l'homme valide et sans amis ! il ne peut échapper à cette horrible oppression. S'il n'y avait que des vagabonds *pressés*, le mal serait moindre, la société pourrait être écumée ainsi de ses impuretés; mais les *presseurs* ne se donnent ni le temps, ni la peine de reconnaître le caractère de l'individu qu'ils arrêtent. Ce qu'ils cherchent surtout, ce sont des hommes valides, et alors, artisans, laboureurs,

citoyens même, pères de famille ou non, sont entassés dans un *tender*, espèce de ponton flottant, où ils sont aussi gênés que des noirs destinés à la traite, jusqu'à ce qu'ils passent sur des vaisseaux de guerre. Ce n'est pas seulement dans les rues et les mauvais lieux de Londres que la *presse* se fait, elle se fait aussi sur tous les vaisseaux marchands de la Tamise. Que d'étrangers ont été ainsi pressés! Pris au dépourvu et se trouvant sans amis, ils ne pouvaient se faire réclamer en invoquant l'acte d'*habeas corpus*.

Ces étrangers étaient alors assujettis à la discipline navale et forcés de se battre même contre leur patrie. On ne peut pas comprendre que ce soit dans le pays où la liberté est le plus appréciée que se passe une pareille monstruosité. Cette coutume barbare pèse surtout sur le bas peuple. Mais il n'est pas rare de rencontrer des citoyens de la classe moyenne victimes de cette ignoble oppression. L'un des chanceliers d'Angleterre, lord Loughborough, fut *pressé* étant jeune. Le lord-maire de Londres est souvent obligé d'intervenir pour protéger d'honnêtes citoyens qui, sans lui, seraient ravis à leur famille et à leurs affaires. C'est ainsi que cette

magistrature de Londres, qui paraît grotesque à des étrangers prévenus, est en réalité une égide protectrice contre des coutumes arbitraires du pouvoir ministériel et des Chambres. Il n'y a pas de gouvernement au monde qui, pour arriver à ses fins, soit prêt à user de plus de tyrannie et de plus de barbarie que le gouvernement anglais lorsqu'il croit son existence compromise. On peut en juger par les faits, en écoutant ce qui se passait alors dans l'enceinte du Parlement, au milieu de cette grande capitale si éclairée et si puissante. La guerre faite à l'Amérique était empreinte d'une atrocité barbare.

Un membre du Parlement exprimait avec chaleur son indignation sur la manière dont le ministère faisait cette guerre à l'Amérique. Il ne pouvait, disait-il, supporter avec sang-froid l'insulte faite à la profession militaire en convertissant des soldats en bouchers, en assassins, en incendiaires. Il comprenait une guerre ouverte contre un ennemi, mais il ne pouvait supporter l'abominable idée de plonger son épée dans le sein d'un enfant ou d'un vieillard. C'était, disait-il, souiller le nom anglais; c'était appeler les renégats et les bandits de toutes les

nations à de pareilles représailles sur les côtes d'Angleterre; c'était s'exposer à voir les villes anglaises brûlées, les manufactures détruites, les femmes et les enfants impitoyablement massacrés.

Cet honorable membre du Parlement ne faisait pas seulement allusion à la guerre faite par les sauvages à la solde de l'Angleterre, mais aux atrocités commises par les troupes anglaises à Wyoming, et aux cruautés exercées par le colonel Butler d'après les ordres du gouvernement. De temps en temps on retrouve, dans la guerre faite par les Anglais, quelques traits de la férocité saxonne et normande, telle qu'elle s'exerçait pendant le moyen âge.

Les ministres cherchèrent vainement à s'excuser. Ils étaient démentis par le manifeste que les commissaires anglais avaient adressé, lorsque la conciliation avait été rejetée; ce manifeste annonçait que la guerre serait conduite avec une rigueur et une horreur sans exemple.

L'opposition s'éleva avec force contre ces dispositions. La guerre, disait-elle, a des limites qu'une nation civilisée ne peut franchir sans déchoir de son rang dans le monde, et déjà

l'Angleterre était mal notée en Europe, pour avoir dépassé les limites que les lois et les droits de la guerre autorisent entre les peuples civilisés.

Ainsi l'atmosphère sociale de Londres dans laquelle le Parlement respirait, influençait le Parlement qui s'élevait avec force contre les barbaries ministérielles. Il faut le dire, car les débats du Parlement le prouvent, ce redoublement de rigueur et de férocité dans la guerre était causé par l'alliance de l'Amérique avec la France ; le ministère ne trouvait pas de moyens assez forts à son gré pour terroriser les nouveaux alliés. Aussi un des commissaires avoua-t-il, sans détour, que la proclamation faite aux Américains annonçait une guerre d'extermination ; il alla plus loin, il soutint que la mesure était nécessaire et juste, que les Américains ne méritaient pas de merci, et que si l'on pouvait employer contre eux des machines *infernales*, il les approuverait sans hésiter.

Ce langage révolta la Chambre, et le marquis de Rockingham, s'adressant aux évêques, les conjura d'employer leur influence pour faire cesser cette guerre de sang et pour flétrir les principes que l'on venait d'avouer, principes systéma-

tisant l'assassinat et la destruction, et à l'aide desquels on pouvait justifier tous les crimes. Enfin le noble lord conjura les évêques de protester contre la maxime qu'il était permis en temps de guerre d'avoir recours à toutes les extrémités, qu'on pouvait porter la flamme et le fer sans limites, qu'on pouvait enfin faire la guerre dans le seul but de tout détruire.

Le marquis de Rockingham ne réussit point à obtenir une motion de censure sur la manière dont la guerre était conduite. C'est que les mesures blâmées étaient les mêmes que Pitt ministre avait avouées et qu'il avait prises dans la dernière guerre contre la France. Il avait porté le fer et la flamme dans les ports français; il avait détruit pour détruire; les ministres qui lui avaient succédé avaient marché sur ses traces. Dans une grande guerre, l'Angleterre, comme le géant Encelade, s'ensevelira sous les débris du monde plutôt que de renoncer à tous les moyens de nuire, lorsque ces moyens assureront son existence et sa suprématie politique. Le lion anglais n'admet pas qu'il ait des ongles et des dents pour ne pas s'en servir. C'est ne pas comprendre les Anglais que de les croire dirigés.

en temps de guerre, par des principes d'humanité et de philanthropie. Une fois en guerre avec l'Angleterre, un peuple, quel qu'il soit, ne doit s'attendre à aucun quartier de sa part. La guerre de l'Amérique, faite à l'aide des sauvages, est là pour témoigner de l'énergie terrible de l'Angleterre lorsqu'elle croit revendiquer un droit, ou venger une offense. Que l'on ne s'en laisse pas imposer par les maximes d'apparat et d'humanité. L'Angleterre, une fois en guerre, n'a en vue que le succès, et, pour l'atteindre, tous les moyens lui sont bons. Certainement, ce n'étaient pas des Anglais qui dans une bataille invitaient par courtoisie leurs ennemis à tirer les premiers ! La guerre est un fléau que l'on ne saurait assez flétrir, mais il est utile de connaître de quelle manière se comportent ceux qui l'infligent, pour se mettre en garde et se protéger. Tels sont les conseils de la prudence la plus commune. Ne pas connaître l'énergie d'un peuple que l'on peut être appelé à combattre, c'est se préparer de tristes mécomptes et une défaite certaine.

Une frégate française naviguait dans la baie de Biscaye, non loin de la flotte anglaise : la guerre n'avait pas été déclarée, des repré-

sailles n'avaient pas été ordonnées. Mais il était utile à l'amiral anglais d'arrêter cette frégate et d'obtenir quelques renseignements sur les vues de la France. L'amiral donna ordre de chasser la frégate française. Lorsque la frégate anglaise l'eut atteinte, le capitaine anglais pria le capitaine français, en termes fort polis, de se rendre auprès de l'amiral anglais. Le Français refusa, mais bientôt plusieurs vaisseaux de ligne entourant la frégate française, celle-ci vint au milieu de la flotte anglaise comme pour répondre à l'invitation de parler à l'amiral. Celui-ci lui fit dire qu'il ne pouvait le voir, mais qu'il le verrait aussitôt que possible le lendemain matin. En même temps il ordonna de ne pas perdre un instant de vue la frégate française.

Le lendemain matin, cette frégate faisant quelques mouvements pour reprendre sa route, un des vaisseaux anglais lui envoya l'ordre de suivre la flotte anglaise et accompagna cet ordre d'un coup de canon. Dégagée de toute civilité, la frégate française comprit qu'elle était tombée dans un guet-apens, et elle répondit au coup de canon par sa bordée sans hésiter, puis elle amena son pavillon. C'est ainsi que fut retenue

la première frégate française que les Anglais appelèrent une prise.

Des éloges furent donnés à l'amiral pour n'avoir pas coulé bas la frégate française. Ces éloges auraient quelque valeur si on ne savait qu'il était plus avantageux de s'emparer de la frégate et de tourner ses canons contre la France. Ainsi la délicatesse de Louis XVI fut un malheur. Plusieurs vaisseaux de guerre et un grand nombre de vaisseaux marchands tombèrent entre les mains de l'Angleterre, pour ne s'être point mis en garde contre ses principes et ses habitudes.

Tel était le grand principe de Pitt : frapper les premiers coups, mettre la marine ennemie dans l'impossibilité de se défendre, ne pas attendre la déclaration de guerre, agir d'abord, parler ensuite. N'était-ce point pour avoir réussi que la mémoire de lord Chatham était vénérée? Qui s'occupait de rechercher les principes qui avaient dirigé ce ministre? Il avait mis le pied sur le cou de la France, c'était là son grand ouvrage et son plus grand mérite aux yeux des Anglais. L'école de Pitt est celle des Saxons conquérants de l'Angleterre, celle des Huns et des Goths qui ravagèrent l'Europe; réussir,

n'importe par quel moyen, tel est le principe de l'école anglaise. Je sais tout ce que lord Chatham affectait de morale dans ses discours et dans ses lettres à son fils, mais la conduite de lord Chatham, ministre, parle plus haut que ses discours et ses lettres. Ce fut pour avoir vaincu la France et abaissé la maison de Bourbon que lord Chatham fut déposé au panthéon anglais, sous les voûtes magnifiques de l'abbaye de Westminster.

On se tromperait étrangement si l'on pensait que l'Angleterre honore seulement ses grands capitaines et ses grands politiques; la même pompe qui accompagna lord Chatham à la tombe, accompagna les restes de l'acteur Garrick, *au coin sacré* des poëtes, dans l'abbaye de Westminster. Cependant l'Angleterre n'a pas été juste envers tous ses grands hommes, car Sir Walter Raleigh fut décapité; Cromwell eut son cercueil souillé et ses ossements exposés aux gibets de Tyburn; néanmoins, malgré les préjugés d'une aristocratie puissante, l'Angleterre veut honorer le mérite; et tandis qu'à cette époque on refusait, en France, la sépulture à Voltaire, l'évêque de Rochester lisait, à Londres, les prières de l'Église sur les restes de Garrick.

Les funérailles du Roscius anglais rappelaient celles de lord Chatham : dix personnes de qualité, parmi lesquelles on distinguait des comtes et des ducs, tenaient les coins du drap mortuaire. Burke, Fox, Sheridan, Sir Joseph Banks, Sir Joshua Reynolds, et nombre d'autres célébrités payaient un tribut d'estime à la mémoire de Garrick. Le cortége partit à une heure de l'Adelphi, et les dernières voitures n'arrivèrent à l'abbaye qu'à trois heures moins un quart. On donna des bagues de deuil à tous ceux qui assistaient à ces funérailles. Le concours du peuple était prodigieux et remplissait les rues par où le cortége passait.

La gloire de Garrick était pour le moins aussi pure que celle de lord Chatham, et c'est rendre hommage au bon sens anglais que de faire connaître de quelle manière il honore le talent.

Garrick n'était point un homme ordinaire, il regardait la tragédie comme l'école de la vertu, représentant, pour l'instruction de tous, les passions et les souffrances de la nature humaine ; pour lui, la comédie était le miroir de la vie, personnifiant les folies, les travers, les faiblesses du cœur et de l'esprit, autant pour amuser les hommes que pour réformer leurs mœurs. Fait

pour comprendre tout ce que Shakspeare avait de grand, Garrick le révéla pour ainsi dire à ses contemporains. Dans *Richard III*, le *Roi Lear*, dans *Hamlet* et dans *Macbeth*, Garrick attira sans cesse la foule, avide de l'entendre. Garrick était sur la scène le personnage qu'il représentait, tellement il s'identifiait avec lui par la force de son imagination. On dit que les passions qu'il devait rendre se manifestaient dans tous ses traits avant qu'il eût dit un seul mot.

Dans le *Roi Lear*, lorsque sa raison s'égare, sa physionomie offrait l'image du malheur, ses yeux étaient fixes, ou s'il les tournait vers quelqu'un, il ne les arrêtait sur ce personnage qu'après un assez long délai; ce qu'il allait dire, ses traits le disaient d'avance, il présentait un tableau vivant de malheur et de misère, et l'on reconnaissait dans le roi *Lear* un esprit inaccessible à toute autre idée que celle de l'inhumanité de ses filles.

Garrick raconta plusieurs fois une anecdote dont il avait profité quand il étudiait ce rôle difficile. Il connaissait un homme respectable qui demeurait dans Goodman's fields, cet ami n'avait qu'une fille d'environ deux ans; un jour qu'il était à la fenêtre de sa salle à manger, tenant sa fille et la

faisant danser, il eut le malheur de la laisser échapper; elle tomba dans une cour pavée en dalles; le père restait à sa fenêtre, poussant des cris de désespoir. Des voisins accoururent, ramassèrent l'enfant et le remirent sanglant entre les bras de cet infortuné. Il perdit la raison dès ce moment, et n'en recouvra jamais l'usage; comme il avait une fortune suffisante, on le laissa chez lui avec deux gardiens; Garrick le visitait souvent, et, témoin du spectacle déplorable de l'état de son ami, il appliqua plusieurs traits de son égarement à la folie du roi *Lear*.

Le choix que faisait Garrick montrait assez qu'il regardait le théâtre comme une école et un grand enseignement. *Macbeth* offre certainement une leçon de morale plus frappante qu'une dissertation ne pourrait le faire : Macbeth, ambitieux, mais irrésolu, s'accoutume et se familiarise par degrés avec le crime. Bien qu'il frémisse à la seule pensée de commettre ce meurtre, Macbeth finit par l'envisager sans effort; il y pense, c'est là son tort.

L'ambition de Macbeth est éveillée par des sorcières, lui annonçant qu'il sera roi; Macbeth fait part de cette nouvelle à sa femme: celle-ci,

plus ambitieuse que son mari, reconnaît, dans un monologue, qu'il serait aisé à Macbeth de devenir roi, s'il avait le courage d'aller droit à son but ; pour l'y pousser, elle se prépare à empoisonner son esprit. Duncan, roi d'Écosse, doit visiter Macbeth ; lady Macbeth a formé le détestable dessein de profiter de la nuit que Duncan doit passer sous son toit pour le faire assassiner par son mari ; les premiers conseils qu'elle lui donne, Macbeth les comprend, mais il s'éloigne. Duncan arrive dans le château de Macbeth, il est reçu par lady Macbeth, et il entre avec elle dans la salle des banquets. Pendant le souper du roi et de sa suite, Macbeth, seul, écoute les conseils de son ambition ; il voudrait que le crime fût commis, mais sans embarras et sans danger pour lui. Macbeth hésite, mais il s'accoutume à l'idée du crime en y pensant, et il vérifie ce que Juvénal a exprimé avec tant d'énergie :

> Scelus intra se tacitum qui cogitat ullum,
> Facti crimen habet.

Macbeth reconnaît les vertus du roi, il pense au bruit que fera cet assassinat; il sent enfin qu'il manque d'un aiguillon pour commettre son crime. Il rencontre lady Macbeth et lui an-

nonce qu'il ne veut pas aller plus loin dans ce projet. Elle le raille alors, et lui dit qu'il n'est pas homme, qu'il est lâche *et sans courage.* La réponse de Macbeth est belle, sensée. *I dare do all that may become a man, who dares do more is none.* Sa femme lui dit alors qu'il lui a promis de se défaire de Duncan. « Non, vous n'êtes pas homme, lui dit-elle; je suis mère, je sais combien il est doux d'aimer l'enfant qu'on allaite; eh bien, pendant qu'il me regarderait en souriant, j'arracherais mon mamelon de ses lèvres, je briserais son cerveau, si je vous avais juré comme vous m'avez juré. »

Macbeth est ébranlé; l'influence de sa femme, influence trop semblable à celle de la goutte d'eau qui creuse la pierre, l'a presque vaincu, cependant Macbeth hésite encore, et, comme un homme qui se noie, il cherche à se sauver à l'aide du moindre roseau.

« Mais si nous ne réussissions pas, dit-il?—Ne pas réussir! » répond lady Macbeth, et elle développe alors son détestable plan : elle doit enivrer les gardiens du roi; elle a tout prévu, jusqu'à la tristesse et la douleur qu'elle doit montrer après que le crime sera consommé.

Macbeth, l'intrépide Macbeth est vaincu par sa femme. Il se sent comme enchaîné à ce crime; mais, à peine est-il seul, sa conscience se révolte, et déjà il lui semble voir un poignard ensanglanté.

Dans ce moment, l'attitude, l'air d'effroi de Garrick était si frappant, que son âme passait dans ses traits, et les spectateurs croyaient voir ce qu'indiquait Macbeth dans son monologue.

Si quelque chose peut détourner le cœur de l'homme de concevoir le projet d'un crime, et le sauver contre l'influence perfide d'une femme, c'est la peinture des tourments que Macbeth endure en s'éloignant de la vertu. Toujours soutenu, toujours excité par sa femme, il commet le crime. En rentrant sur la scène tenant en main le poignard ensanglanté, l'acteur est hors de lui, il a perdu l'usage de ses sens. Sa conscience crie plus haut que lui; il va se compromettre. Lady Macbeth, la femme ambitieuse, répare ses indiscrétions et le rassure. Elle conserve sa présence d'esprit malgré le trouble de son mari. Cependant Macbeth criminel se sent poussé encore à verser du sang; son ambition ne peut être satisfaite tant qu'il existera un obstacle entre le

trône et lui. Macbeth appartient au crime, il n'a plus besoin de l'aiguillon de sa femme, et il prépare seul l'assassinat de Banquo qui a des droits au trône. Mais à peine a-t-il appris l'exécution du crime au milieu du festin qu'il donne, que l'ombre de Banquo lui apparaît et le saisit de terreur. Lady Macbeth le rassure et explique d'une manière plausible les accès de son mari. Les hôtes du festin se retirent.

Jusque-là lady Macbeth triomphe; sa présence d'esprit, son sang-froid ne l'ont pas abandonnée une seule fois. Elle a réparé les fautes de son mari prêt à se trahir à chaque instant. Cependant le poëte voulait aussi montrer en elle le pouvoir de la conscience. La volonté forte de lady Macbeth éveillée devait la protéger contre toute indiscrétion, Shakspeare la fait somnambule, et c'est pendant son sommeil qu'elle révèle les crimes dont elle est complice. Lady Macbeth se lève demi-habillée, elle parcourt ses appartements, ses yeux sont ouverts, fixes; elle s'arrête, dépose le flambeau qu'elle porte, puis semble se laver les mains. « Des taches, toujours des taches! » dit-elle. Elle se frotte les mains, elle se les frotte encore. Elle prononce des phrases sans

suite. Elle croit sentir l'odeur du sang. Le médecin qui l'observe reconnaît cette maladie au-dessus des ressources de son art. Lady Macbeth révèle, dans son sommeil, ce qu'elle cache avec tant de soin lorsqu'elle est éveillée. Ainsi le grand poëte fait parler la conscience de cette reine, en dépit d'elle-même.

Macbeth montre sans cesse les tortures de son âme que rien ne peut apaiser; enfin, après avoir appris la mort de la reine, il se détermine à mourir les armes à la main, ne voyant de fin à ses maux que dans son désespoir.

Je ne connais pas de lecture capable d'impressionner aussi profondément que la représentation de cette pièce. L'influence dangereuse de la femme y est dépeinte avec des couleurs si vraies, qu'il est difficile au spectateur de ne pas faire un retour sur lui-même. Combien est puissante la répétition constante des mêmes conseils ! Comme ils affaiblissent la vertu la plus mâle ! Les événements sont tellement enchaînés, que l'on voit Macbeth entraîné par une destinée presque irrésistible. La fatalité pèse sur Macbeth; cette fatalité sans cesse à ses côtés, c'est sa femme. C'est elle qui est

son mauvais génie, c'est elle qui se fait une arme de son ambition qu'elle connaît. Pour tout autre, Macbeth serait resté vertueux, mais avec sa femme pour conseiller, avec un ennemi sous son toit, dans son sein, avec l'excitation de tous les jours, de toutes les heures, de tous les instants, Macbeth doit succomber, et il succombe.

Quelle leçon! et cependant ce n'est en réalité que la répétition du drame placé par Moïse dans le paradis terrestre, Macbeth succombe comme Adam; les moyens qu'emploie lady Macbeth sont présentés avec tant d'art, il y a tant de sophisme, tant d'ironie dans son langage, tant de souplesse, et surtout tant de constance dans son excitation au mal, que Macbeth n'aurait pu ne pas succomber, sous cette fatale influence, qu'en bannissant à jamais sa femme de sa présence.

Je sais tout ce qu'on a dit sur les sorcières de Macbeth : au point de vue de l'art dramatique, on peut trouver à redire à cette pièce; au point de vue moral, je doute qu'un sermon de Bossuet soit capable de fournir une plus utile leçon que la pièce de l'immortel Shakspeare.

Garrick, plus que tous les acteurs avant lui,

s'était identifié avec le poëte et avec son rôle. Garrick était auteur et acteur moral; ami de Samuel Johnson, il eut la noble pensée de faire réellement du théâtre une école de mœurs, et il comprit le bien qu'il pouvait retirer des chefs-d'œuvre de Shakspeare. Gloire à l'Angleterre pour avoir su honorer cet homme célèbre et pour avoir déposé sa cendre dans le Panthéon de ses grands hommes, non loin du monument élevé au plus grand de ses poëtes et au plus sublime des penseurs, Shakspeare!

Que l'homme présente d'étranges contrastes! Nous venons de voir un peuple s'élever au-dessus des préjugés du temps pour honorer la mémoire d'un acteur, et cette même année nous révèle, dans le sein de Londres, des abus qui font honte à la raison humaine : un certain nombre de prisonniers, enfermés pour dettes dans la prison appelée Banc-du-Roi, s'étaient emparés de toutes les chambres de cet établissement, et ils mettaient à contribution tous les nouveaux venus; ils avaient établi entre eux une espèce de tribunal, et ils faisaient des lois auxquelles on ne pouvait se soustraire sous peine d'amende ou de mauvais traitements. Les abus de cette prison

étaient monstrueux. Un certain capitaine Philips et un nommé Chillingsworth étaient à la tête de ces oppresseurs ; il n'y avait que cent quarante chambres; les associés de la prison, dont Philips était le chef, s'étaient approprié ces cent quarante chambres, et les louaient aux autres prisonniers à des prix exorbitants. Ils prétendaient avoir droit à ces chambres par ancienneté ou par vétérance, et ils retiraient de ces chambres de 1,500 à 2,000 fr. de loyer par an; aussi ces débiteurs se gardaient-ils de sortir d'une prison, où ils avaient trouvé le secret de se faire des rentes. Tandis que ces industriels adroits se faisaient des ressources par l'intimidation et les mauvais traitements dans la prison du roi, d'autres prisonniers, dans la prison de Fleet, se créaient des ressources d'un autre genre. Pennant rapporte que lorsqu'il passait dans Fleet street, près de la prison qui porte ce nom, on lui avait souvent adressé la question suivante : *Monsieur, voulez-vous vous marier?* On voyait au-dessus des portes, dans l'intérieur, une enseigne représentant deux mains jointes, et on lisait au-dessous de l'enseigne cette inscription : *Ici on fait des mariages.* Un com-

père invitait à entrer dans la prison; on y trouvait un ministre couvert d'une robe de chambre de tartane en guenilles, la figure enluminée, ayant l'air aussi dévergondé qu'il était malpropre; pour une demi-pinte d'eau-de-vie ou une once de tabac, il était prêt à unir tous les époux qui se présentaient; des mariages ainsi faits étaient indissolubles!! L'acte le plus important de la vie, celui qui représente quelquefois trente ou quarante ans de bonheur, mais plus souvent de misères, de tourments; cette chaîne, enfin, qui lie plus intimement deux êtres que la chaîne qui attache deux forçats, était consacrée, dans une prison, par un détenu sans pudeur. Ceux qui allaient chercher la consécration de leurs liens dans une prison, et qui faisaient du mariage une moquerie, étaient bien dignes de voir ces liens se changer en lourdes chaînes.

Le mariage n'est dans aucun pays aussi peu entouré de vénération qu'en Angleterre. Les catholiques ont élevé cet acte à la hauteur d'un sacrement, les protestants, par la facilité avec laquelle il se contracte chez eux, l'ont ravalé au-dessous du plus mince contrat; il semble que,

regardant l'accroissement de la population dans un État comme la seule chose importante, les Anglais aient tout fait pour faciliter ce résultat.

Lord Mansfield eut la gloire de corriger les abus de la prison du roi, et lord Hardwicke eut soin de purger Londres des repaires où se faisaient de pareils mariages.

L'Espagne avait trop souffert des insultes répétées de l'Angleterre et de ses empiétements sur les côtes d'Honduras, pour ne pas suivre l'exemple de la France. L'ambassadeur d'Espagne quitta Londres, après avoir vainement demandé des réparations pour les sujets espagnols. Comme la France, depuis le malheureux traité de 1763, l'Espagne avait beaucoup souffert des injustices de la marine anglaise; elle voulut donc unir ses armes à celles de la France pour se protéger ou se venger contre les agressions d'un ennemi commun. Tandis que ces deux puissances s'unissaient, la Hollande se plaignait hautement des injustices de l'Angleterre et du tort fait à son commerce par la détention et la saisie de ses vaisseaux. La saisie avait été faite sur des vaisseaux chargés de marchandises pour la France ou les États-Unis, à une époque où la

guerre n'était pas encore déclarée ; ces mêmes vaisseaux avaient été assurés en temps de paix, les saisir au début de la guerre était un acte de piraterie injustifiable de la part de l'Angleterre; mais celle-ci ne se laissait pas émouvoir par ces réclamations. Dès que l'Angleterre ne pouvait plus faire le commerce, elle ne voulait pas le laisser faire à d'autres peuples. Les Hollandais avaient beau se plaindre, leurs plaintes étaient stériles, et l'Angleterre remplaçait ainsi son commerce par la piraterie. Non-seulement l'Angleterre ne réparait pas les injustices faites aux Hollandais. mais elle prétendait dicter des lois à la Hollande en réclamant des vaisseaux américains ou français jusque dans ses ports.

Les grandes dépenses de la guerre d'Amérique, celles que nécessitait la guerre avec la France et l'Espagne, faisaient beaucoup de mécontents; le peuple de Londres, le peuple d'Angleterre murmuraient ; les cités de Londres et de Wetsminster envoyaient des pétitions au Parlement, se plaignant hautement de la guerre et des taxes ; toutes ces pétitions expiraient impuissantes devant la majorité ministérielle. C'est ainsi que la majorité d'une chambre,

sincère ou corrompue, est aussi difficile à éclairer que le tyran le plus obstiné, et que le régime parlementaire a son oppression aussi bien que la monarchie la plus absolue.

Mais, à la nouvelle du moindre succès, les Londoniens et les Anglais supportaient patiemment le fardeau des taxes. Rodney eut la gloire de ravitailler Gibraltar et de battre une flotte espagnole. En prononçant le nom de Rodney, il est impossible de ne pas blâmer le maréchal Biron, qui suscita cet ennemi à l'Espagne aussi bien qu'à sa patrie. Lorsque la guerre d'Amérique éclata, lord Rodney se trouvait en France, où il était détenu pour dettes : un jour, il parlait avec dédain de la timidité des marins français et anglais, et il se vantait, s'il était à la tête d'une escadre anglaise, de détruire aisément les forces navales de France et d'Espagne; le maréchal Biron, piqué de cette jactance, et guidé par un faux point d'honneur, paya les dettes de Rodney et lui dit : « Partez, monsieur, essayez de réaliser vos promesses; les Français ne veulent pas se prévaloir de l'obstacle qui vous empêcherait de les accomplir; c'est par leur bravoure qu'ils mettent leurs ennemis hors de combat. » Ces senti-

ments chevaleresques peuvent paraître fort beaux, mais ils indiquent une vanité puérile et ils deviennent ridicules si les escadres françaises ou espagnoles ne mettent pas leurs ennemis hors de combat; agir ainsi, c'est, en terme vulgaire, donner un fouet pour se faire battre. Les Anglais traitent de folie des actes semblables à celui du maréchal Biron, et, à mon avis, ils ont raison : on blâmerait, en temps de guerre, un individu livrant à l'ennemi une compagnie ou un bataillon de soldats; quels termes faut-il employer pour blâmer le militaire qui donne à l'Angleterre l'amiral même qui gagne la première bataille navale et entre triomphant à Gibraltar? Par ses résultats, la conduite du maréchal Biron fut presque un acte de trahison envers sa patrie. Combien différemment agit l'Angleterre! en temps de guerre et avant la guerre, plus elle peut prendre de vaisseaux et de marins, moins elle a d'ennemis à combattre et plus elle se prépare de succès; tel est le vrai calcul, sinon la justice : il consiste à ne juger les choses que par les faits, et non par des mots vides et sonnants. Peut-on affirmer que l'escadre qui battit Juan de Lagara aurait eu

le même succès si cette escadre n'avait eu Rodney à sa tête? Ce n'est pas ainsi qu'eût agi un Pitt. A la place du maréchal Biron, le patriote anglais eût retenu sans hésiter un amiral étranger, et il n'eût pas manqué de prétexte pour justifier cette conduite!!

Il y a dans les grandes villes un attrait magnétique et presque irrésistible pour les esprits supérieurs, il semble que ce n'est que dans une capitale qu'ils peuvent trouver leur véritable niveau. William et John Hunter vinrent s'établir à Londres; le premier exerça la médecine et laissa plusieurs ouvrages et un musée; John Hunter exerça la chirurgie et prépara son ouvrage sur la nature du sang et de l'inflammation; trente ans de sa vie furent employés en recherches et en expériences sur ce sujet qui joue un si grand rôle dans toutes les maladies. John Hunter étudia l'inflammation dans tous les tissus et se plaça, par ses travaux, au rang des Harvey des Sydenham et des Jenner.

On a dit avec raison que la marche de l'esprit humain ne s'exécute pas en suivant une ligne droite, mais qu'elle se compose d'une série d'oscillations progressives, en deçà et au delà

d'une ligne moyenne; en effet, quand on remonte à l'origine de nos connaissances, on est obligé de reconnaître qu'il a fallu faire de nombreux essais et passer par beaucoup d'erreurs avant de poser les bases d'une science.

Les plus grandes opérations de chirurgie ne peuvent s'effectuer sans solution de continuité; les amputations, les sections, les incisions représentent les trois quarts du domaine chirurgical : couper, inciser, séparer, sont en général chose facile; ce qui ne l'est pas, c'est de réparer. Eh bien! avant d'arriver à réparer, avant d'arrêter l'épuisement d'un malade, la science a mis près de deux mille ans pour mettre à profit l'acte d'un enfant qui se fait une coupure au doigt et qui se traite lui-même.

Une vérité n'appartient pas à celui-là seul qui la trouve, mais à celui qui sait en voir les conséquences, et l'on a dit avec justesse que, bien que Pascal et Kepler eussent deviné la gravitation universelle, la gloire véritable n'en appartenait réellement qu'à Newton. Ce n'est pas trop que d'émettre l'opinion que John Hunter a fait, par ses travaux sur l'inflammation, une découverte aussi importante pour la chi-

rurgie, que celle de la gravitation pour le système du monde.

Avant John Hunter quelques auteurs avaient entrevu les avantages de la réunion immédiate. C'est à Hunter que l'on doit d'avoir montré comment l'adhésion s'effectuait, et d'avoir élevé à la hauteur d'un principe ce qui n'était avant lui qu'une opinion isolée. Un enfant se fait une incision au doigt ; supposez qu'il est assez malavisé pour mettre entre les lèvres de sa plaie un corps étranger et la maintenir béante, il y aura suppuration ; sa plaie, au lieu de se cicatriser, s'aggravera. S'il agit différemment, s'il rapproche les bords de la plaie qu'il s'est faite, les parois divisées étant rapprochées, une exsudation s'effectuera de chaque côté, une espèce de glu liera les deux parties. en peu de jours, souvent en vingt-quatre heures, la plaie sera réunie et le mal réparé. Appliquez ce principe si simple aux plaies nécessitées par les grandes opérations ; dans le premier cas, vous agissez comme la chirurgie française et continentale ; dans le second cas, vous agissez selon les principes de la chirurgie anglaise. Le lecteur le plus inexpérimenté peut tirer ses

conséquences sur ces deux systèmes; en cas de blessure par incision ou amputation, lequel préférerait-il? Or, voilà la grande gloire de Hunter. Il découvrit et dévoila les secrets de l'adhésion; il démontra comment la nature opérait la réparation de substance, et fit voir que la lymphe plastique paraissait dans les blessures ou les opérations dès que le sang avait cessé de couler. Ce grand observateur remarqua que la lymphe qu'il nommait coagulable, et qui servait d'agglutinatif aux bords d'une plaie, n'était pas produite sans un certain degré d'inflammation. Il fallait donc qu'il y eût dans les parties lésées une certaine exaltation d'action pour donner naissance à ce produit agglutinatif qui servait à lier les parties divisées.

Il est évident qu'en parlant ici de la *réunion immédiate* des plaies, je n'entends pas préconiser son adoption exclusive; mais dans le traitement des plaies par instruments tranchants, l'adoption de la réunion immédiate, aux yeux d'une raison éclairée, doit être la règle générale; sa non-adoption doit être l'exception. Il est aisé de comprendre aussi que la préférence à donner à la *réunion immédiate* dans les plaies simples n'est pas applicable aux plaies

compliquées de fortes contusions, de déchirements, de virus, encore moins aux plaies d'armes à feu, qui presque toujours sont suivies de désorganisation des parties, parce que toujours aussi les corps étrangers, poussés dans l'intérieur des chairs, viennent compliquer ces plaies.

John Hunter, ayant servi dans la marine militaire, eut de fréquentes occasions d'étudier les plaies d'armes à feu, et il composa sur ce sujet le meilleur ouvrage existant alors en Angleterre. Il étudia l'inflammation sous toutes ses formes, à la suite de blessures, et il se livra à des expériences nombreuses, pour suivre, dans des plaies artificielles, la marche de la nature, soit dans ses procédés de réparation, soit dans ses procédés de désorganisation. C'est alors qu'il établit l'importance du sang comme élément réparateur; et il annonça que cet élément jouissait de propriétés vitales.

Ses recherches sur l'hydrophobie sont fort remarquables. Il fixa à dix-sept mois le plus long intervalle qui puisse s'écouler entre la morsure et l'invasion de l'hydrophobie. Après s'être occupé du virus rabifique, il publia son traité sur la maladie, que l'on s'accorde à re-

garder comme inconnue avant la fin du quinzième siècle, maladie que le célèbre Astruc désignait sous le nom de boîte de Pandore, et que les contemporains qualifient de secrète.

Le public attendait avec impatience cet ouvrage, persuadé qu'un homme d'un aussi rare talent que Hunter devait jeter la lumière sur un mal que l'on n'osait pas nommer, et qui cependant faisait de profonds ravages. Cet ouvrage fut imprimé sous les yeux de Hunter, et l'édition épuisée en moins d'un an; mais il ne remplit pas complétement l'attente du public, et le sujet conserva ses difficultés.

Les recherches de Hunter sur la physiologie et la pathologie placent ce grand observateur au premier rang des anatomistes et des pathologistes du monde savant. Hunter fut pour l'Angleterre ce que Bichat fut plus tard pour la France, et je regrette que la nature de cet ouvrage ne me permette pas de donner plus de détails à ces observations; je ne saurais cependant oublier, dans l'histoire de Londres, un des hommes qui ont le plus contribué à donner aux chirurgiens anglais une grande supériorité sur ceux de beaucoup d'autres peuples. Hunter mérite bien

plus de reconnaissance pour ses recherches et ses découvertes sur l'inflammation que pour le magnifique musée qu'il laissa à sa patrie. Hunter employa ses revenus, qui étaient considérables, aux frais de nombreuses expériences et à l'acquisition des objets d'histoire naturelle qu'il pouvait se procurer. Le gouvernement fit l'achat de sa collection d'anatomie, et la donna au Collége des chirurgiens, lequel se montra digne de posséder ce précieux dépôt, en ajoutant chaque année à ses richesses. Le musée de Hunter est encore aujourd'hui pour les savants nationaux et étrangers une des merveilles de Londres; il me sera doux de le décrire plus tard.

CHAPITRE III.

Opinion des Anglais sur une guerre avec la France. — Manière de faire la guerre à la France.— Dicours de Fox.— Duels.— Influence de la couronne. — Vaines tentatives d'économie.— Discours de Burke. — Amélioration du sort de l'Irlande. — Intolérance religieuse. — Émeute de lord Georges Gordon (1780).—Caractère de cette émeute.—Danger des émeutes.—Incendie, pillage des maisons.— Haine contre les étrangers. — Presse et émigration valves de sûreté contre les émeutes et les révolutions.— Neutralité armée. — Le pavillon couvre la marchandise. — Prise des convois hollandais. — Prise de Saint-Eustache. — 1681. William Pitt entre au Parlement à l'âge de vingt-deux ans. — Éducation spéciale de William Pitt. — Défaite de lord Cornwallis.—1782. Chute de lord North.— Son système de corruption. — Lord Rockingham. — Rodney défait le comte de Grasse. — Réforme parlementaire.— Ministère de lord Shelburne. — Paix avec la France, l'Amérique et l'Espagne, 1783. — Attaques de l'opposition. — Coalition. — Fox et lord North. — Résultat de la guerre. — Avantages et pertes des parties belligérantes.

Il n'y a pas de guerre que les Anglais redoutent autant qu'une guerre avec la France. A elle seule, elle suffit pour occuper toutes les forces de l'empire. La France, en entrant dans l'arène dans laquelle l'Amérique était engagée, devint l'ennemi principal contre lequel l'Angleterre sentit le besoin de diriger ses forces. L'Amérique et l'Espagne n'étaient, à ses yeux, que des ennemis secondaires; aussi, pour faire face à cette vaillante rivale, l'Angleterre était-

elle prête à faire la paix avec l'Amérique, et à tout accorder à l'Irlande.

Le roi, dans son discours du trône, se plaignit amèrement des provocations et des hostilités de la France ; il est d'usage en Angleterre de voter une adresse qui n'est que la répétition du discours du roi. Townshend, dans un amendement, proposa la censure des ministres ; Fox soutint cet amendement, et les raisons qu'il développa pour appuyer son opinion sont utiles à connaître, parce qu'elles sont empreintes de l'esprit et des dispositions intimes que l'on pourrait appeler nationales, de la part de l'Angleterre. Fox reprochait surtout aux ministres d'avoir fait cette guerre sans alliés. Il leur reprochait encore de faire la guerre à deux peuples à la fois. Dans le discours de ce whig célèbre, qu'on a appelé l'ami de la France, il considère la guerre envers l'Amérique et envers la France sous deux points de vue. Ecoutons-le :

« Vous avez maintenant deux guerres à sou-
« tenir, et il vous faut choisir ; car vous ne pou-
« vez vous exposer à les soutenir toutes deux.
« Jusqu'ici vous avez fait la guerre à l'Amérique
« seule, et néanmoins il vous a fallu constam-

« ment augmenter vos forces, redoubler d'ac-
« tivité, sans que vous ayez pu arriver à un ré-
« sultat avantageux. Les forces, les moyens
« épuisés, comme ils le sont aujourd'hui, vous
« ne pouvez les diviser : aussi mon opinion est-
« elle que vous devez retirer toutes vos troupes
« d'Amérique; car une guerre purement dé-
« fensive ruinera toujours la nation.

« Nous n'avons qu'une guerre offensive con-
« venable pour notre pays; notre situation l'in-
« dique, et l'esprit de la nation commande d'at-
« taquer plutôt que de défendre. Attaquez donc
« la France! c'est elle qui doit vous occuper.
« La nature de la guerre avec elle est totale-
« ment différente : celle d'Amérique est contre
« vos compatriotes; celle contre la France est
« contre vos rivaux et vos ennemis invé-
« térés : chaque coup que vous portez en Amé-
« rique retombe sur vous-mêmes; chaque effort
« contre la France est profitable pour vous. Plus
« vous tendrez à l'abattre, et plus vous vous élè-
« verez. Vos victoires mêmes, remportées sur
« l'Amérique, sont favorables à la France, en
« ce qu'elles vous ont coûté des hommes et de l'ar-
« gent. Vos victoires sur la France sont, au con-

« traire, senties par ses alliés; enfin, l'Amé-
« rique doit être conquise en France, jamais la
« France en Amérique.

« La guerre d'Amériqne est une guerre qui
« peut être soutenue avec tout l'enthousiasme
« de la liberté; ce sentiment est capable d'en-
« flammer le cœur humain, de lui donner du
« courage, de la force et surtout de la persévé-
« rance. Une guerre semblable est intermina-
« ble; cet enthousiame, qu'il vienne de la reli-
« gion ou de la liberté, vous avez à le combattre;
« il inspire un courage difficile à dompter, et
« tant qu'il existera un seul Américain, il vous
« faudra le vaincre.

« La guerre contre la France est d'une tout
« autre nature : c'est une guerre d'intérêt. Cette
« nation ne s'y est engagée que par ce motif, et
« c'est par le même aussi qu'elle en suivra
« toutes les chances. Tournez donc vos armes
« contre la France; attaquez-la partout où elle
« peut être attaquée; détruisez son commerce
« en tous lieux; causez, *dans son intérieur, tout*
« *le mal que vous pourrez*, et bientôt vous ver-
« rez son peuple en appeler à son gouverne-
« ment. Tandis que les avantages qu'elle se pro-

« met de retirer de cette lutte sont éloignés et
« incertains, faites tout le mal possible à ses su-
« jets; le peuple bientôt se plaindra : la France
« reconnaîtra que c'est à tort qu'elle a voulu se
« mêler de cette question, et vous l'obligerez à
« abandonner un allié qui lui cause tant de
« maux, et de l'alliance duquel elle ne pourra
« jamais retirer de grands avantages. »

L'amendement fut rejeté.

Mais telles étaient les opinions générales de la nation, dont Fox était alors l'organe. Fox ne se contentait pas de sa célébrité parlementaire, et il occupa le public du bruit d'une pauvre querelle.

Fox et William Adams se battirent en duel; Fox fut blessé. Il est pénible de voir des hommes élevés par leur intelligence, aussi bien que par leur position dans le monde, contribuer à propager un préjugé aussi fatal que celui du duel. Dans les temps de barbarie, on conçoit que les hommes ignorants fussent persuadés de l'intervention directe de la Providence, et s'en remissent à elle du soin de faire triompher la vérité et le bon droit; c'était presque un bien de croire que l'erreur et la

fausseté ne doivent pas prévaloir ; mais avec des idées saines, ce préjugé ne saurait persister. Un homme émet une opinion offensante pour un tiers, celui-ci y répond par une insulte ; quelle que soit la victime du duel, la question de tort ou de raison reste de même indécise.

M. Adams, membre de l'opposition, avait voté avec le ministère. Fox, indigné de cette conduite, censure amèrement l'acte M. Adams. Telle fut la cause du duel qui n'invalida pas et ne changea pas le vote de M. Adams.

On conçoit cependant, quand on lit les débats de cette époque, l'indignation des hommes les plus sincères et les plus généreux. Les moyens de gouvernement employés par le ministère n'étaient autres que ceux de la corruption sous toutes les formes. La Chambre des communes nommée par le peuple, et représentant le peuple, était devenue dépendante de la couronne, et à ses ordres, parce qu'elle était à ses gages. L'équilibre constitutionnel était évidemment détruit.

L'administration, disait Fox, n'a pas dans le royaume un seul homme qui appuie ses mesures parce qu'il les approuve intérieurement ; si l'on

demandait à un des membres qui traversent cette salle ce qu'il pense des mesures des ministres, de leur honnêteté, de leur sagesse, il vous répondrait qu'il les méprise et les déteste. Mais ce membre n'a pas plutôt pris sa place, qu'il vote pour la question pour laquelle le ministre paraît pencher. C'était précisément ce qu'avait fait M. Adams.

« L'argent que le peuple se soumet à payer, « parce qu'il le croit nécessaire au service pu- « blic, disait Fox, va directement dans les po- « ches de ses représentants, et sert à payer une « troupe de membres mercenaires, encouragés « ainsi à voter au commandement des ministres « qui les soldent. Cette corruption, continuait- « il, est surtout alarmante en ce qu'elle renferme « en elle-même le principe qui en assure chaque « jour la durée; à chaque instant elle ajoute à « l'influence de la couronne; influence d'autant « plus dangereuse, *que, se revêtant des formes « constitutionnelles*, elle porte des coups plus « sûrs à la constitution. »

Fox révéla alors, parmi les articles passés en compte de dépenses, la somme d'un million cinq cent mille francs, pour présent fait aux Indiens;

et ces présents consistaient en rasoirs et en trompes, communément appelées guimbardes. On demanda vainement au ministre comment une somme si considérable avait pu être employée à l'achat de si minces objets. Sa réponse ne satisfit personne.

Jamais époque ne montra davantage combien l'on peut abuser de la meilleure forme de gouvernement. Le roi et les ministres avaient voulu la guerre et la voulaient encore ; et pour n'être point gênés dans leur vouloir, ils avaient gagné la Chambre et en avaient fait le plus docile et le plus servile des instruments. La Chambre des communes votait tout ce que voulait le ministère; elle votait surtout des emprunts et des taxes dont elle recevait une large part. Aussi, malgré le sentiment national exprimé de toutes parts, malgré les échecs de la guerre, le ministre avait sa réponse prête en disant : « Les Chambres l'ont « voté, tel est le vœu de la majorité et l'exercice « de la constitution. »

Un second duel eut lieu peu de temps après entre lord Melburn et M. Fullarton, pour quelques paroles échappées dans les discussions du Parlement. Le comte Melburn reçut une grave

blessure, ce qui ne détruisit pas l'effet des paroles de M. Fullarton.

Reconnaissant, enfin, que les moyens de corrompre consistaient dans les sommes allouées à la liste civile, Burke proposa des économies. « Cette Chambre, disait-il, est le dernier recoin « du monde où une mesure saine puisse être ac- « cueillie ! je crains que la corruption n'y soit « trop caractérisée, pour qu'une plante salutaire « puisse jamais naître de son sol infecté.

« La corruption qui dévore l'Angleterre n'est « pas confirmée dans l'enceinte de cette Cham- « bre ; il n'est pas de maison dans le royaume « où elle ne se soit ouvert un accès d'une ma- « nière ou d'une autre. »

Lorsqu'un système de réforme fut proposé pour la première fois dans la Chambre des pairs, il est curieux de connaître la nature et le fondement des objections que l'on opposa. Un noble lord n'hésita pas à déclarer qu'il serait très-déplacé, dans les circonstances actuelles, d'adopter un plan d'économie, parce que cette mesure pourrait intimider et *décourager le peuple*.

« Voilà, dit Burke, un raisonnement que je « n'entends pas, je l'avoue. Je ne puis pas dire

« si la manière dont nous autres plébéiens, mem-
« bres de cette Chambre, envisageons et sentons
« les choses, diffère de celle dont les nobles sont
« affectés : si les ressorts qui meuvent l'âme du
« patricien et du plébéien sont d'une trempe
« différente; mais ce dont je suis certain, c'est
« que mon âme ne serait pas affaissée si l'on me
« disait que l'intention des ministres est d'adop-
« ter un plan d'économie, relatif à l'emploi des
« deniers publics. Si ma façon de voir n'est pas
« celle d'un noble pair, il faut croire que la con-
« stitution d'un être dans les veines duquel un
« sang noble circule, semblable à celle des va-
« poreux, n'est émue que par des sensations dés-
« agréables et tout à fait opposées à celles qui
« font les délices des autres êtres. »

Le plan de réforme de Burke fut rejeté. C'était demander trop de vertu que de s'attendre à des économies de la part de la Chambre qui profitait plus que personne de la dilapidation des deniers publics.

Alors on était surtout étonné de la facilité avec laquelle la France supportait la guerre. M. Necker était aux finances, ses plans avaient séduit, et les Anglais, surtout, présen-

taient ce ministre comme un modèle à suivre.

La guerre avec l'Amérique continua. Lord North avait obtenu un emprunt à des conditions un peu onéreuses ; mais enfin il avait les moyens de solder ses soldats de terre et de mer, et ceux de ses auxiliaires qu'il payait dans les deux Chambres. Toutefois, la guerre faisait une grande consommation d'hommes, et pour les remplacer, il fallait satisfaire les griefs de l'Irlande.

Le sentiment de l'injustice est assez pénible en lui-même pour faire naître chez l'homme qui souffre le désir de s'en affranchir ; cependant ce désir reçoit une impulsion nouvelle de l'exemple d'un compagnon d'infortune, puisant dans son énergie les moyens de se soustraire au joug de l'oppression. Ce qui se conçoit chez deux individus, se conçoit plus aisément encore chez deux nations. L'Irlande contemplait en silence, mais avec un frémissement de joie comprimée, les succès des Américains ; elle suivait pas à pas les progrès des colons révoltés. Mais tandis que la masse de la nation irlandaise, soumise aux lois, attendit d'elles son affranchissement, des esprits inquiets et plus actifs parlaient de liberté et d'indépendance, se formaient en associations

et en comités; bientôt les mesures sages et les réformes justes qu'ils demandaient étaient presque oubliées par la nation exaltée, et ils demandaient, comme les colons américains, une complète indépendance. Quel peuple fut jamais plus patient que le peuple d'Irlande? Les colons s'étaient surtout élevés contre l'acte de navigation: les Irlandais n'étaient-ils pas dans le même cas? Sparte mutilait ses ilotes, afin qu'ils fussent assez faibles pour ne point briser les fers de l'esclavage; les Anglais avaient traité leurs frères d'Irlande comme des ilotes. Pour ne point faire concurrence aux manufacturiers anglais, l'Irlande ne pouvait avoir de manufactures; l'Irlande ne pouvait exporter ses provisions, ni faire aucun commerce d'importation et d'exportation avec les colonies de l'Amérique, de l'Asie; enfin, l'Irlande était maintenue dans un état d'infériorité et de dépendance continuelle envers l'Angleterre et au profit de l'Angleterre.

Les troupes envoyées en Amérique laissant l'Irlande dégarnie, les fermiers, les commerçants, tout le tiers État enfin, s'organisèrent en milice pour la défense de la patrie contre l'invasion étrangère. Cette milice devint bientôt assez puis-

sante pour revendiquer les droits de l'Irlande. Des émeutes sérieuses alarmèrent Dublin et le gouvernement lui-même ; alors le roi promit de s'occuper d'améliorer la position de ses loyaux sujets d'Irlande. La promesse du gouvernement était d'autant plus sincère, que l'on avait besoin de l'Irlande pour se défendre contre l'Amérique, l'Espagne, la France surtout. Toutes les réparations, tous les actes de justice de l'Angleterre envers l'Irlande furent toujours motivés par le besoin que l'Angleterre eut de sa sœur, ou par la crainte de son émancipation. L'Amérique obtint son indépendance en réclamant ses droits, l'Irlande obtint alors quelque adoucissement à ses maux, par la liberté de son commerce.

L'Angleterre était en guerre avec la France, avec l'Espagne, avec l'Amérique, en mauvaise intelligence avec l'Irlande, avec le gouvernement hollandais, et comme si cette lutte multiple n'eût pas suffi pour absorber tous les moyens du ministre, la guerre civile fut sur le point d'éclater.

Je l'ai déjà dit, et c'est une triste réflexion à faire sur les sentiments du gouvernement anglais envers l'Irlande, mais cette réflexion naît

des faits. Jamais le gouvernement anglais ne songea à améliorer le sort de l'Irlande, tant qu'il fut en paix avec le monde et qu'il n'eut pas besoin d'elle; mais en temps de guerre l'Angleterre est pleine d'amitié et de bon vouloir pour l'Irlande. Celle-ci, cependant, supportait l'oppression de l'Angleterre avec trop de patience. Aussi le bon vouloir de quelques membres du Parlement fut-il sans résultat. Il fallait que l'Irlande se fît craindre pour obtenir justice et liberté de commerce. Presque toutes les villes du littoral de l'ouest de l'Angleterre s'opposaient avec acharnement aux moindres concessions; les marchands de Londres, plus éclairés et plus impartiaux, s'abstinrent de toute pétition contraire à la liberté du commerce de l'Irlande.

Bien que la guerre existât entre l'Angleterre et la France, il faut dire, en l'honneur de cette dernière, qu'elle sut respecter le malheur et la science. L'*Aréthuse*, frégate anglaise, ayant échoué près d'Ushant, tous les hommes appartenant à cette frégate furent traités avec la plus grande humanité. L'amirauté de France ordonna aussi à toutes les croisières portant pavillon fran-

çais de respecter le capitaine Cook et de le laisser passer librement.

Pour répondre aux menaces d'invasion, le gouvernement crut devoir se tenir prêt à la repousser; l'on crut d'autant plus à un plan d'invasion, que des tentatives furent faites sur l'île de Jersey. Par une proclamation, le roi enjoignait à tous ses sujets sur les côtes de la mer, à la moindre approche des ennemis, de retirer vers l'intérieur tout ce qui pourrait servir à approvisionner une armée ou des corps de troupes. Après avoir défendu les rivages, si l'on était obligé de céder, il fallait les livrer déserts, de sorte que les ennemis ne pussent trouver aucun moyen de subsistance. Mais les menaces d'invasion n'eurent par le même effet sur Londres, qui demeura libre de panique étrangère.

Cependant si Londres était tranquille sur l'invasion, il ne l'était pas sur l'émeute religieuse. La guerre, et le besoin qu'on avait de l'Irlande, firent passer au Parlement un bill qui relevait les catholiques des cruelles pénalités qui leur avaient été infligées pendant le siècle précédent, et qui accordait plus de liberté à son commerce qu'il n'en avait eu auparavant. Grâce à cet acte

de lente justice, ou plutôt de justice forcée, 20,000 volontaires irlandais s'engagèrent pour servir le gouvernement. Mais l'esprit d'intolérance était insensible aux nécessités du présent, et les protestants fanatiques, ayant à leur tête lord George Gordon, présentèrent au Parlement une pétition signée par plus de 80,000 individus. Cette foule de protestants se porta sur Westminster, occupa l'espace qui entoure les Chambres, et obstrua toutes les avenues. Les lords et les membres qui cherchaient à pénétrer dans les Chambres furent traités avec le plus grand mépris par la populace. Lord George Gordon avait pu facilement ameuter une foule d'oisifs et d'intolérants, mais il n'était pas aisé de les diriger; aussi cette foule fut-elle un embarras même pendant que lord George Gordon présentait sa pétition. Les issues de la Chambre étaient occupées, les corridors pleins, et les membres du Parlement étaient prisonniers dans son enceinte. Lord George Gordon dut haranguer la foule pour l'engager à à se disperser; enfin, lorsque le peuple se retira, il se rendit dans Duke street, Lincolns-inn-fields, et dans Warwickstreet, Golden square, et démolit ces deux églises catholiques, avant l'ar-

rivée des soldats envoyés pour les protéger. Ce rassemblement avait eu lieu un vendredi ; le samedi se passa sans bruit, mais le dimanche la populace s'assembla de nouveau, et elle attaqua les maisons, les chapelles catholiques des environs de Moorfields et les détruisit. Le lundi la populace s'assembla encore et promena en triomphe les débris des chapelles et des maisons pillées et saccagées. Elle se rendit dans Welbeck street, où demeurait lord George Gordon, et elle brûla près de sa demeure les restes de ses déprédations. Deux maisons furent encore livrées aux flammes.

Le mardi la populace, exaltée par la faible répression qu'elle avait rencontrée, détruisit plusieurs maisons, se rendit à Newgate, demanda la délivrance des prisonniers. Le gouverneur, fidèle à son devoir, résista ; alors la populace démolit la maison du gouverneur et la livra aux flammes ; de la maison du gouverneur les flammes se communiqèrent à la prison. Trois cents prisonniers furent élargis, et la prison ne présenta bientôt plus qu'un amas de ruines. Les maisons du juge Cox, du magistrat Fielding et de lord Mansfield furent livrées aux flammes; la

bibliothèque de ce dernier, ses tableaux, ses manuscrits, eurent le même sort, rien ne fut épargné. La populace ouvrit encore les portes de Clerkenwell. Des soldats furent envoyés pour réprimer ces excès, mais leurs efforts furent presque sans résultat.

Le mercredi l'anarchie était au comble, plus de trente incendies éclataient à la fois dans différents quartiers de la ville. Les distilleries de M. Langdale, dans Holborn, furent envahies par la populace qui s'enivra d'abord et mit ensuite le feu aux bâtiments. Les hurlements terribles de cette populace ivre, la frayeur des honnêtes citoyens emportant ce qu'ils avaient de plus précieux, l'odeur de l'incendie, la vue des flammes, le ciel en feu, les cris des femmes, des enfants, le bruit des décharges de mousqueterie, enfin, tout ce qui peut donner l'idée d'un grand désastre et d'une épouvantable conflagration portaient la terreur dans les esprits.

Cependant la milice et les soldats arrivant en grand nombre, les citoyens commencèrent à respirer. Les arrestations furent nombreuses; la populace, trouvant enfin des obstacles à ses projets de destruction et d'anarchie, commença

à se disperser, et cette foule d'êtres hideux qui, dans les commotions publiques, semblent sortir de dessous terre et impriment à tout mouvement un caractère de pillage et d'horreur étranger aux intentions des premiers moteurs, ces êtres dégradés, qui dans les temps réguliers se cachent, vivent de vol et d'ordure, rentrèrent de nouveau dans les égouts d'où ils ne devraient jamais sortir.

Le mouvement du peuple fut d'abord un mouvement religieux; bientôt les misérables qui spéculent sur les calamités publiques et privées, les êtres qui n'ont rien à perdre et qui ne veulent des ruines que pour s'approprier quelques débris, lui donnèrent un caractère de brigandage manifesté par les actes les plus criminels. Le premier et le second jour les églises furent pillées, le quatrième et le cinquième jour ce furent les maisons des juges et des magistrats; les prisons furent ouvertes et livrées aux flammes. Les deux premiers jours étaient des jours d'intolérance, où le bigotisme et l'ignorance se livraient à de coupables excès; les deux derniers furent des jours de pillage, où des voleurs déchaînés sur la

ville faisaient main basse sur les maisons des juges et des magistrats, sur les prisons qu'ils incendièrent après avoir élargi les prisonniers, leurs amis ou leurs affidés. La banque, attaquée plusieurs fois, fut heureusement protégée; les attaques furent repoussées. Lord George Gordon, l'agitateur insensé de ces désastres, fut conduit à la Tour de Londres.

L'émeute que G. Gordon avait fait naître présente une leçon pour tous les pays et pour toutes les capitales. Dans les grandes villes, il existe une population misérable et criminelle, que la vigilance des lois contient, et qui, grâce à cette vigilance, se cache et végète ignorée de ceux qui vivent en plein soleil ; mais vienne une calamité publique, alors ces scories de la civilisation s'agitent, fermentent, se mélangent avec la masse des citoyens, et portent partout la destruction et le crime. Il y a pour toute société une classe dangereuse par ses vices, ses besoins et ses passions ; le propre d'une bonne administration, c'est de la contenir dans des bornes étroites; lorsque cette classe fait irruption sur la société, elle y commet plus de désastres que ne le feraient les lions et les tigres lâchés dans les rues.

Ce furent des pétitions, légales d'abord, mais tumultueuses, qui amenèrent la mort de Charles Ier et la destruction de la monarchie. Avec toute espèce de rassemblement, on peut dire aisément comment il commence, mais il est difficile de dire comment il finira. Il y a dans les grandes agglomérations d'hommes un fait de physiologie digne d'observation, c'est que les passions fermentent et s'exaltent à un degré extrême; les individus les plus tranquilles sont pris d'une espèce de vertige qui les pousse aux actes les plus incroyables; la sympathie, l'enthousiasme, l'impulsion électrique qui naissent dans la foule, deviennent quelquefois une puissance aveugle et presque irrésistible pour le bien comme pour le mal. Aussi, plus un peuple a des habitudes de calme et d'ordre, moins ce peuple est fait pour les révolutions et plus il est aisé à gouverner. Si, par malheur, l'anarchie s'infiltre dans les masses, il faut quelquefois plus d'un demi-siècle pour les ramener à l'harmonie, à l'ordre, à la la paix. Deux cent quatre-vingts individus furent tués dans cette semaine d'émeute, cent soixante-quinze furent faits prisonniers. Ils étaient tous blessés; de ces derniers amenés devant les tri-

bunaux, trente-cinq furent condamnés à la peine capitale.

Rien ne peut égaler la consternation des Londoniens pendant les trois derniers jours, lorsque l'émeute, se promenant dans les rues, étalait insolemment ses hideux trophées de ruines. Londres ressemblait à une ville prise d'assaut; elle l'était en effet, puisqu'elle avait permis aux mauvaises passions de s'en emparer. Les êtres coupables et dangereux qui vivent de crimes sont les éternels ennemis de la société, et ils ne triomphent dans le mal que par la négligence du pouvoir ou par la timidité coupable des hommes de bien.

Il est à remarquer que dans presque toutes les émeutes de Londres on vit reparaître des signes non équivoques de la haine aveugle des indigènes contre les étrangers. En 1780 deux maisons appartenant à des étrangers furent pillées et brûlées. Ce fut dans les églises catholiques des étrangers que commença le désordre. Pénible situation que celle des étrangers en Angleterre! s'ils prospèrent, ils excitent l'envie; s'ils sont malheureux, on les méprise et on les considère comme des êtres inférieurs qui par inconduite ou

incapacité ont mérité leur sort. Presque toujours les étrangers restent étrangers, comme s'il y avait dans la nature anglaise des molécules qui s'opposent invinciblement à leur assimilation.

Dans cette terrible émeute, la ville échappa comme par miracle à un incendie général. Dans tous les mouvements d'émeute, la populace prend d'autant plus de part que la misère publique est plus grande. L'Anglais repu et à l'abri du besoin physique vit satisfait et content. Il n'y a pas de peuple au monde moins révolutionnaire que lui. L'agitation ou l'émeute sont en hausse ou en baisse selon l'état des saisons, de l'industrie ou du commerce. Lorsque les exportations décroissent et que les classes laborieuses manquent d'occupation, alors le peuple s'occupe de politique. Le premier intrigant hardi peut le pousser à des excès. Une pétition est la cause d'une réunion, la réunion est éclairée, échauffée par les discours des meneurs ; si les magistrats n'y mettent ordre en proclamant le *riot act*, la réunion passe aisément à l'état d'agitation et d'émeute ; de même qu'une grande réunion d'hommes corrompt l'atmosphère physique, ainsi, lorsque les passions y jouent un rôle, ces réunions engendrent

la contagion politique des émeutes et des révoltes. Lorsque le peuple a du travail, et que la prospérité est générale, les meneurs ou les agitateurs politiques s'épuisent en vain pour remuer le peuple. En d'autres termes, lorsqu'une mauvaise saison fait renchérir le pain et les subsistances de la vie, le peuple devient criard, et demande le suffrage universel ; s'il a des vivres en abondance et à des prix modérés, ce même peuple est un modèle de soumission. L'opinion du peuple anglais est donc sous l'influence de ses besoins physiques bien plus que celle de tout autre peuple.

La guerre avec l'Amérique, la France et l'Espagne épuisait les ressources de la nation ; elle avait néanmoins cet avantage pour Londres, qu'elle le délivrait des oisifs, des vagabonds, ou des hommes sans travail, tous dangereux pour la tranquillité de la métropole. Londres eut dans tous les temps plus qu'aucune autre ville deux grandes ressources pour se débarrasser de sa population trop nombreuse ou trop misérable, la *presse* et l'émigration. Ces deux ressources agissent comme deux valves de sûreté, et elles empêchent l'explosion de la machine sociale.

Considérée sous le point de vue anglais, faisant abstraction du droit individuel à la liberté de ses actions, la *presse* écume la capitale de toutes ses impuretés. Mais tandis que cette mesure enrégimente des individus ordinairement oisifs, l'émigration enlève à la mère patrie des hommes actifs, que la compétition, l'inégalité des fortunes, l'emploi des machines et l'accroissement de la population menacent de gêne et de misère; toutefois ces hommes sont loin d'être perdus pour la mère patrie, car en s'éloignant du sol britannique, ils tiennent à lui par tant de liens, le langage, la parenté, le souvenir, qu'ils deviennent dans le monde les apôtres de l'Angleterre, et l'Angleterre, prudente et habile en protégeant partout ceux qui portent le nom anglais, a soin d'entretenir ces liens et cette communication constante entre les colonies et la métropole.

Le souvenir de l'indépendance américaine ne saurait être perdu pour cette nation qui *profite* de ses fautes aussi bien que de ses qualités. C'est pour avoir oublié que les colons n'étaient pas un peuple conquis, taillable et corvéable à merci, que les colons des Etats-Unis se déclarent indépendants d'une mère trop exigeante. La sagesse

dans le gouvernement est une nécessité pour l'Angleterre. Au point de puissance auquel elle a atteint, l'Angleterre est déjà un sujet de jalousie pour toutes les puissances du monde. Sa faute envers l'Amérique lui donna la guerre avec les colons, cette guerre amena l'hostilité de la France, de l'Espagne, bientôt celle de la Hollande. Grande et puissante, l'Angleterre sera toujours respectée, mais malheur à elle si sa puissance s'affaiblit et si sa faiblesse est connue! Telle est, hélas! la triste expérience de la vie et de l'histoire, c'est qu'il n'y a pas de pitié pour les faibles et les vaincus, et que lorsqu'un empire se laisse entamer, s'il ne répare aussitôt ses pertes, il sera bientôt accablé par ses ennemis, ses rivaux ou ses envieux. Tel était alors l'état de l'Angleterre.

En guerre avec l'Amérique, la France, l'Espagne, peu sûre de la Hollande, ayant l'émeute dans les rues de la capitale, l'Angleterre semblait être à deux doigts de sa ruine, et aux yeux du monde son étoile pâlissait. C'est cette époque qui fut choisie par les cours du Nord pour proclamer et faire reconnaître la neutralité armée. La base de cette reconnaissance était que le

pavillon couvre la marchandise. Les Anglais trouvèrent cette déclaration suffisante pour ruiner leur commerce en le dirigeant dans d'autres voies. L'impératrice Catherine prit l'initiative de cette grande mesure à laquelle se rattache la liberté des mers. Elle voulait que tous les pouvoirs neutres eussent le droit de faire le commerce et de fournir des subsistances aux divers pouvoirs en guerre. En principe et avec des vues larges la proposition établissant que les nations neutres avaient le droit de fournir des subsistances aux parties belligérantes, devrait être admise : mais ce principe privait l'Angleterre des avantages de la guerre, il détruisait son monopole et rendait illusoire sa supériorité navale. Aussi *l'Angleterre ne voulut-elle jamais l'admettre*, et ce fut la capture d'un convoi hollandais qui fut cause de la guerre entre l'Angleterre et la Hollande. La France, l'Espagne, la Suède, le Danemarck, et d'autres puissances secondaires adhérèrent au manifeste de Catherine. L'Angleterre voulait forcer les neutres à devenir hostiles envers ceux avec qui elle était en guerre; les neutres voulaient au contraire continuer leur commerce comme si la guerre n'existait pas.

et ils refusaient ainsi d'épouser la querelle des parties belligérantes.

La position de l'Angleterre était vraiment critique. Le patriotisme anglais fut au niveau des besoins du pays et s'exalta en raison des dangers de la patrie.

Le Portugal seul n'adhéra pas au manifeste de Catherine; en se disant neutre, il était exposé à souffrir de la part des Anglais contre qui il ne se déclarait pas, et de la part de leurs ennemis. Cette conduite du Portugal était d'autant plus généreuse que l'Angleterre pouvait moins le protéger. Les ports de France et d'Espagne étant fermés, l'Angleterre n'avait un pied sur le continent que par le Portugal. Mais des Anglais ayant armé des corsairees à Lisbonne même, le gouvernement se trouva forcé de fermer ses ports aux corsaires de toutes les nations, et l'Angleterre perdit ainsi une partie des avantages que lui assurait l'amitié portugaise.

La guerre entre l'Angleterre, les Etats-Unis, la France et l'Espagne, se continuait avec ardeur, malgré les représentations des Londoniens et d'une partie de la nation. La Hollande, dont on

avait saisi un convoi, adressa vainement de fortes remontrances au gouvernement anglais ; celui-ci y répondit, non par une déclaration de guerre, mais *par la guerre même*. Le jour qu'il publia son manifeste, des lettres de marque furent délivrées, et des ordres envoyés à toutes les flottes ordonnaient de s'emparer de tous les vaisseaux et de toutes les possessions appartenant à la Hollande. Plusieurs vaisseaux qui, se trouvant dans la Manche, n'avaient pu avoir connaissance du manifeste anglais, furent confisqués presque sans combat.

L'île Saint-Eustache fut ainsi prise. Le gouverneur, ignorant un état de guerre entre l'Angleterre et la Hollande, n'était pas préparé pour une défense, il se livra à la discrétion et à la clémence anglaises. Saint-Eustache, reconnu port libre, était habité par des commerçants de toutes les nations. Les richesses de cette île étaient immenses. On trouva plus de trois millions sterling de valeur dans le port, sans parler de deux cent cinquante vaisseaux marchands. Les Anglais firent une confiscation générale sur les amis et les ennemis, même sur les loyalistes américains restés fidèles à la mère patrie, et qui

s'étaient réfugiés à Saint-Eustache. Tous furent également dépouillés.

Cependant, à quelque distance que se commette une injustice, il est rare qu'il ne s'élève pas dans la métropole une voix généreuse pour la flétrir et pour réclamer au nom de la morale; mais cette voix se perd dans le désert. L'avidité des vainqueurs de Saint-Eustache fut si scandaleuse, que Burke crut devoir en faire, le 14 mai, le sujet d'une enquête. L'enquête n'eut pas lieu, Burke et ses amis étant en minorité lorsqu'il s'agissait de réclamer les droits de l'humanité outragée.

Au mois de novembre, la Cité de Londres, sans cesse opposée à la guerre avec l'Amérique, fit des remontrances au roi contre la continuation de la guerre; ces remontrances furent vaines. Mais tandis que le ministère s'obstinait à la guerre, Washington portait les plus terribles coups aux armes anglaises, et assurait l'indépendance de sa patrie.

Les victimes de l'émeute de lord George Gordon intentèrent différentes actions contre la Cité et les paroisses pour les pertes qu'elles avaient éprouvées, et toutes furent plus ou moins indemnisées. N'est-il pas juste, en effet, que la

société dont on supporte les charges, et au maintien de laquelle on contribue, vous donne une protection, et, en cas de non protection, une indemnité pour le dommage qu'elle n'a pas empêché? La police était nommée par la Cité et la paroisse, et une taxe étant imposée annuellement pour le maintien de cette force municipale, c'était à la Cité et aux paroisses à indemniser les citoyens dont les propriétés n'avaient pas été protégées.

La continuation de la guerre avec les puissances continentales et l'Amérique faisait murmurer; de nombreuses réunions eurent lieu pour adresser au roi des pétitions contre la continuation de la guerre. L'opinion publique était si contraire à cette guerre, qu'elle entraîna le Parlement à déclarer que l'on considérerait comme ennemi de l'État tout individu qui conseillerait la continuation d'une guerre offensive contre l'Amérique du Nord.

Le génie qui veillait sur les grandes destinées de l'empire Britannique fit, cette année, entrer au Parlement le rejeton illustre de ce lord Chatham, qui ne voyait rien au-dessus de l'amour de sa patrie.

William Pitt, que son père avait dès son enfance destiné à continuer ses vues, William Pitt, qui fut élevé avec une pensée et une passion dominante, entra au Parlement à l'âge de vingt-deux ans.

Combien la jeunesse de Pitt démontre les avantages d'une éducation intelligente et spéciale! Lord Chatham choisit d'abord un homme éminent pour instruire son fils. Il ne s'en tint pas là, il suivit lui-même les progrès de ce fils qu'il aimait avec tendresse et dans lequel il voyait un digne défenseur de son pays et le continuateur de sa gloire. Pour tout homme qui connaît la force des premières impressions de l'enfance, quel germe de passion patriotique et quel levain de haine contre la France le vieux Chatham ne jeta-t-il pas dans le cœur tendre de son fils! Comment William Pitt eût-il jamais pu être autre chose qu'un antagoniste acharné contre la France, quand la gloire de son père, la passion de son père se concentraient sur le sujet favori de ses méditations et de ses sentiments, l'abaissement de la France? Et cependant, malgré les préjugés de son enfance, malgré les passions semées dans son cœur, nous trouverons

quelquefois, dans la carrière de William Pitt, des élans d'une politique plus saine que celle qui lui avait été inculquée dès le berceau.

Pitt était né avec une constitution faible et délicate, il avait hérité d'une partie des infirmités de son père. Ses études furent souvent interrompues par des indispositions et des maladies; mais alors, revenant sous le toit paternel, Pitt retrouvait cette éducation de famille, qui a tant de puissance et tant d'influence durant la vie entière. Pitt recevait, de cœur à cœur, les épanchements patriotiques et les plaintes amères du vieux ministre dont les avertissements étaient sinon méprisés, du moins sans résultat. Les passions du père s'infiltraient naturellement et sans effort dans l'âme du fils; elles s'y déposaient lentement, jusqu'à ce que la chaleur virile vînt les échauffer et les développer avec force. Le noble patricien avait vu avec douleur ses prévisions méconnues, presque toujours vérifiées par les événements; il voyait sa fin prochaine, et c'était pour lui une consolation de penser que son fils pourrait accomplir un jour le plan qu'il avait fait, celui de donner l'empire des mers à sa patrie, en abaissant la nation ri-

vale qui le lui disputait encore. Lord Chatham, malgré son éminente pénétration, ne voyait pas les faits tels que nous les connaissons aujourd'hui ; mais son esprit logique, accoutumé aux déductions, lui faisait supposer que cette France si énervée et tombée si bas sous Louis XV, se réveillerait un jour, et il craignait que ce réveil ne fût dangereux pour l'Angleterre. Lord Chatham prépara son fils pour l'éventualité d'une guerre contre la France ; il voulait que son patriotisme et sa haine, ne mourant pas avec lui, pussent revivre dans son fils. Lorsqu'il apprit le traité d'alliance entre la France et les États-Unis, il crut que ses prévisions étaient près de s'accomplir. Les revers de la guerre d'Amérique ne lui faisaient rien présager d'heureux ; aussi se traîna-t-il au Parlement, et se fit-il accompagner, mourant, par ce fils qu'il chérissait. On dirait qu'il s'attendait à mourir à la tribune ; car il se présenta avec un certain apparat, désirant, comme il le disait, mourir en homme, en consacrant son dernier soupir au service de son pays. Combien les dernières paroles d'un père expirant durent se graver profondément dans l'âme du jeune Pitt ! Telle fut l'initiative mystérieuse

que reçut le grand antagoniste de la France. L'histoire ne nous dit pas qu'il jura comme Annibal sur l'autel de la patrie; pareille scène était inutile. Mais l'histoire nous dit que Pitt suça avec le lait l'antipathie contre la France; cette antipathie grandit avec lui, se fortifia avec lui. La haine de l'Angleterre pour la France se personnifia en lui, et ce fut cette haine nationale qui le soutint dans les moments les plus difficiles de sa carrière.

Pitt, d'ailleurs, ne négligea rien pour être digne de son père et pour être à la hauteur de la lutte qui devait s'engager un jour. Il importe de connaître ce grand homme, et je le signale à dessein dès son entrée dans le Parlement, pour qu'on puisse juger comment cet athlète redoutable, l'épouvantail de notre révolution, put soutenir le choc de la France dans ses moments de frénésie. Il y a des hommes que la nature a faits grands; les événements les révèlent, et ils percent à travers tous les obstacles. Pitt était grand en naissant; mais il n'eut pas à user ses forces pour acquérir une position et se faire connaître. C'était, certes, une grande charge que le titre de fils de lord Chatham. Pitt avait

reçu de grands talents, de belles dispositions de la nature; mais sa constitution étant débile, peut-être n'aurait-il pu atteindre si haut, s'il avait dû percer à travers la foule. Il n'eut pas, heureusement pour lui, cette pénible tâche dans laquelle bien des grands cœurs succombent.

Après la mort de son père, il parut à peine au barreau. Le bourg pourri d'Appleby le nomma au Parlement. Ainsi, à vingt-deux ans, Pitt fut de prime abord jeté dans l'arène où il devait paraître avec tant d'éclat. En homme habile, plus qu'on ne l'est à son âge, en homme surtout qui avait foi à sa destinée, Pitt s'était préparé pour la vie parlementaire, avant même d'être porté au Parlement. Sans parler de ses études classiques, Pitt avait fait une étude de la Chambre. Au Sénat et aux Communes, le jeune Pitt était un des plus assidus auditeurs. Toutes les fois qu'il entendait un discours marquant, il se demandait comment il y répondrait si cette tâche lui était dévolue, et il répondait à ce discours.

Démosthène s'exerçait, dit-on, sur les bords de la mer; le Démosthène anglais s'exerçait à répondre à des opinions mouvantes et agitées comme les vagues de la mer. Mais en s'exerçant

ainsi, Pitt s'accoutumait à connaître la valeur des arguments de chaque orateur, leur manière, leur tactique. Il mesurait d'avance le champ de bataille où il aurait à combattre, et il appréciait surtout la force et la faiblesse de ses adversaires futurs.

Pareilles préparations, dans un âge où les passions du cœur sont si brûlantes, si impérieuses, indiquaient dans le jeune Pitt une de ces organisations privilégiées que la nature a fait naître pour le gouvernement des hommes.

Dans son discours vierge (*maiden speech*), le jeune Anglais se révéla bientôt. On écoutait d'abord en silence et avec bienveillance le fils de lord Chatham; mais la pureté de sa diction, la clarté de ses idées, la logique de ses raisonnements annonçaient à la Chambre un orateur de plus. Fox et Burke entrevirent un puissant émule. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que l'homme qui fit le plus de dépenses, qui imposa le plus de taxes, qui contracta le plus de dettes, et qui conduisit son pays le plus près d'une banqueroute nationale, Pitt enfin débuta au Parlement par un discours sur les économies de la liste civile !

L'opposition au déplorable ministère qui fit

la guerre contre l'Amérique grandissait et gagnait des forces. Nous verrons bientôt le même homme, qui débutait au Parlement par un discours sur les économies, proposer une réforme au mode des élections des membres du Parlement. Le ministère gouvernait par la corruption, et par la corruption il faisait nommer au Parlement. Ainsi, on tournait sans cesse autour du même point. La couronne influençait les élections de manière à ce qu'elles fussent selon ses vues ; les membres des Communes une fois nommés, la couronne avait les moyens de s'attacher une majorité telle, que toutes les questions étaient résolues selon les intérêts des ministres qu'elle avait choisis pour gouverner. On ne sortait pas de la légalité en apparence ; on semblait même se conformer à la constitution, dans le temps qu'on la violait avec impunité. On tombait sciemment dans un cercle vicieux, dont on ne voulait pas sortir.

Il ne fallait pas appartenir à l'opposition pour comprendre que la couronne faussait le gouvernement constitutionnel, car il était aisé de reconnaître que toutes les questions étaient résolues d'avance dans le sens arbitraire

de la cour. En réalité, Georges III était alors monarque absolu, avec l'apparence de deux Chambres libres. La guerre d'Amérique avait été commencée dans des intérêts de cour. Elle avait été continuée par amour-propre, et contrairement aux véritables intérêts de l'Angleterre. Pitt, qui partageait les opinions de lord Chatham, et qui représentait encore plus son père que ses commettants, Pitt continuait les prophéties de son père sur la ruine future de l'Angleterre, si l'on ne s'efforçait de changer une politique qui avait conduit à deux doigts de l'abîme l'empire le plus glorieux et le plus prospère. Mais les propositions de Burke, de Fox, de Pitt, des esprits les mieux intentionnés et les plus clairvoyants, ne faisaient aucun effet sur une Chambre vendue au ministère.

Cependant, l'insuccès des armes anglaises ébranlant le servilisme ministériel de quelques membres, la défaite de lord Cornwalis porta un dernier coup à lord North, et les motions répétées pour faire la paix avec l'Amérique harassèrent ce ministre insensible et le fatiguèrent enfin; au mois de mars 1782, lord North se retira du ministère.

Le nouveau cabinet n'entrait dans les conseils de la couronne qu'avec des opinions opposées à celles du dernier ministère. Il fallait à tout prix mettre fin à cette guerre d'Amérique qui avait tant coûté. Le marquis de Rockingham, le comte Shelburne, Fox, Keppel, les lords Cavendish, Cambden, Grafton, le général Conway, et enfin M. Dunning, qui avait fait la proposition de limiter le pouvoir toujours croissant de la couronne, tous ces chefs de l'opposition composèrent le nouveau gouvernement. Il dut en coûter beaucoup au roi Georges, plus obstiné par nature que par raison, de renoncer à lord North, son ministre favori, pour se voir entouré d'hommes qui contrariaient ses idées, et qui naguère avaient proposé de limiter son influence.

Mais tel est le beau côté d'un gouvernement constitutionnel. Ce qu'un roi ne pourrait faire avec dignité, ou plutôt ce qu'il n'aimerait pas faire par amour-propre, c'est-à-dire rétracter ses actes, et renoncer à ses opinions, un nouveau ministère le fait, et l'honneur de la couronne est sauvé. Tant qu'on est gouverné par des hommes, ces moyens termes ont une valeur réelle; l'humanité a ses faiblesses, elles se mon-

trent sous toutes les formes et dans tous les rangs de l'échelle sociale. Le privilége des esprits supérieurs, c'est d'être les premiers à les voir, et à chercher à les réparer.

Aucun ministère n'avait autant montré les misères du gouvernement représentatif, que le ministère de lord North ; mais aussi aucun ministre n'avait représenté plus exclusivement les intérêts de la cour. On sait que lord Bute et Jenkinson, amis privés du roi, gouvernaient plus que lord North lui-même. Celui-ci eut le tort d'adopter et de faire adopter par la Chambre, qu'il avait composée de ses créatures, des mesures opposées à ses vues, et cela pour plaire au roi. C'est de cette fausse position qu'émanèrent toutes les contradictions de lord North, un jour ministre servile du roi, instrument aveugle de ses volontés, et un autre jour s'efforçant de gouverner selon les nécessités des circonstances. Le ministère de lord North est considéré dans les annales d'Angleterre comme le plus déplorable; mais le blâme qu'il méritait doit être hardiment déversé sur la Chambre vénale qui sanctionnait tous ses actes. Lord North était à peine sorti du ministère, que l'amiral

Rodney, rendu à sa patrie par la vanité déplorable d'un maréchal français, remportait une victoire sur le comte de Grasse. Un mois plus tôt, cette victoire eût pu maintenir encore lord North au ministère.

Pitt n'accepta aucun emploi dans la nouvelle administration, parce qu'il avait la conscience de sa force et de sa valeur; Pitt, encore jeune et sans l'expérience des affaires, proposa au Parlement la réforme des élections de ses membres. Il était évident, pour le plus commun observateur, que le peuple d'Angleterre n'était pas représenté au Parlement. Un grand nombre de petits bourgs avaient deux représentants, lorsque des villes importantes n'en avaient pas. Bien plus, ces bourgs appartenant le plus souvent à un seul individu, tous les habitants étaient obligés de voter dans le sens de leur propriétaire. Une pareille représentation n'était qu'une moquerie; les abus avaient remplacé les principes de la constitution; le temps avait en quelque sorte sanctionné ces abus, il fallait presque déraciner l'arbre pour détruire les plantes parasites qui l'étouffaient.

Pitt qui, comme son père et lord North et Fox,

avait été nommé par un bourg pourri, s'efforça de présenter la réforme parlementaire non comme une innovation, mais comme un retour aux véritables principes de la constitution; il fut appuyé dans ce noble effort, que peut-être il regarda plus tard comme un acte de jeunesse, par Fox et d'autres membres influents. Le bill fut rejeté par une majorité de vingt voix seulement; la représentation anglaise demeura ainsi dans les mains des propriétaires des bourgs pourris, en d'autres termes, dans les mains de l'aristocratie territoriale. Vingt voix alors firent ajourner pour un demi-siècle une des mesures le plus rationnelles, et le plus en rapport avec l'essence même du gouvernement représentatif, et ces vingt voix conservèrent conséquemment à un parti le monopole de faire les lois. Quand le nombre d'individus qui ont voix dans les élections est limité ou dépendant, la corruption est aisée; elle est bien plus difficile lorsque les électeurs sont en grand nombre : on ne peut pas acheter tout un peuple. Un bourg pourri, dans le temps dont je parle, était une propriété, et un prince indien, qui avait étudié le mécanisme du gouvernement anglais, acheta

plusieurs bourgs pourris et y fit nommer des membres à qui il donna la mission de soutenir ses intérêts au besoin. C'est cependant avec de tels abus, c'est avec cette représentation de bourgs pourris que Pitt pourra plus tard lever des impôts et payer des subsides à l'Europe entière. Il est douteux qu'avec une Chambre plus franchement représentative des intérêts du peuple, Pitt eût pu gouverner avec autant de bonheur. Je me suis arrêté à dessein sur les débuts de cet homme extraordinaire, qui ne me paraît pas assez connu en France. Pitt alors était sincère dans ses opinions constitutionnelles. Il ne demandait pas une révolution; mais la réalité d'une représentation de tous les intérêts du peuple. Nous verrons quelle conduite tiendra Pitt lorsqu'on proposera de nouveau la réforme parlementaire, et nous aurons l'occasion de voir quelle influence le pouvoir exerce sur les opinions.

Peu de temps après, Pitt, professant les mêmes idées, appuya la motion d'abréger la durée du Parlement, dans le but de remédier aux maux causés par un Parlement vénal ou gagné par le ministère ; cette motion fut rejetée.

Dans la même année il appuya encore une pro-

position pour empêcher et punir la corruption employée dans les élections. La proposition fut rejetée par une majorité de vingt-six voix.

La mort du marquis de Rockingham fut la cause de la dissolution du Cabinet.

Fox quitta le ministère, Pitt entra dans le nouveau, connu sous le nom de lord Shelburne. C'est au sujet de lord Shelburne que se manifesta l'éloignement existant entre Pitt et Fox. Pitt se rendit chez son brillant émule pour lui proposer de continuer à faire partie de la nouvelle administration, Fox refusa d'entrer dans un ministère dont lord Shelburne faisait partie. Pitt alors se retira sans autres communications, et à dater de cette époque, ces deux grands orateurs ne se virent qu'en public.

L'opposition à lord North s'était élevée avec tant de force contre la guerre d'Amérique, qu'il était naturel de supposer qu'aussitôt arrivée au pouvoir, elle s'efforcerait de préparer les voies pour la paix. C'est ce que fit en effet l'illustre Fox, en envoyant Thomas Grenville à Paris pour entamer des négociations; mais ces négociations eussent été interrompues par la dissolution du Cabinet de lord Rockingham, si lord Shelburne ne

les avait fait continuer. Au mois de décembre le roi annonça que les préliminaires étaient signés entre l'Angleterre, et les colonies, et il témoigna l'espoir de voir les articles de paix, qui n'étaient que provisoires, devenir bientôt définitifs.

Dans la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône, Burke tourna en ridicule le discours du roi; il le considérait comme un mélange *d'hypocrisie et de démence*. Burke provoqua pendant quelque temps le rire de la Chambre par ses commentaires spirituels et piquants sur ce discours.

Pitt, tout jeune qu'il était, se leva aussitôt et prouva qu'il connaissait mieux que personne le sentiment des convenances.

« Je ne pense pas, dit-il, que le moment soit « convenable pour rire et se moquer; j'admire « le talent de M. Burke, lorsqu'il s'agit d'allier « le sarcasme à la raison, mais je ne puis, dans « une circonstance aussi importante, admirer « l'emploi qu'il fait de son esprit, pour traiter « les choses les plus graves, comme un autre le « ferait des choses les plus futiles et les plus gaies; « jamais je ne croirai qu'une communication

« aussi importante, de la part d'un souverain,
« puisse être accusée d'hypocrisie et d'absurdité;
« mais je suis disposé à regarder le discours de
« M. Burke comme le résultat d'une imagination
« qui déborde, et qu'il regrettera lorsqu'il sera
« calme et de sang-froid. »

Une répartie aussi sérieuse et aussi sensée de la part d'un ministre de vingt-quatre ans ajoutait chaque jour à sa réputation, et par cela même à son influence.

Les articles préliminaires pour la paix entre l'Angleterre, la France et l'Espagne furent signés à Paris, le 20 janvier 1783. Lord Shelburne et Pitt eurent la gloire de faire ce traité. Peu de jours après, le roi fit proclamer à Cheapside et à la Bourse la cessation des hostilités entre les parties belligérantes, la France, l'Espagne et les États-Unis d'Amérique dont l'indépendance fut enfin reconnue. La Hollande n'était pas comprise dans le traité.

Mais à peine connu, ce traité devint le but des attaques de l'opposition : Fox et lord North en demandèrent l'examen; le 17 février cette proposition fut prise en considération, et Fox et lord North donnèrent le triste spectacle d'une

union qui rétractait tout ce que ces deux orateurs avaient pu se dire; Fox avait accablé lord North de ses sarcasmes, il l'appelait le grand criminel d'Etat; son sang devait expier les calamités qu'il avait causées à sa patrie; c'était, disait-il, l'objet d'une accusation capitale, et la nation indignée devait le poursuivre jusque sur l'échafaud. Il protestait qu'il ne se croirait pas en sûreté, s'il se trouvait dans la même Chambre avec lui!

Quelque erronée qu'eût été la politique de lord North, et bien qu'il se fût montré incapable dans la conduite de la guerre avec l'Amérique, tous les partis reconnaissaient qu'il avait agi avec conviction, et défendu avec courage ses mesures et son système contre les assertions de Fox. Quelquefois il couvrit son accusateur de ridicule, par des réponses hardies et piquantes. Enfin, il était connu de tous que Fox et lord North avaient des principes diamétralement opposés, qu'ils s'étaient personnellement attaqués, et qu'ils n'avaient aucune confiance l'un dans l'autre; et cependant ils s'unirent tout à coup, se lièrent d'amitié et de politique pour déclamer contre la paix que lord North eût dû faire et que Fox avait déjà entamée. Lord North était plus logique que

son associé. Fox étalait alors aux yeux du public et de l'Europe étonnée la tergiversation la plus déplorable. Pitt grandit de tout ce que perdit Fox. En quittant le ministère, Pitt triomphait; Fox n'y entrait que par une bassesse, la répudiation des principes qu'il avait proclamés. Cet acte, que l'ambition ne saurait justifier, imprime au caractère de Fox un stigmate indélébile.

« Notre époque, dit M. Powis, est l'époque des plus étranges associations. Le monde a vu de grands et ambitieux despotes devenir les protecteurs d'une république en enfance, la France et l'Espagne se sont liguées pour établir les libertés d'Amérique. La Chambre des communes voit la copie de ce tableau. Une coalition monstrueuse s'est établie entre un noble seigneur et un illustre membre des Communes; le champion dévoué de la prérogative royale s'est allié à l'adorateur de la majesté du peuple. »

Fox et lord North entrèrent au ministère, et Pitt en sortit pour avoir fait la paix avec la France.

L'état de crise dans lequel se trouvait alors l'Angleterre pour avoir abandonné son système

de guerre, dans sa lutte avec les Américains, justifiait Pitt complétement. Le système formulé par lord Chatham sera repris par lui, et suivi avec une constance déplorable pour la France. Pitt avait raison de faire la paix, de la faire à tout prix, plutôt que de voir augmenter les sacrifices de l'Angleterre, et s'accroître la prépondérance de ses ennemis.

A la fin de la guerre, chaque pays compte ses profits et ses pertes. L'Angleterre avait perdu les États-Unis de l'Amérique du Nord; la perte était immense. Cette lutte avait ébranlé la puissance anglaise jusque dans ses fondements; selon l'usage, l'opposition attaqua le gouvernement sur cette paix, mais il était aisé de répondre que l'état des finances et de la marine ne permettait pas de continuer la guerre avec sécurité. Il fallait, en effet, que l'Angleterre se sentît épuisée pour consentir à une paix qui lui coûtait si cher. La France obtint le droit de pêche sur les côtes de Newfoundland; cependant l'Angleterre eut soin de ne céder que les bancs les moins productifs. Les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, qui avaient été retenues au traité de 1762, furent rendues à la France, ainsi que

Sainte-Lucie et Tabago. La France restituait les îles de Grenade, de Saint-Vincent, de Dominique, Saint-Christophe, Nevis, et Monserrat. En Afrique, l'Angleterre cédait la rivière de Sénégal et ses dépendances, et restituait l'île de Gorée; le fort Saint-Jacques et la rivière de Gambie étaient garantis à la Grande-Bretagne.

Dans les Indes orientales, Pondichéry et Karical, les possessions de Mabé et du comptoir de Surate, avec tous les établissements qui appartenaient à la France sur les côtes d'Orida et de Bengale, avec la liberté d'entourer Chandernagor d'un fossé, étaient rendus et garantis à cette puissance.

L'article imposant la démolition des fortifications de Dunkerque était enfin effacé et annulé. En 1783, la France *dictait* les conditions de la paix, tandis qu'en 1762, lors du traité de Paris, elle avait été forcée de les accepter.

L'Espagne et les État-Unis eurent une belle part dans ce traité, qui indiquait à quelle extrémité l'Angleterre pouvait être réduite. Ce qu'il y a de remarquable dans les débats parlementaires de cette époque, c'est que les ministres et les partisans de la paix à tout prix s'efforçaient

de diminuer la valeur des concessions que l'Angleterre était obligée de faire pour avoir la paix. Les îles qu'elle cédait ou restituait avaient peu de prix, disaient-ils; les fortifications de Dunkerque ne valaient pas la peine qu'on s'en occupât; enfin on voulait la paix, et tout était bon pour l'obtenir. Le peuple qui, par instinct, avait pressenti le danger de cette guerre inégale, se réjouit de la paix comme d'une conquête, se résignant à ses pertes avec d'autant plus de satisfaction que les chances pouvaient devenir de jour en jour plus défavorables; d'ailleurs les brillantes conquêtes de l'Inde étaient à elles seules une ample compensation pour toutes ses pertes.

Dans ses engagements avec la France, l'Angleterre avait pris quarante-neuf vaisseaux, la France en avait pris trente-deux. L'Angleterre avait détruit dix vaisseaux français, la France avait détruit douze vaisseaux anglais. Certainement la France avait perdu plus de vaisseaux et de canons, mais le poids de son épée avait fait pencher la balance en faveur de l'Amérique, et l'indépendance de ces colonies compensait amplement la perte de quelques vaisseaux. Au reste, le traité de paix de 1783, qui fut principalement

à l'avantage de la France et de ses alliés, prouve assez qu'il ne faut pas juger d'une guerre par le nombre de vaisseaux ou de canons pris aux ennemis. Malgré les désavantages de ce traité, le roi reçut des adresses et des remerciements de toutes les parties du royaume, et de Londres en particulier.

D'après les rapports officiels, la guerre d'Amérique avait coûté 43,633 hommes, et en argent la somme de 3 milliards 228,377,000 fr.; cette somme énorme avait été dépensée pour établir la prérogative de la couronne et du Parlement, ou le droit de taxer les colonies. L'Angleterre perdit ces mêmes colonies, accrut considérablement sa dette, et montra alors que le secret de sa puissance n'était pas seulement en elle, mais dans les alliés qu'elle se donnait en temps utile. Seule contre la France, l'Espagne et l'Amérique, l'Angleterre ne saurait lutter avec avantage. Sans doute l'Angleterre possède un puissant levier dans son immense marine, mais ce levier doit s'étendre si loin, qu'il peut se briser, et l'Angleterre seule, ayant à lutter corps à corps avec la France ou la Russie, se trouverait dans une position périlleuse. La guerre

d'Amérique ne ressembla à aucune autre guerre. Dans tous les temps l'Angleterre eut soin d'avoir des alliés qui faisaient diversion à ses coups; pendant la guerre d'Amérique, quatre puissances étaient contre elle. L'esprit lucide des deux Pitt ne pouvait entrevoir que ruines et abaissement pour leur patrie dans une lutte aussi inégale. L'Amérique avait fait de grands sacrifices pour soutenir la guerre; il faut lire la correspondance de Washington pour se faire une idée des efforts presque surhumains que ce patriote fut obligé de faire. Mais lorsque la paix fut conclue et l'indépendance des colonies reconnue, toutes les classes de l'Amérique comprirent ce que leur coûtait la liberté, et elles virent aussi qu'elles n'avaient fait que la moitié de l'œuvre nécessaire pour constituer une nation. Par la correspondance de Washington, on arrive à douter du succès des Américains à conquérir leur indépendance sans le secours de la France, de l'Espagne et de la Hollande. Les Américains eurent encore un allié puissant dans le Parlement anglais et dans leurs relations au milieu du peuple anglais. Jusqu'à la guerre, Américains et Anglais étaient de même nation, des alliances

continuelles maintenaient cette parenté; faire la guerre à l'Amérique, c'était, de la part de l'Angleterre, faire la guerre à ses enfants. Aussi, quelle irrégularité dans cette guerre! mesures coercitives et passionnées un jour, conciliatrices le jour suivant. L'Angleterre ressemblait à un père impatient, qui corrige ses enfants à contre-cœur. Dans cette guerre, tout fut à l'avantage de l'Amérique; tout était contraire à l'Angleterre. Les hommes les plus marquants de l'Amérique et d'Angleterre se jetaient, pour ainsi dire, constamment dans la mêlée pour séparer ces pères et ces fils. L'histoire des Sabines n'est pas plus vraie que celle de Chatham et de Franklin s'interposant constamment entre les combattants. Au début de la guerre, quel effet ne devaient pas avoir sur les Anglais des lettres semblables à celle que Franklin écrivit à M. Straham, son ami!

« Vous êtes membre du Parlement, et l'un « de cette majorité qui a condamné mon pays à « sa ruine. Vous avez commencé par brûler nos « villes et massacrer notre peuple. Regardez « donc vos mains! elles sont tachées du sang « de vos parents. Nous fûmes longtemps amis;

« vous êtes maintenant mon ennemi. Je suis « Franklin. »

Que l'Amérique ne se vante pas trop de son indépendance; elle dut sans doute beaucoup à ses efforts, mais elle dut encore plus aux circonstances. Les dieux combattirent pour elle. C'est la seule fois qu'on a vu l'Angleterre faire la guerre avec tant de désavantage; il n'est pas à supposer qu'elle commettrait de nouveau une pareille faute. C'était cette faute immense qui désolait Pitt, le digne élève de son père. Les reproches de la coalition contre la paix n'étaient qu'une lutte de portefeuilles. La guerre ne pouvait se continuer plus longtemps sans attirer de plus grands désastres sur l'Angleterre : d'ailleurs, cette guerre avait été faite sans raison et pour établir un point de prérogative; cette prérogative valait-elle ce qu'elle coûta? Pitt soutint avec dignité la convenance et les avantages de la paix. C'était mettre un terme aux pertes qui s'accumulaient chaque jour, au point d'amener une banqueroute inévitable. Franklin rendait plus de justice au ministre, et je le cite parce qu'il établit et décide parfaitement cette question.

« On ne cesse de dire qu'il n'y a point de ré-

« ciprocité stipulée dans le traité : on compte « donc pour rien notre silence sur les atrocités « commises par les troupes, et notre renoncia- « tion à toute indemnité pour l'incendie et la « dévastation de nos plus belles villes et de nos « campagnes!

« On avance que la guerre a été injuste : il « faut, par une conséquence nécessaire, avouer « que les désastres d'une guerre semblable mé- « ritent quelques compensations. Les Anglais « peuvent-ils être aveuglés par l'égoïsme, au « point d'imaginer qu'ils ont droit de piller et « de tuer à leur gré, et de vouloir ensuite que « les conditions de la paix soient égales, lors- « qu'ils n'accordent aucune réparation pour tant « de maux?

. . . . . .

« Pardonnons-nous des torts mutuels : que « chaque pays cherche son bonheur dans le pro- « grès de ses arts et de son agriculture, sans « nuire à la prospérité de l'autre. L'Amérique, « Dieu aidant, sera une contrée vaste et heu- « reuse; l'Angleterre, si le temps lui donne la « sagesse, gagnera quelque chose de plus pré- « cieux, de plus essentiel à sa prospérité, que

« tout ce qu'elle a perdu ; elle continuera d'être
« une grande et respectable nation. . . . . .
. . . . . .

« Suivant moi, il n'y a jamais eu de *bonne*
« *guerre*, ni de *mauvaise paix*. Combien le
« genre humain ajouterait à ses jouissances, s'il
« consacrait à des travaux d'utilité publique
« tous les trésors que la guerre dissipe en pure
« perte ! L'agriculture transporterait son do-
« maine jusque sur le sommet des plus arides
« montagnes ; il n'y aurait point de rivières qui
« ne fussent navigables, ou jointes par des ca-
« naux. La construction d'une multitude de
« ponts, d'aqueducs, de nouvelles routes et d'é-
« difices publics ferait de l'Angleterre un vé-
« ritable paradis ; avantage qu'elle ne retirera
« pas de tous les millions prodigués pour ne
« faire que du mal. »

Des opinions semblables à celles de Franklin ne sauraient être assez répandues. Un jour viendra sans doute où les peuples, plus éclairés sur leurs véritables intérêts, comprendront que la guerre est un fléau qu'ils ne devraient jamais s'infliger, l'espèce humaine étant sujette à un assez grand nombre de misères pour ne pas les

augmenter. L'ignorance des véritables intérêts, chez les individus comme chez les peuples, est la source d'une foule de maux, et tout ce qui tend à les éclairer est un bien qu'on ne peut assez apprécier.

On vanta beaucoup en France, à cette époque, les résultats obtenus par cette guerre, et l'on ne comprit pas le danger des principes importés d'Amérique; on compta trop aussi sur l'oubli de l'Angleterre. Le ressentiment de l'Angleterre et l'inoculation républicaine qu'éprouvèrent les Français feront payer chèrement à la France les secours donnés à l'Amérique, et prouveront bientôt que les gouvernements et les peuples sont encore loin des principes de sagesse et de moralité qui, seuls, peuvent faire le bonheur des hommes.

CHAPITRE IV.

Mortalité des grandes villes. — Les capitales, centre et refuge des grands talents et des grandes infortunes. Nécessité de la morale et de la religion pour toutes les classes. — Écoles du dimanche. — Effet de la coalition. — Fox porte atteinte à la dignité de son caractère. — Ministère de Fox et de lord North.— Chute de ce ministère. — Pitt chancelier de l'échiquier. — Bill de l'Inde. — Salaire des juges. — Mirabeau à Londres. — Opinion de Mirabeau sur la constitution anglaise. — Rapprochement entre Fox et Mirabeau. — Aérostats à Londres. — Attentat sur la vie du roi. — Monomanie imitative.— Accusation contre Warren Hasting.—Fortifications des ports anglais. — Amortissement. — Traité de commerce avec la France. — Politique de l'Angleterre.—Avantages que l'Angleterre trouve dans tous ses traités de commerce. — Translation des condamnés au delà des mers. — Accusation de Warren Hasting devant la chambre des Lords. — Discours de Shéridan. — Le duc d'Orléans à Londres.

On considère avec raison la capitale d'un empire comme étant l'expression de la civilisation d'un peuple : c'est, en effet, l'assemblage de ce qu'un pays renferme de plus actif, de plus progressif. Il y a dans une grande ville une attraction pour toutes les ambitions. Londres, sous ce point de vue, est le centre où se rendent tous les esprits intelligents et forts, qui veulent s'élever et améliorer leur sort. Il faut, pour se décider à aller chercher fortune dans une grande ville, une force intrinsèque qui a besoin de s'épandre, et

qui semble manquer d'espace dans l'étroite enceinte d'une ville de province.

Mais il faut le dire, tout ce qui est faible et vil aussi bien que tout ce qui est grand et noble s'y donne rendez-vous. Il y a dans les capitales une attraction pour toutes les misères; fondrière, et abîme de désespoir, les capitales sont les égouts d'un pays; quiconque ne peut garder sa position et se voit chassé de la maison paternelle où il est né, quiconque a besoin de se cacher et de fuir la lumière, quiconque souffre et descend dans le monde, s'y réfugie. Nulle part on n'est plus isolé qu'au milieu de la foule d'une capitale; la vertu y est ignorée, le vice s'y abrite aisément, et le mérite ne perce qu'avec la plus grande peine; aussi nulle part on ne trouve plus de contrastes; pour toute tendance ascendante de notre nature, on y trouve une tendance à l'abaissement. Sans la mortalité qui y règne, et les mesures de répression qui s'y rencontrent à chaque pas, la misère et le crime s'y montreraient sous les formes les plus hideuses et les plus effrayantes. Une capitale est encore le creuset où se fondent et s'amalgament tous les éléments d'une nation; c'est aussi là que

les individus s'épurent ou se détériorent, selon la pureté ou la fragilité de leur organisation matérielle et morale. Sous le point de vue physique, une capitale est un vaste foyer entretenu aux dépens de nombreuses existences qui s'y consument. Londres, plus qu'aucune ville de l'empire britannique, ressemble au minautaure de la fable; comme lui, il réclame, chaque année, de nouvelles victimes, car chaque année Londres a besoin de recevoir des provinces un renouvellement constant de la population qui y dépérit, et qui laisserait, en moins d'un siècle, la ville dépeuplée, s'il fallait attendre que les naissances remplissent les vides causés par la mort. Le docteur Bland fit, en 1782, des recherches pour connaître dans quelles proportions les naissances de Londres contribuaient à l'entretien ou à l'accroissement de sa population, et il trouva que sur 3,236 personnes mariées,

824 ou un quart seulement étaient nés à Londres.

1870 appartenaient aux différents comtés d'Angleterre ou du pays de Galles.

209 ou 1 sur 15 étaient d'Écosse.

280 ou 1 sur 11 étaient d'Irlande.

Il y a dans la marche des choses une force que l'on nomme Providence, que d'autres appellent le hasard, que quelques uns appellent la chance. Toute mauvaise action est rattrapée par une vengeance quelconque. Dans ce metier de lutteur contre la société, contre les lois ou contre les moeurs, quand on a beau jeu, la bouteille tombe, les cartes brulent ou le joueur est frappé d'apoplexie, et l'édifice si péniblement élevé s'écroule en un instant.

53 ou 1 sur 60 étaient étrangers.

Comme on devait s'y attendre, sur le nombre d'individus se rendant à Londres, il y avait plus d'hommes que de femmes, et, comme si les grandes villes devaient compenser l'affluence moindre des femmes, il naissait, à Londres, plus de filles que de garçons; des 824 individus nés à Londres, 329 étaient mâles, 495 étaient femelles; de sorte qu'il y avait 166 femmes de plus. J'aurai à revenir sur ces faits statistiques qui prouvent l'immense consommation de vies humaines faite dans les capitales. Il semble que les grands foyers de civilisation et de perfectionnement ne peuvent être entretenus qu'à grands frais d'existences humaines; les grandes villes ne sauraient, en effet, entretenir ni accroître leur population sans l'afflux continuel que les provinces leur envoient.

On se demande comment la société peut se maintenir au milieu de tant de tiraillements divers. C'est que la Providence gouverne le monde et qu'elle suscite de temps en temps des hommes bienfaisants pour éclairer les masses. C'est ainsi qu'il faut considérer l'auteur des écoles du dimanche. Un homme réellement phi-

lanthrope, Raikes, imprimeur du Glostershire, cherchant à relever le peuple de l'oppression et de l'ignorance, établit alors ces écoles du dimanche. Elles faisaient entendre une fois au moins par semaine les saintes doctrines du christianisme et sa morale. C'était le gland de chêne qui, confié à la terre, devait se développer un jour de telle sorte qu'il couvrirait le royaume entier de ses branches. Qu'attendre d'une population que le besoin force à s'occuper sans cesse des moyens de prolonger une misérable existence? Comment espérer qu'un peuple soit moral et religieux, si la morale et la religion n'ont point été présentées à sa raison et à son esprit? Quand on considère l'ignorance du peuple, on s'étonne qu'il n'y ait pas plus de crimes : il faut que les nobles instincts et le germe des devoirs soient bien inhérents dans le cœur de l'homme, pour qu'il reste misérable, et qu'il souffre à la vue des biens dont il est privé, et dont tant d'autres jouissent. Loin de penser, comme certains philosophes, que l'homme naît toujours enclin au mal, je pencherais à croire qu'il naît porté au bien, et que le mal est l'exception.

Si l'on considère en effet une capitale aussi

peuplée que Londres, et que l'on reconnaisse que, dans cette immense population, un quart jouit sans peine et sans travail des biens, des plaisirs de la vie, un second quart travaille et jouit de quelques biens, la moitié travaille, jouit peu et souffre, l'on s'étonnera que cette moitié qui travaille, jouit peu et souffre beaucoup, soit si tranquille, si soumise aux lois, et ne trouble pas le premier quart dans la jouissance de ses biens. Que l'on donne donc à ce peuple, dont la part dans ce monde est si petite et si triste, les espérances d'un monde à venir. L'instinct de la foi est si puissant chez l'homme, qu'il s'attache à des erreurs dangereuses, si on ne lui présente un objet digne de l'élever et de le rendre meilleur.

Dans les commotions politiques ou sociales, ce sont les êtres dont les passions animales n'ont pas de contre-poids dans le développement des facultés morales, qui mettent la société en péril. Ce sont ces êtres que l'on peut appeler dangereux, parce qu'ils sont sans frein et que leurs mauvaises passions portent à l'anarchie, au pillage et au meurtre.

Les écoles du dimanche étaient destinées à faire pénétrer quelques rayons de religion et de

moralité au milieu d'enfants et d'adultes que les besoins de tous les jours et les occupations de la semaine retenaient dans une profonde ignorance de tous les devoirs. Un demi-siècle d'existence a prouvé combien l'éducation des basses classes en masse contribuait à rendre le peuple docile sous l'empire de la loi. La misère et la faim sont mauvaises conseillères : que deviendrait la société si le sens moral du devoir et de la soumission aux lois n'avait pas pénétré dans les masses souffrantes de la population anglaise ? Qu'on prodigue au peuple les consolations de la religion, qu'il croie (car croire est une jouissance) qu'il y a pour lui un monde meilleur, et lorsqu'il est opprimé, lorsqu'il souffre courbé vers la terre, qu'il puisse en appeler dans son esprit et dans son cœur au père commun des hommes, qui n'a pu mettre dans son âme des idées de justice et de bonheur pour qu'elles y soient un leurre.

Que l'on ne prenne pas ce que je dis ici comme la répétition d'une opinion trop légèrement émise: « que la religion et la morale ne sont bonnes que « pour le peuple. » Jamais erreur ne fut plus grave et plus dangereuse par ses résultats. Le besoin

de morale et de religion doit être en raison du pouvoir de faire le bien ou le mal ; c'est la morale et la religion qui enseignent le devoir. Si les hommes riches et puissants font le mal, le mal qu'ils font est plus grand. Qui pourrait comparer les résultats de la conduite d'un Dubois et d'un Louis XV avec ceux de la conduite d'un homme du peuple ? Tandis que l'immoralité d'un citoyen a des limites, l'immoralité d'un ministre ou d'un prince n'en ont presque pas. La morale et la religion sont donc plus nécessaires aux grands et aux hommes puissants qu'aux pauvres, car tandis que ceux-ci sont facilement contenus par des lois qui les atteignent presque toujours, ceux-là peuvent les éluder ou les faire fléchir. Ce sont les riches et les grands qui ont surtout besoin de morale et de religion, pour servir de frein à leurs actes. Loin de tout homme sensé ce préjugé vulgaire, que la morale et la religion ne sont bonnes que pour le peuple. Il y a pour toutes les conditions sociales une grandeur morale à acquérir, tous doivent y tendre; comme il y a un avilissement et une bassesse qu'il faut éviter, et que l'éclat extérieur et les faveurs de la fortune ne sauraient dissimuler. Si le peuple

a besoin de morale et de religion pour le rendre heureux, le riche en a besoin surtout pour l'empêcher d'être injuste. Malheur au peuple gouverné par des hommes sans morale ; car que ne se permettront-ils pas lorsqu'ils auront le pouvoir en main? Il y a plus de garanties pour le bonheur des peuples et des individus dans les principes moraux que dans toutes les chartes écrites. Ce qu'il y a de fort remarquable par rapport au sens moral, c'est que les masses comprennent ce qui le viole sans le définir, et qu'elles punissent ses infractions par leur mépris. Qu'on en juge par Fox lui-même. Ce célèbre orateur accable de ses attaques et de ses sarcasmes le ministère de lord North : la paix qu'il avait appelée à grand cris se fait, et voilà l'homme qui avait parlé pour la paix, épuisé toutes les ressources de son éloquence dans l'intérêt de la paix, et versé à pleines mains le blâme et l'accusation contre lord North, le voilà subitement changé, combattant la paix qu'il avait préconisée, et se liant intimement avec l'homme qu'il avait chargé des malédictions du pays. Le public apprécie par instinct les actes moraux ; aussi tous les partis en Angleterre virent avec douleur la

conduite de ce grand orateur, et ils regardèrent avec raison son changement de principes politiques comme une tache à son caractère. Par sa liaison et sa coalition avec lord North, Fox pécha contre le sens moral; Pitt n'eut garde de ne pas profiter de la faute commise par son adversaire.

Il y a une dignité naturelle dans la pureté des sentiments et des actions, comme il y a toujours quelque chose de vil dans ce qui est inspiré par un calcul d'égoïsme. Le public ne s'y trompe point; pour lui tout homme qui se dément et se contredit perd la dignité de son caractère. Ce fut le malheur de Fox à cette époque, et ce malheur affaiblit pour l'avenir l'autorité de sa raison, et la valeur de son appui ou de son opposition. Ainsi, par la légèreté de sa conduite, Fox perdit en entrant au ministère une partie de son pouvoir et de sa popularité. Cela se conçoit : dans un homme qui n'est que fort et habile, le peuple craint un oppresseur; dans un homme à principes moraux bien arrêtés, le peuple espère un appui et un protecteur; il admire et il estime en lui le juste et le vrai. Sa raison lui conseille la confiance; si le talent est au service de la vertu chez ceux qui gou-

vernent, que peut-il y avoir à craindre ? Chez Fox il y avait malheureusement deux hommes : l'élément moral ne dominait pas ; il manquait d'austérité dans ses mœurs et de réserve dans ses relations. Il était plus passionné qu'il ne devait l'être comme homme d'État.

La perte des colonies américaines était de nature à éveiller l'attention des Anglais sur l'administration des affaires dans l'Inde et à donner des inquiétudes sur la conservation de ces riches colonies. Aussi les hommes les mieux intentionnés et animés du sentiment patriotique le plus noble, s'efforcèrent de porter remède aux maux dont les habitants de l'Inde souffraient. Sous l'administration des marchands, les employés de la Compagnie, dans toutes les branches militaires ou civiles, ne voyaient dans l'Inde qu'un riche pays à dépouiller, et ils procédaient à ce dépouillement avec tant d'ardeur, que l'Inde en était arrivée à ne plus pouvoir payer les moindres impôts réguliers. Les progrès de la Compagnie, si l'on peut donner ce nom aux mesures par lesquelles ses agents s'emparaient des provinces et des royaumes par la ruse et par la force, appelaient vivement l'attention du gou-

vernement; pendant trois ans deux comités furent engagés dans l'investigation des abus des agents de la Compagnie dans l'Inde, et comme ces abus étaient arrivés au plus haut point, et que l'on sentait l'impossibilité où étaient les Indiens de les supporter plus longtemps, la crainte de perdre ces colonies, comme on avait perdu celles de l'Amérique du Nord, fit plus pour les Indiens opprimés que n'avait pu faire jusque-là le sentiment de la justice et de l'humanité outragée. Pitt, Burke, Dundas et tous les hommes éclairés ne cessèrent d'appeler l'attention du gouvernement sur les maux dont les colonies de l'Inde souffraient et sur les remèdes à y apporter. L'Inde, a dit Montgomery Martin, ressemblait à un vaste cadavre dont la Compagnie, comme un vautour avide, dévorait sans cesse le foie renaissant.

Le désir de régler l'administration des Indes était louable dans Fox, pourvu qu'il ne cherchât pas dans cet acte un accroissement de pouvoir pour lui ou pour son parti.

Les chartes accordées à la Compagnie étaient sans danger tant que les possessions de la Compagnie étaient restreintes; mais du moment

qu'elles comprenaient des royaumes plus peuplés que la mère patrie, il y avait danger à laisser à cette Compagnie un pouvoir dont elle pouvait faire usage contre le gouvernement. Qu'on en juge par ce fait : le gouvernement de la Compagnie des Indes était dans les mains de vingt-quatre directeurs nommés par les actionnaires. Le ministre pouvait mettre son *veto* aux mesures des directeurs; mais les actionnaires avaient le droit d'annuler les actes du ministre, même soutenu par un acte de la Chambre des communes. En 1781, la Chambre vota le rappel de Waren Hasting : les actionnaires, dont un grand nombre étaient dans les intérêts d'Hasting, résolurent son maintien, et Hasting garda son gouvernement. Les plus grands avantages de la Compagnie des Indes se concentraient dans les mains des directeurs et de leurs créatures; car que penser des directeurs de cette Compagnie des Indes, qui, après avoir mis un si grand empire en coupe réglée, ne donnaient aux actionnaires qu'un dividende de quatre pour cent? C'est que ces administrateurs avaient fait leurs affaires et avaient négligé celles de la Compagnie. Tous les agents qu'ils envoyaient dans l'Inde, leurs

parents, leurs amis, leurs protégés, revenaient gorgés de richesses, et ces mêmes individus étaient assez nombreux et assez puissants pour influencer les déterminations de la Chambre. Le pouvoir des directeurs de la Compagnie était presque aussi grand que celui du roi. La nomination à tous les emplois de la Compagnie dans l'Inde et en Angleterre, celle de toutes les commissions militaires, la nomination des cadets de famille, des secrétaires, des commissaires d'achat et de vente des affaires commerciales de la Compagnie, les contrats pour approvisionnements, le fret des vaisseaux, tout ce qui constitue la richesse, les besoins, les ressources d'un grand empire, étaient aux mains de la Société et des directeurs, qui disposaient ainsi d'un patronage incalculable et des plus vastes moyens d'influence. Or, c'était cette influence civile, militaire, commerciale et financière que Fox voulait réserver au Parlement, ou plutôt à son parti ; c'était le monopole du vaste empire des Indes. Quelque soin qu'eût pris Fox de tenir secret son système, il ne fut pas plutôt connu que Pitt l'attaqua vivement.

La lutte qui s'établit au sujet du bill des Indes

présenté par Fox était une lutte de la plus haute importance pour Pitt, c'était elle qui devait décider lequel, de Pitt ou de Fox, aurait le gouvernement de l'empire, non pour le moment, mais pour l'avenir. Fox se plaignit alors amèrement de l'influence occulte de quelques conseillers de la couronne; il voulait *que le roi fût captif sur son trône et le premier esclave de son empire.* Fox voulait réduire la royauté à l'état passif d'instrument docile des ministres. Les rôles étaient renversés, les ministres eussent été rois, régnant et gouvernant, et le roi serait devenu moins qu'un homme; en d'autres termes, le ministre eût formé le troisième pouvoir de la constitution, au lieu de la royauté.

Selon les idées de Fox, la part démocratique du gouvernement eût eu l'ascendant. C'était toujours cet ancien parti vénitien des whigs, qui voulait réduire la royauté à un rôle passif. Pendant ces importants débats, un des hommes qui eurent plus tard une grande influence sur la révolution française, Mirabeau, était à Londres. La mésintelligence des deux Chambres anglaises sur cette question de l'Inde fut-elle plus tard pour quelque chose dans les opinions de Mi-

rabeau, et lui fit-elle rejeter deux Chambres dans la constitution française? Il est difficile de répondre à cette question.

Le bill pour les affaires des Indes fut rejeté à la Chambre des pairs, et la couronne, qui avait fait tout ce qui dépendait d'elle pour obtenir ce rejet, profita de cette circonstance pour renvoyer son ministère. Fox se retira donc, en apparence, devant la majorité de la Chambre des pairs, en réalité parce que le roi craignait ses tendances libérales.

Pitt entra au ministère, et trouva une Chambre dont la majorité lui était opposée : il essaya de gouverner malgré cette majorité contraire; mais il fut bientôt obligé de dissoudre la Chambre. Le roi fit pour lui ce qu'il n'aurait pas fait pour Fox.

Quelle influence Pitt ne devait-il pas avoir acquise pour que Georges III crût son sceptre assuré dans ses mains si jeunes !

Pitt, se trouvant avec une Chambre nommée sous son ministère, débuta par des mesures financières, et présenta au Parlement un nouveau bill pour l'administration des affaires des Indes.

L'histoire nous dit que lorsque les peuples

soumis au joug des Romains étaient opprimés par les proconsuls et les préteurs, ils en appelaient à Rome, et cette confiance en la sagesse du sénat romain leur faisait supporter un joug aussi pénible qu'odieux. Pitt voulut que les Indiens pussent aussi en appeler à Londres des injustices des agents de la Compagnie des marchands qui, par fraudes, par ruse et par force, les avaient subjugués. Le bill de Pitt passa, et valut à son auteur le nom d'homme d'État courageux.

Ce bill de Pitt fut un bienfait. Il déclarait tous les Anglais délinquants dans l'Inde, sujets aux lois d'Angleterre et justifiables ou punissables par les tribunaux anglais. Ce bill assimilait en quelque sorte les délits et les crimes commis dans l'Inde, aux délits et crimes commis sur les mers; en appelant les individus devant les tribunaux anglais, elle assurait l'impartialité aux Indiens qu'il était de l'intérêt de la mère patrie de conserver; il montrait en un mot la sollicitude de l'Angleterre pour ses sujets indiens, et annonçait aux délinquants que désormais leurs délits, connus de l'Europe et de l'Angleterre, ne trouveraient pas une impunité aussi facile que dans l'Inde. Quel moyen d'amener

devant les tribunaux un gouverneur de Madras ou de Bombay, quand ce gouverneur était à la tête d'une armée et qu'il disposait d'une influence royale ? — Ces grands coupables (et l'Angleterre eut ses Verrès) ne pouvaient être jugés que lorsqu'ils avaient quitté la pourpre prétoriale et qu'ils étaient rentrés dans la condition commune. Nous avons déjà vu Clives devant la Chambre des pairs, nous verrons bientôt Hasting répondre devant ses pairs et ses juges de ses exactions dans l'Inde.

A peu près de cette époque date aussi l'indépendance des juges. Pour élever leur caractère et leur position, il fallait les mettre à l'abri de toute partialité intéressée. Ce but fut atteint par l'augmentation de leur salaire, et dès ce moment les juges furent aussi indépendants de la couronne que du public. On devait s'attendre à ce que Pitt portât la main sur des abus criants, quand on l'avait vu débuter par un discours sur la nécessité de la réforme parlementaire, et lorsqu'il eut une si grande part dans la réforme des abus de l'administration anglaise dans l'Inde.

La Compagnie des Indes Orientales une fois amenée sous le contrôle et la protection du gou-

vernement, la cité de Londres perdit une partie de son indépendance politique; mais la Compagnie des Indes était devenue si puissante, qu'elle formait un empire dans l'empire, et que, selon l'expression de lord Cambden, si elle n'était pas amenée sous la protection du gouvernement, le roi du Bengale pourrait bientôt disputer au roi d'Angleterre son influence sur le Parlement anglais.

Les efforts de Pitt tendaient surtout à mettre les revenus en rapport avec les dépenses de l'Etat, mais la contrebande ne laissait presque rien entrer au Trésor. Pitt résolut de couper le mal à sa racine, et il fit établir que le vaisseau sur lequel se trouverait quelque article de contrebande serait confisqué; mesure rigoureuse, mais qui était nécessaire, car la contrebande se faisait si en grand et privait l'État d'un revenu si considérable, que Pitt ne vit pas d'autre moyen que celui de la rigueur pour porter remède à un si grand mal.

L'établissement des malles-postes donna une nouvelle impulsion au commerce intérieur, qui fut de tout temps le plus productif pour l'Etat.

Pitt fit présenter au Parlement un bill pour la

réforme parlementaire. Il fut en minorité pour une question qu'il avait soutenue comme membre privé des Communes, mais qu'il soutint comme homme privé, sans disposer de l'influence parlementaire que lui donnait son ministère.

Après la paix (1784), fuyant les lettres de cachet et la Bastille, Mirabeau vint visiter Londres. Il avait frété un navire à Dieppe, et, après une traversée où il faillit périr, il débarqua à Brighton. Ses remarques sur l'Angleterre et sur Londres, dans ses lettres à Chamfort, portent l'empreinte de son esprit d'observation, et méritent à plus d'un titre de trouver place ici. Les observations des écrivains du dix-huitième siècle ont cet avantage, qu'elles nous présentent Londres et les Anglais tels qu'ils étaient alors ; c'est au lecteur à juger jusqu'à quel point les Anglais de nos jours ressemblent aux Anglais du dix-huitième siècle.

Mirabeau à Chamfort.

« C'est de cette ville souveraine qui, bâtie de « briques, et sans élégance ni noblesse dans « ses édifices, montre la Tamise et son port su- « perbe et semble dire : qu'oserez-vous me « comparer, que l'Océan ? Les approches de

« Londres sont entre autres d'une beauté cham-
« pêtre dont la Hollande même ne m'a point
« fourni de modèles (j'y comparerais plutôt
« quelques vallées de la Suisse); car ce peuple
« dominateur est avant tout et surtout agricole
« au sein de son île, et voilà ce qui l'a sauvé si
« longtemps de ses propres délires. Je sentais
« mon âme fortement et profondément saisie
« en parcourant ces contrées plantureuses et
« prospères, et je me disais : Pourquoi donc
« cette émotion si nouvelle? ces châteaux, com-
« parés aux nôtres, sont des guinguettes. Plu-
« sieurs cantons de la France, même de ses
« provinces les plus médiocres, et toute la Nor-
« mandie, que je viens de traverser, sont assu-
« rément plus beaux de par la nature que ces
« campagnes. On trouve çà et là, mais partout
« dans notre pays, de beaux édifices, des ou-
« vrages fastueux, de grands travaux publics,
« de grandes traces des plus prodigieux efforts
« de l'homme; et cependant ceci m'enchante
« bien plus que le reste ne m'étonne. C'est que
« ceci est la nature améliorée et non forcée;
« c'est que ces routes étroites, mais excellentes,
« ne me rappellent les *corvoyeurs* que pour gé-

« mir sur les pays où ils sont connus ; c'est que « cette admirable culture m'annonce le respect « de la propriété ; c'est que ce soin, cette pro- « preté universelle, est un symptôme parlant « de bien-être ; c'est que toute cette richesse ru- « rale est dans la nature, près de la nature, « selon la nature, et ne décèle pas l'excessive « inégalité des fortunes, source de tant de maux, « comme les édifices somptueux entourés de « chaumières ; c'est que tout me dit ici que le « peuple est quelque chose ; qu'ici chaque homme « a le développement et le libre exercice de ses « facultés, et qu'ainsi je suis dans un autre ordre « de choses.

« Et prenez garde, mon ami, que c'est si « bien là la vraie cause de l'effet sur lequel je « raisonnais, qu'arrivé dans Londres, et cette su- « perbe Tamise (qu'il ne faut comparer à rien, « parce que rien ne lui est comparable) une fois « franchie, rien ne m'a plus étonné, ni même « fait plaisir, si ce n'est les trottoirs qui faisaient « tomber à genoux le bon La Condamine, et s'é- « crier : Béni soit Dieu, voici un pays où l'on « s'occupe des gens de pied ! Tout le reste m'a « paru ordinaire et presque mesquin ; je dirais

« volontiers comme cet apathique Italien : ce sont
« des maisons à droite, des maisons à gauche et
« un chemin au milieu. Toutes les villes sont de
« même, si cependant vous accordez à celle-ci l'a-
« vantage de cette admirable propreté qui s'étend
« à tout, qui embellit tout, qui a un attrait pres-
« que égal pour l'esprit et pour l'œil, et des di-
« mensions dont aucune ville ancienne ne saurait
« jouir ; du reste, effrayante obstruction du corps
« politique : cloaque infâme au moral, si ce n'est
« comme ailleurs au physique et au moral ;
« hommes entassés et infectés de leur haleine ;
« lutte éternelle des corrupteurs et des corrom-
« pus, des prodigues et des misérables, de la
« canaille titrée et de la canaille populace. C'est
« mieux que Paris ou Babylone, comme vous
« voudrez, j'y prends peu d'intérêt. Notez pour-
« tant que j'ai peu vu encore, et que Londres
« m'offrira certainement plus que toute autre
« grande ville de commerce un foyer d'activité
« et d'émulation qui ne peut pas ne point inté-
« resser. Mais je vous rends compte de la pre-
« mière impression, qui a toujours un grand
« fonds de vérité. »

Ce que dit Mirabeau est juste, la première im-

pression a toujours un grand fonds de vérité; mais il y a plus, la première impression crée chez nous un préjugé, et l'opinion que l'on a d'une ville ou d'un peuple en est toujours empreinte. Londres impressionne bien différemment selon que l'on arrive par White-Chapel ou par la Tamise, par un beau temps ou par un temps de pluie et de brouillard. Le voyageur s'attend ordinairement à de l'extraordinaire; s'il ne le voit pas dès son entrée dans une capitale, il est désappointé, mécontent; toujours est-il que le souvenir qu'il conserve d'une grande ville dépend bien plus de ses premières impressions que de son séjour.

Mirabeau, en venant à Londres, avait amené avec lui une jeune dame qu'il appelle Mme de Nerah, dont le nom de baptême était Henriette.

Mirabeau parlait ainsi de sa compagne :

« J'empiéterais sur les droits de mon Henriette « qui veut vous écrire, si je vous parlais des An- « glaises, dont l'air froid, ricaneur et les tailles « emboîtées et guindées n'ont pas paru lui plaire « infiniment au premier coup d'œil. Pour moi, « j'en appelle, et je ne renoncerai pas si aisé- « ment à ma longue passion pour les Anglaises,

« d'autant qu'en voyant passer Henriette, on
« s'arrête et l'on dit : Oh ! la belle Anglaise ! aussi
« est-elle fort contente des hommes. Pour moi,
« je prétends et l'on assure que j'ai déjà l'air
« aussi Breton que Jacques Rosbiff.

« Au reste, nos dames n'ont pas toujours été
« aussi bien traitées : elles ont essuyé aujourd'hui
« un orage très-vif; la beauté du temps les avait
« invitées à aller à pied de leur auberge à leur
« logement, car nous sommes déjà gîtés et chè-
« rement gîtés; elles étaient parées fort à la fran-
« çaise, et surtout Henriette. On a murmuré, on
« s'est attroupé ; on nous a suivis; on a lancé un
« certain Aristophane de cabaret, qui s'est mis à
« chanter devant nous, et avec les gestes les plus
« démonstratifs et les expressions les plus libres,
« des cantiques très-peu spirituels, qui ont fort
« diverti le peuple. Mon amie, accoutumée aux
« lubies de la canaille d'Amsterdam, riait; la Pa-
« risienne avait une vraie colère de Parisienne, et
« regrettait les Halles. Pour moi, mon flegme
« était imperturbable; mais, cependant, j'avais
« peur de me fâcher, et le dénoûment m'in-
« quiétait; déjà plusieurs Anglais bien mis, et
« passant à cheval, avaient distribué quelques

« coups de fouet aux Gilles, et, s'arrêtant, nous « avaient suppliés de ne pas prendre la populace « pour la nation ; puis ils nous donnaient des « conseils que malheureusement nous n'enten- « dions pas. Enfin, un Français a fendu la foule, « donné de l'argent et fait montre d'éloquence « anglaise. Puis, nous déposant dans une bou- « tique, il a été nous chercher un carrosse qui a « mis fin à cette scène plaisante au fond, et dont « mon amie a eu la charmante réparation que je « vous ai dite, au parc de Saint-James, une fois « qu'elle a substitué un petit chapeau anglais à « nos immenses-panaches. »

Si une pareille scène était arrivée à Rousseau, il eût crié au meurtre et à l'assassinat. Le Français qui vint en aide à Mirabeau fit ce qu'il faut toujours faire quand on est dans l'embarras à Londres, c'est-à-dire se réfugier dans une boutique; on est sûr d'y trouver un asile bienveillant. Au lieu de s'enfermer dans un cercle d'égoïsme comme Rousseau, Mirabeau regarde autour de lui, et il fait part de ce qu'il voit, de ce qu'il entend, de ce qu'il remarque.

« J'ai quelques projets qui, apparemment, me « feront vivre, dit Mirabeau ; mais on se trompe

« beaucoup sur la générosité des Anglais. Ac-
« coutumés à tout calculer, ils calculent aussi les
« talents et l'amitié : la plupart de leurs grands
« écrivains sont, presqu'à la lettre, morts de
« faim. Jugez de quiconque n'est pas de leur na-
« tion! Une des premières choses qui frappent
« ici, c'est l'esprit d'ordre, de méthode, de cal-
« cul. On peut y dire le pourquoi de chaque
« chose; et cela doit peser surtout dans l'esprit
« d'un Français. Mais tout a ses inconvénients.
« Ce genre d'esprit exclut presque nécessaire-
« ment les grands mouvements de sensibilité :
« ils appartiennent ici au peuple, beaucoup trop
« calomnié, même dans ce pays où cependant il
« est quelque chose.

« Il faudrait, mon ami, qu'une tête pensante et
« sagace comme la vôtre vît l'Angleterre, com-
« parée à tout ce que l'on voit ailleurs, et pesât
« les désagréments, qu'on exagère chez vous,
« contre les maux réels dont il est défendu de
« parler. Rien de parfait ne saurait sortir de la
« main de l'homme; mais il y a du moins mau-
« vais, et beaucoup moins en Angleterre que
« partout ailleurs, où des esclaves, les fers aux
« pieds et aux mains, se moquent des dangers

« que courent les voltigeurs. Il semble qu'on ait « voulu consoler jusqu'ici les autres nations en « leur parlant des défauts de la constitution an- « glaise, de ce qu'on appelle ses abus. On a fait « comme ceux qui porteraient leurs gémisse- « ments sur de légers liens, à des esclaves char- « gés de lourdes chaînes : on abuse de ce que les « premiers laissent toute la sensibilité, tandis « que les autres ôtent tout sentiment. Enfin, si « le mieux peut trouver place chez les Bretons, « ce sera quand les autres nations européennes « seront arrivées à leur niveau. Le philosophe « doit donc tendre à cette révolution avant que « de désirer l'autre. »

Certes, voilà un bel éloge, et cet éloge n'est pas suspect de flatterie dans la bouche de Mirabeau. Déjà il reconnaissait que l'Angleterre marchait en avant, et que les autres nations de l'Europe étaient loin d'être à son niveau.

« Si l'on approfondissait, si l'on comparait, si « l'on cherchait les corrélatifs en politique, on « ferait, sur les Anglais et sur l'Angleterre, un « ouvrage qui aurait de la *signifiance*. Mais il ne « faut pas, comme Linguet et Mallebranche, « voir tout en Dieu. »

La compagne de Mirabeau étant tombée malade, il écrivait :

« Je suis triste et malheureux, ma dame et « charmante compagne est malade de langueur; « elle est à son onzième accès de fièvre; heu- « reusement les accès sont intermittents, et lais- « sent deux jours de passables; mais l'extrême « faiblesse, l'agacement des nerfs, les accidents « l'ont jetée dans une situation très-fâcheuse, « quoique, au fond, peu inquiétante. D'un autre « côté, ma bourse n'avait que faire de cet échec. « Toute visite de médecin *réputé* (et peut-on en « choisir un autre pour son amie) coûte un « louis à Londres; c'est acheter cher l'inquié- « tude : enfin, mes ressources sont à leur terme. « Le grand, le vrai mal, c'est la souffrance de « mon amie, et votre lettre en a tempéré l'amer- « tume. Jugez ce que votre amitié est et peut être « pour notre bonheur. Hélas! mon ami, il n'en « est qu'un de vrai, c'est d'aimer et d'être aimé; « sans ce charme, je ne pourrais déjà plus sup- « porter le fardeau de la vie. Mais songeons que « j'écris de Londres et dans le mois de no- « vembre ! »

L'effet que le climat de Londres produit sur les

étrangers ne peut aisément se décrire, et lorsqu'à la tristesse qu'engendrent le ciel gris, les pluies froides et les brouillards du mois de novembre, se joignent les chagrins et les inquiétudes que donnent la maladie et le manque d'argent, on comprend l'état d'affaissement de Mirabeau. Écoutons les observations de cet homme remarquable :

« Non, mon ami, je ne suis point enthousiaste « de l'Angleterre ; et j'en sais maintenant assez « pour vous dire que si la constitution anglaise « est la meilleure connue, l'administration en « est la plus mauvaise possible, et que si l'Anglais « est l'homme social le plus libre qu'il y ait sur « la terre, le peuple anglais en est un des moins « libres qui existent. Je crois davantage, mon « ami; je crois qu'individuellement parlant, « nous valons mieux qu'eux, et que le terroir « du vin l'emporte sur celui du charbon de terre, « même par son influence sur le moral. Sans « penser, avec M. Lauraguais, que les Anglais « n'ont de fruit mûr que les pommes cuites, et « de poli que l'acier, je crois qu'ils n'ont pas de « quoi justifier leur orgueil féroce. *Mais qu'est-* « *ce donc que la liberté, puisque le peu qui s'en* « *trouve en une ou deux bonnes lois, place au*

« *premier rang un peuple si peu favorisé de la* « *nature!* Que ne peut pas une constitution, « puisque celle-ci, quoique incomplète et défec- « tueuse, sauve et sauvera quelque temps encore « le peuple le plus corrompu de la terre, de sa « propre corruption! quelle n'est pas l'influence « d'un petit nombre de données favorables à « l'espèce humaine, puisque ce peuple igno- « rant, superstitieux, entêté, car il est tout cela, « cupide et très-voisin de la foi punique, vaut « mieux que la plupart des peuples connus, « *parce qu'il a quelque liberté civile!* Cela est « admirable pour l'homme qui pense et qui a « réfléchi sur la nature des choses, et problème « insoluble pour tous les autres. Au reste, ne « croyez pas que l'on connaisse ce pays; plus je « vois et plus je m'assure qu'on ne sait que ce « qu'on a vu. Je vous défie de vous faire une idée « de la *ridiculité* des préjugés accrédités sur « l'Angleterre, tantôt calomniée, tantôt exaltée « avec la plus absurde ignorance. »

L'opinion de Mirabeau est encore vraie aujourd'hui. On a si mal étudié les Anglais, qu'on s'est fait une idée fausse de leur caractère et de leurs mœurs. Ce pays, le plus corrompu de la terre et

voisin de la foi punique, est encore celui qui comprend mieux que tout autre peuple les avantages de l'homogénéité et du patriotisme; celui qui comprend mieux que tous les peuples que la liberté civile et commerciale sont les plus grands éléments de la prospérité publique; c'est celui qui a foi en lui-même, foi dans ses institutions, et qui met son intelligence non à les détruire, mais à les perfectionner; c'est celui enfin qui tient à des principes, et qui les honore même par son hypocrisie.

Mirabeau avait cherché à établir à Londres une espèce de revue qui, sous le nom de *Conservateur*, devait donner des analyses des bons livres. Cet ouvrage ne se fit pas. Mirabeau ne s'occupait pas encore de politique.

C'est la manie de tous ceux qui ont eu des démêlés avec le pouvoir, de s'imaginer que ce même pouvoir les fait poursuivre partout. Mirabeau prétendait que les Français de Londres étaient inspectés par la police de Paris.

« Les canailles aventurières qui salissent ici « les presses, disait-il, sont les espions les plus « corrompus qui existent. Il y a aussi des An- « glais vendus à la police de Paris, témoin le vil

« entrepreneur du *Courrier de l'Europe,* tout « aussi méprisable que le rédacteur. Celui-ci, « après avoir été libelliste ordurier, est devenu « un espion gagé. »

Cette inquiétude des espions de la police de Paris est une véritable hallucination. Que pourraient faire à Londres les espions de la police de Paris? Mirabeau oublie que les lois anglaises admettent la liberté de parler et d'écrire, et qu'à moins d'excès, il y a rarement répression. Mirabeau resta huit mois à Londres; il dut être témoin de la lutte de Fox et de Pitt pour le bill des Indes, des débats auxquels donna lieu l'élection de Fox à Westminster, du triomphe de Fox. Mirabeau, malgré ses besoins constants, qui devaient tristement colorer ce qu'il voyait, eut l'occasion d'observer le mécanisme du gouvernement anglais. Il vit de près ce Pitt, qu'il appela plus tard le ministre des préparatifs, et qui l'était en effet dès son entrée au ministère. Il est permis de penser qu'avec un esprit aussi juste que le sien, il sut profiter de son séjour et de ses observations; mais il est probable aussi qu'étant aux prises avec les besoins matériels de la vie, Mirabeau perdit un temps précieux; il ne

prévoyait pas d'ailleurs, à cette époque, le rôle important qu'il serait appelé à jouer dans le grand drame de sa patrie.

Fox et Mirabeau se ressemblent par quelques points. Tous deux étaient doués d'une nature ardente et expansive; mais tandis que l'un avait pu se développer sans effort, l'autre avait été constamment comprimé. Transportez Mirabeau sur cette terre classique des amis de la liberté, cette terre qui, selon son expression, fleurit pour l'éternelle instruction du monde, et Mirabeau s'élèvera plus haut peut-être que Fox lui-même. Il y eut de la fatalité dans la destinée de Mirabeau; il reçut l'éducation du malheur; comprimé longtemps, il jouit de la liberté en esclave qui rompt ses chaînes et se dédommage par des excès du temps qu'il a perdu. Mirabeau revint en France en 1785.

Il y a des moments dans la vie des peuples où tous les esprits semblent agités et comme réunis par un besoin de découvertes et de progrès. Tel était l'esprit de la fin du dix-huitième siècle, et l'influence de cet esprit s'est propagée au siècle présent.

Mongolfier avait découvert en France les aé-

rostats. Des ballons d'essai s'étaient élevés dans les airs et avaient prouvé qu'il y avait des corps gazeux plus légers que l'air même. Cette découverte fut suivie d'expériences, et l'on vit des hommes hardis se confier à l'immensité de l'espace, pénétrer et se perdre dans les nues. Un Italien, Lunardi, fit, à Londres, la première ascension dans une barque attachée à un ballon. Un Français, nommé Blanchard, annonça la même année qu'il traverserait la Manche, et il tint sa promesse. Il partit du château de Douvres, accompagné de M. Jefferys; il arriva en France et descendit près de Calais. La manie d'imitation, si puissante chez les hommes, leur donna des imitateurs moins heureux qu'eux. M. Arnold s'éleva des champs de Saint-Georges et il tomba dans la Tamise; le major Money s'éleva de Norwich et tomba dans les mers du Nord où il eut le bonheur d'être recueilli par des douaniers. Pilati et du Rosier tombèrent à Boulogne et se tuèrent à la même époque.

Marguerite Nicholson, monomane, idiote, tenta d'assassiner le roi entrant dans son palais : reconnue folle, elle fut envoyée à Bedlam. De tous les crimes commis, ceux qui peuvent

causer un bouleversement dans l'Etat sont les plus graves. Le crime a des degrés, comme il a des résultats divers. Le régicide, dans tout état de société, est un de ceux que l'on devrait flétrir avec le plus d'horreur. Un roi n'est pas un homme seulement, c'est un être collectif, représentant les plus grands intérêts de la société; tout attentat sur le chef d'un Etat, président, roi, empereur, devrait être envisagé avec terreur par les bons esprits, à quelque opinion qu'ils appartiennent. Le régicide ne devrait se concevoir que chez des êtres atteints de folie. Il faudrait, dans tous les cas, considérer les régicides comme privés de leur raison, tant le crime qu'ils commettent me paraît grand par ses résultats. Ce serait, en outre, le sûr moyen de dépouiller ces ignobles héros de poignard, de l'espèce de célébrité qui s'attache à eux. Faire des fous de tous les régicides, serait détruire l'exaltation erronée d'un faux patriotisme. Peu d'hommes veulent passer pour fous, et la réclusion pendant la vie entière, au milieu des idiots et des êtres abrutis dont l'organisation est incomplète, serait une punition préférable à la mort même; on imite toutes les actions extra-

ordinaires, bonnes ou mauvaises; telle est trop souvent la tendance de certains esprits : on imite peu les fous, parce que tous les hommes, même les plus abjects, sont fiers de leur intelligence et de leur raison. La pratique anglaise, d'enfermer comme fous les régicides, a fait très-peu de prosélytes; les échafauds en ont peu terrorisé.

Montesquieu a dit qu'il en était des lois comme des toiles d'araignées, que les grosses mouches déchiraient, tandis que les moucherons étaient pris. Les lois pour la protection de la propriété des citoyens se mettent aisément en vigueur, et les délinquants peuvent être facilement atteints; il n'en est pas ainsi des grands coupables, de ceux qui dépouillent une nation entière et qui l'oppriment cruellement. Burke, au commencement de la session parlementaire, avait annoncé une accusation contre Waren Hasting, coupable de la première *magnitude* pour employer son expression.

Dès 1782, sur la proposition de M. Dundas, le Parlement, à la suite de deux enquêtes, dévoilant l'énormité des délits de Hasting, vota le rappel de ce grand coupable. Burke demanda la communication des pièces qui lui étaient néces-

saires pour préciser son accusation; car, disait-il, quelle serait l'opinion des Indiens et du monde entier si, après avoir reconnu dans le gouvernement de l'Inde d'énormes concussions, il n'y avait pas de coupable; si l'on admettait une corruption profonde sans corrupteur; des violences, des actes de tyrannie et d'oppression sans oppresseur; si, enfin, il n'y avait pour gouverneurs que des hommes justes et humains? « Je veux, disait Burke, attacher le péculat au péculateur, la corruption au corrupteur, et l'oppression à l'oppresseur. »

Les comités des Communes ne pouvaient reconnaître les abus et les injustices du gouvernement de l'Inde, et croire le gouverneur pur de toute participation. Les papiers qui établissaient les délits de Hasting furent refusés, sous prétexte que ces documents dévoileraient aux yeux du monde les moyens à l'aide desquels le gouvernement avait détruit la ligue des princes indiens, et maintenait encore la mésintelligence entre eux. Burke rappela ce qui s'était passé à Rome lors de l'accusation de Verrès. Le sénat romain accorda à Cicéron tous les moyens d'enquête imaginables; il lui accorda cent cin-

quante jours pour réunir les matériaux de son accusation, bien que la Sicile fût si voisine de Rome. Tous les registres publics lui furent ouverts, et l'on envoya des agents dans les diverses parties de l'Italie où l'on pouvait recueillir des preuves de la culpabilité de Verrès. Ce que le sénat de Rome avait accordé à Cicéron et à d'autres accusateurs avant lui, pouvait-il être refusé à Burke par le gouvernement anglais, sans une excuse valable?

Pitt professa la plus stricte impartialité dans ce débat, et cependant, sous prétexte d'intérêt de l'Etat, les papiers qui traitaient de la paix avec les Mahrattes furent refusés. Le Parlement anglais devait alors présenter une scène bien imposante : on voyait amener à sa barre le gouverneur du Bengale, cet homme dont l'influence balançait dans le Parlement celle du roi lui-même; cette influence était visible encore, bien que Waren Hasting ne fût plus gouverneur du Bengale. Burke trouvait des obstacles à chaque pas; mais sa grande âme était à la hauteur de la tâche qu'il s'était imposée. « L'accu-
« sation que je porte, disait-il, doit condamner
« l'accusateur ou l'accusé. Il n'y a pas de milieu,

« ou Waren Hasting s'est rendu coupable de « crimes énormes et flagrants, ou bien je suis un « vil calomniateur. » Il était beau de voir l'éloquence passionnée de Burke s'exercer sur un si grand coupable, sur un homme qui avait été pendant quatorze ans à la tête du gouvernement de l'Inde, et qui, pendant ces quatorze ans, avait disposé de tous les moyens d'influence et de corruption que donnent les trésors d'un empire, un patronnage sans contrôle et presque sans limite. La mise en accusation de Clive s'était terminée par des remerciements publics ; il était à craindre que l'accusation contre Hasting n'eût le même sort. Nous verrons ce grand procès durer plusieurs années, lasser les accusateurs et le public lui-même, si intéressé cependant à ce que justice fût faite.

Tandis que Pitt portait dans toutes les branches du gouvernement l'esprit de réforme qui l'animait, la dette publique, s'accroissant toujours, devait attirer son attention. Pitt proposa de former un amortissement d'un million sterling par an. Ce million devait être affecté chaque année au remboursement d'une fraction de la dette nationale. Le plan avait été suggéré au

ministre par le docteur Price. Le ministre et le public lui accordèrent leur faveur; mais le gouvernement empruntant pour payer des emprunts et ne payant pas d'après un excédant de revenu, l'amortissement devenait illusoire. En effet, on ne peut rien faire avec rien. Pour rembourser la dette publique il fallait de l'argent, et si les revenus de l'Etat ne donnaient pas d'excédant sur les dépenses, il fallait établir de nouveaux impôts, ou contracter de nouvelles dettes. Emprunter pour payer des dettes était donc inutile; autant valait laisser les anciennes dettes, on évitait par là les négociations d'emprunt et les commissions des banquiers toujours fort élevées. Le véritable amortissement de la dette publique est dans les conversions ou la réduction volontaire et consentie de l'intérêt de la dette, ou bien dans l'excédant des taxes sur les dépenses.

La politique commerciale de l'Angleterre consista dans tous les temps à créer de nouveaux débouchés. Par suite des rivalités entretenues entre l'Angleterre et la France, le commerce international de ces deux pays était très-faible. Pitt eut la gloire de faire ce traité, et de le voir sanctionné par les Chambres.

Par ce traité, les objets de manufacture anglaise étaient admis en France au taux de dix pour cent sur la valeur. Pour un grand nombre d'objets, ce tarif fut réduit à cinq. Le coton, les laines, les porcelaines, furent admis en France au droit réduit de douze pour cent. La toile et les mousselines, à un taux égal à celui qui était prélevé en Angleterre.

En échange ou en retour, les droits sur les vins français furent réduits au même tarif que ceux de Portugal. Les droits sur l'eau-de-vie, à deux schellings le gallon; l'huile d'olive, au même prix que les nations les plus favorisées.

Dans ce traité, la balance du commerce était du côté de la Grande-Bretagne, et cependant il fut attaqué avec vigueur par l'opposition anglaise, établissant comme principe qu'il fallait éternellement se défier de la France. Dans ces discussions animées, Pitt avait le beau rôle, parce qu'il avait celui de la raison et de la vérité. Par ce traité, disait Pitt, la France ne pouvait gagner plus de cent mille livres sterling, tandis que l'Angleterre pouvait gagner au moins un million sterling, ou dix fois plus. L'Angleterre ouvrait à la France un marché de huit

millions d'âmes, tandis que la France ouvrait à l'Angleterre un marché de vingt-quatre millions. La France, continuait Pitt, fournissait des produits à la préparation desquels concouraient un petit nombre de mains, ces produits *n'encourageaient pas la navigation* et rapportaient peu aux revenus de l'Etat : l'Angleterre, en tirant de toutes les parties du monde les matières premières nécessaires aux manufactures, *agrandissait sa puissance maritime*, les milliers d'hommes employés dans les manufactures donnaient aux matières brutes une valeur qui augmentait à chaque transformation successive, et les objets manufacturés rapportaient à l'Etat des contributions considérables.

Partant du point de vue que la France était un pays agricole, tandis que l'Angleterre était un pays manufacturier, il était aisé de comprendre que les avantages d'un traité de commerce devaient en définitive revenir à l'Angleterre. En effet, un pays agricole ne peut pas augmenter à son gré ses productions : *ses moyens d'échange sont forcément limités*. Il n'en est pas de même des produits manufacturiers ; ils peuvent s'augmenter à l'infini. Que serait-il arrivé si ce

traité, qui n'était que pour douze ans, et qui cessa plus tôt, avait été perpétuel? Les machines à vapeur auraient donné une supériorité si grande à l'Angleterre, que toute tentative de production manufacturière en France eût été une folie; et cependant il était de l'intérêt de la France de marcher sur les voies de l'Angleterre, et de devenir comme elle manufacturière et puissance maritime.

Pitt, par ce traité, faisait acte de patriotisme et il ne méritait en aucune manière les attaques de l'opposition. M. Francis alla jusqu'à faire une comparaison défavorable entre lord Chatham et son fils : ce qu'il y avait de plus marquant dans le caractère de lord Chatham, disait M. Francis, c'était son antigallicisme ; sa gloire était basée sur la résistance au pouvoir uni de la maison de Bourbon : son fils avait pris une route contraire. La France était l'objet de tout principe hostile dans la conduite de lord Chatham : c'était, pour son fils, *gens amicissima*. Ainsi Pitt, à cause de ce traité, était considéré comme le grand ami de la France!!!

Le jeune et célèbre ministre répondait avec calme et sang-froid :

« Que veut-on dire lorsqu'on proclame que l'Angleterre doit éternellement se défier de la France? Conseille-t-on à ce pays une jalousie insensée ou aveugle, une jalousie qui lui fasse rejeter follement ce qui doit lui être utile, ou accepter aveuglément ce qui doit tourner à sa ruine? La nécessité d'une animosité éternelle contre la France est-elle donc si bien démontrée et si impérieuse que nous devions *lui sacrifier les avantages commerciaux que nous pouvons espérer de nos bons rapports avec elle?* ou bien une union pacifique entre les deux royaumes est-elle quelque chose de si funeste, que l'accroissement de notre commerce ne soit pas une compensation suffisante? Certes, les querelles de la Grande-Bretagne ont duré assez longtemps pour lasser ces deux grands peuples; à voir leur conduite passée, on dirait qu'ils n'ont eu d'autre but que de s'entre-détruire; mais j'en ai la confiance, le moment approche où, se conformant à l'ordre providentiel, ils montreront qu'ils étaient mieux faits pour des rapports de bienveillance et d'amitié réciproques. »

« Je n'hésiterai pas à combattre, s'écriait-il ailleurs, la doctrine trop souvent soutenue que

la France sera éternellement l'ennemie de la Grande-Bretagne. Il est puéril et absurde de supposer qu'une nation soit l'ennemie irréconciliable d'une autre nation. Cette opinion n'a de fondement, ni dans la connaissance de l'homme, ni dans l'expérience des peuples. Elle calomnie la constitution des sociétés politiques, et attribue à la nature humaine un vice infernal. »

Cet important traité, dont Pitt avait calculé les avantages, équivalait, pour l'Angleterre, au gain d'une bataille, puisqu'il l'enrichissait, tandis que la France était rançonnée, sans profit et sans gloire.

Il fut enfin approuvé par les deux Chambres, et les prévisions de Pitt se réalisèrent; pendant les six années que ce traité fut en vigueur, les exportations de l'Angleterre dépassèrent toujours de plus du double la valeur des importations françaises.

Ce traité, que l'opposition aveugle reprochait à l'habile ministre, eût été un désastre pour la France s'il avait dû être permanent; car la division établie par Pitt entre la vocation industrielle de l'Angleterre et la vocation purement agricole de la France serait devenue une réa-

lité irrévocable, et aurait confirmé ce mot de Pitt, si vrai en plus d'un sens, qu'entre une contrée spécialement agricole et un pays manufacturier, l'avantage d'un traité de commerce doit finalement demeurer à ce dernier. La France ne retirait pas de grands avantages de l'abaissement du tarif sur les vins français; car ces vins sont peu goûtés en Angleterre. Il faut aux Anglais des vins forts et alcooliques; les vins de France sont trop faibles; le nom de *claret*, donné aux vins de Bordeaux indique assez l'opinion que les Anglais ont de ces vins. Quant aux eaux-de-vie, le droit de deux schellings par gallon rendait encore la contrebande profitable. Selon le ministre, qui l'avoua devant le Parlement, tandis qu'il ne se consommait en Angleterre que six cents mille gallons légalement importés et payant les droits, la consommation des eaux-de-vie passées en contrebande variait entre trois et quatre millions de gallons.

Quelle que soit l'opinion des vinicoles sur les avantages d'un abaissement des droits à prélever sur les vins français, il ne faut jamais oublier qu'un traité de commerce ne donne pas à un peuple les goûts qu'il n'a pas, et que ce qui paraît

se balancer sur le papier, ne s'équilibre pas aussi bien dans la pratique. L'abaissement des droits sur les eaux-de-vie pourrait affecter avantageusement l'exportation française, celle des droits sur les vins serait peu sensible, et n'indemniserait pas la France des pertes que pourrait éprouver son industrie manufacturière si jeune encore.

Avec la France, comme avec tous les pays, l'Angleterre suivait le système formulé par Walpole et consacré déjà par l'expérience. Ce système consiste à introduire des produits manufacturés en échange des produits naturels du sol. Par ses traités, l'Angleterre est toujours militante et conquérante. C'est sous l'apparence d'un système équitable d'échange qu'elle prépare les succès à ses conquêtes ou à ses empiétements. Comment les nations se seraient-elles défiées de marchands sans armes, et ne paraissant avoir d'autre ambition que de faire leur commerce?

Aucune puissance au monde n'étant aussi productive que l'Angleterre, il en résulte qu'elle a plus de moyens d'échange, et comme ses produits sont infinis, et que les nations avec qui elle traite n'ont que des productions limitées, frap-

pées en Angleterre d'un droit assez élevé, il en résulte encore que ces nations ne peuvent fournir autant d'objets d'échange que les Anglais, et elles doivent forcément y suppléer par du numéraire. C'est ce qui fait qu'avec presque toutes les nations avec lesquelles l'Angleterre a des traités, la balance est en sa faveur. Rien de plus juste qu'un traité de commerce où les intérêts seraient équilibrés et balancés; mais pour cela il faudrait que deux peuples fussent possesseurs en égales proportions d'objets propres aux échanges, et que ces deux peuples eussent surtout besoin des objets que chacun d'eux possède exclusivement. Un échange parfait me paraît chose impossible. Il est juste d'ailleurs que les avantages reviennent au plus actif, sinon au plus habile.

Le traité de Pitt avec la France était un acte de patriotisme de la part de ce ministre, que Mirabeau désignait sous le nom de ministre *des préparatifs*.

Les prévisions de l'avenir, chez William Pitt, comme chez lord Chatham, étaient une des particularités saillantes de leur caractère. Dans la pensée d'une guerre, Pitt portait l'ordre dans les finances, relevait le crédit, établissait des taxes,

amortissait les dettes, calmait les ressentiments de l'Irlande, et montrait quelque pitié pour l'Inde. Pitt se fortifiait lentement mais sûrement, et il ne laissait échapper aucune occasion d'assurer à sa patrie les avantages d'une guerre. Dans de telles dispositions, Pitt devait soutenir le bill présenté par le duc de Richemont, pour fortifier les ports de Portsmouth et de Plymouth ; mais, comprenant ce qu'il y aurait de dangereux à faire connaître aux étrangers les endroits faibles de ces deux places dans des débats publics, Pitt, secondant les suggestions du colonel Barré, fit nommer une commission d'hommes spéciaux au sein de laquelle ce sujet serait discuté à huis clos.

Enfin, Pitt proposa aux Chambres de construire, à Plymouth et à Porstmouth, des fortifications qui pussent défendre constamment ces ports à peu de frais et avec peu de monde. Pitt avait observé que le défaut de ports fortifiés pendant la dernière guerre avait nécessité la présence des flottes dans les ports incapables de se défendre seuls, et que par cela même les forces disponibles pour la mer avaient été considérablement réduites. Beaucoup d'insuccès n'eurent

pas d'autre cause. Avec des ports bien fortifiés, les flottes tenaient la mer et engageaient l'ennemi. Dans le cas d'une invasion, disait Pitt, il pourrait arriver que notre flotte, quoique dans la Manche, ne pût pas se rallier et venir protéger l'embouchure de la Tamise ou les côtes d'Angleterre; les principaux ports pouvant se garder, l'Angleterre disposait alors de ses troupes avec avantage. Pitt soutint donc que les fortifications étaient indispensables pour protéger les ports principaux; mais il échoua au Parlement, où sa proposition fut rejetée à la majorité d'une seule voix.

La guerre avec l'Amérique avait interrompu l'exportation des malfaiteurs; Francklin ayant stigmatisé l'usage de vider sur le Nouveau-Monde les prisons de l'ancien et de lâcher ainsi au milieu de la société des êtres plus dangereux que des serpents à sonnettes, les prisons de l'Angleterre se remplirent bientôt, et il fallut aviser aux moyens de les vider. On choisit Botany-Bay, dans la Nouvelle-Galles, pour recevoir les malfaiteurs dont les délits ou les crimes seraient punis par sept, quatorze ou vingt-un ans d'exportation ou pour la vie entière. Par ce système, on espéra pur-

ger la société anglaise et la préserver des crimes que pouvaient commettre encore les individus libérés que le châtiment n'avait pas amendés.

D'un autre côté, on espéra que sur une terre étrangère, dans une société formée des mêmes éléments, ces hommes, qui se dévoreraient entre eux s'ils suivaient leurs instincts pervers, arriveraient au contraire à reconnaître les avantages et les bienfaits de l'ordre dans leurs propres intérêts. Si l'on examine, en effet, ce qui se passe parmi des voleurs ou des bandits groupés ensemble, on voit qu'ils établissent entre eux un ordre, une hiérarchie, et qu'ils ont des principes et de l'honneur à leur manière. Des lions et des tigres renfermés dans le même lieu ne se déchirent pas, par la connaissance qu'ils ont du mal qu'ils peuvent se faire mutuellement. Dans la société, le méchant n'a de force que par le défaut de résistance des hommes de bien, sans que les tribunaux s'en mêlent; que de tyrannies n'exerce-t-il pas dans le sein de la famille et de la société! Le méchant domine par l'intimidation du mal qu'il peut faire, comme le tigre effraye en montrant ses griffes et ses dents; mais dans une société de tigres et de lions

le pouvoir du mal se neutralise. L'histoire est là, d'ailleurs, pour nous présenter l'exemple d'une société s'organisant à l'aide des éléments les plus hétérogènes. Rome fut, à son origine, un asile de brigands : c'est que l'ordre est la loi qui régit le monde social comme le monde physique.

Une autre considération ne doit pas faire désespérer de l'avenir même d'un coupable; si l'on examine l'intérieur des prisons, on reconnaît que les individus qu'elles renferment ne sont pas constamment dominés par le besoin du mal; il y a des intermittences dans les passions : dans les profondeurs de l'âme la plus noire, il passe des éclairs de raison et de repentir, comme si la Providence voulait réchauffer les germes du bien que le crime n'a pas complétement détruits. Ce sont ces éclairs, rayons du ciel, que les dogmes religieux appellent des grâces, et qui le sont en effet, tant il paraît impossible qu'il naisse quelques élans de bien dans des âmes profondément corrompues.

L'antiquité et le moyen âge ont eu bien peu d'indulgence pour l'homme; malgré les préceptes d'indulgence émanés de la philosophie et du christianisme, malgré la faiblesse hu-

maine, reconnue dans tous les temps et chez tous les peuples, ses fautes, sans parler même de ses crimes, ses fautes ont été cruellement châtiées. Presque toutes les législations semblaient n'avoir d'autre mission que de punir, de dégrader, de détruire. La religion parlait en vain d'amendement, de nouvelle vie; les législateurs semblaient n'admettre de nouvelle vie possible qu'après la mort. Le philanthrope Howard s'était voué à soulager les souffrances des prisons, mais il présentait vainement aux gouvernements les moyens de rendre utiles les instruments que la société rendait plus corrompus, plus dangereux, imprégnés qu'ils étaient par l'atmosphère morale des prisons. La Toscane eut la gloire de prouver les bienfaits d'une législation humaine.

Par son essai de Botany-Bay, l'Angleterre entra dans une nouvelle voie. Dans la grande société, un prisonnier coupable qui a subi sa peine est marqué au front par la réprobation publique, quand il acquiert sa liberté on le fuit, le cercle s'élargit autour de lui et l'isole; il redevient coupable presque par nécessité : dans la société de la Nouvelle-Galles, les déportés n'avaient rien à se reprocher, parce qu'ils étaient tous entachés

de quelque faute. La conscience de leur culpabilité devait faire naître une tolérance mutuelle. Dans un pays où tous les habitants seraient difformes, un Apollon paraîtrait ridicule.

Les réformes ne s'opèrent jamais qu'avec lenteur, surtout lorsque l'avantage de ces réformes n'est pas immédiat; pour améliorer les hommes, il faut les préparer, par l'éducation, à l'amour et à la pratique des vertus sociales, faire de leurs fautes une occasion d'amendement et d'amélioration; il faut surtout leur enseigner que la morale est le meilleur de tous les calculs et la voie la plus sûre pour le bonheur. Le mal donne souvent plus de peine à commettre que le bien. L'individu qui calcule et médite sur un mal qu'il veut commettre, emploie plus de ressources, de talent et d'esprit qu'il n'en aurait fallu pour rester honnête homme. Malfaire, ou enfreindre les lois d'un pays ou les lois sociales, est presque toujours un mauvais raisonnement et un mauvais calcul. On ignore, ou l'on oublie que la société est basée sur l'ordre, et qu'enfreindre cet ordre, c'est se mettre en guerre avec la société entière intéressée à son maintien. C'est faire une guerre inégale, dans laquelle l'individu se

présente contre tous; en un mot, c'est jouer sa destinée, en ayant contre soi toutes les chances fatales. Ce raisonnement s'applique surtout aux coupables ordinaires, s'il ne peut s'appliquer aux grands coupables, qui, malheureusement, ont le pouvoir de se donner des complices influents, et de corrompre jusqu'aux ministres de la justice; ce raisonnement est général, l'exception confirme la règle. C'est ainsi que Clive avait échappé à la censure.

L'année 1787, l'acte d'accusation contre Warren Hasting fut résolu par la Chambre des communes; dans un temps de paix profonde, tous les yeux étaient naturellement fixés sur le Parlement. C'était une belle scène que celle où l'on voyait apparaître les hommes les plus éloquents du dix-huitième siècle. C'était un spectacle digne d'admiration que de voir amener, par le pouvoir de la parole, le gouverneur du Bengale, l'homme qui avait donné à la Compagnie des Indes plus de terres que n'en contenaient les trois royaumes unis de la Grande-Bretagne, de le voir amener, dis-je, à la barre du Parlement, écoutant à *genoux* la lecture des griefs qui motivaient son accusation. Dans cette

année, mémorable dans les fastes de l'éloquence parlementaire, Shéridan présenta la troisième série des délits imputés à Hasting : c'était la confiscation des trésors des princesses d'Oudé, la mère et la grand'mère du nabab régnant.

Le sujet de cette accusation était particulièrement favorable au déploiement de toutes les ressources de l'éloquence, et jamais elles ne furent employées avec plus d'habileté, de force et d'élégance que dans cette occasion. Pendant cinq heures et demie, Shéridan tint l'attention de la Chambre suspendue et fascinée par sa parole ; et quand il s'assit, la Chambre entière, les membres des communes, les pairs, les étrangers, tous se levèrent involontairement et formèrent un tumulte d'applaudissements ; ce fut une scène tout à fait nouvelle pour cette enceinte où l'on n'entendait jamais des hourrahs et des battements de mains. Burke déclara que ce discours était le plus étonnant effort d'éloquence, de raisonnement, d'esprit qu'il eût jamais entendu et que la tradition eût conservé. Fox dit que ce qu'il avait lu et entendu, comparé à cette éloquence, s'évanouissait comme de la vapeur au soleil. Pitt, plus réservé, recon-

nut cependant que ce discours surpassait l'éloquence des temps anciens et modernes et possédait tout ce que le génie et l'art pouvaient fournir pour agiter et gouverner l'esprit humain. L'effet qu'il produisit était proportionné à son mérite. Après une longue interruption des débats, un des amis d'Hasting demanda la parole; mais, trouvant la Chambre préoccupée, affectée par les effets de ce discours, sans vouloir l'écouter et l'entendre, il prit le parti de s'asseoir. Plusieurs membres avouèrent être venus à la Chambre favorables à l'accusé, et ils disaient qu'un miracle seul avait pu changer leurs dispositions. Enfin d'autres, se débattant encore contre leurs propres convictions, disaient qu'ils voulaient du temps pour réfléchir, et que, par convenance, il fallait ajourner les débats et ne pas voter sous l'influence de ce discours.

Que l'on imagine l'effet que dut produire dans Londres ce plaidoyer remarquable dont tant d'hommes, si hautement placés, parlaient avec enthousiasme! A dater de ce moment, Shéridan fut placé au nombre des grands orateurs de la Chambre, et l'attention des Londoniens comme celle de tout l'empire fut fixée sur le Parlement,

brillant théâtre des grands exploits d'éloquence. L'Europe entière suivit avec étonnement cet imposant débat, et la France, plus que toute autre nation, attentive aux mouvements de la vie anglaise, contempla avec une admiration passionnée les phases de cette grande lutte.

Malheureusement, il ne reste de l'admirable discours de Shéridan que les éloges de Burke, de Pitt et de Fox. Mais si l'on se rappelle que Shéridan motivait l'accusation de Hasting sur sa conduite envers les rajas de Bénarès et d'Oudé, on comprendra les ressources d'éloquence qu'il pouvait y trouver, en relisant seulement l'exposition des faits.

Hasting, maître de l'Inde au nom d'une Compagnie de marchands, tenait sous son empire de petits princes mahométans qui s'étaient partagé les dépouilles du trône de Tamerlan. Parmi ces princes liés à la Compagnie et lui payant un tribut, les rajas de Bénarès et d'Oudé étaient les plus riches, c'était sur eux que s'exerçaient les exigences de la Compagnie. Quand il y avait déficit dans la caisse, ou quand la récolte ou la vente du coton avait été moins productive que de coutume, la Compagnie deman-

dait sans formalité un supplément d'impôt à ses alliés. Le gouverneur de l'Inde, Hasting, versé dans les chicanes des lois indiennes et dans celles des lois anglaises, était surtout l'agent, l'homme d'affaire de la Compagnie, nommé par les actionnaires, soutenu par les actionnaires contre le gouvernement lui-même. Le principal mérite d'Hasting était de compléter la somme nécessaire pour payer les directeurs et fournir aux actionnaires un dividende satisfaisant. Alors la confiscation d'une province ou d'un empire venait remplir le vide causé par le déficit.

Hasting, à la fin d'une année, au moment où il réglait ses comptes, trouva les coffres de la Compagnie dans un grand épuisement, et il vit qu'il lui manquait 50 millions. Alors il se mit en marche avec quelques centaines d'Anglais et se dirigea vers la ville sainte de Bénarès, sous prétexte de visiter un de ses alliés et de ses voisins. Cheyte Syng était le raja de Bénarès. Au mépris d'un traité solennel conclu entre lui et le gouvernement de l'Inde, dans lequel il était stipulé qu'il ne serait rien exigé de lui outre le montant de son tribut, tel qu'il avait été fixé, Hasting, chaque année, en exigeait de nouveaux.

Alors les humbles remontrances du raja étaient non-seulement traitées avec mépris, mais encore punies par d'énormes amendes. L'offre d'un présent, pour obtenir qu'il fût mis un terme à ce système de pillage, n'eut pour résultat que d'être acceptée; les exactions qu'elle devait faire cesser continuèrent comme auparavant. A la fin de 1781, Hasting résolut de sacrifier ce malheureux raja, et il lui imposa une forte amende. Sur l'ordre de trouver immédiatement 500,000 livres sterling, le fidèle allié se trouble, s'embarrasse et s'excuse. Hasting s'aventure avec audace jusque dans la ville de Bénarès. Il fait arrêter et garder prisonnier le raja dans son palais. Les Indiens, à la vue de ces étrangers, s'ameutent et menacent les Anglais. Mais les armes et l'audace de ceux-ci ont raison de ces faibles ennemis; Hasting s'empare de la forteresse. La mère du raja, qui s'y était réfugiée, ne se rendit qu'à la condition que ni elles, ni les autres princesses, ne seraient soumises au déshonneur d'être fouillées. Cette condition fut violée d'après l'ordre d'Hasting lui-même : les princesses furent dépouillées de tous leurs effets, et tous les trésors du raja

furent partagés par les soldats, qui gardèrent pour leur compte le fruit de leur pillage.

Hasting ne pouvait ainsi couvrir son déficit, il eût fallu arracher à ses soldats les trésors qu'ils avaient pillés; voulant à tout prix les 50 millions qui lui manquaient, il se dirigea alors vers le raja d'Oudé. Ce prince avait une mère et une sœur appelées princesses Begoum. Retirées dans leur asile sacré, le Zennanah, les Begoum avaient conservé l'argent que le dernier souverain mourant leur avait laissé; l'imagination orientalisée des Anglais avait grossi ces richesses, leur cupidité les avait centuplées.

Hasting accuse ces femmes timides et recluses d'avoir conspiré contre la puissance anglaise; afin de donner un air de justice à cette conduite, le chef de la justice fut chargé de courir le pays à la recherche des preuves qui pouvaient établir qu'elles avaient fomenté la sédition de Bénarès. Sous ce prétexte, Hasting charge le frère et le fils de ces princesses, le raja d'Oudé, de les punir en son nom et de les dépouiller de leurs trésors. Des soldats anglais sont donnés pour auxiliaires et pour maîtres à ce fils imbécile. Le raja part pour cette mission monstrueuse, s'empare sans

obstacle de la ville et du palais des princesses; mais il s'arrête à la porte du Zennanah, harem plus inviolable, dans les mœurs de l'Inde, que les sérails mahométans. Hasting alors fait saisir deux vieux eunuques confidents des Begoum, et les fait mettre à la torture jusqu'à ce que les princesses épouvantées livrent leurs trésors. Cette expédition rapporta assez pour payer les hauts salaires des directeurs et le dividende des actionnaires. Après s'être ainsi servi du fils pour dépouiller la mère, Hasting se joua cruellement de ce misérable allié, en lui enlevant ce qu'il lui avait assuré par un traité comme salaire de son obéissance. Ce mélange de fraude, d'avarice et de lâcheté devait naturellement révolter tous les esprits. Eh bien! tels étaient la puissance de l'intérêt anglais, le zèle commercial, le mépris pour les vaincus, et la faveur accordée aux victorieux et aux habiles, que la première accusation de Burke et de Fox n'eut aucune popularité auprès du public. Les esprits ne furent un peu échauffés dans l'intérêt de la justice et de l'humanité que par l'éloquence de Shéridan.

On avait tenté de justifier Hasting, comme autrefois on avait justifié Verrès, en disant que

c'était un esprit supérieur, un grand général.

Shéridan repousse cette apologie avec autant de raisonnement que de moquerie. Voici un des débris de ce fameux discours.

« Pour apprécier la force d'une telle défense, dit Shéridan, il suffit de considérer en quoi réside cet imposant caractère de grandeur et de génie. Ne doit-on pas seulement le reconnaître dans de grandes actions dirigées vers de grandes fins. C'est là que je place la grandeur véritable. Il y a, je le sais, une autre grandeur d'esprit, qui consiste à exécuter hardiment une mauvaise action et à poursuivre avec audace un but odieux; mais les actions d'Hasting n'ont ni l'un ni l'autre de ces caractères, pas même le dernier. Je ne vois rien de grand, de fort, de hardi dans ses mesures et dans son esprit; au contraire, il a poursuivi le but le plus coupable par les moyens les plus vils : il a toujours tyrannisé, ou trompé, ou menti; il a été, tour à tour, Denis le tyran et Scapin. Si l'on peut comparer la progression tortueuse de la vipère au vol droit de la flèche, on peut aussi comparer la basse duplicité et l'ambition sanguinaire d'Hasting à la générosité hardie d'un grand dominateur. Il n'y a, dans tout

ce qu'il a fait, rien de grand que ses crimes.

« Je me souviens avoir entendu dire à un savant et honorable gentilhomme, qu'il y avait dans la constitution et dans la forme de la Compagnie des Indes quelque chose qui communiquait à toutes ses opérations les principes sordides de son origine, quelque chose qui mêlait à l'administration politique et même aux entreprises les plus hardies la mesquine avidité d'un brocanteur et l'audace d'un pirate. Ainsi, dans leurs transactions militaires ou civiles, on voit les membres de la Compagnie envoyer des ambassadeurs qui mettent les emplois à l'enchère, et des généraux qui font le commerce. Nous avons vu une révolution faite par déposition de témoins assermentés. Une ville est assiégée pour le payement d'une lettre de change, un prince détrôné pour établir la balance d'un compte. C'est ainsi qu'ils ont fait un gouvernement qui unit à la majesté dérisoire d'un sceptre sanglant les ignobles trafics d'un marchand, lequel, tenant un gourdin d'une main, vide de l'autre les poches de ses pratiques. »

Waren Hasting était plus, en effet, le commis de cette vaste association commerciale, que le re-

présentant du gouvernement de la Grande-Bretagne. Quand on lit ces débats empreints d'une certaine exaltation contre l'injustice, on ne peut s'empêcher de reconnaître combien cette exaltation était naturelle, car la conquête de l'Inde n'a pas été moins inhumaine que la conquête du Mexique; la différence entre ces deux conquêtes, malgré la distance de deux siècles, n'était réellement que dans les formes. On cherche à excuser la conquête de l'Inde, en parlant du joug pénible sous lequel les Indiens étaient tenus par leurs conquérants mahométans : mais est-il bien moral d'excuser une tyrannie par une autre et d'oublier les parjures, les rapines et les crimes de la puissance anglaise dans l'Inde, pour ne voir que les résultats de l'entreprise achevée?

« Quand on voit, dit M. Villemain, ce vaste continent, ces cent millions d'hommes maintenus en repos et en obéissance par les délégués d'une grande Compagnie de marchands, sous l'influence de l'empire britannique; quand on voit cet ordre régulier, qui a succédé aux dominations absurdes et féroces des princes mahométans, et relevé par un joug meilleur les

paisibles habitants de ces climats; quand on examine cette politique semblable à celle des Romains, qui n'a pas violemment remué les coutumes, les usages, les lois des vaincus, et n'a point tourmenté leurs consciences; quand on pense que ce vaste continent s'est progressivement humanisé, qu'on a brûlé moins de femmes, qu'une justice exacte a été assurée aux habitants avec le maintien de leurs lois antiques, que ces peuples se sont accoutumés à y mêler les formes tutélaires des tribunaux anglais, et qu'ainsi, ce que la civilisation a de plus favorable pour la liberté, s'est introduit parmi ces nations immobiles, qui n'avaient pas changé depuis quatre mille ans, on a certainement besoin d'admirer ce grand ouvrage de la politique et de la puissance européennes!! »

J'accorde à M. Villemain la beauté de ces résultats, mais il eût été désirable qu'ils eussent été obtenus par d'autres moyens. Quand un pays est conquis et gouverné par la force et la ruse, ce pays est forcément une vallée de larmes et de souffrances. S'il y a eu moins de massacres dans l'Inde, il y a eu plus de misères muettes. Si l'on a tué ouvertement moins de victimes, la faim

en a fait un plus grand nombre. Si enfin la tyrannie espagnole était plus brutale, la tyrannie anglaise fut plus astucieuse, plus atroce et plus longue. Au Mexique, le crime était commis au grand jour; dans l'Inde, il était coloré des apparences de la justice. Tyrannie pour tyrannie, j'aime mieux la tyrannie ouverte que celle qui se cache sous les formes de la justice : on peut se mettre en garde contre l'une, on ne le peut pas contre l'autre.

Dans cet immense débat où les plus grands talents et les hommes les plus consciencieux s'élevaient contre les injustices d'Hasting, l'homme que l'on n'a pas assez loué et qui le mérite le plus, c'est Pitt. C'est lui qui représente les principes éternels de la justice et qui flétrit les raisons de nécessité, à l'aide desquelles on voulait justifier l'accusé. La nécessité fut de tout temps l'excuse des plus grands crimes et des plus injustes oppressions. Lord Hood ayant remarqué qu'il fallait faire la part plus large aux hommes placés dans une haute situation, forcés qu'ils étaient d'agir quelquefois d'une manière non conforme aux strictes règles de l'équité et de la justice; Pitt réfuta ces maximes,

et fit remarquer d'ailleurs que la nécessité, pour pallier les crimes d'Hasting, n'était point prouvée.

Dans toutes les discussions qui précédèrent la mise en accusation de Varen Hasting devant la Chambre des lords Pitt prit une part d'autant plus remarquable, qu'il fut le représentant des principes d'impartialité et de justice qui doivent distinguer des juges. L'attention qu'il donna à ces débats, l'étude préliminaire à laquelle il se livra pour connaître l'état réel de la cause, lui permirent de voter en pleine conviction. Toutes les fois qu'il prit la parole, il montra qu'il avait considéré le sujet sous tous les points de vue, qu'il s'était éclairé de tous les documents possibles, et, bien qu'il fût prêt à faire des concessions libérales pour les mœurs et les usages de l'Orient, il établit néanmoins, avec noblesse et raison, que ceux qui étaient chargés du pouvoir au nom de la Grande-Bretagne devaient dans tous les pays, sous toutes les zones, et malgré les différentes formes de gouvernement, être constamment dirigés par les principes immuables de l'humanité et de la justice; et il maintint qu'une conduite louable dans quelques circonstances n'excusait pas la trahi-

son, la corruption et l'oppression ; enfin, il déclara hautement qu'aucune nécessité politique ne justifiait une turpitude morale.

Voilà Pitt, voilà ce qui fit sa force. Cet homme extraordinaire comprit de bonne heure le pouvoir de la morale et de la justice, il en adopta le langage, et par conviction, par sentiment ou par calcul, il s'en fit hautement le champion. Il fit la paix et la guerre au nom de la morale et de la justice. Tous ses actes eurent pour motif avoué le bien public, les intérêts de la justice et de l'humanité. Tandis que les membres de l'opposition présentaient de *grands mouvements de sensibilité*, pour me servir de l'expression de Mirabeau, Pitt, fixe et immobile dans ses principes, répondait et agissait avec calme et une précision presque mathématique. Quel avantage peut-on avoir contre un homme qui s'enveloppe dans sa vertu, qui réprime dans son cœur le mouvement des passions, et qui s'attache en fervent zélateur aux principes éternels de la justice que tous les hommes s'accordent à admirer et dont ils reconnaissent l'autorité divine?

L'autocratie de la morale ne peut être récusée par aucun homme vivant en société ;

Pitt, s'en déclarant le disciple et le champion, centuplait les forces de sa haute raison, et gouvernait avec éclat l'opposition la plus célèbre et la plus éclairée que l'on eût vue jusque-là dans le Parlement anglais. Soit qu'il établît des taxes, soit qu'il réprimât des abus, soit qu'il fît des traités, Pitt se *montra* toujours dirigé par la règle invariable du juste. Envers le Parlement, envers la cour, envers le public, telle fut sa conduite raisonnée; et tel était l'homme puissant qui devait lutter avec la France dans ses jours de trouble, de délire et d'erreur.

Hasting fut mis en accusation devant la Chambre des lords. On accepta comme caution 20,000 liv. ster. qu'il donna et 20,000 liv. ster. de deux de ses amis. Le lord chancelier fit part de cette décision à Hasting qui la reçut à *genoux* devant la barre du Parlement. On lui accorda jusqu'au second jour de la prochaine session pour répondre à l'accusation portée contre lui.

Certes, le Parlement était le théâtre où se donnait alors un grand spectacle. On avait vu, quelques années auparavant, Burke demander à limiter les dépenses royales, et porter dans les détails de ces dépenses un esprit d'examen mi-

nutieux et inflexible. Le prince de Galles, n'ayant pas limité sa dépense à ses revenus, s'était vu obligé de demander à la Chambre une allocation pour payer ses dettes. Avant de l'obtenir, le prince, faisant amende honorable, avait réduit considérablement ses dépenses.

Le duc d'Orléans, ayant encouru le mécontentement de la cour de Versailles, était alors à Londres ; il fit, dans ces circonstances, l'offre de sa fortune au prince de Galles qui, plus tard, se souvint de cette offre envers ses enfants.

J'ai dit que Mirabeau, destiné à jouer un si grand rôle dans sa patrie, était à Londres en 1784 et 1785. Le duc d'Orléans et Mirabeau avaient donc assisté à ces grandes joutes d'éloquence qui se livraient dans les salles de Westminster. Devant un Burke, un Sheridan, illustrés par leur talent seul, un Pitt et un Fox qui devaient quelque chose à leur naissance, mais plus à leur talent, il était impossible pour Mirabeau et le duc d'Orléans, aussi bien que pour l'élite de la société française traversant fréquemment le détroit pour visiter l'Angleterre, de n'être pas frappés par le jeu de ce gouvernement où tous les talents comme toutes les ambitions avaient

une place. La prépondérance de l'Angleterre dans les affaires de l'Europe, la gloire de ses armes, l'extension de ses conquêtes devaient fixer l'attention des autres nations, et donner naissance à l'esprit d'imitation. La France était peut-être plus disposée qu'aucun autre peuple à cette imitation ; que l'on imagine ce que la liberté individuelle garantie par la constitution anglaise, le droit que possède tout homme d'en appeler publiquement aux lois et au monde de l'injustice ou de l'oppression, le droit d'être libéré *sous caution*, devaient produire d'admiration chez un homme qui, comme Mirabeau, avait tant souffert des lettres de cachet, de bannissement et d'emprisonnement, sans aucun procès et sans aucune forme légale !

Peut-être est-ce dans l'observation du mouvement des assemblées politiques, et du Parlement même, que Mirabeau puisa cette allure aisée qui le distingua plus tard dès l'ouverture des États généraux.

CHAPITRE V.

Procès de Waren Hasting. — Biographie de cet homme d'État. — Ses accusateurs. — Burke et ses débuts. — Fox et son éducation. — Sheridan et son mariage, ses succès littéraires, *les Rivaux*, *l'École de la Médisance*. — — Débats devant la Chambre des lords. — Discours de Burke. — Discours de Sheridan. — Hasting mérite-t-il l'admiration ou le blâme? — Proposition pour l'abolition de la traite des nègres. — Opposition du commerce anglais. — Considérations sur l'esclavage des Noirs et des Indiens. — Mesure de Pitt. — Folie du roi Georges. — Débats sur la régence. — Triomphe de Pitt. — Canaux. — Ingratitude envers les hommes les plus utiles. — Rétablissement du roi. — Procession à Saint-Paul en actions de grâces.

Rien ne démontre davantage les progrès d'un peuple dans les voies de la vraie civilisation, que de trouver dans son sein des hommes assez généreux et intelligents pour s'élever au-dessus des petites passions de la vie, se vouer noblement, soit à poursuivre la réforme des abus enfantés par l'ignorance, soit à combattre la tyrannie et l'oppression imposées par l'intérêt particulier d'un individu, ou par celui d'une caste entourée de prestige.

Amener à la barre d'un Parlement, ou sur la sellette des accusés, un homme qui avait étendu les limites de l'empire britannique,

mettre ainsi en question les titres de possession de la compagnie la plus puissante qui fût au monde, c'était, certes, une grande tâche, et elle révélait dans les accusateurs un grand courage, une âme élevée et inaccessible à la crainte. L'accusé d'ailleurs n'était pas un homme ordinaire.

Le procès de Waren Hasting commença le 15 février devant la Chambre des lords, formée en grande cour de justice.

Que l'on se figure un instant la solennité de ce procès, d'après les préparatifs que l'on fit dans la grande salle de Westminster où les pairs devaient siéger comme juges. En face de la grande porte d'entrée, se trouvait le siége du chancelier du royaume, sous un riche dais de cérémonie. De chaque côté, étaient préparées deux tribunes, l'une pour le roi et sa suite, la seconde pour les princes et princesses du sang royal.

Les hérauts d'armes étaient auprès du chancelier; en avant du chancelier se trouvaient les juges; à droite et à gauche de la salle, étaient les pairs, les pairesses, les ambassadeurs, les députés des communes. Les évêques avaient

une place distinguée; les ducs, les marquis, les comtes, les barons étaient placés selon l'étiquette de la cour; en face du chancelier et plus près de la porte se trouvait l'accusé, ses accusateurs à gauche, ses défenseurs à droite. Derrière l'accusé était la tribune du grand-chambellan, remplie de dames, et derrière cette tribune il y avait des siéges placés en amphithéâtre pour tous ceux qui avaient pu obtenir des billets d'admission. Enfin, l'élite de la société anglaise assistait à cet imposant débat. La royauté même y était représentée par une tribune réservée.

Au moment où nous allons assister aux débats du procès du gouverneur général des Indes, il n'est pas inutile de connaître quel était l'homme amené devant la barre du Parlement.

Waren Hasting était né dans le comté d'Oxford; il reçut son éducation au collége de Westminster. Un des directeurs de la Compagnie des Indes, de cette Compagnie qui donnait peu à ses actionnaires, mais qui enrichissait ses agents, fit obtenir au jeune Hasting une place de commis dans une des factoreries du Bengale. Là, il s'appliqua à l'étude de la langue persane, et y fit des progrès rapides. Fait prisonnier lors de la prise de

Calcutta par Surajah Dowla, il se fit des amis au moyen de sa connaissance de la langue indienne, et il obtint de n'avoir pour prison que la ville habitée par le nabab. Hasting servit comme volontaire dans les troupes de lord Clive, et il assista à la reprise de Calcutta; enfin, il fut nommé agent diplomatique près du successeur de Surajah Dowla. En 1761 il devint membre du gouvernement du Bengale, et quatre ans après il revint en Angleterre où il cultiva la littérature orientale. L'ambition d'Hasting se bornait alors à suivre la carrière des lettres, et il sollicita en sa faveur, l'établissement d'une chaire de langue persane à l'Université d'Oxford; il était sur le point de l'obtenir, lorsqu'il fut mandé à la barre de la Chambre des communes pour une enquête qui avait lieu relativement aux affaires de la Compagnie des Indes. Il s'exprima de manière à donner une haute idée de ses talents et de ses profondes connaissances. La Compagnie s'empressa de l'attacher à son service, en le nommant membre du conseil de Madras, avec une provision pour prendre le gouvernement de cette présidence. Ainsi, ce fut la connaissance de la langue indienne, les observations judicieuses que

fit Hasting pendant son séjour dans l'Inde, qui contribuèrent à son élévation; en d'autres termes, Hasting dut son avancement dans le monde à ses talents.

En 1772 Hasting devint gouverneur du Bengale, en 1774 il fut nommé gouverneur général de toutes les possessions anglaises. Hasting fut donc le premier gouverneur général des Indes. C'est en cette qualité, et pour plaire à la Compagnie et aux actionnaires qui pouvaient le rappeler, que Waren Hasting eut recours à toute espèce de ruses et de tyrannies pour étendre la puissance et accroître les revenus de cette Compagnie, sans négliger ses propres intérêts. Les exactions et les crimes commis pendant l'administration d'Hasting n'étaient pas toujours son ouvrage; il suivait des précédents peu honorables; mais dans l'atmosphère d'iniquité que respiraient les agents anglais, Hasting ne sut pas se conserver irréprochable, et il marcha à grands pas dans les voies d'injustice et de spoliation dont ses prédécesseurs lui avaient laissé le fatal exemple. Il fallait que sa culpabilité fût incontestable pour que le parti de la cour, la Compagnie des Indes, et Pitt, le soutien déclaré de ceux qui représentaient le

pouvoir, ne pussent s'opposer au scandale de ce procès.

Burke, Fox et Sheridan étaient les principaux membres du comité chargé de soutenir l'accusation au nom de la Chambre des communes devant celle des Pairs.

Burke s'était déjà fait remarquer par ses discours. Le premier des trois, il avait brillé au milieu des whigs; Fox était venu lui disputer la palme oratoire; Sheridan, enfin, vint se placer entre eux au premier rang des orateurs de la Chambre, et par l'accusation de Waren Hasting, il eut la gloire d'amener la Chambre des communes à accuser Hasting devant la Chambre des lords.

Qu'il me soit permis de tracer une esquisse biographique de ces grands orateurs qui, avec Pitt, fixaient alors l'attention de l'Europe entière.

Burke, né en Irlande, était le fils d'un avocat de Dublin. Après d'excellentes études faites sous la direction d'un quaker, et terminées au collége, il vint à Londres pour suivre la carrière du barreau : c'était en 1753; il était âgé de vingt-trois ans. Sa pauvreté ne lui permit pas de suivre

une profession longtemps infructueuse, et le força de travailler pour les journaux et les libraires. Ce fut à cette époque qu'il épousa la fille du docteur Nugent, son médecin. Il publia, sous le titre de *Réclamation en faveur de la Société naturelle,* un coup d'œil sur les maux qu'a produits la civilisation. Cet ouvrage était une parodie des pamphlets irréligieux de Bolingbroke. Burke était entré si sérieusement dans le détail des maux qui tiennent à la tyrannie ou à l'ambition des gouvernements, que l'ironie échappait au vulgaire, et que l'on réimprima son livre comme ayant pour but de contribuer à la réforme radicale du corps social.

Forcé, pour vivre, de se faire un nom, il écrivit sur la politique, la littérature, les arts. Il publia, en 1757, son *Essai sur le sublime et le beau.* En 1758, il conçut le plan d'un recueil qui enregistrerait tous les faits mémorables de l'année. Il fut donc un des fondateurs de l'*Annual register,* et il en rédigea la partie politique pendant plusieurs années. Ses premiers travaux, portant l'empreinte d'un esprit éminent, le lièrent d'amitié avec Samuel Johnson, le peintre Reynolds, et Garrick. Ces premières connaissances

le menèrent à d'autres, et il fut présenté au marquis de Rockingham, premier lord de la trésorerie, qui le prit pour secrétaire particulier. Ce ministre, sous la forme délicate d'un prêt, fit présent à Burke d'une propriété qui le rendit éligible. Par sa reconnaissance et son affection envers son bienfaiteur, Burke se trouva enrôlé sous le drapeau des whigs, dont le marquis de Rockingham était alors le chef. Ce fut donc la littérature qui conduisit Burke à la politique et à la Chambre des communes.

Son premier discours eut pour objet les inconvénients de la taxe du timbre, et il fut très-admiré. Lorsque le marquis de Rockingham céda la place à lord North, Burke publia un écrit ayant pour titre : *Réflexions sur la cause des mécontentements actuels*. Il y attribuait tous les malheurs au plan formé par la cour de tout conduire par ses favoris, et il montrait l'incompatibilité de cette influence secrète avec les principes d'un État libre.

Burke fut au nombre des auxiliaires des provinces révoltées, par ses attaques incessantes contre lord North.

Les principes de Burke parurent au public

tellement favorables à la liberté, que les whigs de Bristol le choisirent pour leur représentant. Quand on lit les premiers discours de Burke, on serait tenté de les considérer comme appartenant à une opinion presque républicaine.

Pendant le ministère de lord North, comme aussi pendant la courte administration du marquis de Rockingham, dont il fit partie, il fit plusieurs propositions, soit pour des réformes dans les dépenses de la couronne, soit pour la nomination des membres du Parlement. Le ministère de *coalition* fut, à ce qu'il paraît, conçu par Burke, qui ne prévit pas tout le mal qu'il faisait à son parti. Le procès du gouverneur général des Indes fut un des événements les plus remarquables de la carrière de Burke. Passionné pour la justice, et l'ayant vue foulée aux pieds dans tous les récits de l'Inde, Burke annonça, avant même le retour d'Hasting, qu'il appellerait la sévérité des lois sur ce grand fonctionnaire, et il tint parole; Burke proposa une enquête et une accusation contre Waren Hasting, le jour même que ce gouverneur général mit le pied sur le sol britannique.

Fox était fils de lord Holland, l'un des plus

habiles confidents de Walpole. Par sa mère il était allié à la royale maison des Stuart.

Par une singularité remarquable, les rôles qu'avaient soutenus lord Holland et lord Chatham devaient être renversés dans la personne de leur fils.

Fox recevait de son père une grande fortune acquise sous de fâcheux auspices. Selon Chesterfield, lord Holland n'avait aucune notion, aucun principe de liberté, de justice : il méprisait, comme des sots ou comme des hypocrites, tous ceux qui pouvaient ou paraissaient y croire; et il a toujours vécu comme Brutus est mort, en appelant la vertu un vain mot. Tel était le portrait de lord Holland, dont Fox répudia si noblement l'exemple; et cependant Fox fut élevé dans toute la liberté d'une grande fortune et d'une morale trop peu sévère. Les habitudes de sa jeunesse développèrent en lui des goûts frivoles qui, dans la suite, ont fait tort à sa gloire.

Fox étudia d'abord dans le collége d'Éton. Il apprit le latin, le grec. Il porta à Oxford le goût prononcé du plaisir. Dès l'âge de quatorze ans son père, l'habituant à jouer gros jeu, déposa dans l'âme de cet enfant la passion effrénée

qui, trente ans plus tard, le détournait des plus graves devoirs.

Mais en même temps lord Holland préparait son fils au talent de la parole, l'encourageait à tout dire avec assurance, et lui laissait dans son esprit comme dans sa conduite une liberté pleine de verve et de caprice.

Élu à dix-neuf ans à la Chambre des communes, l'illégalité de sa nomination prématurée ne fut couverte que par la protection du pouvoir. Un semblable événement l'attachait au ministère de lord North ; mais ce joug peu fait pour lui, il le brisa bientôt, et il devint dans l'opposition un des plus sincères partisans des Américains. Comment une longue amitié aurait-elle pu exister entre deux hommes si différents? Cependant ils se réunirent plus tard.

Fox, malgré son éducation, avait de la chaleur, de la générosité dans l'âme, il avait d'instinct la noble passion du bien. Ses élans de patriotisme et de philanthropie étaient de lui, ses habitudes étaient de son éducation.

Combien différente avait été l'éducation de Pitt, qui était destiné à lutter d'abord contre Burke et Fox, et Sheridan plus tard !

Sheridan, compatriote de Burke, était né à Dublin. Dès son enfance, rien n'annonçait en lui sa destinée future. Son père et sa mère se livraient avec succès à l'étude des lettres. Envoyé à Harrow, le jeune Richard Sheridan ne s'y fit remarquer que par sa paresse et son insouciance. Il semblait que son cerveau engourdi eût besoin d'une chaleur plus forte que celle qui suffisait au développement des facultés de ses condisciples. Mais Richard possédait un charme précieux indice d'une âme aimante; tous ses maîtres et ses condisciples le chérissaient. Il quitta Harrow à l'âge de dix-huit ans, après des études fort ordinaires. Il montra cependant quelque aptitude pour la poésie, et c'est là ce qui fut le principe de son association avec un de ses amis, dans le but de suivre avec lui la carrière littéraire. Sheridan éprouva de bonne heure les angoisses de cet état si bien décrit par les Latins, *res angusta domi*, et, bien que l'on considère quelquefois la pauvreté comme un aiguillon pour le travail, la pauvreté, qui en réalité flétrit l'imagination et dessèche le cœur, eut peu de part au développement intellectuel de Sheridan. L'amour, ce feu intime qui ré-

chauffe si fortement les âmes les plus communes, vint à son aide. Son cœur aimant s'ouvrit à l'amour, comme une fleur s'épanouit aux rayons du soleil; et dès que son cerveau fut sous l'influence de ce sentiment, il en jaillit aussitôt des étincelles de génie. Sheridan, fortement épris de miss Linley, jeune et belle cantatrice, eut deux duels à son sujet, parvint à lui plaire, l'enleva, passa en France avec elle et l'épousa à Calais. Il avait alors vingt ans. Ne voulant plus permettre à sa femme de paraître en public, Sheridan, riche d'amour et d'espérance, mais pauvre en effet, résolut de se créer une existence indépendante à l'aide de ses talents, et, dès le début de son mariage, il vécut d'amour dans une chaumière. (Love in a cottage.) C'est alors qu'il écrivit sa pièce des *Rivaux*. Quand on pense aux faibles études de Sheridan, par quel travail ne dut-il pas compenser le temps perdu à Harrow! Sheridan conserva presque toute sa vie un signe de son éducation négligée; ses lettres, ses manuscrits présentent de nombreuses fautes d'orthographe; mais c'était près de miss Linley, c'était sous le feu de son regard affectueux et tendre que Sheridan

travaillait, et cela après avoir conquis sa noble amie sur de nombreux rivaux et malgré sa pauvreté. Tous les témoignages s'accordent pour dire que M^ris^ Sheridan était une femme accomplie, aussi distinguée par ses grâces et sa beauté que par ses talents. La célébrité que Sheridan s'était déjà acquise, comme l'amant chevaleresque et préféré de miss Linley, fut considérablement augmentée par le succès des *Rivaux*, et, doués comme ils l'étaient, lui et sa belle compagne, du pouvoir magnétique qui attire dans la société, Sheridan fut recherché et devint, ainsi que sa femme, l'oracle des premiers salons.

Sheridan, lancé dans la carrière dramatique, la poursuivit avec ardeur. Il acheta, avec deux de ses amis, le théâtre de Drury-Lane, appartenant à Garrick; et bientôt parut la plus belle de ses compositions dramatiques, et sans contredit la meilleure comédie dont puisse se glorifier la littérature anglaise, je veux dire *l'École de la médisance*. Sheridan n'avait alors que vingt-six ans.

Aucun des ouvrages de Sheridan ne sortit d'un jet de son cerveau; ce fut toujours chez lui le produit d'un travail opiniâtre, d'épreuves

réitérées, et, comme Boileau, il n'arrivait à la perfection que pas à pas et à force de soins.

Vingt fois sur le métier il mettait son ouvrage.

Aucun écrivain ne prouve mieux que lui que le génie est la patience, ou bien encore, nul ne prouve mieux que lui que la patience cherche, et le génie trouve. Les exceptions à cette règle sont rares; rien de grand, de solide dans la littérature, les arts, les sciences, n'est le produit d'un instant; car le travail. et le travail patient surtout, est en réalité le père de toutes les merveilles durables de ce monde.

Sheridan travailla longtemps à son *École de la médisance*. Dans cette pièce, il eut le courage de mettre en comédie l'histoire romanesque de son mariage; pétillante d'esprit et d'*humour*, cette pièce eut un succès prodigieux, et servit tout à la fois à la gloire et à la fortune de son auteur.

Sheridan ne pouvait acquérir plus de gloire dans la carrière dramatique. Sa liaison avec Fox et avec Burke l'amenait à en chercher une au-

tre. En 1780, Sheridan fut élu membre du Parlement, comme représentant du bourg de Stafford.

Son début au Parlement produisit peu d'effet; mais avec un homme accoutumé comme lui au succès d'un travail opiniâtre, et stimulé par l'amour de la célébrité, on devait s'attendre à le voir surgir tôt ou tard au milieu du Parlement. Le procès de Waren Hasting fut pour Sheridan une bonne fortune; il apporta dans cette affaire le soin qu'il apportait dans toutes ses œuvres, et lorsqu'il fut bien maître de son sujet, qu'il l'eut étudié sous toutes ses faces, il le présenta avec tous les avantages que donne la conviction et toutes les ressources que l'indignation devait lui fournir en présence d'un si grand coupable.

Tels étaient les orateurs qui, sans autre mission que celle de la justice et des intérêts de l'humanité outragée, se préparèrent à poursuivre, devant la Chambre des lords, le gouverneur général des Indes, Waren Hasting.

Si le talent des accusateurs est grand, les ressources de l'accusé sont immenses. La Cour, la Chambre des lords, celle des communes, la puissante Compagnie des Indes, et cette armée in-

nombrable d'individus qui avaient rapporté en Angleterre les dépouilles de l'Inde, étaient tous intéressés à voir absoudre Waren Hasting, et Waren, dont l'habileté astucieuse, l'esprit de corruption et d'intrigue s'était exercé sur une grande échelle, Waren, était certes, par ses énormités, digne d'avoir pour accusateurs de pareils hommes.

Comment, en effet, des avocats ordinaires eussent-ils pu envisager la magnitude des méfaits d'un homme qui avait disposé de la destinée de plusieurs peuples, sans être accablés par la supériorité de position, d'influence et de prestige qui s'attachait encore à la grande fortune et au grand rôle d'Hasting?

Burke, Fox, Sheridan, et ceux qui marchèrent sur leurs traces, méritaient bien de l'humanité, pour le courage qu'ils montrèrent alors, et pour avoir prouvé au monde qu'il n'y avait pas d'homme si haut placé que l'on ne pût amener à rendre compte de ses actes. Rien n'élève un peuple aux yeux du monde comme ces manifestations solennelles des droits imprescriptibles de la justice.

Burke justifia d'abord la marche qu'avait sui-

vie la Chambre des communes, démontra la nécessité d'examiner avec soin la conduite d'un délinquant qui, après avoir organisé le péculat et la tyrannie, avait détruit toute évidence écrite, pour échapper aux mains de la justice.

Le second jour, Burke continua l'histoire de l'Inde, et détailla les conséquences des empiétements de la Compagnie sous lord Clives.

Le troisième jour, Burke confirma par des exemples frappants la cupidité criminelle de Hasting, et il flétrit avec force l'opinion émise par Hasting, que les principes qui guidaient en Angleterre ne pouvaient être les mêmes dans l'Inde; il fit habilement la critique sévère de cette moralité géographique, qui semblait permettre à tout individu de se débaptiser en quelque sorte, et de renoncer à tout principe dès qu'il avait traversé l'équateur.

Le quatrième jour, il traita la question des présents, et du système suivi par Hasting, qui consistait à confier le gouvernement des provinces à des hommes entachés de crime, parce qu'il recevait plus d'argent; deux de ces hommes, derrière lesquels il se cachait, avaient recours à toutes les cruautés pour pressurer le peuple.

Burke fit alors une peinture horrible de la perversité des agents choisis par Hasting.

« Devi Sing, disait Burke, devint le collecteur des taxes qu'il afferma; dès l'instant qu'il se crut protégé par les Anglais, il s'occupa des moyens de faire rapporter le plus qu'il put au marché qu'il avait fait. Les pauvres ryots, ou fermiers, furent traités d'une manière incroyable. Pattison, envoyé pour faire une enquête, fit une telle peinture des horreurs commises par ce monstre, que pour l'honneur de l'humanité il voudrait les couvrir d'un voile. Mais son devoir le mettait dans la nécessité de les dévoiler.

« Le bétail et le blé des fermiers étaient vendus à peine au quart de leur valeur, et leurs huttes étaient réduites en cendres. Pour payer leurs fermages, les malheureux étaient obligés de s'engager par contrat, et d'emprunter de l'argent non pas à 30, 40 ou 50 pour cent, mais à 600 pour cent. Ceux qui ne pouvaient pas emprunter étaient cruellement torturés : on serrait leurs doigts avec des cordes jusqu'à ce qu'ils ne fissent qu'une masse de chair, puis ces doigts étaient séparés à l'aide de coings poussés avec violence. D'autres étaient attachés deux à deux par

les pieds et jetés sur une barre de bois, de sorte qu'ils restaient suspendus les pieds en haut, la tête en bas; ainsi placés, on les frappait sur la plante des pieds jusqu'à ce que les ongles des orteils se détachassent. On les frappait ensuite sur la tête jusqu'à ce que le sang sortît à torrents par la bouche, le nez et les oreilles; on les frappait encore sur le corps nu, à l'aide de buissons de nature caustique, dont chaque coup mortifiait la chair. Ce monstre torturait l'âme aussi bien que le corps : il attachait souvent par les pieds et les mains le père d'un côté et de l'autre le fils, et il les faisait frapper jusqu'à ce que la peau fût emportée et que les chairs tombassent en lambeaux. Le traitement qu'il faisait éprouver aux femmes ne peut se décrire. Arrachées à leurs retraites, que la religion et les coutumes rendaient sacrées, elles étaient exposées nues aux yeux du public : les vierges, amenées dans la cour de justice où elles auraient dû être protégées, étaient brutalement violées, à la face des ministres de la justice de ce monstre. D'autres femmes avaient le sein pressé, meurtri (*in a cleft bamboo*), et le mamelon arraché de force. Ce que la modestie cache chez toutes les nations, était

exposé à la vue et consumé par un feu lent; enfin, les agents de ce monstre portaient la mort jusque dans les sources de la vie ! ! ! »

Le tableau que présentait Burke était si horrible, que tous les auditeurs émus frissonnaient; Mris Sheridan, dans la tribune des dames, s'évanouit. Burke lui-même, épouvanté de ce qu'il disait, cacha sa tête dans ses mains. Mais ayant recouvré ses forces, il continua :

« Les pères et les maris de ces femmes faibles et persécutées étaient des hommes inoffensifs et laborieux, qui, satisfaits d'une faible part du produit de leur travail, gardaient à peine pour vivre, et donnaient tout le produit de leur labeur à la Compagnie des Indes, et les mains qui arrachaient du sol, au profit de l'Angleterre, les moyens d'obtenir de la Chine le thé que l'on servait à leurs tables soir et matin, ces mêmes mains étaient meurtries, déchirées.

« Les monstres qui commettaient ces cruautés étaient choisis et nommés par le gouverneur de la Compagnie des Indes, à cause de leur perversité connue. »

Burke, cessant un instant d'accuser, raisonne et fait à l'assemblée cette question, qui devrait

servir de règle à tous, dans les gouvernements comme dans la vie commune.

« Au milieu des occupations les plus nombreuses et les plus variées, j'ai acquis quelque expérience. Eh bien, je le proteste, d'après cette expérience, je n'ai jamais connu un homme mauvais ou méchant qui pût être employé à une bonne œuvre. Il y a toujours dans un malhonnête homme ou un méchant homme, un mauvais ingrédient qui le gâte et le rend incapable de bien faire. Cet homme est comme paralysé d'un côté : ses muscles ont perdu leur action; l'accomplissement de quelque chose de bien est une impossibilité pour lui : il y a décrépitude et distorsion. S'il voulait faire le bien, il ne le pourrait pas, et probablement, s'il pouvait le faire, il ne le voudrait pas!!! »

Cette opinion ne peut s'appliquer véritablement qu'à des organisations naturellement viciées, l'observation prouvant en effet qu'il existe des individus mal nés, qui sont difformes au moral comme au physique. Mais une faute dans un individu ne constitue pas le titre de méchant; c'est une série d'actes, un besoin, et une habitude de méchanceté qui méritent ce triste titre.

Quelque admiration que mérite Burke, on sent que l'orateur travaillait autant pour sa gloire que dans l'intérêt de la justice. C'est peut-être le triste sort de la condition humaine, que dans les grandes actions il se mêle toujours quelque faiblesse.

La vérité toute simple eût produit plus d'effet que les déclamations éloquentes de Burke. La longueur des discours accusateurs, tout en permettant ces grands effets d'éloquence dont les spectateurs étaient avides, portaient les juges à se défier de leurs émotions; aussi, plus les séances se multipliaient et se prolongeaient, plus la haine des délits du coupable s'affaiblissait. Burke mit quatre jours dans son discours préliminaire, ou son exorde; Fox et Gray en mirent trois à l'accusation qui portait sur Benarès et Oudé.

Vint enfin le tour de Sheridan, chargé de résumer cette immense accusation.

Après avoir appuyé sur l'importance de la cause soumise au jugement de la Chambre des lords comme première Cour de justice du royaume, et désavoué, tant en son nom qu'au nom de ses collègues, directeurs de l'accusation, tout

sentiment d'animosité personnelle contre l'accusé, ou tout autre motif que celui de racheter l'honneur du nom anglais dans l'Inde, et d'appeler un châtiment mérité sur la tête de ceux qui l'avaient déshonoré; Sheridan s'efforce de se concilier la bienveillance de la Cour, en offrant un tribut d'éloges à la pureté de la justice anglaise.

« Quoi que j'aie pu dire, milords, j'espère que la Cour ne pensera pas que je croie nécessaire, pour racheter l'honneur du nom anglais, de faire un exemple sans avoir des preuves solides et légales de la culpabilité de la personne que nous poursuivons. Non, milords, nous savons parfaitement qu'une des choses qui font la gloire de notre constitution, c'est que la réputation générale ou le caractère d'un homme, le rang ou le pouvoir d'un accusateur, les motifs de convenance morale ou politique, ni même la conviction intime de la culpabilité de l'accusé, qui peut exister dans l'esprit du juge, ne sauraient autoriser une Cour de justice d'Angleterre à rendre une sentence pour toucher un cheveu de la tête, ou un atome de la propriété, la réputation ou la liberté du plus pauvre et du plus

humble des citoyens qui respirent l'air de ce pays juste et libre. Nous savons, milords, qu'il ne peut exister de crime sans preuve légale, et que la règle qui sert à définir ce qu'on doit considérer comme *évidence*, est autant la loi du pays que celle qui définit le crime. C'est sur ce terrain que nous entendons nous placer. »

Sheridan reprend une à une les charges de l'accusation, et ajoute à leur force la force de son raisonnement et de son éloquence. L'exposé de Sheridan peut servir à faire connaître l'histoire de la conquête des Indes, en même temps qu'il sert à faire connaître le Verrès anglais.

Sur l'acceptation, ou plutôt l'extorsion du présent de cent mille livres sterling, ou deux millions cinq cent mille francs, Sheridan ajoute :

« Milords, vous venez d'apprendre quelle était la situation fâcheuse où se trouvait le nabab, environ un an avant que M. Hasting eût une entrevue avec lui à Chimar. Ce fut, dis-je, un an après une époque marquante dans les progrès de la rapacité britannique ; ce fut, si le conseil le veut, après quelques calamités naturelles, secon-

dées par les effets bien supérieurs de la violence et de la rapacité anglaises : après que la colère divine eut progressivement affligé ce malheureux pays d'une famine une année, et l'année suivante de l'avidité d'un certain colonel Hannay; ce fut après que ce Hannay fut venu reprendre le cours de ses premières dévastations, que ce malheureux prince, ruiné complétement, traversa son pays, assiégé par les clameurs de ses sujets affamés, chargé de malédictions par les uns, assailli de pierres par les autres, ayant la faim et la mort à sa suite; voilà, dis-je, le moment qu'on choisit pour nous présenter ce prince exerçant cet acte de prodigalité envers l'homme qu'il accuse aujourd'hui par notre bouche, envers ce même homme dont la politique avait anéanti son pouvoir, et dont les stipendiés avaient dévasté son pays. On parle, dans une pareille situation, d'un présent librement offert! La supposition seule en est aussi ridicule qu'odieuse. Non, ce ne fut point un don libre. Que fut-ce donc? Une abominable extorsion. »

Plus loin, Sheridan parle ainsi de la nuée de pensionnaires et de gens en place qu'on laissa,

en violation du dernier traité, si chèrement acheté, dévorer les finances du nabab.

« On les laissa peser sur le pays autant que l'avaient fait leurs prédécesseurs. On les y laissa avec une faim aussi vorace, quoique moins bruyante. Couchés au pied de cet arbre majestueux, que leurs devanciers avaient dépouillé de tous ses rameaux et de tout son feuillage, ils épiaient, d'un œil avide, les premiers bourgeons d'une prospérité future, précurseurs d'une récolte qu'ils regardaient comme devant être la proie de leur persévérance et de leur rapacité. »

Le tableau de la désolation de quelques provinces du pays d'Oudé sous le gouvernement du colonel Hannay, et de l'insurrection des habitants contre cet officier, qui en fut la conséquence, est un des plus beaux endroits du discours de Sheridan; et je ne saurais résister au plaisir de le citer.

« Supposons, dit l'orateur, qu'un voyageur « arrive subitement dans le pays, sans avoir con- « naissance des événements qui s'y sont passés « depuis le règne de Sujah Dowlah : il demande- « rait naturellement quelle main cruelle a en- « fanté cette épouvantable désolation, quel en-

« nemi barbare a envahi le pays, dévasté ses
« champs, dépeuplé ses villages; il demanderait
« de quelle succession contestée, ou de quelles
« discordes civiles il a été le théâtre, et quelle
« rage a pu porter les habitants à agir contre les
« préceptes de Dieu, et à détruire les beaux ou-
« vrages de l'homme. Il demanderait quelle ar-
« deur religieuse ou plutôt quelle frénésie a pu
« ajouter ainsi aux horreurs de la guerre. Le ta-
« bleau qui frapperait ses regards surpasserait
« tout ce dont l'histoire a consacré le souvenir.
« Ce qu'il verrait ne ressemble ni aux effets de
« la barbarie, ni à ceux si terribles de la ven-
« geance céleste. On dirait que le pays a été par-
« couru en tous sens par un de ces monstres fa-
« buleux dont le souffle empesté détruisait plus
« que leur appétit vorace ne pouvait dévorer. S'il
« existait encore quelques hommes dont la crainte
« n'eût pas glacé l'âme et paralysé la langue, ils
« lui diraient qu'il n'y a pas eu de guerre depuis le
« règne de Sujah Dowlah; que, tout tyran qu'il
« avait été, il était aujourd'hui vivement regretté
« de ses sujets; qu'aucun ennemi n'a envahi le
« pays, qu'il n'a été le théâtre d'aucune dissen-
« sion civile ou religieuse; mais que tout ce

« qui frappe ses yeux est le fruit de l'*amitié des*
« *Anglais,* alliés plus redoutables que les plus
« cruels ennemis. Ils lui diraient que ces al-
« liés ont transformé un prince en esclave, pour
« en faire le principal instrument de leurs exac-
« tions envers ses sujets ; que leur rapacité n'a
« fait qu'augmenter à mesure que les moyens de
« la satisfaire diminuaient, et qu'ils faisaient
« payer le souverain comme s'ils eussent eu droit
« à un plus fort salaire, parce que l'œuvre du pil-
« lage était devenue plus pénible. Voilà, diraient-
« ils, les causes de toutes ces calamités. Et ce-
« pendant, milords, on me demande d'expliquer
« pourquoi les habitants de ce malheureux pays
« se sont soulevés si unanimement? Il a fallu des
« machinations pour cela, dit-on, et des machi-
« nations de la part des princesses. Eh quoi ! on
« ose demander pourquoi ces infortunés se sont
« soulevés ! Ils se sont soulevés parce que c'é-
« taient des hommes ; parce que la patience à
« supporter l'odieuse tyrannie de l'homme est
« une rébellion envers la souveraineté de Dieu ;
« parce que l'obéissance au pouvoir suprême
« qui nous a donné la force humaine nous com-
« mande de maintenir les droits de l'homme ; et

« s'il est une vérité universelle et impérissable,
« qui dans aucun temps, dans aucun pays, chez
« un peuple grossier qui n'a encore aucune idée
« sociale, comme chez celui qu'une civilisation
« trop raffinée a corrompu, n'a jamais été et ne
« sera jamais effacée du cœur de l'homme où
« elle a été gravée par la main de son créateur,
« *c'est que l'homme n'a pas été fait pour être la*
« *propriété de l'homme;* que le pouvoir humain
« est un dépôt confié pour l'avantage de l'espèce
« humaine, et que quand on en abuse, la ven-
« geance devient justice, sinon le devoir des op-
« primés. Voilà, milords, voilà pourquoi ces in-
« fortunés se sont soulevés. »

Combien les opinions de Sheridan seraient dangereuses dans certains états de société, si le peuple était chargé de les commenter et de les mettre en pratique ! Ceux qui ont proclamé plus tard que l'insurrection était le plus saint des devoirs n'ont fait que suivre les principes proclamés par Sheridan et les whigs. C'est ainsi que la tribune anglaise faisait, à la fin du dix-huitième siècle, une propagande d'autant plus dangereuse qu'elle était protégée par les actes les plus honorables, la défense des droits de l'humanité ou-

tragée par l'Angleterre opprimant les peuples inoffensifs de l'Inde.

Il s'établit quelquefois une lutte entre Sheridan et Burke dans le champ de l'abstraction, arène favorite de ce dernier. Burke avait avancé que la prudence est une qualité incompatible avec le vice et ne peut jamais servir dans ses écarts. Sheridan réfuta cette opinion avec bonheur et avec une délicatesse extrême :

« Un de mes honorables amis qui, je crois, est maintenant auprès de moi, un homme dont en toute occasion je ne puis parler sans un sentiment de respect, et, sur le sujet qui m'occupe, sans lui offrir le tribut de ma vive gratitude ; un homme dont les talents, heureusement pour le siècle où nous vivons, ne sont pas confiés à la périssable éloquence du jour, mais vivront pour faire l'admiration de l'âge où nous serons tous muets, et la plupart d'entre nous oubliés ; cet honorable ami vous a dit que la prudence, cette première des vertus, ne peut jamais servir la cause du vice. Si avec une extrême répugnance et une juste défiance de moi-même j'osais prendre la liberté d'émettre une opinion différente de la sienne, je dirais qu'il me semble douteux que

l'expérience, l'observation ou l'histoire nous autorisent à approuver cette proposition. C'est une noble et belle maxime, milords, digne de la grande âme qui l'a émise, digne de ce fier dédain et de ce généreux mépris des moyens et des instruments du vice que la vertu et le génie doivent toujours ressentir. Mais je doute qu'on puisse lire l'histoire d'un Philippe de Macédoine, d'un César, d'un Cromwell, sans avouer qu'il y a eu de mauvais desseins, des desseins funestes à la paix et aux droits des hommes, exécutés, si si je ne puis dire avec prudence et sagesse, du moins avec une effrayante adresse et une heureuse et imposante habileté. Cependant, s'il m'était permis d'établir une distinction, je dirais que c'est l'odieuse tentative de mêler une variété de grands crimes, qui bannit la prudence de l'esprit, et porte le trouble dans le cerveau. Une seule grande passion qui s'empare de l'âme et la domine entièrement, peut contraindre toutes les facultés de l'entendement à la servir, et diriger vers l'objet qu'elle a en vue tout ce que la pensée et la science humaine peuvent affecter; mais pour réussir, il faut qu'elle exerce un despotisme absolu : toute passion rivale doit se

tenir à l'écart ou ramper au pied de son trône ; le pouvoir qui n'a pas interdit aux passions criminelles l'entrée du cœur humain, a du moins prohibé leur alliance; si elles s'unissent, leur but est manqué, et le résultat de leurs efforts est le trouble et le désordre de l'âme. Tournons nos regards du côté des vertus; combien le décret céleste est différent! Formées pour s'unir, se mêler, s'associer, et coopérer ensemble, suivant toutes le même cours avec une harmonieuse sympathie, et se mouvant dans des orbites plus ou moins étendues, mais parfaitement concentriques, toutes unies par la même force impulsive de la raison, elles tendent toutes vers le même but, le bonheur de l'individu, la perfection de l'espèce et la gloire du Créateur. Parmi les vices, au contraire, la discorde empêche le succès, chacun élève ses clameurs, et veut faire entendre son barbare langage ; chacun appelle à son aide tout ce que l'esprit possède d'adresse et d'habileté : de la sorte, ils s'entravent l'un l'autre, et quand leur rage cruelle, excitée par une haine commune, attaque la paix et le bonheur de ce monde, la guerre civile qui éclate au sein de leurs tumultueuses légions renverse les

criminels desseins de leur odieuse ligue. Ce sont là, milords, les furies de l'âme, qui portent le désordre dans l'esprit et en bannissent la prudence. L'absence de cette vertu est ainsi une marque certaine de la corruption du cœur. »

Pour le bien de l'espèce humaine, il est à désirer qu'il en soit ainsi, et je me garderais bien d'affaiblir la beauté de ce passage par des opinions contradictoires. Un mot cependant : toute vertu poussée à l'excès perd son titre, et l'équilibre des vertus est aussi rare que l'équilibre des vices. C'est là ce qui démontre notre imperfection ; la générosité outrée est prodigue, le courage exalté devient téméraire, l'économie trop stricte se change en parcimonie et en avarice. Le cœur humain présente donc un mélange de bien et de mal, de vertus et de vices, qui constitue le domaine sur lequel la volonté s'exerce. Dans la théorie, les vertus et les vices s'excluent; en réalité, ils se rencontrent et marchent quelquefois ensemble, présentant le phénomène étrange de deux natures opposées, et cependant, liées dans un même être. L'opinion de Burke était noble; il pensait comme il sentait : l'opinion de Sheridan était plus en rapport avec le

monde, et indiquait une connaissance plus profonde du cœur humain. C'est à regret que je vais cesser de citer Sheridan ; j'espère, cependant, que le lecteur me pardonnera ce que j'ai déjà rapporté de ce grand orateur... En parlant de la protection que l'Angleterre accorde à ses alliés, Sheridan disait encore :

« Le caractère de la protection accordée aux « alliés sous le gouvernement de M. Hasting, « consistait à envoyer des troupes pour s'em- « parer des produits de l'industrie, saisir tous « les trésors, détruire la richesse et la prospérité « du pays ; et l'on appelle cela protection ! C'est « la protection du vautour envers l'agneau ! »

En terminant, Sheridan cite un passage de la défense de Hasting, et il le flétrit. Hasting avait dit : « que la majesté de la justice devait être invoquée par des sollicitations, qu'elle ne devait pas descendre jusqu'à les appeler, et encore moins au point de supposer des torts, d'en promettre la réparation, et d'annoncer des punitions avant le jugement, et même avant l'accusation. » Sheridan répond :

« Je vous demande, milords, si vous approuvez cette distinction ! Trouvez-vous que ce soit

la véritable image de la justice ? Est-ce là le caractère de la justice anglaise ? Sont-ce ses traits, sa physionomie, son air et son allure ? Non ; je crois vous entendre m'inviter à écarter cette image calomnieuse, cette basse caricature, cette pagode indienne, formée par la main perverse du crime et de la tyrannie, pour tromper le cœur de l'ignorance ; enfin, à détourner mes regards de cette hideuse et difforme idole, pour les porter vers la véritable majesté de la justice qui siége ici. Ici, en effet, je vois une forme différente placée sur le trône, par la main souveraine de la liberté, sévère sans cruauté, imposante sans orgueil, vigilante et active sans soupçon et sans inquiétude, scrutatrice et inquisitive sans s'abaisser elle-même ni avilir personne, ne dédaignant pas de se pencher pour prêter l'oreille à la voix de l'innocence affligée, et se montrant dans sa plus belle attitude lorsqu'elle s'incline pour relever le suppliant prosterné à ses pieds. »

Le discours de Sheridan dura cinq jours : l'effet qu'il produisit ne fut pas aussi grand que la première fois ; soit que le sujet ne fût plus aussi neuf, soit qu'il ne fût pas possible d'être

également éloquent deux fois sur le même sujet.

Le procès de Waren Hasting fut ajourné à la session prochaine.

Quand on considère l'importance que les premiers acteurs de cette scène attachaient à cette accusation, la grandeur que leur éloquence sut imprimer à la cause, en la peignant comme intéressant les libertés et les droits de toute la race humaine, et qu'on songe comment cet appareil de justice, cette splendeur de talents se sont éclipsés, de manière à ne plus offrir maintenant aux yeux du monde qu'une poursuite qui paraît injuste et acharnée contre un homme d'État habile et heureux dans ses entreprises, l'on se sent découragé. Les magnifiques mouvements oratoires qui firent retentir les voûtes de Westminster-Hall et de Saint-Stephen ne sont dès lors que des amplifications de rhétorique; et cependant il n'est pas possible de lire l'histoire du gouvernement d'Hasting, dans l'auteur anglais Mill, sans éprouver, presque à chaque page, un sentiment profond d'indignation. On peut, sans doute, trouver des antécédents aux crimes de Waren Hasting. Clives ne fut pas plus scru-

puleux que lui, et Clives fut absous. Mais s'il suffisait de précédents pour justifier des injustices, on trouverait dans les annales de tous les peuples, et dans celles de la conquête de l'Inde surtout, de quoi former le code le plus parfait de tyrannie qui eût jamais existé.

La cruauté froide et calculée avec laquelle Waren se prêta à l'extermination des Rohillas; la condamnation injuste et précipitée de Nuncomar, qui n'avait d'autre tort que de croire en la justice anglaise, et qui fut sa victime pour s'être porté son accusateur; sa violente agression envers le rajah de Bénarès; ses extorsions envers la famille d'Oudé; voilà des actes prouvés par son propre témoignage, et dont la honte ne peut être effacée par aucun acquittement basé sur des subtilités légales. Que Waren Hasting ait été offert à l'admiration de l'Angleterre, cela se conçoit; ceux qui profitent d'une injustice ou d'un crime sont peu enclins à les blâmer : mais que Waren Hasting ait été offert à l'admiration d'autres peuples, c'est ce qui ne se conçoit pas. Les menées tortueuses de Clives, et les pratiques hypocritement légales de Hasting pour dépouiller les peuples de l'Inde sont des taches à l'hon-

neur anglais. On me dira peut-être que Waren Hasting fut acquitté : j'en conviens : mais parmi ses juges se trouvaient des partisans et des complices, et l'histoire impartiale le condamne et le flétrit. Dans ce grand procès, la royauté et la démocratie furent en présence. Waren eut toutes les sympathies de la Cour et de l'aristocratie absolutiste : il eut contre lui des hommes sortis des rangs de la classe moyenne. La Cour s'efforçait de rallier autour d'elle tous les hommes capables et tous les intérêts : aussi elle l'emporta sur les partisans de la justice et de la liberté.

L'effet produit par les éloquentes déclamations de Burke, de Fox et de Sheridan avait le temps de se calmer, et il était à craindre qu'un procès ainsi ajourné ne perdît une partie de son intérêt. Toutefois ces protestations éloquentes en faveur d'un peuple vaincu et opprimé ne furent pas perdues. Les âmes s'allument pour ainsi dire les unes aux autres, et tandis que l'on applaudissait avec enthousiasme à cette noble émulation des orateurs anglais pour les intérêts de la justice et de l'humanité, froissés et foulés aux pieds dans l'Inde, il était à espérer que ces mêmes intérêts

seraient proclamés pour tous les êtres opprimés.

Lorsqu'on porte un regard attentif sur la condition des hommes sur la terre, on est frappé de la masse de souffrances et d'abus que l'ignorance et les mauvaises passions ont accumulée sur certains peuples et surtout sur certaines races. Il semble qu'il y a des pays plus spécialement destinés au despotisme et à l'esclavage. De tout temps l'Afrique présente ce triste spectacle. Si l'on en excepte l'époque où l'Egypte florissait sous ses Pharaons et ses Ptolémées, époque où l'esclavage existait encore, l'Afrique ne nous est connue que par les abus de la force brutale. De temps immémorial les tribus nègres les plus puissantes faisaient la guerre pour augmenter le nombre de leurs esclaves; car le nombre d'esclaves constituait alors la richesse d'un individu; lorsque les Européens eurent fait la conquête de l'Amérique et des Indes Occidentales, et qu'il fut reconnu que les nègres pouvaient supporter plus longtemps les chaleurs et les dangers de ces climats, les Européens furent complices de tous les crimes que les nègres commettaient entre eux. Les esclaves nègres devenant une marchandise recherchée, les tribus nè-

gres se firent mutuellement la guerre pour se procurer cette marchandise ; tous les liens de la société et de l'humanité furent détruits, les préceptes les plus saints du christianisme furent violés. Le commerce des esclaves sur les côtes d'Afrique fut dès ce moment une série de crimes commis avec règle et méthode.

L'Europe ferma les yeux pendant longtemps sur ce négoce infâme, soit que les horreurs de ce trafic ne fussent pas connues, soit encore parce qu'elle ne voulait pas examiner sévèrement les moyens qui permettaient aux colonies éloignées d'inonder la mère patrie de richesses et de produits. Les quakers en Amérique eurent la gloire d'être les premiers à affranchir leurs esclaves, et ils engagèrent leurs frères d'Europe à suivre leur exemple. Ceux-ci le firent en adressant des pétitions au Parlement ; bientôt l'émancipation des nègres devint un sujet favori, et les hommes les plus marquants du Parlement s'en déclarèrent les soutiens. Wilberforce, Pitt, Fox, Burke se mirent à la tête de cette sainte croisade, et la première mesure qui eut lieu, ce fut de limiter le nombre des nègres que les vaisseaux pouvaient transporter.

Un assez grand nombre de marchands de Liverpool et de Londres adressèrent une pétition à la Chambre des communes, prétendant que l'abolition de l'esclavage causerait leur ruine ; que c'était sur la foi des actes du Parlement que les pétitionnaires s'étaient livrés à ce commerce et y avaient exposé leur fortune ; que l'abolition de l'esclavage serait éminemment contraire aux intérêts de l'Angleterre ; que c'était mettre des entraves à l'émulation et à l'esprit d'entreprise du commerce ; enfin, qu'ils demandaient au moins à être entendus avant que l'abolition fût décidée. Ils le furent, et s'efforcèrent en vain de détruire l'impression produite par le récit des horreurs que l'enquête avait révélées ; le bill réglant le nombre d'esclaves qui pouvaient être transportés par chaque vaisseau était si urgent, que l'on ne pouvait le différer sans inhumanité. L'enquête révéla à la barre du Parlement que cinq pieds six pouces en longueur et seize pouces en largeur étaient l'espace accordé sur les négriers à chaque esclave. Le bas-pont du vaisseau était entièrement couvert de corps ; l'espace entre le plancher de ce pont et le plafond au-dessus, qui n'était que de cinq pieds

huit pouces, était divisé par une plate-forme également couverte d'esclaves, enchaînés deux à deux par les mains et par les pieds et attachés au pont par un anneau. Dans ce climat brûlant, chaque homme n'avait qu'une pinte d'eau par jour, et on leur donnait deux fois dans la journée, pour nourriture, des fèves noires. Après ce triste repas, on les forçait, à l'aide du fouet, à s'agiter dans leurs fers ; ils n'avaient pas autant d'espace qu'en a un cadavre dans sa bière ; respirant avec peine, un grand nombre d'entre eux mouraient suffoqués.

Pitt, dans cette occasion, eut un mouvement qui le montrait susceptible de sensibilité et de philanthropie ; il déclara avec indignation que si le commerce des esclaves ne pouvait se faire qu'à ces odieuses conditions, il était prêt à donner son vote pour l'extinction d'un trafic qui froissait tout sentiment d'humanité. Il espérait que la Chambre s'empresserait de secouer le remords que chaque homme devait éprouver d'avoir si longtemps toléré une aussi cruelle oppression. L'abolition fut décidée, malgré l'opposition de lord Thurlow, qui déclara à la Chambre des pairs que l'on pouvait attendre jusqu'à l'an-

née suivante, afin de préparer un bill convenable.

Tandis qu'on se mettait en frais de philanthropie envers les noirs, l'Angleterre continuait ses conquêtes dans l'Inde et asservissait le peuple indien à un véritable esclavage. L'empire de l'Inde présente un joug plus pesant peut-être que l'esclavage des Antilles, car le colon est obligé, pour son propre intérêt, de nourrir, de prendre soin de ses nègres en santé comme en maladie; tandis que dans l'Inde, le ryot est abandonné à la misère et à la maladie, dès qu'on lui a pris le fruit de son labeur. La philanthropie pour les frères éloignés et la tyrannie à la maison n'est pas chose rare.

Le gouverneur général des Indes avait naguère présenté le pouvoir prévaricateur amené à la barre du Parlement, et recevant son accusation à *genoux ;* le roi de la Grande-Bretagne et des Indes venait montrer à son tour combien la grandeur humaine est peu de chose. Georges III commandait à des millions d'hommes, la maladie l'atteint, et ce roi descend d'un trône pour n'être qu'un pauvre malade qui fait pitié. S'il est une position royale dans laquelle la démence

ou la folie soit moins dangereuse, c'est sans contredit dans le régime constitutionnel. Sous ce régime, la loi règne et gouverne; la volonté du prince n'a de force qu'après la sanction de deux Chambres, composées de l'élite de la nation. Tout-puissant pour faire le bien, que personne ne voudrait limiter, un roi d'Angleterre ne saurait être tout-puissant pour faire le mal, sans compromettre sa propre existence.

La maladie du roi le rendant incapable de nommer une commission pour proroger le Parlement, la Chambre s'assembla, et Pitt, après avoir entendu les médecins, et s'être assuré qu'il y avait probabilité de rétablissement dans l'état du royal malade, Pitt mit devant les yeux de la Chambre le résultat de son examen, et proposa la nomination d'un comité, afin de chercher dans l'histoire s'il y avait quelque précédent qui pût s'appliquer à la circonstance présente.

Un membre des Communes étant mort, l'on mit en doute si l'on pouvait remplir les formalités pour le remplacer. Pitt déclara que, bien qu'aucun acte ne pût avoir lieu, si cet acte exigeait la concurrence des trois branches de la lé-

gislature, néanmoins chaque branche pouvait, dans son ressort ordinaire, s'occuper des objets qui la concernaient, et exercer ses pouvoirs indépendants.

Le roi fut conduit de Windsor à Kew, afin que les médecins pussent le visiter plus aisément. Le docteur Willis, qui s'était adonné avec succès au traitement de la folie, fut chargé de donner ses soins au royal malade. Cette charge était aussi difficile qu'honorable. Dans la vie commune, les aliénés chez qui la sensibilité, le sentiment ou la volonté sont pervertis, ne se sont pas trouvés en position de commander à des millions de sujets, il est par conséquent plus aisé à un médecin de leur imposer son autorité; mais avec un maniaque sur le trône, avec un homme qui, pendant sa vie entière, a été flatté, obéi, prévenu, la tâche est bien autrement difficile. L'exaltation des idées, la perversion des sentiments, ne détruisent pas la force de la volonté; or, pour traiter un esprit malade, il faut avoir prise sur sa volonté.

Georges III conservait assez de volonté pour résister à l'autocratie de la science; dans le temps de sa plus haute raison, Georges, dont

la vie avait présenté une tendance constante vers l'absolutisme, tendance prouvée par des tentatives continuelles pour l'augmentation de son pouvoir, Georges qui frémissait quelquefois d'être obligé de s'astreindre aux formes constitutionnelles, fut soumis à la direction du médecin le plus absolutiste qu'il y eût alors.

L'Angleterre apprit avec douleur la maladie de son roi, et les Chambres s'empressèrent d'aviser aux moyens de remplacer le troisième pouvoir de la constitution, tombé en défaillance.

Fox voulait que l'on décernât la régence au prince de Galles, sans hésiter et comme un droit. Pitt, voulant gagner du temps et espérant le rétablissement du malheureux monarque, demanda un comité de recherches; Fox et Burke soutinrent que ce comité de recherches de précédents ne fournirait rien. Pitt prétendait que dans le cas d'interruption de l'exercice personnel de l'autorité royale, lorsqu'il n'y avait pas de loi antérieure pour régler la régence, c'était le devoir des deux branches de la législature de pourvoir, selon leurs vues et leur prudence, à l'exercice temporaire de l'autorité royale, au

nom même du souverain, et le prince de Galles ne pouvait exercer cette autorité que s'il était nommé par les deux Chambres. Pitt observa que l'événement actuel rappelait ce qui s'était passé pendant la révolution de 1688, avec cette différence, qu'alors les deux Chambres eurent à nommer à un trône vacant, tandis que maintenant le trône était occupé, bien que les fonctions du pouvoir exécutif fussent suspendues. Pitt fit décider que les deux Chambres avaient le droit de suppléer à l'incapacité du pouvoir exécutif, et de choisir, pour remplir cette charge, quiconque leur plairait, nonobstant la proximité du trône de la part du prince de Galles. Et il cita ce qui s'était passé sous Édouard III et Richard II, lorsque le Parlement nomma un conseil de régence.

Fox ayant considéré l'état du roi comme une mort civile, Pitt réfuta cette opinion, en disant que la mort civile était le résultat du bannissement du royaume ou de l'entrée dans les ordres monastiques. Dans le premier cas, il devait y avoir eu crime ; dans le second, c'était une mort volontaire ; mais dans la maladie du roi, on ne pouvait voir qu'une affliction envoyée par la

main de la Providence, affliction temporaire, selon toutes les apparences.

La législature anglaise est basée sur trois pouvoirs ; c'est le concours de ces trois pouvoirs qui donne aux lois leur sanction. Dans tout autre pays, disait Pitt, pareil événement romprait les liens de l'union sociale. Mais sous l'heureuse forme de gouvernement qui offre les avantages et prévient les maux de la démocratie, de l'oligarchie, de l'aristocratie, rien de semblable n'est à craindre ; bien qu'un des trois pouvoirs de la législature vienne à manquer, *la voix du peuple* se retrouve tout entière dans les représentants des deux Chambres. Les Lords et les Communes représentent tous les intérêts du peuple ; en eux réside le droit constitutionnel de suppléer à la défaillance du troisième pouvoir. Tel est l'esprit de la constitution, tel fut le sentiment de ceux qui firent la révolution. Alors le pouvoir de *donner le trône se trouva dans le peuple*, et fut exercé par le Parlement. D'après les mêmes principes de liberté et les mêmes droits parlementaires, le pouvoir de suppléer à l'action royale qui vient à manquer, *appartient au peuple*, c'est-à-dire aux Lords et aux Communes, ses légi-

times représentants. Peut-on croire que ces principes importés d'Angleterre furent sans influence sur la révolution française?

Dès le principe, Pitt s'appuyait largement sur la constitution et sur la volonté du peuple. Fox, au contraire, aurait voulu que la régence fût donnée au prince de Galles presque sans condition. Pitt voulait que la régence fût, comme la royauté, établie sur la souveraineté du peuple, et qu'elle fût limitée dans l'exercice du pouvoir. Fox, au contraire, voulait que la régence fût une continuation de la royauté, qui devait descendre au prince de Galles par droit de naissance. Dans cette question, Pitt était whig, et Fox tory; les rôles étaient changés, parce que tous les deux étaient obligés de prendre un rôle, l'un pour garder le pouvoir, l'autre pour y arriver.

Enfin, après un débat qui dura plusieurs mois, et qui fut soutenu de part et d'autre avec toutes les ressources du savoir, de l'éloquence et du sarcasme, Pitt fit adopter une résolution portant que la régence serait *offerte* au prince de Galles, avec les restrictions que le Parlement jugerait convenables.

Cette année, la Severn fut unie à la Tamise par un canal intermédiaire, qui s'élevait par Stroud, à travers la vallée de Chalford, à la hauteur de 343 pieds, à l'aide de 28 écluses; il traversait un tunnel de plus de 2 milles de long, à travers la colline de Saperton, et il descendait 134 pieds, à l'aide de 14 écluses, pour joindre la Tamise.

Cet ouvrage gigantesque, juste objet d'admiration, réunissait la Baltique à l'Océan. Les provisions d'Irlande pouvaient arriver sûrement jusqu'à Londres sans aller par la Manche, et le produit des mines du pays de Galles pouvait aisément être transporté jusque dans la capitale. Cette œuvre était digne d'un peuple dont le commerce fait la principale richesse.

C'est dans les grandes villes surtout que les enfants appartenant à des parents vicieux ou coupables méritent d'attirer l'attention des hommes vraiment charitables. Avec des exemples de vice ou de crime et le besoin pour excitant, ces enfants doivent s'élever comme les Spartiates. Mais les mœurs spartiates, au milieu d'une société qui consacre le droit individuel à la propriété, sont une anomalie que ne peuvent tolé-

rer les lois. Il s'élève donc une génération destinée à peupler les prisons et les colonies pénales. Une société bien organisée doit, autant que possible, détruire les éléments permanents de vice et de crime; or, les délits et les crimes des parents engendrent ceux des enfants, à moins que ceux-ci ne soient soustraits à un contact impur et à une influence coupable. Cette année, ce que le gouvernement ne fit pas, quelques philanthropes le firent. Cent soixante enfants des deux sexes, exposés à toute la contagion des mauvaises passions et des mauvais exemples, furent reçus dans une institution fondée sous le nom d'institution philanthropique.

Ces efforts de quelques individus méritent les plus grands éloges; mais tant que le bien ne se fera que partiellement, la société sera constamment troublée par les mauvaises passions qui s'engendrent dans une grande ville et que le besoin excite au mal. Le moment viendra-t-il enfin où l'on comprendra qu'il faut moraliser le peuple en masse, et qu'il vaut mieux prévenir le mal que le punir sans cesse? Il y a lieu de s'étonner que, avec aussi peu d'éducation morale qu'il en a, le peuple ne soit pas pire qu'il n'est. Que de

maux présente la société! Ces maux seraient intolérables sans les efforts de quelques êtres bienveillants, qui semblent s'être donné la mission de les prévenir et de les réparer.

Ce n'est pas seulement dans les basses classes que la bienveillance s'exerce avec fruit. Il est dans Londres comme dans toutes grandes villes une classe de citoyens qui, sans cesse exposée à une mort prématurée, laisse souvent des femmes et des enfants dans le besoin. Je veux parler des médecins. Ces hommes passent une partie de leur jeunesse dans des études sérieuses et pénibles; possédant un diplôme chèrement acheté, leur jeunesse inspire peu de confiance, et pour acquérir un nom, une clientèle, ils donnent gratuitement leurs services aux pauvres, souvent affectés de maladies contagieuses. Le typhus, endémique à Londres, surtout dans les réduits qu'habite la misère, est une des maladies auxquelles succombent le plus de médecins, à la fleur de l'âge; ces hommes, plus préoccupés des intérêts de l'humanité et de la science que de leur fortune, calculent mal, escomptent l'avenir et laissent dans le besoin une famille éplorée. On a fait grand bruit du courage que montra

Bonaparte en visitant un hôpital de pestiférés; ce courage est habituel chez les médecins et ils en donnent des preuves tous les jours. Est-ce de leur part insouciance de la vie ou l'effet de l'habitude de vivre au milieu des dangers? Ce n'est ni l'un ni l'autre, mais c'est surtout le résultat de la préoccupation de leur esprit dans la recherche du bien. Il faut qu'il y ait une prédestination pour suivre la carrière médicale, tant elle est environnée de dégoûts dès le principe et d'amers désappointements dans la pratique. Il n'est pas une profession qui fasse autant de bien, pas une qui fasse autant d'ingrats que la profession médicale : le médecin est l'esclave de la société tout entière; pour lui, il n'y a pas de repos, pas de répit; il faut qu'il soit toujours sur la brèche, toujours exposé aux maladies les plus dangereuses; aussi sa carrière est-elle plus courte que celle de toute autre profession. Beaucoup de jeunes gens s'embarquent sans prévoir les peines de cœur qu'ils auront à souffrir; trop tard ils reconnaissent que le choix qu'ils ont fait présente plus de maux que de biens, et souvent leurs jours sont abrégés bien plus par la souffrance morale que font naître les déceptions,

que par les maux physiques. C'est un fait incontestable que la société est inhumainement ingrate envers les médecins; je dis plus, elle est cruellement injuste.

Il n'y a pas de carrière qui présente une position plus compliquée. Par son éducation, un médecin est un gentilhomme, le plus souvent sans fortune; par sa position, il est obligé de tenir son rang et de sacrifier quelquefois le nécessaire aux apparences; par les préjugés du monde, il arrive à quarante ans sans avoir atteint par ses gains, s'il a une famille, la balance de ses dépenses.

Les hommes qui calculent et qui ne voient dans la vie que la recherche et la possession des richesses, se gardent bien d'entrer dans la carrière médicale. Dans tous les pays, la médecine est cultivée par la classe moyenne, et voilà pourquoi les jeunes médecins, qui ont dépensé une partie de leur patrimoine pour acquérir de la science et le droit de l'appliquer, sont sans réserve pour les nombreuses éventualités d'une vie où la mort peut chaque jour survenir à la suite d'une simple piqûre. Ayant peu à espérer du monde et de la société, des médecins distin-

gués par leur savoir autant que par leur philanthropie, formèrent, cette année 1788, une société pour le soulagement des veuves et des orphelins de leurs confrères morts sans fortune. Ainsi, la charité individuelle dut venir au secours de misères inaperçues des grands qui gouvernent, parce que sans doute, dans le tourbillon des affaires, ils ne peuvent descendre jusqu'à ces détails. Les femmes et les enfants des médecins morts sans fortune, et morts sans reproche d'inconduite, devraient être entretenus, dans tous les pays, aux frais de l'État.

Le prince de Galles accepta la régence malgré les restrictions du Parlement, et montra par là sa disposition à se soumettre à la souveraineté du peuple, exprimée par les Lords et les Communes; mais tandis que l'on s'occupait des moyens de donner la dernière sanction à ce bill, les soins de l'art et une révolution heureuse rendirent au roi d'Angleterre l'usage de la raison.

Presque tous les médecins consultés par le Parlement sur l'état du roi avaient prédit son rétablissement; néanmoins, l'enquête médicale fut faite avec beaucoup de circonspection; les médecins avaient annoncé le retour probable de

la santé du roi, mais sans l'affirmer d'une manière positive et sans fixer aucun temps.

Les médecins et Pitt eurent lieu de se louer de leur prudence, et les membres de l'opposition, malgré leur bon vouloir de courtisans, furent réduits au silence. Dans tous ces débats, on voit que Pitt voulait surtout gagner du temps, que c'était là le but de ses recherches pour des précédents. Les réjouissances publiques pour le rétablissement du roi surpassèrent tout ce que l'on connaissait en ce genre. Les illuminations les plus magnifiques que l'on eût vues furent générales dans le royaume.

Le conseil privé ordonna que des actions de grâces seraient rendues au Ciel pour le rétablissement du roi, et le 25 avril 1789, le roi, la reine, les princes et princesses du sang royal, les deux Chambres, les grands dignitaires de la couronne, les juges et tous les officiers publics, allèrent en grande pompe à Saint-Paul pour rendre des actions de grâces à Dieu. Les rues de Londres, que parcourait le cortége royal, étaient encombrées par la foule ; des acclamations se faisaient entendre de toutes parts lors du passage du roi ; on aurait pu craindre que

le bruit de ces acclamations ne vînt troubler la guérison du roi; mais il reçut, au contraire, le témoignage de l'affection de ses sujets avec bonheur, et il rentra dans son palais le cœur plein de douces émotions. Les princes, les princesses du sang royal, les ambassadeurs des grandes puissances donnèrent des fêtes, que le roi honora de sa présence.

On blâma le Conseil privé d'avoir donné cette solennité au rétablissement de la santé du roi, et l'on prétendit que c'était abaisser la majesté royale. Selon moi, le Conseil privé fit un acte religieux et moral, et, loin de diminuer le respect envers la royauté, il donna à Georges III la consécration du malheur. La folie de Georges était une épreuve; le prince la subit, et c'était donner au peuple un magnifique exemple de résignation et de gratitude envers la main divine que de s'incliner devant elle avec respect. La maladie du roi Georges avait été regardée comme une calamité publique; des actions de grâces pour la cessation de cette maladie répondaient donc aux sentiments intimes du monarque, et les sentiments religieux du peuple ne pouvaient qu'en être édifiés.

Tandis qu'à Londres le chef d'un grand empire se courbait avec humilité sous la main de Dieu qui l'avait frappé, en France, le chef d'un grand peuple se préparait à lutter contre des principes semblables à ceux que venait de proclamer Pitt. Louis XVI assemblait les États généraux et se trouvait en présence des mandataires d'un peuple que naguère Pitt venait de déclarer souverain, *et maître de transférer et de donner la couronne.*

Les discours chaleureux et passionnés de la tribune anglaise trouvaient à cette époque de l'écho en France, et bien que le peuple anglais eût entouré de respect et d'amour son roi convalescent, le spectacle de ce roi renversé de son trône, et réduit, par la maladie, à l'imbécillité de l'enfance, n'en avait pas moins démontré que ces représentants de la Divinité étaient sujets à toutes les misères humaines, et qu'il était prudent de confier aux institutions et aux lois les intérêts et le bonheur des peuples.

Mais il n'est pas aussi aisé de faire le bien qu'on pourrait le supposer; dans les vieilles sociétés, on ne peut porter légèrement la main sur des abus, sans porter atteinte à de nombreux inté-

rêts et sans ébranler quelquefois l'édifice social tout entier. Ce qui se passa en France montra le danger de vouloir corriger tous les abus du corps social à la fois. Descartes avait dit « qu'avant de détruire complétement la vieille maison, il fallait en construire une nouvelle, ou bien étayer l'ancienne, pour être à l'abri jusqu'à sa reconstruction. » Nous verrons bientôt les réformateurs français porter résolument la hache sur tous les abus de la vieille société : ces abus s'étaient greffés par le temps sur l'arbre monarchique ; mais en détruisant les abus et les mousses parasites, les réformateurs détruisirent l'arbre même sous lequel avaient prospéré et souffert tant de générations éteintes.

CHAPITRE VI.

Révolution française. — Influence des principes whigs. — Pitt et ses correspondants. — Il refuse des secours en farines. — Célébration de la révolution française à Londres. — Burke se déclare son antagoniste. — Dissentiment de Burke et de Fox.—Pitt affaiblit l'alliance existant entre la France et l'Espagne. — Publication de l'ouvrage de Burke contre la révolution française. — Droits de l'homme par Thomas Payne. — Biographie de ce quaker. — Pitt refuse les honneurs. — Persécution politique en Angleterre.— Prospérité de l'Angleterre. — Mesures financières de Pitt. — Juges de paix à Londres. — Abolition de la traite des noirs. — Intolérance religieuse. — Opinions de Fox. — Propositions de réforme parlementaire. — Loi contre les étrangers en Angleterre. — M. de Chauvelin, ambassadeur français à Londres. — Émigrés français à Londres.— Effet produit à Londres par la mort de Louis XVI.

Il fut donné à peu d'hommes de prévoir les résultats de la Révolution française. Cependant, les vrais observateurs des événements humains pressentaient de bonne heure que les principes émis dans le Parlement anglais auraient du retentissement et produiraient infailliblement des imitateurs. En France, les écrivains, les philosophes, les novateurs de différentes classes, les esprits spéculatifs, amis du progrès ou du merveilleux, tous avaient les yeux fixés sur l'Angleterre. Les principes libéraux énoncés à la tribune anglaise, *la souveraineté du*

peuple proclamée par les ministres aussi bien que par l'opposition, l'abolition de l'esclavage annoncée, et surtout cette allure indépendante des membres qui composaient le Parlement, faisaient battre le cœur des hommes à passions vives et ardentes. Mirabeau avait entendu Burke, Fox, Sheridan, Pitt lui-même, et il eût voulu établir dans sa patrie une organisation semblable à celle qui l'avait frappé. Combien d'hommes de talent désiraient, comme lui, voir en France une arène semblable à celle du Parlement anglais!

La Fayette, de retour d'Amérique, aidait à la propagation des idées abstraites de liberté, d'indépendance, de droits de l'homme, d'égalité. Plus les Français avaient souffert de l'inégalité des charges, plus ils étaient disposés à accueillir des principes qui tendaient à corriger des abus en apparence indestructibles.

Dès son début, la Révolution française offre un des plus beaux spectacles de l'histoire. Vingt-six millions d'hommes se lèvent en masse pour réclamer de justes droits. La lutte s'engage entre le privilége et les classes opprimées. Le privilége ne veut rien céder, pas même de vaines distinc-

tions honorifiques : son exigence fait naître les prétentions du tiers État, les passions s'excitent, s'échauffent, et bientôt les passions gouvernent à la place de la raison.

Turgot et Necker, dont l'Angleterre avait admiré les plans, ayant échoué dans le projet de faire supporter les taxes par toutes les classes de la société, M. de Calonne crut pouvoir faire ce que ses prédécesseurs avaient trouvé si difficile, et il réunit les *notables* du royaume ; ceux-ci lui firent une opposition personnelle, et accordèrent tout en apparence à son successeur ; mais le Parlement vint entraver ces belles dispositions ; la cour voulut en vain ramener les Parlements ; une anarchie véritable préluda ainsi à la grande mesure de la convocation des États généraux que l'on regardait comme le remède à tous les maux de la France. Ce fut pour résister à la guerre des premiers ordres que la cour appela le tiers État à son aide, comme avaient fait autrefois les rois de France pour anéantir la féodalité. Il résulta de cette lutte ce qui résulte de toutes les querelles de famille, les abus furent dévoilés par le Parlement et par les notables, ils se les reprochèrent mutuellement,

toutes les autorités furent ainsi avilies tour à tour aux yeux du peuple spectateur; mais alors le peuple ne voulut pas se résigner plus longtemps au rôle de dupe, et il demanda à être désormais admis à discuter ses intérêts, sacrifiés à tant de priviléges des premiers ordres. Le clergé et la noblesse possédaient les deux tiers des terres du royaume, ils étaient affranchis de taxes et ils jouissaient encore de tous les emplois lucratifs. Le peuple ne possédait qu'un tiers des terres, et il payait pour tous; était-il possible qu'un pareil ordre de choses continuât, lorsque les premiers ordres privilégiés étalaient une injustice et une corruption que ne rachetait aucun service signalé envers l'État? Le livre de Sieyès, — *Qu'est-ce que le tiers État? Rien. Que doit-il être? Tout*, renfermait dans son titre la Révolution tout entière. Le peuple se chargea de répondre aux questions de Sieyès; les États généraux étaient à peine assemblés, que le tiers État absorba les deux ordres supérieurs, le clergé et la noblesse. La popularité se déclara en sa faveur, et, poussant plus loin cette première et importante conquête, l'Assemblée, composée du tiers État en masse et d'une partie des deux ordres du

clergé et de la noblesse, prit le nom d'Assemblée nationale et s'arrogea le droit de donner au pays une nouvelle constitution.

Paris était surtout attentif à tous les mouvements de cette assemblée, qui d'abord avait pris la première place, laissant dans la seconde la royauté et les ordres privilégiés. Mais les passions politiques, comme toutes les passions, s'enhardissent et se fortifient par le succès. Le peuple voulut avoir aussi sa gloire; la Bastille attaquée et prise déposa de sa force. L'armée, autrefois si fidèle à la monarchie, se laissa égarer par de fausses idées de civisme; et loin de contenir la populace, elle augmenta au contraire son pouvoir de désorganisation et de destruction.

Si l'Europe entière était attentive à ce qui se passait en France, l'Ulysse anglais, l'antagoniste prédestiné de la France, le continuateur de lord Chatham, Pitt enfin, qui ne voyait que la France capable de s'opposer à la domination de sa patrie, contemplait et calculait en silence les probabilités des bouleversements dont il voyait l'origine. Indépendamment de l'ambassadeur anglais résidant à Paris, Pitt avait sa correspondance confidentielle.

M. Eden lui écrivit le 27 août 1789 :

« L'anarchie est complète; le peuple a renoncé à toute idée de subordination; la magistrature est saisie d'effroi; l'armée se désorganise; les soldats, sans discipline, désertent leurs régiments et emportent leurs armes; l'Église, sans influence, est traitée avec dérision; le revenu décroît tous les jours; l'industrie des classes laborieuses est suspendue; enfin, l'aspect des affaires est alarmant; un pareil état ne peut durer longtemps sans qu'il y ait une crise. Mais ce qui manque surtout, c'est un homme capable de gouverner et à la hauteur de cette grande tâche. »

Pour compléter le tableau des misères du temps, il faut ajouter que le pain manquait à Paris, et la populace le demandait à grands cris.

Necker écrivit au ministre anglais pour demander des farines d'Angleterre. Pitt, comme la fourmi de la fable, répondit qu'un envoi de farines ferait hausser le prix du blé, et il refusa d'en permettre l'exportation.

L'Assemblée nationale s'occupait surtout à démolir l'ancien édifice de la monarchie. Un jour elle supprimait les couvents; un autre jour elle

déclarait les biens de l'Église propriété nationale; une autre fois elle abolissait tous les titres nobiliaires. En peu de mois, toutes les anciennes institutions civiles et ecclésiastiques furent renversées; il semblait que l'Assemblée nationale n'eût d'autre mission que de détruire, tant elle mettait d'empressement à ses réformes.

Malgré les premiers excès de la démocratie après la prise de la Bastille, l'opinion générale en Angleterre était favorable à la Révolution. Il se forma à Londres, le 5 novembre, une société qui célébrait la révolution anglaise et qui sympathisait tellement avec celle de France, qu'elle envoya une adresse de congratulation à l'Assemblée nationale; cette adresse de la société anglaise fut transmise par lord Stanhope, son président, et présentée par le duc de La Rochefoucauld. L'archevêque d'Aix transmit à lord Stanhope le vote de remerciement de l'Assemblée nationale qu'il présidait. Tel était l'état des choses en Angleterre; le peuple sympathisait avec celui de France, tandis que le parti aristocratique voyait avec inquiétude l'abnégation de l'Assemblée nationale, renonçant à tous les titres et à toutes les distinctions. Burke servit admirable-

ment ses intérêts et ses craintes. A peine le Parlement fut-il ouvert, qu'après quelques mots d'éloges donnés par Fox à la Révolution, Burke prit la parole et lança sa première philippique contre la France.

« Les Français, disait-il, sont les meilleurs architectes de ruines qu'il y ait au monde. Dans peu de mois ils ont renversé la monarchie, l'Eglise, la noblesse, les lois, le revenu, l'armée, le commerce, les arts et les manufactures.

« A cause de son voisinage et du danger de son exemple, la France doit être surveillée avec soin. Nous avons à craindre de voir naître dans notre pays une admiration fatale et une imitation plus fatale encore de l'anarchie et des excès d'une démocratie spoliatrice, sanguinaire et féroce. »

« Lorsque les Français se sont réunis en États généraux, ils avaient une bonne constitution. Leur devoir était d'affermir cette constitution, et d'améliorer les parties du gouvernement qui en avaient besoin ; au lieu de cela, ils ont tout détruit, et produit une masse informe de ruines. Leur déclaration des droits de l'homme est un

abus pédantesque de principes élémentaires dignes tout au plus d'écoliers. L'esprit d'anarchie, qui avait pénétré dans l'armée, avait produit les plus fâcheux résultats ; au lieu de devenir citoyens, les soldats étaient devenus indisciplinés, mercenaires, déserteurs, en se liant à une populace furieuse et en démence. Le but des nouvelles institutions était de tout niveler et de briser tous les liens naturels et civils qui règlent et maintiennent la communauté par une chaîne de subordination non interrompue, des soldats envers leurs officiers, des domestiques envers leurs maîtres, des marchands envers leurs pratiques, des artisans envers ceux qui les emploient, enfin des enfants envers leurs parents. »

Fox répondit qu'il regrettait les scènes de désordre et d'anarchie qui souillaient la Révolution de France, mais que la tyrannie qui avait si longtemps pesé sur le peuple expliquait les excès commis en brisant les chaînes du despotisme.

Burke, quoique whig, avait cependant un respect religieux pour les souvenirs et la tradition ; il avait, selon l'expression de Villemain, une sorte de chevalerie dans la pensée ; il était amant pas-

sionné de l'ordre et de la justice. Le même homme qui s'était élevé avec indignation pour accuser Waren Hasting, devait être froissé des actes de violence et de désordre qui se mêlaient même aux débuts de la régénération en France. Aussi, dès l'ouverture du Parlement, en 1790, il n'hésita pas un instant à se déclarer l'adversaire de la Révolution française. Ce débat est d'un grand intérêt, car il fut l'origine de la division parmi les whigs, et ce fut cette division qui donna tant de force à Pitt dont l'énergie et l'activité devaient être aussi fatales à la France que l'avait été la haine de son père. A dater de la Révolution française, Burke, le héros du parti whig, devint l'homme par excellence du parti tory. La réputation de Burke était alors à son apogée; c'était Burke surtout que les nationaux et les étrangers allaient voir à la Chambre des communes.

« L'orateur que je désirais le plus entendre, disait un écrivain français, émigré de bonne heure en Angleterre, était le célèbre Burke, auteur du *Traité du sublime* et souvent sublime lui-même. Il se leva enfin, mais en le considérant, je ne pouvais revenir de ma surprise. J'avais si souvent entendu comparer son élo-

quence à celle de Démosthène et de Cicéron, que mon imagination, l'associant à ces grands hommes, me le représentait comme eux, sous des traits nobles et imposants. Je ne m'attendais pas sans doute à le voir, dans le Parlement d'Angleterre, revêtu de la toge antique, mais je n'étais nullement préparé à cet habit brun si serré, qu'il semblait gêner tous ses mouvements, et surtout à cette petite perruque ronde et bouclée, qui, malgré tous mes efforts pour trouver un objet de comparaison plus relevé, lui donnait l'extérieur d'un bedeau de village : nous sommes tellement dominés par les idées accessoires, qu'il se passa quelque temps avant que cette impression désagréable pût se dissiper.

«Cependant M. Burke s'avança au milieu de la salle, contre l'usage ordinaire, car on parle debout et découvert, mais sans sortir de sa place. Pour lui, de l'air le plus simple, je dirai même le plus humble, les bras croisés sur la poitrine, il commença son discours d'un ton si bas, qu'à peine pouvais-je l'entendre; mais bientôt, s'animant par degrés, il peignit la religion attaquée, les liens de la subordination rompus, la société entière menacée dans ses fondements; et pour montrer

que l'Angleterre ne devait compter que sur elle-même, il traça à grands traits le tableau politique de l'Europe; il peignit l'esprit d'ambition et de vertige qui animait la plupart des gouvernements, l'insouciance coupable des autres, la faiblesse de tous. Lorsque, dans une grande revue, il en fut à l'Espagne, cette monarchie immense tombée en léthargie : « Que peut-on en attendre? s'écria-t-il; l'Espagne est une baleine échouée sur le rivage! » L'assemblée entière était attentive, tous les regards étaient fixés sur lui. »

Tel était l'homme qui fut avec Fox à la tête de l'opposition et des whigs. Pendant vingt ans au moins, ces deux illustres orateurs avaient été intimement liés, lorsque la Révolution française, ce dissolvant si énergique sur le continent, vint dissoudre cette étroite et noble amitié. Je ne puis m'empêcher de retracer les premières paroles que Burke laissa échapper, lorsqu'il vit son ami différer d'opinion avec lui.

«C'est avec une peine inexprimable, dit-il, que je suis séparé, pour la plus légère dissidence, de mon ami, de celui dont l'autorité devrait être toujours si grande sur moi et sur tous les hommes

éclairés. Ma confiance dans mon ami était absolue. Je ne rougis pas d'avouer une telle docilité; quand on a choisi son guide, il soutient au lieu d'affaiblir. Celui qui appelle à son aide une intelligence égale à la sienne, double sa force. Celui qui trouve l'appui d'une intelligence supérieure, s'élève en s'unissant à elle; j'ai obtenu le bienfait d'une telle alliance, et je ne voudrais pas m'en départir légèrement. Presque en toute occasion, je serais heureux que l'on reconnût mes propres sentiments dans les paroles de M. Fox... la Chambre doit voir dans mon empressement à remarquer une expression ou deux de mon meilleur ami, avec quelle sollicitude je voudrais empêcher que les troubles de France ne trouvassent quelque appui en Angleterre, où des personnes malintentionnées recommandent comme un modèle l'esprit violemment démocratique de la réforme française. »

Après cette affectueuse précaution oratoire, Burke censura sans ménagement les actes et l'esprit de la Révolution française.

« Je m'étonne, dit-il, que cette chose étrange, que l'on appelle la Révolution en France, puisse

être comparée au glorieux événement de la Révolution anglaise, et que la conduite de nos soldats en cette occasion soit assimilée à la révolte des régiments français. Le prince d'Orange, prince du sang royal d'Angleterre, était appelé par l'élite de l'aristocratie anglaise pour défendre son ancienne constitution et non pour niveler tous les rangs. Vers ce prince ainsi appelé, les chefs de l'aristocratie qui commandaient les troupes allèrent avec leurs soldats, comme vers le libérateur du pays; l'obéissance militaire changea d'objet, mais la discipline militaire ne fut pas un moment interrompue; cette différence que j'indique dans la conduite de l'armée anglaise, je la trouve dans toute la nation anglaise à la même époque. En fait, la révolution anglaise et celle de France sont précisément l'opposé l'une de l'autre, dans chaque circonstance particulière et dans le caractère général de l'événement. Chez nous, c'était une monarchie légale essayant l'arbitraire; en France c'est un monarque arbitraire commençant à légaliser son pouvoir; la première devait trouver résistance, le second faveur et soutien; nous ne détruisîmes pas la monarchie, peut-être même

serait-il facile de démontrer que sa puissance fut augmentée. »

Burke continuait :

« Les Français se vantent de leur révolution, comme si les révolutions étaient bonnes en elles-mêmes ! Toutes les horreurs et tous les crimes de l'anarchie qui conduisent à une révolution, qui accompagnent et qui suivent une révolution, ne sont donc rien aux yeux de ceux qui les aiment ! »

« Les Français, continuait Burke, au lieu d'améliorer leur constitution, l'ont détruite, et avec la plus atroce perfidie, ils ont renoncé à tout sentiment de bonne foi, en portant la hache à la racine de toute propriété, en confisquant les biens de l'Eglise.

« En Angleterre, au contraire, la nation conserva la même hiérarchie, les mêmes priviléges, les mêmes franchises, les mêmes règles de propriété, la même subordination, le même système de lois, de revenus, de magistratures, les mêmes lords, les mêmes communes, les mêmes corporations, les mêmes électeurs. L'Eglise ne fut pas affaiblie : ses richesses, sa splendueur, ses rangs demeurèrent dans le même état.

« Aussi, dit-il, la nation prospéra; au lieu d'exister comme un corps qui ne se meut que par accès épileptiques ou par des mouvements convulsifs, la Grande-Bretagne s'éleva au-dessus de son niveau ordinaire. Une nouvelle ère commença, sa prospérité domestique s'accrut et s'accroît encore, malgré l'influence dévastatrice du temps. »

Fox se leva, et, toujours plein de respect pour son ami, il répondit avec une émotion visible :

« Mon ami a mêlé ses observations de tant de bienveillance et de bonté pour moi, qu'en y répondant, je crains de faire soupçonner ma sincérité, et de faire regarder ce que j'ai à dire comme un retour des compliments que j'ai reçus. Je dois néanmoins déclarer que telle est mon admiration pour le jugement de mon ami, telle est mon estime de ses principes, ma haute opinion de ses lumières, tel est à mes yeux le prix inestimable de son amitié, que, si je mettais dans la balance, d'une part, tout ce que j'ai recueilli de mes lectures politiques et de l'étude, tout ce que l'expérience du monde et des affaires m'a appris, et de l'autre tout ce que j'ai tiré des

conseils et des entretiens de mon ami, je ne pourrais décider à qui je dois davantage.

« Quant aux éloges que j'ai donnés aux militaires français et à la révolution qui a eu lieu dans leur pays, je maintiens que j'ai raison de les approuver; non, pour cela, que j'accorde à qui que ce soit le droit de m'appeler l'ami de la démocratie et surtout l'approbateur de ses excès. Je l'avoue toutefois, continue Fox, je me déclare l'ennemi des gouvernements absolus sous quelque forme que ce soit. Je n'approuve qu'un gouvernement mixte comme le nôtre, et bien que je ne prêterais jamais mon appui à toute tentative pour introduire de dangereuses innovations dans notre excellente constitution, cependant je ne vais pas jusqu'à dire que je suis l'ennemi de toute innovation, car la constitution que nous révérons tous doit son excellence aux innovations de 1688. »

Sheridan se leva, et après quelques éloges donnés à Burke, il prétendit que la Révolution française était semblable à la Révolution anglaise, dans ce sens qu'elle résultait d'un principe aussi juste, et d'une provocation aussi réelle.

« J'admire, dit-il, les vues générales et la noble conduite de l'Assemblée nationale. Je ne conçois pas qu'on l'accuse d'avoir renversé les lois, la justice et la fortune publique du pays.

« Quelles étaient ces lois? les mandats arbitraires du despotisme. Quelle était cette justice? les décisions partiales d'une magistrature vénale. Quel était ce revenu public? la banqueroute autorisée. L'erreur fondamentale de mon très-honorable ami, c'est d'accuser l'Assemblée nationale d'avoir créé les maux qui existaient dans toute leur difformité à l'époque de sa première réunion. Pour de tels maux, à quel remède fallait-il recourir, sinon à une réforme radicale de tout le corps de la constitution? Ce changement n'était pas seulement l'objet et le vœu de l'Assemblée nationale; c'était la demande et le cri de toute la France, unie comme un seul homme et pour un seul dessein. »

Sheridan réfuta avec ironie la comparaison que Burke avait faite entre la France et l'Angleterre, à l'époque de leurs révolutions. Burke en fut blessé, et dès ce moment l'union qui existait entre les chefs du parti whig fut détruite.

Tout semblait conspirer dans les intérêts de

la politique du premier ministre. Pitt saisit l'occasion de recevoir le puissant allié que lui donnait cette scission dans l'opposition, il exprima combien ses opinions se rapprochaient de celles de Burke; il fit une comparaison entre l'heureuse liberté dont jouissaient les Anglais et la liberté sans nom de la France, qui n'était en réalité que l'esclavage le plus absolu et le plus intolérable; il reconnut combien les sentiments de Burke, sur la constitution anglaise et sur le désir de la maintenir étaient précieux à ses yeux, et il déclara que, pour ses principes conservateurs, l'honorable Burke méritait la reconnaissance de ses contemporains et de la postérité. Par l'adjonction de Burke aux vues ministérielles, l'opposition perdit une de ses gloires, et le plus sincère et le plus honnête de ses soutiens.

Tandis que la France était exclusivement occupée de sa régénération, l'Angleterre faisait un pas de plus dans sa politique. Sous un prétexte futile, Pitt affaiblissait et détruisait presque entièrement la communauté d'intérêts qui avait existé si longtemps entre la France et l'Espagne. Obligée de soutenir l'honneur de son pavillon,

l'Espagne avait réuni une flotte à Cadix ; elle fit un appel aux traités qui la liaient avec la France. L'Assemblée nationale décréta l'équipement d'une flotte ; mais l'insubordination des marins de Brest prouva qu'elle pourrait être de peu de secours. Seule, l'Espagne ne pouvait se mesurer sur mer avec la Grande-Bretagne, et force lui fut d'accepter les termes du gouvernement anglais, d'autant plus que celui-ci avait eu des émissaires confidentiels à Paris qui, auprès de Mirabeau et des membres influents, avaient obtenu qu'aucun encouragement ne serait donné à l'Espagne. Par cette tactique, Pitt affaiblissait les liens entre l'Espagne et la France, détruisait la confiance de la première et la forçait de se soumettre à l'ascendant anglais.

La célébration de l'anniversaire de la révolution française se fit au Champ-de-Mars, au milieu d'un concours immense. La prise de la Bastille fut également célébrée à Londres, et l'on y présenta des pierres provenant de la démolition de cette forteresse. L'esprit des Anglais s'exaltait ; la révolution devait bientôt voir accroître le nombre de ses partisans et de ses antagonistes. Chose remarquable, ce qui lui donna le

plus de partisans, ce fut l'ouvrage de Burke, destiné à flétrir ses concitoyens amis de la révolution française, et à flétrir plus profondément encore la révolution elle-même. Il attaqua avec violence le docteur Price, pour avoir fait, l'année d'auparavant, un discours sur l'amour de la patrie, discours dans lequel il avait mis en relief les opinions des whigs eux-mêmes lors de l'élévation de Guillaume III sur le trône d'Angleterre.

A dater de l'ouvrage de Burke, la nation anglaise se divisa en deux partis : l'un favorable à la révolution, l'autre contraire. Cet ouvrage fut un véritable événement et il donna lieu à un grand nombre de réponses. La plus remarquable, parce qu'elle eut plus d'influence, fut celle de Thomas Payne, déjà célèbre par son pamphlet *du Sens commun*. Payne écrivit alors ses *Droits de l'homme*, et, sans aucun doute, cet ouvrage fit plus de mal, pour agiter les esprits, que l'ouvrage de Burke ne fit de bien pour les calmer. Ecrit d'une manière simple et à la portée de toutes les intelligences, ce malheureux pamphlet fit de nombreux prosélytes, et, par suite des principes qu'il contenait, Londres et l'An-

gleterre se couvrirent de clubs, dans le but ostensible de réformer la constitution, mais dans le but secret et réel de la renverser complétement.

J'ai dit ce qu'était Burke devenu le champion des rois et des aristocraties, voyons ce qu'était Payne, le champion des droits de l'homme et l'auteur du *Sens commun*. Les principes et les opinions de Burke sont encore vivaces de nos jours parmi les hautes classes de la société anglaise ; les opinions de Payne sont aussi vivaces dans le parti radical et dans les basses classes.

Thomas Payne naquit dans le comté de Norfolk. Son père, fabricant de corsets et quaker, lui apprit son métier et, à l'âge de vingt ans, il le fit partir pour Londres. Dégoûté de son état, il s'enrôla comme matelot sur des corsaires, et il avait déjà fait deux campagnes lorsque les instances de son père le ramenèrent à son métier. Il se maria, perdit sa femme et se fit maître d'école dans un des faubourgs de Londres. Il commença alors des études sérieuses, fréquenta les cours publics de mathématiques et d'astronomie. Bientôt il travailla à la rédaction des journaux. Ses talents comme écrivain le firent

rechercher par plusieurs hommes de mérite, parmi lesquels on peut citer Goldsmith et le célèbre Franklin. Ce dernier l'engagea à aller en Amérique pour défendre la cause de l'indépendance. Payne se rendit à Philadelphie, et y débuta par des articles de journaux. Son pamphlet sur le *Sens commun* est un monument de l'exagération libérale de cette époque. Dans cet ouvrage, le publiciste américain se montra l'écho fidèle du philosophe de Genève. Selon Payne, *le gouvernement, dans sa perfection même, n'est qu'un mal nécessaire.* A la suite de cette étrange proposition, le républicain de Pensylvanie attaque violemment les rois et le régime monarchique, et réclame avec la plus grande énergie l'union et les efforts de la population anglo-américaine pour conserver la grande œuvre de son indépendance.

Ce livre eut une influence prodigieuse sur l'esprit des Anglo-Américains; il eut un débit extraordinaire et il devint en quelque sorte le catéchisme des insurgés. Quoique Anglais, Payne sut gagner la confiance des Américains qui lui donnèrent un emploi dans le comité des affaires étrangères. Thomas Payne vint en Europe en

1787, et il soumit à l'Académie des sciences à Paris un plan de construction de ponts en fer. N'ayant trouvé personne qui voulût risquer l'exécution de ce projet, il se rendit en Angleterre, et s'associa avec un maître de forges du Yorkshire. Sa spéculation ne fut pas heureuse, Payne fut mis en prison pour dettes. Avant la publication de Burke, Payne était lié avec lui. Le zèle avec lequel Burke avait défendu la cause des Américains suffisait pour faire croire à Payne qu'il partageait ses principes. Mais lorsque Burke se déclara contre la révolution française, Payne promit de lui répondre, et il tint parole en publiant ses *Droits de l'homme* qui contiennent l'apologie et le commentaire des principes de la constitution française. Quelques écrivains ont considéré Payne comme supérieur à Burke par le sang-froid qu'il apporte dans la discussion et par la force de ses raisonnements; mais s'il l'emporte par la force, Burke lui est supérieur par la chaleur et la vigueur de son style. Le livre de Payne eut un succès prodigieux en Angleterre.

L'ordre de la Jarretière fut alors offert à Pitt, mais celui-ci le refusa, malgré tous les efforts em-

ployés pour le lui faire accepter. Pitt montrait par là l'indifférence de son esprit pour les distinctions extérieures. La supériorité de Pitt n'était point une supériorité de convention, il n'était pas au pouvoir d'un roi de l'élever et de l'agrandir. Pitt était en Angleterre la contre-partie de Washington.

L'Assemblée nationale avait annoncé, dès le commencement de l'année, qu'elle se dissoudrait et qu'elle appellerait une assemblée nouvelle pour compléter la constitution. Cependant on avait des craintes sur les dispositions antirévolutionnaires de troupes assemblées sur les bords du Rhin. Ces troupes, composées surtout d'émigrés, entretenaient la plus grande irritation chez le peuple. Le roi ayant désiré se rendre à Saint-Cloud, en fut empêché par le peuple; il s'en plaignit vainement à l'Assemblée nationale; et ce fut alors qu'il se décida pour l'émigration. Il était déjà parvenu auprès de la frontière lorsqu'il fut reconnu, arrêté et reconduit à Paris. Cette arrestation de la royauté jeta l'alarme parmi les nobles, et l'émigration redoubla.

A la suite du retour de Varennes la monarchie fut en quelque sorte abolie par suite de l'autorité que

s'arrogea l'Assemblée nationale. En se séparant, elle convoqua une autre assemblée. Jusque-là, la révolution avait marché de conquêtes en conquêtes sur toutes les institutions du passé; mais elle avait été contenue dans des bornes assez raisonnables pour que l'Angleterre ne s'effrayât pas de l'exemple qu'elle fournissait aux nombreuses sociétés en correspondance avec les jacobins. Un imprimé, qui se donnait de main en main à Birmingham, appelait le peuple à l'imitation de la liberté gallique ; Priestley était l'apôtre de la révolution. L'anniversaire de cette révolution fut célébré à Londres avec plus d'indiscrétion que l'année précédente. L'esprit de parti s'était réveillé en Angleterre, et était dans un état d'excitation inconnu depuis les mouvements tumultueux de Sacheverel. Priestley, homme d'un grand savoir, avait répondu à l'ouvrage de Burke, et avait attiré sur lui l'attention du parti qu'il combattait avec d'autant plus de raison, qu'il était ministre et théologien dissident. Comme Newton et Locke, le docteur Priestley était unitaire. Il vivait à Birmingham. Désirant célébrer aussi la révolution française dans cette ville, il fit plusieurs discours qui

avaient pour but de répandre les idées françaises, mais la salle où il prêchait fut pillée et incendiée. Sa maison fut saccagée, sa bibliothèque, ses manuscrits, ses appareils de physique et de chimie furent détruits, et tout cela parce que le docteur Priestley avait loué la révolution française. Cette foule ignorante et fanatique, qui approuvait Burke et ses invectives, se rendait coupable des crimes que Burke lui-même reprochait à la France. Il fallut employer la force pour arrêter les ravages de ces gens si bien pensants. A mesure que la révolution française progressait, les opinions en Angleterre se dessinaient plus fortement pour, ou contre elle.

L'année 1792 commençait pour l'Angleterre sous les plus heureux auspices, tandis qu'en France on ne prévoyait rien de rassurant et de stable. Pitt présenta à son pays toutes les ressources qu'il avait développées, et il prouva que l'accroissement du revenu était accompagné d'un accroissement proportionnel des richesses de la nation.

« Par quelles circonstances, disait-il, ces résultats ont-ils été obtenus? par l'industrie et l'énergie du peuple anglais, par les progrès des manu-

factures, par l'invention et l'application des machines qui abrégent le travail. Mais ce qui a surtout élevé ce pays à un si haut point de prospérité, c'est le crédit qui agit de deux manières, en facilitant et en étendant les transactions des producteurs dans le royaume, et en leur permettant d'obtenir une grande supériorité sur les autres nations dans les marchés étrangers. »

« D'un autre côté, disait Pitt, l'esprit d'entreprise de nos marchands, l'extension de notre navigation, l'ouverture de nouveaux marchés dans toutes les parties du monde, et enfin, *les résultats de notre traité avec la France*, ont puissamment contribué à notre prospérité. »

« Je dois signaler, disait Pitt, un fait très-important, c'est l'accumulation constante des capitaux. Cette accumulation provient de l'esprit d'économie du peuple, qui ne dépense pas tous ses revenus et ses profits, et qui capitalise chaque année le surplus qui lui reste. Dans un temps de paix comme celui dont nous jouissons, je ne vois pas de point d'arrêt au développement de notre prospérité, tant qu'il y aura un objet à perfectionner, un coin de terre à cultiver, ou qu'il restera des terres et des marchés inexplorés.

Les peuplades qui sortiront à peine de la barbarie, comme les nations civilisées qui réclament tant de luxe, toutes, dans les lieux même les plus reculés du globe, payeront un tribut à notre industrie et à notre activité.

« Mais ces brillants résultats seraient compromis, perdus peut-être, si la paix cessait d'exister. Ils dépendent cependant bien plus de la paix intérieure que de celle du dehors.

« Qu'est-ce qui a produit, pendant le siècle qui vient de s'écouler, de si grands progrès et de si beaux résultats? c'est que pendant ce temps, sous le gouvernement juste et doux de la famille qui occupe le trône, l'Angletere a joui de la paix intérieure; c'est que nous avons joui des principes de notre constitution. C'est l'union de la liberté avec la loi, qui élève une barrière également ferme contre les empiétements du pouvoir et la violence des commotions populaires; c'est cette admirable union qui donne de la confiance à la propriété, de la solidité au crédit, qui accroît la circulation et le capital. C'est l'amour de la constitution qui sert de base solide à toute cette prospérité; c'est la constitution que nous admirons, que nous aimons, parce que nous savons

qu'elle établit et maintient la tranquillité publique, assure le bien-être de l'individu et de la société; c'est cette constitution que nous vénérons. »

C'était dans le moment même que Pitt était entouré de sociétés secrètes et menacé par elles, c'était surtout lorsque la France montrait le spectacle déplorable de l'anarchie, que Pitt exaltait la prospérité de la nation et présentait à l'admiration du Parlement la constitution, comme le palladium de l'empire britannique. Les finances de l'Angleterre étaient en réalité dans un tel état de prospérité, que Pitt était sur le point de proposer une réduction de l'intérêt de la dette publique, de 4 p. °/₀ à 3 1/2, et il ne différa de présenter ce projet aux Chambres que dans l'espoir de pouvoir réduire, l'année suivante, l'intérêt de 4 à 3. Les événements de la révolution française rendirent ces desseins impossibles pour un quart de siècle, et l'on voit dans ce fait combien les prévisions des hommes les plus habiles sont confondues par des événements qu'ils ne peuvent gouverner et qui viennent les surprendre.

Pitt avait sans cesse devant les yeux l'état des

finances à la fin de la guerre contre l'Amérique et la France; aussi, tandis que celle-ci se débattait dans les angoisses d'une révolution qui chaque jour marchait à une crise de violence, menaçant d'engloutir les intérêts du pays sous les ruines de la monarchie et du trône, Pitt s'organisait, se fortifiait, jetait dans le sol anglais les racines de ce crédit vivace qui devait résister à toutes les tempêtes. Après avoir frappé monnaie à l'aide de ses mesures, Pitt, sous prétexte de mésintelligence avec l'Espagne et la Russie, augmentait les forces navales du royaume et annonçait la nécessité de maintenir la balance de l'Europe, terme de convention qui sert encore à cacher le but des préparatifs et des entreprises de cabinets.

Les mesures financières de Pitt étaient des armes plus redoutables que les vaisseaux équipés et en état de guerre. Plus qu'aucun ministre avant lui, ce grand homme savait que l'argent est le nerf de la guerre et qu'à son aide il n'est pas d'allié qu'on ne puisse avoir. Mais ce n'était pas tout que d'obtenir du crédit, de pouvoir emprunter; il fallait prévoir soit l'époque de rembourser, soit les moyens d'éteindre la dette.

En 1786, Pitt avait établi l'amortissement pour la dette nationale existant alors ; mais son esprit sagace lui avait fait comprendre que cet amortissement pouvait bien suffire pour un temps de paix, mais nullement en cas de guerre, surtout si cette guerre se prolongeait.

Pitt prévoyait donc, autant que la prudence humaine pouvait s'étendre, l'insuffisance des finances actuelles pour soutenir une lutte quelconque avec honneur pour le nom anglais : c'est alors qu'il proposa que toutes les fois qu'un nouvel emprunt serait fait, un pour cent du nouveau fonds ainsi créé, outre les dividendes, serait prélevé et consacré à la réduction de la dette nationale. De cette manière, chaque nouvel emprunt était suivi de son amortissement qui, par l'intérêt composé, devait être remboursé dans quarante-sept ans.

Ce bill passa presque inaperçu, bien qu'il fût combattu par le grand chancelier lord Thurlow. C'est ce bill qui permit aux Anglais de faire des emprunts considérables et de les supporter, parce que chaque emprunt portait avec lui son amortissement. Combien Mirabeau avait raison lorsque, avant de mourir, il disait avec impatience

et d'un ton prophétique, en parlant de Pitt : *c'est le ministre des préparatifs.*

Pitt se préparait en effet ; sous prétexte de maintenir la balance du pouvoir en Europe, il usait de tous les moyens pour la faire pencher du côté de l'Angleterre. Ce fut en vain qu'on lui demanda la destination et le but de ses armements, on n'obtint de lui que des généralités sur l'équilibre des pouvoirs en Europe. Il cita Montesquieu comme son autorité, et tandis que sa pensée intime était fixée sur la France, en homme habile, il attirait les regards de la Chambre et du public sur la Turquie, la Russie et sur les bords de la mer Noire.

L'Angleterre était puissante et respectée au dehors, mais Londres était infesté de voleurs. A mesure que la ville s'était étendue et que la population s'était accrue, il devenait chaque jour plus urgent de pourvoir à l'administration de la justice par des tribunaux accessibles à tous et décidant des petites querelles de la vie commune. Mais jusqu'alors la justice de paix était de toutes la plus vénale et la plus aisée à corrompre. Sous le nom de *fees* ou casuel, cette justice était achetée comme à un marché. Au reste, celui qui

distribuait cette justice en détail l'avait achetée lui-même en bloc, à une espèce d'enchère. Les accroissements de Londres ayant produit des quartiers qui ne se trouvaient plus dans la juridiction d'aucun magistrat, quelques parties de Middlesex, et de Westminster étaient livrées aux truands et aux malfaiteurs. La peinture que Walter Scott fait de l'Alsatia et qui était vraie pour le commencement de ce siècle, cette peinture pouvait s'appliquer à la majeure partie de la cité de Westminster. Les abus étaient arrivés à une telle extrémité, que l'on ne pouvait trouver des gens respectables qui voulussent se charger de cette magistrature, l'une des plus utiles et des plus importantes dans une grande ville.

Les justices de paix ont le grand avantage de porter la justice presque à la porte du pauvre, et, par la simplicité des formes et la promptitude des décisions, elles mettent un terme à cette foule de petits délits qui s'aggravent par le retard. La tâche du magistrat est une des plus délicates. Elle réclame de lui la connaissance du cœur humain dans tous ses replis, la connaissance non moins importante des affaires

de la vie, et, par-dessus tout, la plus grande droiture de conduite et de cœur. Il faut aussi que le magistrat possède cet esprit de pénétration qui lui fait presque deviner jusqu'à quel point l'accusé est coupable, afin qu'il se décide à le priver de sa liberté pour un temps limité. ou jusqu'à ce que les jurés aient prononcé sur son sort. Les magistratures de police ou de paix ressemblent beaucoup à l'autorité paternelle, moins la faiblesse trop naturelle à un cœur de père. Quand on connaît l'étendue des méfaits sur lesquels la décision des magistrats de police est appelée, dans une ville telle que Londres, on est disposé à accorder à ces magistrats le plus grand respect, et il était juste que la communauté se chargeât de leurs intérêts. A dater de ce moment, les magistrats de police, ou des Cours inférieures furent salariés par la couronne, et la justice des petits tribunaux cessa d'être un objet de commerce.

L'abolition de la traite des nègres fut présentée de nouveau au Parlement. Fox renouvela ses opinions contre la presse, il prouva le danger de ne pas l'abolir immédiatement, et montra que, dans le cas où on adopterait une demi-me-

sure, l'opinion publique pourrait forcer l'abolition d'une manière moins honorable pour la nation.

Pitt se réveilla tout à coup, et, ne voulant pas laisser à l'opposition le monopole des beaux sentiments, il dit : « Si j'entreprenais de retracer les horreurs que ce commerce crée en Afrique; si je montrais la violence employée pour enchaîner 70 à 80,000 individus tous les ans, afin de les porter aux colonies et les vendre; si je peignais le théâtre de ces scènes d'horreur et que je demandasse si les guerres qui existent en Afrique, pour obtenir des esclaves, sont leur ouvrage ou le nôtre; si je rappelais que ce sont nos armes, mises dans les mains de ceux qui font la traite sur la rivière de Caméron, qui leur ont donné le moyen de poursuivre leur épouvantable commerce; et si enfin j'avançais comme un fait, dont je ne puis douter, que ce sont nos armes aussi qui agissent dans les mains des Africains, à ce tableau, la Chambre ne tressaillerait-elle pas d'horreur? » Pitt se livra à un beau mouvement oratoire sur le malheur auquel l'enlèvement condamne tant d'êtres humains; il peignit l'état de leurs familles, des pères et des mères, des femmes et des enfants.

Pitt combattit l'argument avancé par quelques personnes, et qui disait que si l'Angleterre et l'Europe entière se déterminaient à renoncer par humanité à la traite, l'Afrique n'en serait ni plus tranquille, ni plus heureuse, parce que ce pays barbare n'était pas propre à être civilisé.

Je ne saurais résister au plaisir de laisser parler Pitt :

« Il fut un temps, et il me paraît utile de le rappeler à nos concitoyens, où les sacrifices humains étaient publiquement offerts dans cette île. Aujourd'hui je rappellerai, au sujet de l'Afrique, que le commerce des esclaves bretons était général. Nous lisons dans l'histoire d'Angleterre que les esclaves étaient un article d'exportation. Grand nombre d'entre eux étaient exportés comme du bétail, et étaient arrachés aux côtes de la Bretagne pour être exposés ensuite sur les marchés de Rome. La manière dont on se procurait ces esclaves différait peu de celle dont on se procure les malheureux Africains, car l'historien nous dit que l'adultère, la magie, les dettes étaient les causes qui fournissaient le plus d'esclaves aux marchés de Rome. Les prisonniers de guerre augmentaient ce nombre, et

quelques joueurs malheureux perdaient au jeu leurs femmes et leurs enfants. Telles sont les sources de l'esclavage parmi les Africains; et ce sont ces circonstances que l'on donne pour preuve de l'incapacité des Africains à être civilisés, et que l'on présente pour déclarer qu'ils sont incapables de comprendre la morale d'Europe? C'est là ce qui fait dire que la Providence ne voulut jamais qu'ils s'élevassent au-dessus de la barbarie, qu'enfin cette même Providence les avait condamnés à servir éternellement d'esclaves aux Européens? Si nous admettons que ce principe peut être appliqué à l'Afrique, pourquoi ne l'eût-on pas appliqué autrefois aux anciens Bretons? Un sénateur romain, raisonnant comme nos adversaires, ne pouvait-il pas dire alors aux membres du sénat de Rome, en parlant des Bretons : Ce *peuple* ne s'élèvera jamais à la civilisation; il est destiné à n'être jamais libre, il n'a pas l'intelligence nécessaire pour la culture des arts utiles, il a été dégradé par les mains de la nature au-dessous du niveau de l'espèce humaine, enfin il a été créé pour fournir des esclaves au reste du monde.

« Un sénateur de Rome ne pouvait-il pas parler

du peuple breton comme on parle aujourd'hui dans le Parlement anglais des peuples d'Afrique?

« Il y a si longtemps, il est vrai, que nous sommes sortis de la barbarie, que nous avons entièrement oublié que nous fûmes barbares. Nous sommes aujourd'hui élevés à un point qui fait un contraste éclatant avec l'état dans lequel nous étions du temps des Romains. Et cependant nous méritons encore qu'on nous appelle barbares, car, malgré notre civilisation si vantée, nous faisons le commerce des esclaves. Nous étions autrefois aussi obscurs parmi les nations de la terre, aussi sauvages dans nos manières, aussi dégradés dans nos mœurs et notre intelligence que les nègres africains le sont aujourd'hui. Mais dans un long espace de temps, par une progression lente et presque imperceptible, nous avons acquis de la richesse de mille manières.

« Favorisés outre mesure des dons de la Providence, nous sommes sans rivaux dans le commerce, prééminents dans les arts, nous marchons en avant pour la philosophie et les sciences, nous jouissons enfin de tous les bienfaits de la vie sociale; nous avons la paix, le bonheur, la

liberté. Nous sommes sous l'empire d'une religion douce et bienfaisante, protégés par des lois impartiales et par l'administration de la justice la plus pure. Nous vivons sous un système de gouvernement que l'expérience nous présente comme le plus sage et le meilleur qui ait jamais existé et qui fait l'admiration du monde.

« Eh bien! nous eussions été privés de ces biens pour toujours, si les principes que l'on proclame sur les nègres nous eussent été appliqués; nous serions restés dans le misérable état d'ignorance, de brutalité et de dégradation dans lequel croupissaient nos pères. L'Angleterre, à cette heure, ne jouirait ni des bienfaits de la civilisation anglaise, ni des lois anglaises, ni enfin de cette liberté anglaise qui fait sa gloire. »

Il y avait certes un juste sentiment d'orgueil dans Pitt, en indiquant le point de départ d'où la Bretagne était partie, et en montrant la place élevée qu'elle occupait parmi les nations du monde.

« Non, messieurs, dit Pitt en terminant, nous ne continuerons pas cet horrible commerce au détriment de la civilisation d'un continent tout entier; nous ne nous regarderons pas comme

trop généreux en rendant le droit d'existence à cette race d'êtres humains, et en donnant à l'Afrique l'espoir et l'occasion d'obtenir le même état de bonheur dont la divine Providence nous laisse jouir. »

L'abolition graduelle de l'esclavage fut adoptée.

Combien on admirerait davantage la philanthropie des hommes publics, si cette philanthropie s'étendait à tous les êtres, de près comme de loin ! Mais malheureusement, l'histoire nous montre peu de sympathie pour ces pauvres esclaves sous un autre nom.

Nous verrons comment se comportera Pitt lorsqu'il s'agira de consentir à la réforme d'une représentation qu'il avait lui-même reconnue incomplète et fausse.

L'esclavage n'était pas un abus moderne, il remontait à la plus haute antiquité. Les partisans de l'esclavage, ou plutôt du commerce des esclaves, étayaient leurs opinions de citations historiques et de la Bible même. La loi mosaïque, disaient-ils, sanctionne l'esclavage, et la loi chrétienne ne prêche nulle part l'abolition de l'esclavage, mais au contraire l'obéissance pas-

sive. Pendant plusieurs siècles l'esclavage fut en vigueur en Europe. Il existe encore en Russie, en Pologne et dans quelques États d'Allemagne. Les partisans de la traite des noirs accusaient les philanthropes les plus célèbres de se montrer quelquefois de véritables tyrans domestiques; de prêcher la charité pour les terres éloignées, et de faire des lois répressives pour l'Irlande, pour les classes pauvres. Ils disaient que vouloir abolir la traite, c'était aggraver les maux des nègres; que les causes principales de l'esclavage en Afrique étaient la sorcellerie et l'adultère. « Si l'adultère, dit à cette occasion un membre des Communes, est puni par l'esclavage, les nègres, s'ils pouvaient user de représailles envers les blancs, pourraient chaque année fréter des flottes entières de blancs adultères! »

A cette époque, Liverpool envoyait chaque année 120 vaisseaux pour la traite, et ces vaisseaux étaient, en partant, chargés des produits des manufactures de Manchester, de Scheffields et de Birmingham. Bristol et Londres en envoyaient presque un aussi grand nombre, de sorte que ce commerce alors admis était très-considérable. Malgré tant d'intérêts, la Cham-

bre des communes décida que la traite cesserait à dater de 1796; mais la Chambre des lords ne concourut pas d'abord à cette belle œuvre d'humanité.

L'esprit de liberté que Fox montrait dans les questions purement politiques, il le montrait également dans les questions religieuses. Cet antagoniste courageux de toutes les oppressions fit la motion pour le rappel des lois sur le test: aussitôt le clergé s'agita, et fit revivre le cri qui lui avait tant servi, de *l'Église en danger*.

Plus tard il fit une nouvelle motion pour rapporter certains statuts concernant les opinions religieuses.

« La persécution, disait Fox, est un lien qui unit; abaissez la barrière qui sépare les dissidents de la communauté des citoyens, et vous n'en entendrez plus parler. Les hommes s'unissent pour résister à l'oppression; cessez d'opprimer, leur union est dissoute : continuez d'opprimer, et vous rendez leur union plus compacte et plus ferme; jusqu'à ce que la résistance, faible dans le principe, devienne graduellement formidable, et triomphe enfin. L'expérience prouve que lorsque l'oppression est poussée trop

loin, les hommes en viennent à penser que le seul moyen de faire cesser l'oppression, c'est de détruire l'oppresseur. Telle est la tendance, tel est le résultat de ce misérable système de politique. Pour tout gouvernement, étendre sa juridiction sur les opinions des individus, est tout à la fois absurde et tyrannique; absurde, parce que les opinions sont et doivent être libres; tyrannique, parce que cela fournirait un prétexte à toute oppression. Ce n'est pas pour contrôler les opinions, *mais les actions*, que les gouvernements sont établis. L'État a le droit d'intervenir quand, par un acte quelconque, un homme a offensé les lois établies. Alors, et alors seulement le châtiment est juste; mais il n'en est pas ainsi lorsqu'on suppose, et souvent très-injustement, que d'après ses opinions, il aurait pu se rendre coupable. »

Pitt s'éleva avec vigueur contre les opinions de Fox, et Burke seconda le ministre avec plus de virulence que l'occasion ne le demandait. « J'ai le plus grand mépris, dit-il, pour tous les « principes abstraits de droit naturel : ces droits « sont annulés par la société, qui seule assure « à l'homme la possession des biens que les

« droits naturels proclament et ne peuvent don-
« ner. »

Pitt et Burke faisaient surtout allusion à la révolution française et voulaient rendre les partisans de la révolution solidaires de ses excès et de ses erreurs. Tout leur servait pour atteindre ce but.

Fox se leva et répondit :

« Je l'avouerai, la conclusion du discours que nous venons d'entendre me donne quelque inquiétude. L'honorable ministre, ainsi que M. Burke, a présenté, pour s'opposer au système de tolérance, des motifs qui m'ont paru fort étranges. Je ne suivrai pas l'un de ces orateurs dans tous les écarts qu'il a l'habitude de faire dans les questions importantes, mais très-certainement la France n'a rien à faire dans cette question. Mon opinion sur la révolution française est exactement en ce moment ce qu'elle a toujours été : je la regarde comme l'événement le plus heureux pour nous et pour le monde entier.

« On a beaucoup parlé, continua-t-il, et d'une manière différente de la prise de la Bastille, de cette forteresse où l'homme gémissait souvent sans être jugé ; on a représenté cet évé-

nement comme l'effet d'une trahison; on met en doute même tout ce qui nous est rapporté de cet horrible repaire : et moi j'avoue que je me glorifie, comme ami de l'humanité et de la justice, de voir ce moyen atroce, réservé seulement pour des despotes, anéanti de manière à ne jamais reparaître.

« On a voulu défendre le principe de persécution, disait encore Fox, en disant que c'était un moyen de prévenir les dangers qui pouvaient résulter de la propagation d'opinions religieuses erronées; que c'était le devoir d'un homme d'Etat de savoir distinguer ce qui était dangereux de ce qu'il fallait éviter.

« A cela je répondrai qu'il est bien difficile de déterminer quelles sont les opinions erronées en matière de religion; puis, il faudrait déterminer les cas où l'*action* peut et doit suivre l'opinion, car c'est là seulement où serait le danger. Pour les bien juger ces opinions, et savoir s'il existe le danger de l'action, il faudrait les avoir entretenues.

« Mais, dit-on, il n'en est pas ainsi des préceptes de l'Eglise d'Angleterre, il n'est pas de commandement qui ne puisse être suivi en toute sûreté;

l'Église est la sauvegarde de l'État. Je demande si cette assertion est bien exacte? Un homme qui suivrait avec la plus grande rigidité les principes de l'Église ne peut-il donc être, malgré cela, un mauvais citoyen? indubitablement, car ils nous apprennent que nous devons la plus stricte obéissance aux magistrats, quelles que soient l'illégalité et l'injustice de leurs ordres; ils nous recommandent une obéissance absolue, sans représentation. Quelles dangereuses conséquences! et cependant telle est la doctrine de Jacques II. Il est bien vrai que maintenant ce n'est pas la loi, mais c'est toujours la doctrine de l'Eglise : ainsi, tout en étant fort religieux, on peut être fort mauvais citoyen. »

Le commentaire des opinions de Fox se traduisait en France par des actions, le clergé presque en masse croyait devoir résister aux lois imposées à tous les citoyens, et le refus du serment motivait les décrets de l'Assemblée législative. Les prêtres français prouvaient alors, par un zèle mal entendu et par des actes de révolte contre le gouvernement, que des hommes peuvent être très-religieux et cependant être mauvais citoyens. La résistance des prêtres à l'As-

semblée constituante et législative se traduisant par le soulèvement de la Vendée, ne contribua pas peu à aggraver les malheurs de la royauté. Les principes de Fox étaient larges, l'Assemblée constituante les appliqua, en laissant aux prêtres non assermentés une pension et la liberté d'exercer leur culte à part; l'abus qu'ils firent de cette tolérance, en excitant la guerre civile, motiva plus tard les mesures de rigueur.

Pitt était donc disposé à mettre de côté les principes de tolérance, pour sévir contre les unitaires qui servaient de point de ralliement aux partisans des réformes. Pitt, si libéral dès son entrée au Parlement, déviait de plus en plus de ses premiers principes. Il faut que le pouvoir ait des exigences bien puissantes pour modifier ainsi un homme; Pitt était destiné à fournir la preuve de ce qu'on appelle la corruption du pouvoir, ou des nécessités du pouvoir chargé de gouverner.

Pitt avait fait des proclamations contre les écrits séditieux; ces proclamations étaient surtout dirigées contre les droits de l'homme, de Thomas Payne. Peu de jours après, il fit prononcer au roi un discours, calculé pour ré-

pandre l'alarme sur de prétendues insurrections. Fox et l'opposition sentirent que le ministre allait fort loin; pour l'arrêter, ils se déterminèrent à porter à la Chambre la question de la réforme parlementaire.

L'exemple de la révolution française agitait fortement les esprits, les whigs crurent donc le moment venu de demander la réforme de la représentation nationale. Une association se forma, composée des membres influents de la Chambre des communes, elle s'intitula les *Amis du peuple*. Le nombre des adhérents s'augmenta bientôt, et Ch. Grey, chargé d'adresser une résolution à la Chambre, s'appuya, pour la nécessité de la réforme, de l'opinion des deux hommes les plus marquants dans le Parlement, Pitt et Fox.

Pitt se leva aussitôt pour combattre l'orateur et repousser les vues de la prétendue société. Il dit que le moment n'était pas opportun pour présenter des questions qui pouvaient compromettre la paix et la tranquillité de la nation, et mettre en danger jusqu'à la constitution elle-même. Pitt alors était malade, et en homme à qui tout servait, il dit :

« J'aurais désiré qu'un sujet d'une aussi grande

importance eût été présenté dans un moment où j'aurais pu y prendre une part active. Néanmoins, je le confesse, dans un sens, mon opinion sur la réforme parlementaire est changée, je fais cet aveu sans rougir. J'admets l'utilité d'une réforme au Parlement, si on pouvait la faire sans danger; mais je crois que dans le temps présent, si la Chambre la permet, tous les biens dont nous jouissons peuvent être ébranlés jusque dans leurs fondements. Je ne pense pas qu'on puisse opérer une réforme sans danger. Le salut de notre belle constitution est dans la Chambre des communes, et je suis affligé de penser qu'il y a des membres qui croient que le peuple n'est pas représenté. Il est essentiel au bien du peuple qu'il soit convaincu que tous les membres de la Chambre ont le même intérêt que lui, que la nation et les représentants du peuple sont en conformité d'opinion. Telle est l'essence d'une véritable assemblée : sans cette autorité légitime un peuple ne peut se dire libre. L'ordre et la liberté marchent ensemble; si l'on va au delà, l'on retombe dans la barbarie naturelle qui ne connaît pas la vraie liberté; le caractère de l'homme est dégradé au lieu d'être élevé.

« Il est vrai que j'ai moi-même demandé autrefois la réforme. Mais dans quel temps? lorsque le pays était à la veille d'une banqueroute, à la fin de la guerre américaine, lorsque l'influence de la couronne était déclarée ouvertement accrue hors de ses limites légales.

« Aujourd'hui, ce n'est pas le moment de faire des expériences. Peut-on oublier les leçons que le monde nous présente depuis quelques années? Je l'avoue, je crains que la demande d'une réforme soit en réalité le préliminaire du renversement de tout gouvernement.

« Aujourd'hui, que nous avons l'exemple d'un royaume voisin, que les scènes d'horreur qui s'y sont passées sont de nature à faire trembler, il me paraît imprudent de donner lieu à la création d'un parti qui semble n'aspirer qu'à une réforme, mais dont les intentions tendent réellement à reproduire les principes de la révolution française. Le système de prosélytisme gagne partout, des sociétés sont formées ici et sont affiliées aux clubs des Jacobins de France. Les principes de la France gagnent, avancent avec la même hardiesse que ses armées. »

Ch. Grey répondait que « la plus grande innovation qui pût être introduite dans la constitution d'Angleterre, serait de déclarer qu'il ne pourra y être fait aucune innovation. »

La plus belle qualité, en effet, de la constitution anglaise est que, par son essence, elle est constamment susceptible de recevoir les améliorations et les perfectionnements que le temps et l'expérience peuvent rendre nécessaires. Cette constitution admet la possibilité d'une réforme perpétuelle. Je ne connais rien dans les choses établies par les hommes, qui ne puisse être susceptible d'être touché, perfectionné ou amélioré. La permanence de la constitution tient à ce que la nation l'approuve.

Cependant l'agitation qui régnait en France avait son écho en Angleterre et à Londres, et les partisans de la révolution, formés en société, sous le nom d'*Amis du peuple*, donnèrent beaucoup d'inquiétude au ministre, qui fit publier une proclamation contre les écrits séditieux. Burke et Pitt saisissaient la moindre occasion de déclamer contre la France.

« Y a-t-il un seul jour, disait Burke, qui doive rappeler la révolution française; cette révolution

marquée par la perfidie, la révolte, le sang, le meurtre et le cannibalisme; oui, le cannibalisme, car il y a des documents incontestables qui prouvent que les cannibales français, après avoir massacré leurs victimes, en arrachent le cœur, en pressent le sang et le mélangent dans des coupes avec du vin; ils boivent cet horrible mélange avec une joie semblable à celle des unitaires qui portent des toasts à la santé de Thomas Payne.»

Les exagérations de Burke étaient sans doute entretenues par les rapports des émigrés français arrivant en Angleterre en grand nombre. Ces exagérations servaient trop bien les vues du ministère pour qu'il ne les approuvât pas. Pitt avait besoin de voir l'opinion publique se passionner, afin de diriger plus aisément la guerre qu'il préparait. Aussi, tout était bon pour exciter l'alarme du peuple. Il se forma une société tory contre les républicains et les niveleurs, et cette société se répandit en peu de temps dans tout le royaume. Il semblait, au reste, que la Convention française prît à tâche de susciter des ennemis au peuple français, en propageant les alarmes, en jetant le défi aux rois,

en ébranlant violemment tous les trônes. La Convention déclara, le 19 novembre, qu'elle prêterait assistance à toutes les nations qui voudraient devenir libres. C'était sa réponse au manifeste du duc de Brunswick, manifeste représentant la ligue des rois qui se préparaient contre la France et qui déjà s'étaient prononcés contre elle, sur le Rhin, par les attaques de l'Autriche et de la Prusse. Cette arme terrible, la propagande des principes révolutionnaires, ne tendait à rien moins qu'à bouleverser toutes les sociétés, si les peuples avaient pu et voulu entendre cet appel de la France. Les révolutionnaires français avaient compris que lorsque les rois formaient entre eux une ligue armée contre les peuples qui voulaient devenir libres, les peuples devaient former une ligue contre les rois et se rendre mutuellement solidaires de leur liberté.

Il faut le dire, toutefois, et le dire avec le regret dans l'âme, tout ce que l'imagination de Burke et des ennemis de la France inventa d'abord, les révolutionnaires le réalisèrent, et ils donnèrent ainsi gain de cause à ces tristes prévisions. Les massacres de septembre étaient di-

gnes de cannibales, et de nature à faire horreur aux peuples les moins civilisés. Quel effet ne devaient-ils pas avoir sur les nations de l'Europe, auprès de qui la noblesse et le clergé français se hâtaient d'émigrer! Mais aujourd'hui, que l'on voit tous ces événements à distance, bien que l'horreur des crimes des révolutionnaires subsiste encore, on ne peut s'empêcher d'admirer l'énergie que la Convention déploya dans la défense du pays, attaqué de toutes parts.

La réponse de la Convention au duc de Brunswick fut entendue en Angleterre par les radicaux niveleurs que comptait ce pays. Mais le parti whig s'était divisé, et les partisans avoués de la révolution française diminuaient au fur et à mesure que ses crimes augmentaient. La Convention était certes bien capable d'envoyer des émissaires chez tous les peuples pour les soulever, et de trouver des fanatiques prêts à se dévouer; mais, de tous les pays, celui qui pouvait le moins être agité par des émissaires étrangers, c'était l'Angleterre. Il suffit de connaître l'état de la société dans ce pays, pour être convaincu qu'il est impossible à des étrangers de l'influencer. La France peut agir sur l'Italie, l'Es-

pagne peut-être, sur une partie de la Belgique; mais quant à remuer l'Angleterre, à l'agiter de manière à troubler son repos, c'est une tâche au-dessus des forces d'un étranger et de quelque Français que ce soit. Pour que pareille chose arrivât, il faudrait que la nature des Anglais changeât complétement. Aussi les prétendues craintes de Pitt au sujet des émissaires français n'étaient que des motifs spécieux pour colorer les mesures qu'il avait décidées et qui concouraient à son but. C'est ainsi qu'il faut voir les préparatifs faits alors pour fortifier la Tour de Londres, qui désormais ne peut être qu'une relique de son histoire, et qui ne pourra, dans aucun cas, servir comme place forte, tant que Londres sera ce qu'il est aujourd'hui. Mais les mesures contre les étrangers, les poursuites faites contre Payne, les fortifications de la Tour, couverte d'ouvriers réparant ses vieilles murailles ou nettoyant ses fossés, tout cela était autant de moyens que Pitt employait pour influencer le peuple anglais de manière à lui faire approuver la guerre qu'il préparait.

Pour peu que le peuple anglais fût imbu des principes des whigs, tous les opprobres auxquels

la royauté était en butte en France ne devaient être à ses yeux qu'une réaction contre le despotisme du monarque. Avec les principes whigs, qui dictèrent la souveraineté du peuple et l'état de subordination de la royauté, tout le prestige qui entoure cette institution vieille comme le monde, tombe et ne laisse que débris. Les révolutionnaires français ne firent que pousser jusqu'à leurs dernières conséquences les principes whigs. Les massacres furent le résultat de l'anarchie qui naît toujours lorsqu'un pouvoir est brisé, et qu'il y a un intervalle pendant lequel ce modérateur des mauvaises passions n'est ni institué, ni puissant.

M. de Chauvelin, alors ambassadeur français à Londres, en même temps qu'il rejetait toute intervention étrangère dans les affaires intérieures de la France, déclara que la France désavouerait et répudierait hautement tout agent qui, dans les cours *en paix* avec elle, oserait dévier un seul instant de la neutralité réciproque, en favorisant, en fomentant l'insurrection contre l'ordre établi, ou en intervenant d'une manière quelconque dans la politique intérieure de ces États, sous prétexte de prosélytisme; il re-

garda ce prosélytisme exercé chez des peuples amis, comme une violation flagrante du droit des nations.

A la fin du dix-septième siècle, l'Angleterre vit 50,000 Français chercher un asile sur son sol. De ce nombre, 14,000 se fixèrent à Londres et contribuèrent à son accroissement. A la fin du dix-huitième siècle, la France paya aussi son tribut d'hommes à l'Angleterre. Les premiers fuyaient la persécution religieuse exercée par un roi trompé, les seconds fuyaient la persécution politique exercée par un peuple en délire. Les émigrés du siècle précédent avaient apporté en Angleterre leur industrie et contribué aux progrès manufacturiers de leur patrie adoptive; les Français du dix-huitième siècle, élite d'une société tombée en s'efforçant de se régénérer, importèrent en Angleterre leurs manières polies et sociales. Le malheur guérit la noblesse française de l'affectation qu'on lui reprochait, et ses relations douces contribuèrent à adoucir la rudesse des insulaires qui les accueillirent généreusement. Prêtres et nobles se dispersèrent dans les familles anglaises et y répandirent le goût de notre langue et de notre littérature. Tous ceux qui

avaient quelque talent ou quelque mérite personnel trouvèrent aisément des emplois honorables, des moyens d'existence, de la considération. Le plus petit nombre fut à la charge de la société. Les religionnaires français du dix-septième siècle s'établirent aux confins de la ville, aux environs de Soho Square; les nouveaux émigrés, cherchant des logements à bas prix, s'établirent à Somers-town, Cambden-town, alors détachés de Londres.

Si quelques apôtres français avaient pu accroître le peu de sympathie que le peuple anglais éprouve pour les étrangers en général, cette mission eût été accomplie à ces deux époques. Les premiers émigrés se mêlèrent à la nation et devinrent Anglais; les émigrés du dix-huitième siècle, conservant l'espoir de retourner dans leur patrie après que l'orage révolutionnaire serait passé, restèrent Français, mais Français monarchiques, Français amis de l'ordre et des lois, et trop humiliés, trop souffrants des effets de l'anarchie pour la fomenter chez un peuple qui leur donnait l'hospitalité.

On doit des éloges aux émigrés qui préférèrent se soumettre aux emplois les plus pénibles plutôt

que d'accepter la moindre aumône et de prendre les armes contre leur patrie. On en cite plusieurs; le chevalier Anselme s'était fait garçon limonadier, le marquis de Montazet allumait les réverbères; Talleyrand était libraire; les femmes étaient lingères, blanchisseuses, fleuristes, couturières, gardes-malades. Les hommes étaient commissionnaires ou professeurs de français.

Ce fut cependant à l'époque où la noblesse et le clergé français émigraient en grand nombre en Angleterre, que le ministère de Pitt présenta aux Chambres son bill, non pour les étrangers, mais contre les étrangers. Ce bill était une violation ouverte du traité de commerce existant avec la France, et si le gouvernement anglais eût réellement voulu la neutralité, il ne l'aurait pas présenté. Mais tous les actes du ministre tendaient à la guerre, malgré la réserve de son langage, et si on le jugeait par les faits, on serait tenté de croire à l'assertion de ceux qui prétendaient que Pitt avait consenti au traité de Pilnitz.

Vers le commencement de décembre 1792, *l'alien bill* fut présenté à la Chambre des communes et passa. C'est à ce sujet que Burke, con-

sidérant ce bill comme étant le sûr moyen d'éloigner de l'Angleterre les assassins, les meurtriers, les athées, dit qu'un Anglais avait commandé trois cents poignards à Birmingham. «Je ne sais pas, dit-il, quel est le nombre destiné à être exporté, et le nombre qui doit être employé en Angleterre (puis tirant tout à coup un de ces poignards qu'il avait tenu caché sous son habit, et le jetant au milieu de la salle): «Voilà, s'écria-t-il, ce que vous avez à gagner à une alliance avec la France; partout où les principes des Français pénétreront, leurs actes pénétreront: il faut vous protéger contre leurs principes et contre leurs personnes. Je vote pour le bill, comme le moyen de protéger nos vies contre les assassins. Quand ils sourient, je vois le sang qui découle de leurs lèvres. »

Je l'ai déjà dit, la Convention française ne réalisa que trop les tristes prédictions de Burke; mais il faut avouer que, tirer des arguments contre la France, et surtout contre les émigrés français, d'une commande de trois cents poignards faite à Birmingham par un Anglais, ne faisait honneur ni à la justice, ni au raisonnement de Burke. Cependant les déclamations de

cet orateur avaient pour effet de passionner les Chambres et le public lui-même. Le duc de Leeds dit, dans la Chambre des lords, qu'il avait la plus grande pitié pour les réfugiés, mais qu'il était trop Anglais pour croire qu'un Français pût être ami de l'Angleterre. Ce sont de pareilles opinions, empreintes de préjugés, qui, jetées dans le peuple, entretiennent les haines et les mauvaises passions. Combien ces préjugés paraissent pitoyables quand on pense avec calme! Un Français pourra donc dire qu'il est trop Français pour croire jamais qu'un Anglais puisse être ami de la France! Ne dirait-on pas, en vérité, que l'Anglais est d'une nature différente que le Français, que l'un est lion, que l'autre est tigre, et qu'ils ne peuvent être que tigres et lions! Grâce au Ciel, la vraie civilisation éclaire de son flambeau les deux grands peuples d'Angleterre et de France, elle leur a montré qu'ils ne gagnaient que des misères et des privations en faisant abnégation de leur intelligence et de leurs lumières, et en devenant tigres et lions.

Ce bill ne passa pas sans opposition. Lord Lauderlale le regardait comme une infraction aux lois et aux traités. Lord Lansdowne le

considérait comme la suspension de *l'habeas corpus*.

Sous la reine Anne, les Français industriels réfugiés en Angleterre avaient eu le bénéfice d'une naturalisation en masse; les émigrés du dix-huitième siècle trouvèrent moins de sympathie, parce que les intérêts de l'Église, de la noblesse et de la propriété étaient effrayés des mouvements de la France.

Et cependant la révolution française émanait des principes whigs; ces principes, professés dans toutes leurs conséquences, tendaient au républicanisme. C'était la constitution anglaise que l'Assemblée nationale avait voulu imiter, heureux si l'on eût pu s'arrêter là! Mais la souveraineté du peuple une fois reconnue, la souveraineté de ce peuple, encore dans l'enfance du pouvoir, courait le risque de devenir un instrument essentiellement dangereux, et c'est ce qui arriva. Or, ce qui se passait en France réveilla en Angleterre les restes de républicanisme du temps de Cromwell; ces restes, épars et dans l'ombre, trouvèrent dans les événements de la révolution française des motifs d'espoir. Pour eux, ils eussent voulu voir leur patrie dans la

plus grande anarchie, pourvu qu'ils eussent la chance d'avoir une charge dans l'Etat. Dans tous les pays, il y a de misérables ambitions dont les rêves délirants ne reculent devant aucun obstacle, quelque respectable et sacré qu'il soit. Ils se résoudraient à régner sur des ruines, s'ils ne pouvaient régner qu'à ce prix.

L'*alien act* fait en Angleterre servit d'exemple à la Convention pour sa terrible loi des suspects ; et l'on ne peut disconvenir que les émigrés français qui cherchaient un asile en Angleterre étaient peu faits pour inspirer tant de terreur.

Sheridan tenta vainement de faire exempter les femmes. Il est vrai que ce bill était principalement fait contre les républicains français, mais les républicains de cette époque avaient trop à faire à Paris pour venir en Angleterre tenter une chose impossible pour un étranger, c'est-à-dire soulever le peuple contre son gouvernement. Si d'ailleurs le bill était fait contre les idées françaises, on peut dire que les émigrés français étaient loin de préconiser les principes républicains. Enfin le bill passa, et les étrangers les plus paisibles furent alors à la merci des mi-

nistres, qui d'un seul mot pouvaient, comme les vizirs de Constantinople, détruire leurs établissements, leur position, leur fortune, en les bannissant du pays où ils avaient fixé leurs tentes sous la foi des traités existants. Ce bill contre les étrangers fut suivi d'un autre bill pour discréditer le papier monnaie de France, mesure hostile, que l'on n'aurait pas dû attendre d'un pouvoir qui non-seulement se disait neutre, mais encore allié de la France.

Aussi, lorsque la mort de Louis XVI fut connue à Londres, et que M. de Chauvelin, ambassadeur français, reçut l'ordre de partir, tout était prêt pour la guerre. Dans son impatience, Pitt avait trahi ses vues. La mort de Louis XVI ne fut en réalité que le prétexte d'une mesure concertée d'avance, et la déclaration de guerre faite par la Convention était juste ce que Pitt désirait le plus. L'histoire impartiale et sévère reprochera peut-être un jour à l'Angleterre de n'être pas intervenue lorsqu'il en était temps, et lorsque sa médiation amicale pouvait être d'un grand poids pour sauver les jours de Louis XVI. Les lettres de M. de Chauvelin prouvent encore que la Convention tenait beaucoup à ménager l'al-

liance de l'Angleterre et qu'elle ne négligea rien pour la conserver. On répondra peut-être que l'Angleterre intervint; nous verrons plus tard ce que fut cette intervention.

La France était à cette époque comme un homme frappé à mort et se débattant dans les convulsions contre le poison qui dévore ses entrailles. A première vue, il semblait qu'il suffisait d'un seul coup pour consommer sa ruine, et les puissances de l'Europe étant coalisées pour partager ses dépouilles, comme elles avaient partagé naguère celles de la Pologne, l'Angleterre eût cru se manquer à elle-même si elle n'eût tenté d'avoir sa part. *La faiblesse de la France, et non le principe monarchique outragé, telle fut la cause de la guerre,* et cependant cette guerre était loin d'être populaire; quelque agité que fût le peuple anglais en assistant au terrible drame que présentait la France, il craignait d'entreprendre sans raison et sans nécessité une lutte dont le succès ne lui était pas démontré.

Après le bill interdisant la circulation des assignats en Angleterre, un second bill suivit de près. C'était pour prohiber l'exportation des armes et des munitions de guerre; ce bill était

encore une infraction directe au traité de commerce existant entre l'Angleterre et la France.

La mort de Louis XVI ne fit donc que décider la question de guerre d'une manière ouverte; la guerre, selon l'expression de Burke, existait déjà depuis plusieurs mois; bien qu'elle ne fût pas avouée, tous les actes de Pitt en donnaient la preuve.

CHAPITRE VII.

Mort de Louis XVI. — Conduite du ministère anglais envers la France. — Mesures, hostilités de Pitt.—Déclaration de guerre de la part de la Convention. — Véritable motif de guerre de la part de l'Angleterre. — Les Anglais s'emparent de Toulon, août 1793. — Destruction du port de Toulon. — 14,000 Toulonnais emmenés à Londres. — Pitt soudoie des troupes hessoises. — Tendances inconstitutionnelles de Pitt. — Emprunts. — Taxes.— Libéralité du gouvernement anglais envers les émigrés. — Société de correspondance à Londres. — Le gouvernement anglais force les émigrés français à prendre du service. — Procès de Horne Tooke. — Mémoire de Pitt. — Honneurs rendus à lord Corwaillis par la cité de Londres. — Drapeaux pris à la Martinique, déposés à Saint-Paul.— Victoire de lord Howe. — Souvarow détruit les restes de l'armée polonaise. — Chute de Robespierre. — Acquittement de Waren Hasting. — Parallèle entre Souvarow, Waren Hasting et Robespierre. — Tolérance internationale.

Les Anglais ont souvent reproché à la France la mort de Louis XVI; ils oublient volontairement la mort également inique de Charles Ier. Si l'on compare les deux procès, celui de Charles présente encore des indignités que l'on chercherait en vain dans celui de Louis XVI. Charles Ier, livré aux moqueries et aux insultes des soldats, est un outrage qui révolte.

C'est l'Angleterre qui, la première, a foulé aux pieds le caractère sacré de la royauté; c'est elle qui a ôté aux rois leur prestige et qui a en-

seigné avec quelles formes juridiques on peut faire tomber leur tête.

Hume rapporte que lorsqu'il publia son premier volume de l'*Histoire des Stuarts*, dans lequel il raconte la mort de Charles Ier, il fut assailli par un cri général de reproche et même de haine (*détestation*). Anglais, Écossais, Irlandais, whigs et tories, anglicans et sectaires, libres penseurs et religionnistes, patriotes et courtisans, tous s'élevèrent contre l'homme qui avait eu l'*audace* de répandre une larme généreuse sur le sort de Charles Ier et sur le comte Strafford!!

Et cependant, c'est ce même peuple anglais, dont la capitale est, plus qu'aucune autre, teinte de sang royal, qui dénonce au monde la barbarie française et qui se prépare à la guerre pour venger les rois.

Ce mensonge politique, Pitt le commit sciemment; lui, qui naguère avait proclamé la souveraineté du peuple, au sujet de la régence, devait-il ne pas la reconnaître dans un autre pays? Le drame sanglant de la place Louis XV n'était-il pas la répétition de celui de Whitehall?

Quand on observe la conduite de Pitt pendant

les premières années de la révolution française, on ne peut s'empêcher de remarquer le soin qu'il met à ne pas laisser connaître les sentiments intimes qu'il nourrissait dès son enfance. Du haut des rochers d'Albion, comme l'aigle dans son aire, Pitt contemplait les orages amoncelés sur un pays voisin, il attendait le moment propice qui devait lui livrer sa proie. En vain les généreuses interpellations de Fox et de l'opposition entière se font entendre au Parlement; Pitt ne trouve d'expression que pour soutenir les sentiments exagérés de Burke, exalté jusqu'à la monomanie. Dès le début de la révolution, Pitt néanmoins laisse percer son peu de sympathie pour la France, lorsqu'il refuse un secours de farine, à la demande de Necker, et qu'il le motive sur le faible prétexte que ce secours ferait renchérir les grains. A part ce fait, Pitt manifeste rarement ses sentiments intimes; les exagérations de Burke le servaient d'ailleurs assez bien pour qu'il s'en dispensât. Mais aussi, avec quel empressement il s'empare de tout ce qui peut jeter l'alarme dans l'opinion! comme il grandit les sociétés politiques les plus insignifiantes! comme il paraît s'effrayer de la fraternité pro-

mise par les républicains français aux peuples qui voudraient conquérir leur liberté ! En attendant, il va même jusqu'à organiser l'emprunt pour l'avenir. Il fortifie sa marine sous prétexte de guerre avec l'Espagne ou avec la Russie, il parle de la balance des pouvoirs en Europe, dans le moment même qu'il assiste au démembrement inique de la Pologne. Malgré sa grande prudence et ses habitudes de discrétion, Pitt laisse entrevoir ses tendances. Dès le mois d'août, il refuse de recevoir M. de Chauvelin comme ambassadeur d'une république, reniant ainsi, sans hésiter, tout ce qu'il avait dit sur la souveraineté du peuple. Les paroles de Pitt proclamaient bien haut la neutralité de l'Angleterre, et ses actes étaient d'une hostilité mal déguisée.

Lord Grenville, chargé de communiquer avec M. de Chauvelin, semblait étudier à plaisir les moyens de rendre toutes les communications blessantes pour l'amour-propre de l'ambassadeur, aussi bien que pour celui de la France. Enfin, lorsqu'au mois de décembre le discours du trône appelait la milice et annonçait la nécessité d'augmenter les forces de terre et de mer pour s'opposer aux vues d'agrandissement de

la France, qui *alors n'était vraiment occupée qu'à se défendre*, la guerre n'existait-elle pas?

La guerre existait de fait de la part de l'Angleterre, mais Pitt attendait encore pour frapper le grand coup qui devait à jamais priver la France des moyens de rivaliser avec l'Angleterre. Le triste événement du 21 janvier servit admirablement sa politique; le gouvernement anglais n'avait aucune sympathie pour Louis XVI, faut-il s'en étonner? Louis XVI avait porté les plus rudes coups à l'Angleterre. Sous son règne, la marine s'était relevée et signalée par de beaux exploits. De tous les traités faits par l'Angleterre, le plus désastreux pour elle fut le traité de 1783. Suffren, d'Estaing, Lamothe-Piquet avaient noblement soutenu l'honneur du pavillon français. L'Angleterre n'ignorait pas les plans de Louis XVI sur l'Inde, sur l'Égypte; elle savait ce que pouvait la France. Aussi, tandis que les esprits généreux de l'opposition sympathisaient de principes avec la France, Pitt, en qui se personnifiait le gouvernement anglais, suivait avec une attention intéressée les progrès d'une révolution qui pouvait affaiblir cette rivale éternelle de l'Angleterre. Le reproche fait aux Anglais de n'être pas

intervenus en faveur de Louis XVI n'est pas fondé à la rigueur; mais leur intervention ne pouvait être sérieuse, car, pendant un siècle, on ne cessa de crier contre l'ambition et l'agrandissement de la maison de Bourbon. L'Angleterre ne pouvant avoir de sympathie pour Louis XVI, elle le montra par sa froideur et sa neutralité étudiée, neutralité faussée cependant toutes les fois que Pitt croyait pouvoir le faire sans se compromettre. Aussi fut-on étonné d'apprendre que le gouvernement anglais se déclarait le vengeur d'un Bourbon. La vérité est que Pitt vit dans l'événement du 21 janvier le germe d'une coalition formidable contre la France, et il s'empressa d'en profiter.

Son intervention en faveur de Louis XVI n'était qu'une formalité sans importance, car voici à quoi elle se réduisit :

Lord Gower, ambassadeur anglais en France, avait été chargé d'assurer le gouvernement français du désir de son gouvernement de rester neutre; en même temps il devait *exprimer dans sa conversation*, avant de quitter Paris, sa sollicitude pour le sort de la famille royale et l'espoir qu'elle n'éprouverait aucune violence. Voilà à

quoi se bornèrent les protestations de l'Angleterre en faveur de Louis XVI. *Exprimer dans la conversation de la sollicitude pour la famille royale et l'espoir qu'elle n'éprouverait aucune violence!* Telle fut l'intervention anglaise. Ne prenons donc pas les assertions gratuites des individus et des historiens plus ou moins passionnés; prenons les faits. On dit que le gouvernement anglais n'était pas hostile à la France; mais peut-on l'admettre, lorsque, dès le 10 août, l'ambassadeur anglais quitte la France, lorsque son gouvernement refuse d'accréditer M. de Chauvelin comme ambassadeur d'une république qu'il ne veut pas reconnaître, lorsqu'il enrôle des marins, arme des vaisseaux, fait des emprunts; lorsqu'il viole les traités en entravant et défendant l'exportation d'armes, de munitions, de provisions; quand, sous le nom d'*alien bill*, il fait une loi de suspects contre les Français; quand il déconsidère les assignats; quand, enfin, il ordonne à M. de Chauvelin et à d'autres Français de quitter Londres sous vingt-quatre heures? Avec de tels faits, peut-on dire que l'Angleterre n'était pas hostile à la France? Pour moi, je suis de ceux qui préfèrent une guerre

ouverte à une guerre dissimulée; je pense que la Convention, poussée à bout de patience, devait terminer les interminables évasions de Pitt. Pour se donner toutes les apparences du droit et de la justice, Pitt avait besoin que la guerre lui fût déclarée, et il agit dans ce but. L'ouverture de l'Escaut et la menace de l'invasion de la Hollande ne pouvaient passionner les rois; mais lorsque la France eut jeté la tête de Louis XVI en défi à l'Europe entière, Pitt eut alors le thème et le prétexte favori de sa coalition; il montra la majesté royale avilie dans le procès et l'exécution de Louis XVI; la langue de Pitt se délia, et il tonna contre la France, presque à l'égal de Burke.

Pitt avait, pendant dix ans, tenu les rênes de l'Etat, résisté à l'opposition la plus forte et la plus éloquente qui eût existé jusqu'alors. Sous son administration, les finances de l'empire s'étaient améliorées, les revenus avaient augmenté, les emprunts avaient été amortis; Londres, la capitale de l'empire, se renouvelait et s'embellissait sans cesse, un état de prospérité inouï faisait la gloire du premier ministre. Ce fut ce premier ministre, fort de son expérience, fort de dix ans d'exercice du pou-

voir, fort de la puissance à laquelle il avait élevé son pays, qui résolument se déclara l'adversaire de la France, au moment même où la France était attaquée de toutes parts. La neutralité de l'Angleterre cessa dès que les embarras de la France parurent arrivés à leur comble.

Toutes les lenteurs de Pitt, ses tergiversations apparentes, l'importance qu'il mettait à l'étiquette, en ne voulant pas accréditer M. de Chauvelin, la grande récrimination contre la déclaration de fraternité de la part de la Convention, et enfin les réclamations contre l'ouverture de l'Escaut n'étaient que des faux-fuyants pour gagner du temps. Pitt, à l'aide des agents secrets qu'il entretenait à Paris, connaissait parfaitement l'état de la France; on l'a accusé d'avoir poussé, par ses agents, les révolutionnaires français aux excès et aux crimes; il suffit de lire l'histoire de ce temps, pour se faire une idée de l'état des esprits et pour acquitter Pitt de cette accusation. Pitt était un dangereux ennemi, sans doute, et le plus formidable pour la France; mais Pitt n'avait qu'à profiter des événements, sans se donner la peine de les faire naître. Nous trouverons quelquefois dans sa vie des faits qui n'indiquent pas

une grande sensibilité; mais Pitt était essentiellement Anglais, Anglais avant tout et par-dessus tout; son désir, son ambition, sa seule passion, c'était le triomphe de sa patrie; au point de vue anglais, Pitt était le plus grand des patriotes. A ses yeux, il est vrai, la fin justifiait les moyens; il pensait et il agissait comme son père en temps de guerre; sa maxime était de *faire le plus de mal possible aux ennemis* de l'Angleterre.

Avec quelle patience il attendit le moment de se montrer le continuateur de lord Chatham! Pendant dix ans il se prépara à une lutte qu'il voyait dans l'avenir, mais que rien n'indiquait si prochaine. La France ne saurait aimer Pitt, l'Angleterre ne pourrait ne pas l'admirer. Eussions-nous eu en France un homme aussi constant, aussi patient et aussi habile, s'il eût eu le pouvoir, il eût fait pour la France ce que Pitt faisait pour l'Angleterre. La France ne manquait pas de gens capables; mais, au milieu des ruines croulant de toutes parts, quel homme eût été assez fortement trempé pour faire face à l'orage, quand le terrain sur lequel il reposait était mouvant et miné? La Convention ressemblait à un volcan en fermentation. Contre un ministre éprouvé par dix

ans de pouvoir et d'expérience, contre l'Ulysse anglais, que pouvait un bouillant Ajax? Pitt dut beaucoup de sa gloire aux malheurs de la France. Avec moins d'anarchie, Pitt eût été moins puissant. Les ministres se succédaient, en France, comme des ombres, et le fait le plus étonnant dans l'histoire, c'est de voir sortir la France grande et forte du milieu de ses décombres et malgré tant d'ennemis acharnés à sa perte. Il est des peuples dont on ne pourrait détruire la nationalité sans ébranler le monde. Telle fut alors la France, telle serait l'Angleterre si elle était soumise à de pareilles épreuves.

Quoi qu'il en soit, le moment attendu par le fils implacable de Chatham était arrivé. Pitt saisit l'occasion de se montrer, sinon supérieur à son père, du moins son égal. Dès que la mort de Louis XVI fut connue à Londres, M. de Chauvelin reçut l'ordre d'en partir dans les vingt-quatre heures. Cet ordre, donné avec toute la dureté possible, rappelait les mesures des sultans envers les ambassadeurs étrangers.

Pitt, armé de sa loi contre les étrangers, regardait désormais tout procédé comme inutile envers un peuple qu'il était prêt à combattre

à outrance. Maret, envoyé par la Convention pour s'entendre avec le gouvernement anglais, reçut également l'ordre de quitter le sol de l'Angleterre.

Pitt voyant la France assiégée de toutes parts, crut que l'heure de son abaissement était sonnée et qu'il suffisait d'un seul coup pour abattre ce colosse affaibli. Il ne s'agissait de rien moins que du partage de la France, et les journaux de cette époque disaient que, dans ce partage, la part de l'Angleterre dépendrait des lions avec qui elle serait liée. Pitt ne pouvait se refuser au bonheur de contribuer à la ruine de la France, surtout lorsqu'il paraissait si aisé d'arriver à ce but.

La faiblesse présumée de la France assaillie de toutes parts, et non le principe monarchique outragé : telle fut la cause de la guerre de la part de l'Angleterre; c'est à dessein que j'exprime de nouveau cette opinion. Quelque agité que fût le peuple anglais en assistant au drame terrible que présentait la France, il n'éprouvait lui-même aucune inimitié contre elle. La guerre fut déclarée par la cour et non par le peuple. Lord Grenville, exagérant les sentiments de la cour

et du premier ministre, ne pouvait parler des Français sans ajouter à leur nom quelque épithète odieuse.

Le 28 janvier, le roi envoya un message au Parlement pour annoncer l'augmentation des forces de terre et de mer, et réclamer du zèle et de l'affection du Parlement l'appui nécessaire pour maintenir les droits de la couronne et pour s'opposer aux vues *d'agrandissement et d'ambition de la France.*

Le jour suivant, en réponse au message de la couronne, Pitt prit la parole, et parla de l'assassinat du roi de France; il le représenta comme révoltant les sentiments de la nature, outrageant tout principe de religion, de justice et d'humanité. Il fit alors la comparaison de l'état de l'Angleterre et de celui de la France. L'anarchie d'un côté, l'ordre, le bonheur et la paix de l'autre; il montra les dangers de certains principes qui, poussés jusqu'à leurs dernières limites, détruisaient tout lien de société; il conjura ses concitoyens de prendre exemple de ce qui se passait en France, pour se prémunir contre la tendance antisociale de ces principes, lesquels, reposant sur des théories

vagues, répudiaient mal à propos l'héritage d'expérience légué par nos devanciers.

Les principes anathématisés du haut de la tribune anglaise par Burke et par Pitt n'étaient autres pourtant que les principes whigs. Pitt oubliait que ces mêmes principes avaient été invoqués pour donner le trône à la famille du prince dont il était le ministre; Pitt oubliait qu'avant de venir en Angleterre, Georges Ier regardait presque comme un acte de courage de venir régner chez un peuple qu'il appelait *tueur* de rois.

Encore une fois, qu'il me soit permis de le dire, ce ne furent ni les principes français, ni la mort de Louis XVI qui furent la cause de la guerre, mais ce fut le désir d'écarter à jamais de la carrière d'ambition que rêvait l'Angleterre. la seule puissance qui alors lui faisait obstacle et ombrage. La mort de Louis XVI ne fit donc que décider la question de guerre d'une manière ouverte; la guerre, selon l'expression de Burke, existait déjà depuis plusieurs mois.

Et cependant, dès que cette guerre fut déclarée entre l'Angleterre et la France, le commerce anglais en éprouva le contre-coup. La France recevait tant de marchandises anglaises, que le mar-

ché fermé tout à coup fit refluer ces mêmes marchandises. Les entreprises faites dans l'espoir d'une paix, que le ministre avait crue si certaine l'année d'auparavant, furent en danger, les manufactures se ralentirent, et les exportations cessèrent. Une paralysie générale semblait avoir frappé le pays. Les banqueroutes d'alors dépassèrent le nombre des banqueroutes des plus mauvais temps. Des familles de marchands et un plus grand nombre de familles d'ouvriers furent plongées dans la misère. Malgré cela, de nouvelles taxes furent imposées pour soutenir la guerre, et il ne fallait pas moins que l'enthousiasme patriotique pour les faire supporter avec calme par les Anglais. Le gouvernement paya des subsides aux États Sardes, enrôla des troupes étrangères, et s'efforça de créer partout des ennemis à la France. L'Autriche, la Prusse, la Hollande, la Sardaigne, l'Espagne même se déclarèrent contre elle. Enfin, pendant cette année, la Convention eut à opposer onze armées aux ennemis de la république, soit aux frontières, soit dans les provinces françaises.

Pendant l'année 1793, la Convention, en proie

à une frénésie terrible, ressemblait à un taureau harcelé de toutes parts, et, dans sa fureur, elle frappait ce qui se rencontrait sur ses pas. Malgré ses désirs de paix avec l'Angleterre, désirs nettement exprimés par le ministre Lebrun, elle fut obligée de faire face à sa puissante rivale. En vain l'opposition anglaise s'éleva contre cette guerre, qui paraissait sans motifs. Le vrai motif, disait M. Courtenay, était l'espoir d'avoir une part des dépouilles de la France. Si l'Angleterre faisait la guerre pour les principes, que ne faisait-elle la guerre contre l'injuste et odieux partage de la Pologne!

En effet, le monde politique présentait alors le lamentable spectacle d'une nation dépouillée de tous ses droits et partagée entre trois monarques. Les injustices de la Convention, motivées jusqu'à un certain point par le danger de la patrie, avaient alors une excuse ou un modèle dans les injustices des rois. Le territoire de la Pologne fut divisé entre trois voisins puissants, malgré tous les traités existants. Ainsi les monarchies donnaient à la république française le triste exemple de l'abus du pouvoir et de la force. Ainsi les monarchies d'Europe avaient

alors leurs saturnales, et si l'Angleterre était ce qu'elle prétendait être, le champion des principes de justice, pourquoi restait-elle impassible témoin du pillage et du démembrement de la Pologne par ses vertueux alliés? Combien le marquis de Lansdown avait raison en cette occasion, d'engager ses collègues de la Chambre des lords à lire la parabole du pharisien et du publicain!

Pitt avait appris de son père comment il fallait faire la guerre. Ce système, un instant retourné contre l'Angleterre pendant la guerre d'Amérique, Pitt n'eut garde de ne pas le suivre, et alors commença la première coalition contre la France; coalition impie, parce qu'elle n'est que l'expression de la force brutale, et qu'elle n'est en grand que ce qu'est en petit l'assemblage de quelques bandits pour piller la maison d'un citoyen isolé. Car ce n'était point pour un principe que les grandes puissances se coalisaient, mais pour accabler et partager la France, comme on avait partagé la Pologne.

En suivant les mouvements des forces anglaises, ces mouvements nous révèlent les pensées et les tendances de Pitt: négligeons les

paroles pour ne nous attacher qu'aux faits. Quelle est la première tentative des armes anglaises? c'est devant Toulon. Au commencement de la révolution, on avait accusé les Anglais de fomenter des émeutes à Brest; nous les verrons tenter à Toulon et à Paris ce dont on les avait accusés pour Brest. Un moyen dont Pitt usa largement, et qui était d'autant plus dangereux en France que le peuple est moins défiant, ce fut d'entretenir des agents secrets qui, soit dans la Convention, soit auprès d'autres hommes haut placés, avaient pour mission de semer le doute et la défiance, et de tenir le premier ministre au courant des affaires. La marine étant en assez bon état, le gouvernement ordonna qu'elle serait mise sur le pied de guerre. Pitt ordonna à l'amiral Hood de croiser devant Toulon, de s'efforcer d'y pénétrer et de tout détruire, afin de ne laisser à la France aucune possibilité de paraître sur mer. Lord Chatham avait dirigé ses attaques sur les ports de France, William Pitt visa, dès le début de la guerre, à anéantir la marine française en s'emparant de Toulon par ruse ou par force. Ses agents secrets frayaient d'avance le chemin à la protection

anglaise, protection que Shéridan avait si bien caractérisée, en la comparant à celle du vautour envers sa victime.

Les royalistes de Marseille, n'ayant pu tenir contre les troupes de la république, se réfugièrent à Toulon. La population de Toulon craignant les rigueurs de la Convention, et pressée par la famine, manqua de patriotisme; cette ville, vainement assiégée autrefois par le prince Eugène et le duc de Savoie, cette ville qui était le port le plus important de France, fut livrée à ses ennemis, aux amiraux anglais et espagnols. La ville, le port, l'arsenal et les forts de Toulon furent mis sous la *protection* des Anglais au nom de Louis XVII. Nous verrons bientôt ce que valut cette protection. L'amiral Hood occupa alors la rade avec vingt vaisseaux de ligne, et il débarqua 14,000 hommes de troupes d'occupation. La garde nationale fut désarmée, ainsi que les vaisseaux de ligne; la citadelle et les forts devaient être occupés par un nombre égal de soldats anglais et français, mais le commandement restait aux Anglais. Dans le cas où les Anglais conserveraient la place jusqu'à la paix, les vaisseaux et les ports mis en leurs mains de-

vaient être remis à la France dans le même état où ils les recevaient. L'amiral Hood prit possession de Toulon au nom de Louis XVII, orphelin abandonné à la tutelle ignoble d'un savetier; quelle ironie ! ou plutôt quelle impudente hypocrisie ! Les Anglais l'occupèrent le 27 août 1793. Combien le cœur de Pitt dut battre de joie en voyant le premier port de France et presque toute la marine française en son pouvoir ! A dater de ce moment, le fils de lord Chatham était déjà digne de son père et il marchait sur ses traces; on devait s'attendre que puisque le père avait cherché à ruiner Cherbourg, le fils ne manquerait pas de ruiner Toulon. Les traîtres de Toulon stipulèrent d'avance le prix de leur ignominie, en faisant de la conservation de leurs places et de leurs pensions le salaire de leur trahison.

On se réjouit à Londres, et avec raison, de cette importante capture. La possession de Toulon par les Anglais fut courte ; ils furent obligés de l'évacuer le 23 décembre, vaincus par la supériorité stratégique du jeune Bonaparte ; mais en évacuant Toulon, les Anglais montrèrent comment ils protégeaient, ils détruisirent le grand magasin, incendièrent l'arsenal; neuf

vaisseaux de haut bord et quatre frégates furent la proie des flammes. Les forçats, qu'on avait lâchés à dessein sur la ville, donnèrent alors un exemple de nature à faire rougir les traîtres qui l'avaient livrée : ils s'efforcèrent d'éteindre les flammes, et reprirent des fers qui ne pouvaient plus être pour eux ignominieux. Dans son rapport à l'amiral, Sidney Smith leur rend ce témoignage : « *the gallay-slaves showed themselves jealous spectators of our operations : their disposition to oppose us was evident.* » Ainsi, des forçats avaient horreur de la conduite dont ils étaient témoins.

On frémit, en vérité, quand on lit le rapport de Sidney Smith. Avec quelle satanique intelligence ce patriote anglais s'occupait de la destruction de Toulon ! Laissons-le parler : « A huit heures, j'eus la satisfaction de voir le lieutenant Gore remorquant le vaisseau incendiaire *Vulcain*. Le capitaine le plaça de la manière la plus convenable, à travers une rangée de vaisseaux de ligne, de telle sorte que ses canons pouvaient, d'un côté, tenir en respect les forçats qui me donnaient de l'inquiétude. Le seul bruit que j'entendais parmi eux, c'était

celui du marteau qui brisait leurs chaînes, et *par humanité*, je ne m'y opposai point, afin qu'ils pussent se sauver plus aisément lorsque la conflagration aurait lieu autour d'eux. Dans cet état, j'attendis l'ordre du gouverneur pour commencer l'incendie. A peine le signal fut-il donné, j'eus la satisfaction de voir les flammes s'élever de toutes parts. Le lieutenant Tupper s'était chargé d'incendier le magasin général, les dépôts de goudron, de résine, de suif, d'huile; le magasin de chanvre fut également incendié, 250 barils de goudron avaient été placés dans les bâtiments en bois, de manière que le feu pût atteindre partout. Le chantier où étaient les mâts fut livré aux flammes. La frégate *Iris*, que j'avais ordonné de couler bas, fut incendiée par quelques bateaux espagnols; elle sauta. La commotion de l'air, la pluie de bois et de feu qui tombait étaient telles que nous pouvions tous périr. Après avoir détruit l'arsenal, nous mîmes le feu aux deux vaisseaux de ligne de soixante-quatorze canons, le *Héro* et le *Thémistocle*. L'explosion inattendue d'un second vaisseau contenant beaucoup de poudre nous fit courir le plus grand danger. Après avoir incendié tout ce que nous

pûmes atteindre *et tant que nous eûmes des torches et des matières inflammables*, nous nous retirâmes. Nous vîmes dix vaisseaux de ligne en flammes, à la fois; la perte du magasin général, de goudron, de chanvre, de bois, de cordages, de poudre, doit RENDRE POUR LONGTEMPS TOUT ARMEMENT IMPOSSIBLE A LA FRANCE. » —Cette dernière phrase est le secret de Pitt. Tel fut son but; on voit s'il était près de l'atteindre.

En lisant ce rapport, on ne peut mettre en doute la bravoure et le sang-froid de Sidney Smith, mais on ne peut s'empêcher de déplorer que la guerre autorise de pareils actes de sauvagerie et de vandalisme.

Aucune bataille navale ne coûta jamais à la France autant de vaisseaux et ne causa d'aussi grands désastres. Les Anglais étaient entrés comme alliés de Louis XVII à Toulon; ils s'y comportèrent non comme des vainqueurs, mais comme des démons. Les vaisseaux qu'ils emmenèrent devaient être restitués à la paix.

En fait de mal, Pitt avait déjà surpassé son père. Le désastre de Toulon laissait aux Anglais, pour longtemps, l'empire de la mer. On sait de quelle manière Bonaparte se fit remarquer à Toulon.

A peu près à la même époque, un jeune officier anglais recevait des royalistes français à Marseille une couronne civique. Cet officier était Hudson Lowe ; ainsi, l'astre qui s'élevait sur l'horizon avait déjà son satellite. Vingt ans plus tard, les deux hommes devaient se retrouver en présence.

La flotte de l'amiral Hood fut obligée de se charger d'un grand nombre de Toulonnais fuyant les justes rigueurs de la Convention et la vengeance des vainqueurs. Quatorze mille individus, hommes, femmes et enfants, furent emmenés de Toulon. Parmi eux se trouvaient les traîtres qui avaient livré la ville. Quarante ans plus tard, j'ai vu quelques-uns de ces misérables traîner à Londres dans l'obscurité une vie repentante, mais déshonorée. Le gouvernement, n'ayant pas conservé Toulon, ne se crut pas obligé de tenir toutes ses promesses ; et, au remords de leur crime, plusieurs d'entre eux joignirent la honte et le dépit d'être dupés par leurs *protecteurs*. Malgré les premiers succès de la guerre, succès qui faisaient croire la France incapable de se défendre et d'inspirer la moindre crainte ; le commerce souffrait déjà telle-

ment, que le gouvernement fut obligé de venir à son secours, en avançant aux marchands la somme de 3,734,000 livres sterling.

Le ministre n'avait pas assez de troupes à son gré pour harasser la France, et quatre mille Hessois furent employés par lui, contrairement à l'esprit et à la lettre de la constitution qui s'oppose à ce que le roi permette l'entrée du royaume à des troupes étrangères, sans la sanction du Parlement; ces troupes du duché de Hesse furent débarquées en Angleterre. Pitt, tout-puissant, obtint un bill d'indemnité. L'opposition s'était affaiblie, la plupart des hommes modérés qui faisaient sa force s'étaient laissé entraîner par des craintes habilement ménagées. Chose étrange, tories, whigs et républicains étaient pour la guerre en majorité, et chacun de ces partis pour un but différent. Les tories prétendaient venger la royauté outragée, les whigs humilier la France, et les républicains, composés des basses classes, espéraient trouver quelque profit dans les nouveaux emplois que nécessitait la guerre, quelques négociants voyaient des prises dans des lettres de marque. Cependant la dette nationale s'accroissait sans cesse, le commerce languissait,

les taxes étaient inégales et pesaient surtout sur la propriété. Malgré ces graves motifs de discontinuer la guerre, le ministère avait tellement effrayé le pays sur les dangers qu'il courait, qu'on la soutint avec vigueur. On vota les subsides que demandait Pitt.

Avant la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre, les 3 pour cent consolidés étaient cotés, au mois de septembre 1792, à 90.

Au mois de décembre, ils étaient à 74.

Ils se maintinrent ainsi pendant l'année 1793. Mais en 1794 ils étaient déjà tombés à 64.

Une si grande dépréciation dans la fortune publique indiquait assez combien la guerre faite par l'Angleterre était peu favorable à ses intérêts.

En 1792, le revenu et la dépense se balançaient. Le budget était de 11,500,000 livres sterling. En 1793, il était de 16,698,000.

En 1794, de 20,419,000.

Ainsi, les charges et la dette de l'Etat étaient doublées dans moins de deux ans; et il ne fallait rien moins que la peur d'une invasion pour que le peuple pût supporter désormais tant de charges.

Au milieu de tous ces préparatifs de guerre,

le Parlement agitait encore la question de l'esclavage que la Convention avait aboli déjà dans les Indes occidentales.

Les questions incidentes semblaient donner un moment de répit à la grande question de la guerre. Le ministre sentit le danger de laisser calmer les craintes. Il fit présenter un bill pour l'augmentation de la milice. Il chercha à obtenir des souscriptions pour l'entretien de la guerre, en d'autres termes à lever de l'argent sans s'adresser au Parlement. Le Parlement s'alarma à juste titre de cette mesure inconstitutionnelle, et lorsqu'il blâmait le ministre d'y avoir eu recours, un message du roi, annonçant que les côtes d'Angleterre étaient menacées d'une invasion, vint un instant faire diversion à la Chambre. Toutefois la tentative de Pitt était tellement contraire à la constitution, qu'il s'éleva dans le pays une forte opposition contre cette tendance ministérielle. Pitt ne s'arrêta pas pour cela; il présenta un bill pour encourager les engagements volontaires. Il obtint des subsides pour aider la Hollande et la Prusse contre la France; et pour maintenir l'esprit public dans cet état d'exaltation qui donne le succès, il fit porter en

grande parade à Saint-Paul quelques drapeaux français pris à la Martinique; et cependant, à l'époque même où l'on faisait étalage des couleurs françaises, le duc d'York était complétement battu par les Français.

Dès le commencement de 1794, le gouvernement annonça aux émigrés au-dessus de 16 ans et au-dessous de 50 ans qu'ils ne recevraient plus de secours; mais on offrit des armes et l'entretien à ceux qui voudraient s'enrégimenter. Le duc de Choiseul et le comte de La Châtre furent chargés de former deux régiments d'émigrés. Le gouvernement promit de se charger des femmes et des enfants des émigrés enrégimentés.

Quelle que soit l'opinion des partis, c'est une triste nécessité que de se battre contre sa patrie, et si Pitt eût été aussi moral qu'il affectait de le paraître, il se serait refusé à cette mesure. Néron persécutant et assassinant sa mère fait horreur; les Français qui prenaient les armes contre la France s'armaient contre leur mère patrie, et ils n'ont d'autre excuse que celle d'avoir été forcés à ce crime par les horreurs de la faim. Le blâme de cet acte monstrueux retombe sur l'Angleterre.

Le gouvernement, toujours si facile à s'alarmer, avait négligé la répression des sociétés pour la réforme, et d'autres sociétés correspondantes. Encouragées par cette indifférence apparente du pouvoir, les sociétés s'étaient répandues sur tout le royaume, et tandis que, dans le principe, leurs vues ne se portaient pas au delà de la réforme parlementaire par celle des élections, leurs opinions s'exaltèrent, et bientôt, de discours en discours, les membres en vinrent à se croire législateurs, et ils ne visèrent à rien moins qu'à changer l'état de la société tout entière. Les proclamations royales, pendant l'année 1793, n'eurent aucun effet pour dissoudre ces sociétés. Enfin au mois de mai 1794, le gouvernement jugea prudent de sévir contre les principaux agents de ces associations. Il y avait eu plusieurs rassemblements près de Hampstead ; là des discours séditieux avaient plus ou moins échauffé les imaginations. Ce qui paraissait le plus dangereux, c'est que ces sociétés correspondaient entre elles et formaient un vaste réseau sur toute la surface du royaume. On prétendait que ces sociétés correspondaient avec les jacobins de France. Quoi qu'il en soit,

le ministre lança des mandats d'arrestation contre les principaux chefs de ces sociétés; Thomas Hardy, *cordonnier*, secrétaire de la société de correspondance, Daniel Adams, commis et secrétaire de la société pour les renseignements sur la constitution, furent envoyés à la Tour. Jeremiah Joyce, précepteur, Horne Tooke, écrivain, et John Thelwall furent également arrêtés. La position sociale de ces chefs, à l'exception de Horne Tooke, était peu faite pour alarmer un gouvernement; dans un pays où l'impulsion vient d'en haut, il était peu probable que le cordonnier Hardy aurait une grande influence. Ce n'est plus à la charrue que, dans nos sociétés modernes, on peut aller chercher des Cincinnatus. La guerre est un art, l'administration une science très-vaste, le gouvernement ne demande rien moins que de longues études, de vastes connaissances et presque du génie. Sans vouloir rabaisser les classes ouvrières, il est impossible d'admettre que la science gouvernementale descende dans un cerveau brut, par une inspiration particulière. Les prétentions d'un Hardy et d'un Adams n'étaient rien moins que ridicules. *Ne sutor ultra crepidam*,

disait l'artiste de l'antiquité. Mais de tels esprits remuants, malgré leur vaine prétention à gouverner le monde, sont encore dangereux lorsqu'ils s'adressent aux classes ignorantes de la société. Ils le sont assez pour qu'il y ait quelque danger à laisser leurs sociétés s'organiser entre elles. La réunion d'hommes passionnés engendre des miasmes politiques et séditieux, aussi bien que celle de matières en décomposition corrompt l'atmosphère physique. L'action des orateurs, le bruit des voix, la hardiesse des opinions, et la sympathie qui s'empare des êtres les plus indifférents, les anime, les échauffe et les passionne; il n'y a pas jusqu'à l'amour-propre des orateurs qui ne s'exalte par la vue de la foule, et qui ne les porte souvent plus loin qu'ils n'avaient prévu.

Cette société de correspondance ou de propagande fut fondée par un boutiquier obscur de Londres. Ayant lu un pamphlet qui proposait l'établissement d'un club de citoyens non représentés au Parlement, pour s'entretenir de la réforme parlementaire et pour réclamer le droit de suffrage, ce citoyen parla de ce plan à un de ses parents, celui-ci à quelques voisins. Un soir, ces législateurs improvisés se réunirent au nom-

bre de *huit* dans un cabaret près de Temple-Bar. Là, ils firent les règlements de la société, et ils convinrent de s'assembler toutes les semaines au même endroit, et de payer quatre sous chacun pour les frais de la société! Celui qui proposa le plan fut nommé trésorier, et le trésor contenait, au début de l'institution, 16 pence ou 32 sous. La réunion suivante s'accrut de 16 nouveaux membres, et alors ils convinrent d'admettre dans leur société non-seulement ceux qui n'étaient pas représentés, mais encore tous ceux qui étaient partisans de la réforme parlementaire. En peu de temps la société devint si nombreuse, qu'il fallut la séparer en divisions et en districts, et, afin de maintenir l'union dans ces différentes branches, ils formèrent un comité central de *correspondance*. C'étaient les membres principaux de ce comité central que le ministre jugea nécessaire de faire arrêter. Alors la société avait à Londres trente divisions, chaque division contenait 600 membres. Toutes les villes manufacturières contenaient un grand nombre de membres correspondants. Dans son origine, la société n'avait d'autre but que de s'occuper de la réforme par-

lementaire, et en cela elle était d'accord avec Pitt qui lui-même s'était déclaré, avant d'être ministre, champion de la réforme. En grandissant, la société devint ambitieuse. Elle ne voulait d'abord que réclamer la réforme parlementaire, plus tard elle proposait d'établir une convention et de changer complétement la forme du gouvernement. L'exposition que le ministre fit au Parlement des desseins de la société était de nature à jeter l'alarme. Il fallait d'ailleurs que le ministre exagérât les opinions et les desseins de la société pour atteindre son but, la suspension de l'acte d'*habeas corpus*. Les communes et les lords votant eux-mêmes sous l'influence de ces impressions, donnèrent leur voix aux mesures du ministre, et l'acte protecteur de la liberté individuelle, l'*habeas corpus* fut suspendu. Bientôt après commença le procès contre les membres des sociétés de correspondance; ces hommes, que le ministre avait représentés si dangereux, furent tous acquittés.

Si l'on se rappelle que l'acte d'*habeas corpus* porte qu'un prévenu, immédiatement après son arrestation, peut demander à être amené devant un magistrat en pleine cour, pour connaître la

cause de son arrestation, qu'il peut réclamer le droit d'être jugé aux premières assises; on comprend que cet acte détruit toute arrestation préventive, toute détention arbitraire. Avec cet acte, il ne peut y avoir de secret. Si, selon l'expression de Montesquieu, ce système de liberté a été trouvé dans les bois, il faut convenir que la civilisation n'a rien présenté de plus raisonnable. En temps de danger, cet acte peut être suspendu, et alors le roi ou le gouvernement peut faire saisir les individus qu'il soupçonne, et cela sans délai et sans les formes protectrices de la loi. En d'autres termes, l'acte d'*habeas corpus* étant suspendu, le gouvernement devient absolu.

La suspension de cet acte ne peut avoir lieu que par un vote du Parlement, et le Parlement a soin de limiter cette suspension dans les intérêts de la liberté publique. La suspension de l'*habeas corpus* établit en réalité une dictature qui pourrait devenir fatale aux libertés publiques si le gouvernement en abusait.

Les poursuites contre Horne Tooke présentèrent le singulier spectacle de deux ministres obligés de paraître comme témoins à décharge. Le duc de Richmond et Pitt avaient été les avo-

cats de la réforme; l'un et l'autre étaient ministres, et faisaient poursuivre un citoyen qui n'avait eu d'autre tort que de marcher sur leurs traces. Dans les débats, aux questions posées par Horne Tooke au ministre, qui ne pouvait aisément renier ses précédents, Pitt répondit constamment qu'il ne se souvenait pas. Quoi qu'il en soit, Horne Tooke, curé du culte anglican; Hardi, cordonnier; Thomas Holcroft, comédien, et les autres accusés furent absous, mais après avoir été emprisonnés pendant plusieurs mois. Ces individus avaient été arrêtés le 20 mai, le 23 l'*habeas corpus* fut suspendu, et ce ne fut que le 25 novembre qu'ils furent jugés et absous à Old Bailey.

Il fallait à Pitt ou des alarmes ou des succès pour maintenir la nation en hostilité contre la France. Les sociétés pour la réforme servirent son but. La victoire remportée par Lord Howe sur la flotte française lui servait pour faire supporter au peuple les taxes qui l'opprimaient. Londres fut illuminée pendant trois nuits de suite en réjouissance de cette victoire navale.

Je l'ai déjà dit, il n'y a pas de victoires qui flattent davantage l'orgueil britannique que celles

qui ont été remportées sur les armes de la France. Une victoire navale remportée sur la république française était aux yeux des Anglais le plus beau des triomphes. La haine contre la France est une corde politique aisée à faire vibrer ; mais quand cette haine se trouve liée au respect que les Anglais conservent pour la religion, la morale, l'ordre social, pour la constitution, en un mot pour tout ce qui lie les hommes de différentes classes dans l'intérêt de la civilisation et de l'humanité, pareille haine pourrait s'élever presque à la hauteur d'un devoir.

Ce qui caractérisait surtout la politique de Pitt, c'était la prévoyance. Tout ce que la prudence humaine pouvait lui suggérer, il le faisait, ne laissant aux chances du hasard que ce qu'il ne pouvait lui arracher. Cette année, Pitt fit un traité avec les États-Unis d'Amérique ; et par ce traité les deux pays s'interdirent tout acte d'hostilité réciproque, comme aussi ils s'interdisaient d'accepter des lettres de marque ; et ils déclarèrent pirates ceux qui seraient pris faisant la guerre avec de pareilles lettres. L'Angleterre étant en guerre avec la France avait beaucoup à perdre par des corsaires américains ; par ce

traité elle s'assurait la neutralité du peuple le plus entreprenant qu'il y eût alors. La France perdait ainsi ce qu'elle appelait un allié naturel.

La loi rendue contre les étrangers fut mise en vigueur contre un Français qui se trouvait alors en Angleterre sans avoir rempli les formalités qu'elle réclame ; il fut condamné à quinze jours de dur travail, et à être banni. Tandis que la loi sévissait ainsi contre un étranger obscur dont l'ignorance de la loi faisait le principal crime, une attaque contre la France se préparait au milieu des émigrés français. Le gouvernement anglais encourageait ces préparatifs de tous ses moyens. Les émigrés se proposaient d'envahir la Bretagne, et de se joindre aux royalistes de la Vendée. Le régiment français qui se mit à la solde de l'Angleterre présentait le grand inconvénient d'être composé de plus d'officiers que de soldats. C'était une tête sans corps, un état-major sans armée. Les émigrés comprirent plus tard qu'on ne s'empare pas d'un pays avec un régiment d'officiers, quelque respectables qu'en soient les noms. Ce n'est ni le bas peuple ni la noblesse qui font la force d'un

Etat, mais la classe moyenne. Or, cette classe était au pouvoir pendant la révolution française, et, alors comme aujourd'hui, rien ne pouvait se faire que par elle.

Pendant que cette invasion se préparait, le langage des émigrés, qu'une fatale expérience n'avait pas encore éclairés, trouvait des échos dans les rodomontades anglaises. Il appartenait à l'Angleterre, disaient quelques feuilles, de châtier cette nation de perruquiers, de marchands de joujous et de modistes, qui n'ont jamais osé faire face aux soldats anglais en nombre égal, soit sur mer, soit sur terre. Les perruquiers que commandaient les généraux de la République eurent raison de ces fanfaronnades.

Triompher des républicains français, c'était triompher des ennemis de la religion, de la morale, de l'ordre social. C'était sous ce point de vue que Burke et Pitt étaient puissants; leur éloquence classique avait le plus beau sujet imaginable. Mais les crimes et les atrocités que l'on reprochait à la France n'étaient pas ses crimes, c'étaient ses malheurs. Les crimes appartenaient à une faction peu nombreuse, à qui la Providence avait donné le pouvoir comme un

fléau. La Convention, et surtout les partisans de Robespierre, semblaient avoir pris à tâche de dégoûter le monde d'un gouvernement démocratique. La France, opprimée par la faction sanglante de Robespierre, détestait, autant que pouvait le faire la partie la plus morale de l'Angleterre, les horreurs de la révolution, et rien ne le prouve davantage que le concours immense du peuple et la joie qu'il montra à la chute de ce cruel tyran.

Une poignée d'hommes, à la tête de la populace de Paris, dit lord Brougham, renversa la monarchie. Cette poignée d'hommes forma l'oligarchie la plus tyrannique qui exista jamais, et elle gouverna la majorité de la nation, qui la méprisait, avec une verge de fer. C'est par la terreur seule qu'elle maintint sa tyrannie. Dix ou douze mille individus, sans caractère, sans principes et sans mœurs, gens de sac et de corde, qui n'avaient rien à perdre, gouvernaient un demi-million d'hommes aussi robustes, aussi forts, aussi braves qu'eux. Les bourgeois de Paris ayant femmes, enfants, valeurs, se tenaient à l'écart, veillant à ce qu'ils avaient de plus précieux ; de sorte que la majorité du peuple ne pre-

nant aucune part à la révolution, les agitateurs paraissaient n'avoir pas d'adversaires, et se donnaient une libre carrière de crimes.

Pendant toute la révolution, la France fut gouvernée par une minorité : les crimes que commit cette faction de forcenés donnent aux hommes une leçon éternelle de prudence. C'est un mauvais principe que de laisser faire le mal et de rester à l'écart, sous prétexte de neutralité. Combien la France paya chèrement d'avoir laissé le gouvernement dans les mains de la populace ! Les journées de septembre et le règne de la terreur sont ses faits d'armes. Dans tous les temps, les passions de la populace doivent être maintenues dans des bornes ; laisser la foule faire irruption au pouvoir, c'est donner carrière à l'anarchie, au désordre et au crime. Lord Brougham pense que dix ou douze mille forcenés gouvernaient Paris par la terreur ; voilà les hommes qui déshonorèrent la France. La chute de Robespierre marqua la fin de la domination des clubs, et par cela même de la populace. La France commença à respirer : les honnêtes gens revinrent au pouvoir.

Il est un fait qu'il est impossible de ne pas

mentionner, c'est qu'attaquée de toutes parts, comme l'était la France, elle ne pouvait se défendre avec des mesures ordinaires. Elle voyait les émigrés sur la frontière, elle les voyait dans la Vendée; dans son irritation aveugle et désespérée, la Convention vit des ennemis partout. Il fallait vaincre au dedans et au dehors, ou périr comme la Pologne. Ce malheureux pays, attaqué par trois puissants voisins, se débattait en vain contre leurs forces réunies. La France eut assez d'énergie, de courage et de bonheur pour se débarrasser de ses tyrans et pour voir Robespierre et sa faction expier le sang qu'ils avaient versé; mais la Pologne vit dans un jour autant de sang versé à Praga par Souvarow, qu'il en avait été versé à Paris dans un an.

Le sort que l'on réservait à la France était le même que celui de la Pologne. On l'annonçait tout haut; des cartes du partage de la France montraient la part de chaque puissance. Dans le plus grand péril où se soit trouvé un pays, les hommes de tête et de cœur, tels que Carnot, et les nombreux généraux qui combattaient aux armées, étaient trop occupés de la défense du territoire pour combattre la faction sanglante

de Robespierre ; ce fut à la faveur de cette grande préoccupation que les subalternes de la Convention commirent des crimes inutiles et atroces. Les honnêtes gens, qui craignent de se mettre en avant et qui laissent faire, payèrent leur apathie et leur aveugle prudence par la perte de leur fortune et souvent par la perte de leur vie.

Le même homme dont le sens moral avait été révolté par les crimes de l'Inde, s'épuisait à soulever les passions de son pays contre les crimes de la France révolutionnaire. On a dit de Burke que c'était un maniaque. Burke avait la manie la plus noble, la plus belle, la manie sublime du sage. Le sentiment moral était révolté en lui par les injustices de la Convention, comme il avait été révolté par les crimes de Hasting ; et cependant après sept ans de débats, la Chambre des lords renvoya absous ce grand coupable. La Compagnie des Indes paya les frais du procès et fit une pension à Waren Hasting.

Souvarow, Waren Hasting, Robespierre ! ! ! voilà trois hommes dont les noms iront à la postérité, avec une renommée bien différente : le

premier fut le bourreau d'Ismaïloff et de la Pologne; le second fut le vautour de l'Inde; Robespierre fut le tyran de sa patrie. Lequel des trois versa le plus de sang? L'un obéit aux ordres injustes de sa souveraine; le second obéit à l'avidité rapace de quelques marchands; le troisième obéit à la populace, et fut le dictateur des faubourgs. On éleva des statues au premier, on enrichit le second, le troisième périt sur l'échafaud. Aux yeux d'une raison impartiale et éclairée, les massacres d'Ismaïloff et de Praga ne sont pas justifiés; aux yeux de la bonne foi commerciale, les extorsions de l'Inde et les moyens à l'aide desquel son les soutenait sont iniques; à Dieu ne plaise que je justifie jamais la tyrannie sanglante de Robespierre! Ce fanatique froidement atroce mérita bien son sort; et ce qui rend son souvenir si odieux, c'est qu'il versa le sang le plus pur de France. Mais que les peuples cessent de mettre sans cesse sous nos yeux les saturnales de la terreur; car chaque peuple, malheureusement, a eu les siennes. L'Angleterre n'a pas conquis l'Inde par la douceur; elle n'a donc pas le droit de crier contre la France, après les horreurs de ses agents, dévoilées par

+ à ses idées ; égalité.

Le système de Robespierre vrai dans une société neuve tombait devant une société vieillie, où les dogmes anciens ne peuvent s'effacer tous à la fois devant les dogmes nouveaux, à moins d'effacer toutes les générations vivantes devant les générations futures. (Lamartine.)

Ce n'était pas un popular turbulente et débordé dans la rue que rêvait Robespierre, c'était le règne calme et régulier du peuple personnifié par ses représentants. Ce n'était pas l'agitation permanente d'une capitale que voulait Danton, c'était le gouvernement fort et irrésistible d'une république nationale. — (Lamartine.)

La terreur ne fut pas comme on le pense, un libre et cruel calcul de quelques hommes délibérant de sang froid un système de gouvernement. Elle ne naquit pas d'une seule fureur, d'un seul jour. Elle naquit peu à peu des circonstances, de la tension des choses et des hommes placés les uns vis à vis des autres dans des impossibilités de situation auxquelles leur génie insuffisant ne trouvant pas d'issue, ils ne pouvaient échapper, pensaient-ils, que par le glaive

et par la mort. elle naquit surtout de cette rivalité fatale d'ambition de popularité de cette enchère de gages patriotiques que chaque homme et chaque parti reprocharent à l'homme et aux partis rivaux de ne pas donner assez à la revolution.. — — Pour justifier son patriotisme, chaque homme ou chaque parti dut en exagérer les preuves, en exagérant les mesures, les soupçons, les excès, les crimes, jusqu'à ce que de cette passion commune que tous les hommes et tous les partis exerçaient les uns sur les autres il résultat une émulation générale; moitié jeune moitié sincère qui les saisit et les enveloppa tous dans la terreur mutuelle qu'ils se communiquaient et qu'ils rejetaient sur leurs ennemis pour l'écarter d'eux —

ajoutez y, dans le peuple lui même l'agitation convulsive d'une revolution de 3 ans —

enfin cette rage brûlante d'extermination qui se cache, comme un goût dépravé, dans les instincts de la multitude, qui se révèle dans les commotions, et qui demande à s'assouvir de sang quand on lui en laisse respirer l'odeur — tels et aient les éléments qui concourent à enfanter la terreur. Lamartine

Burke, le plus pur, le plus intègre de ses citoyens. La Russie peut-elle nous accuser d'être sanguinaire, quand ses mains sont encore teintes du sang de la malheureuse Pologne? Et l'Autriche, et la Prusse, peuvent-elles se croire innocentes, quand elles jouissent du fruit de leur complicité, et de la part qui leur revint dans un crime commun? Tous les gouvernements ont invoqué les nécessités politiques pour excuser les faits accomplis; mais tous, à différentes époques, ont eu leurs misères, leurs grandeurs et leurs vertus. Déplorons le mal partout où il se commet; louons, au contraire, les belles actions de tous les peuples, et gardons-nous de montrer au doigt, comme un être maudit, celui qui, le dernier, a étalé aux yeux du monde ses plaies sociales. Si Rome eut ses Marius, ses Sylla, ses Néron, elle eut aussi ses Régulus, ses Fabricius, et ses Marc-Aurèle. Si la France eut ses Robespierre, elle eut aussi des Vincent de Paul, des Fénelon. Les Juifs eurent un Hérode, et c'est du sein de ces Juifs si obstinés, si fréquemment idolâtres et prévaricateurs, que naquit le Christ.

Que l'histoire nous enseigne donc la tolérance,

car les hommes de tous les pays et de tous les âges ont des intérêts, des passions qu'ils cherchent à satisfaire; et tous, sans exception, ont besoin de charité et d'indulgence.

Calcul chez quelques uns, entraînement chez d'autres, faiblesse chez ceux-ci, concession chez ceux-là, peur et fureur dans le plus grand nombre; épidémie morale répandue dans l'air depuis longtemps vicié, et à laquelle les âmes prédisposées n'échappent pas plus que les corps morbides à la maladie régnante; accès de fièvre qui saisit à la fois tout un peuple et qui surexcite, jusqu'au transport, la tête et le bras d'une population délirante; contagion à laquelle tout le monde apporte son miasme et sa complicité bien que nul n'en soit exclusivement coupable, la terreur naquit d'elle même et finit comme elle était née quand la tension générale des choses se relâche, sans avoir la conscience de sa fin, car elle n'avait pas eu la conscience de son commencement. Ainsi procèdent les choses humaines auxquelles notre infirmité se plaît à chercher une seule cause quand elles sont le résultat de mille causes complexes et opposées, et auxquelles on donne le nom d'un seul homme quand elles ne doivent porter que le nom du temps. (Lamartine)

CHAPITRE VIII.

Les succès de la France affaiblissent la coalition. — L'Angleterre se voit à regret obligée de supporter le poids de la guerre. — L'*Habeas corpus* suspendu. — Mécontentements à Londres. — Rassemblements de 50,000 hommes. — Respect envers la loi par la populace même. — Vrai caractère de civilisation. — Émigrés enrégimentés pour envahir la France. — Quiberon. — Prise du Cap de Bonne-Espérance. — Disette à Londres. — Mesures de Pitt. — Menace d'invasion. — Levée de marins. — Accroissement des pauvres. — L'Angleterre refuse de payer des rentes aux Français inscrits sur son livre. — Elle déclare les Anglais déliés de l'obligation de payer leurs dettes aux Français pendant la guerre. — Forces de la Grande-Bretagne. — Succès de Bonaparte. — Sidney Smith pris en débarquant des espions et des émigrés sur les côtes de France. — Journal forgé pour spéculations de Bourse. — Mesure prise par la France de prohiber l'importation des marchandises anglaises. — Lord Malmesbury envoyé en France. — Effet de son retour à Londres. — État de la Banque. — Elle suspend ses payements en argent. — Pitt commence à s'occuper de l'Irlande. — Mutinerie de la flotte à Portsmouth et à l'embouchure de la Tamise. — Mesures du gouvernement. — La révolte des matelots est apaisée. — Traité de *Campo-Formio*. — Lord Malmesbury envoyé en ambassade près de la République française. — Nouvel embarras de la Banque. — Taxe sur le revenu. — Menace d'invasion. — Pitt fait rendre des actions de grâces pour les victoires navales de l'Angleterre.

Pitt avait espéré que la France, déchirée à l'intérieur par l'anarchie, attaquée de tous côtés par la coalition, ne pourrait faire face à tant d'ennemis, qu'elle succomberait, et cesserait désormais d'être la rivale antagoniste de l'Angleterre. Dans ses rêves alors assez vraisemblables, le fils de Chatham voyait la France partagée,

démembrée et, comme la malheureuse Pologne, effacée, comme nation, de la carte d'Europe. Les excès, les horreurs, le délire de la Convention servaient admirablement ses vues pour perdre de réputation, aux yeux du monde, le peuple qu'il combattait et qu'il devait combattre en apparence dans les intérêts de l'humanité, de la morale et de la religion outragées, mais qu'il ne combattait en réalité que dans les intérêts de l'Angleterre. Au plus haut paroxysme de la révolution, au moment de la chute de Robespierre, Pitt croyait que la dernière heure de la France était sonnée. Nul alors ne pouvait prévoir et prédire comment se terminerait cette terrible crise. Pitt la prévoyait dans le sens de ses désirs.

Mais Dieu protégea la France, la force naquit du sein de la faiblesse, la lumière jaillit du chaos; la France, fatiguée de souffrir et de payer à l'anarchie le tribut de son sang le plus pur, la France se révolta enfin contre l'orgie révolutionnaire, elle secoua les ruines amoncelées sur elle; comme le phénix renaît de ses cendres, on vit la France délivrée des tyrans qui l'opprimaient et lavée des souillures jetées sur elle, on la vit,

dis-je, renaître à l'ordre, à la justice, à la gloire, conquis à travers des flots de sang et au prix des plus grands sacrifices.

Non, les sicaires assassins de la Convention n'étaient pas la France. La France était aux frontières, et c'était pendant qu'elle défendait vaillamment son territoire, qu'une faction impie déchirait ses entrailles. *Dieu protégea la France*, car à ses yeux il y avait en elle des qualités et des vertus qui rachetaient les erreurs de quelques-uns de ses enfants.

La grande coalition formée contre la France avait excité son énergie; les Français s'étaient levés en masse pour faire face à la fois à tous leurs ennemis. L'attitude, le courage de la France changèrent en sa faveur les chances de la guerre, et la coalition commença à douter d'elle-même et de ses forces. — Les succès des armes françaises créèrent des neutres et des alliés. La Toscane se détacha de la coalition; l'Espagne, les cantons suisses et la Suède reconnurent la République française. La Prusse accepta les subsides anglais, sans faire la guerre à la France. Les villes de Hollande ouvrirent leurs portes aux Français. L'Autriche chancela

dans ses hostilités ; le peuple anglais comprit qu'il allait avoir à supporter tout le poids de la guerre, et, comme l'utilité de cette guerre ne lui était pas démontrée, il murmura hautement. Le mécontentement alla si loin, que le roi, se rendant au Parlement, fut insulté par la populace.

Ces insultes envers la royauté servirent les vues du ministre. A peine le Parlement fut-il ouvert, que Pitt proposa de continuer la suspension de l'acte d'*habeas corpus*. En vain Sheridan et Fox s'opposèrent à cette mesure, qu'ils assimilaient au régime des lettres de cachet ; le ministre avait si bien alarmé les Chambres, que son bill passa.

Cependant le progrès des armes françaises donnait chaque jour des ennemis au ministre ; le peuple, aigri par la disette et par cette guerre faite à contre-cœur, était plus aisément agité par les sociétés politiques. Une grande foule de peuple se réunit près du collége vétérinaire, aux limites de Londres et dans ce qu'on appelait alors les Champs de la paroisse de Saint-Pancrace. Trois tribunes furent élevées sur différents points de ce vaste emplacement. Le rassemblement était composé de plus de cinquante mille hom-

mes. Les magistrats se rendirent, comme simples spectateurs, au milieu de cette foule. Lorsque le président nommé pour diriger les débats monta à l'une de ces tribunes, le magistrat, entouré de quelques constables, lui adressa la parole, et lui déclara que la réunion étant illégale et pouvant donner lieu à quelque bruit, il se trouvait dans la nécessité de lire l'acte contre les émeutes. Le président parut d'abord disposé à passer outre et à lire des pétitions et des remontrances au roi. Le magistrat lut le *Riot Act* et l'annonça au président. Quelques individus, ne l'ayant pas entendu, soutenaient qu'il n'avait pas été lu. Le magistrat affirma de nouveau que le *Riot Act* avait été lu. Alors le président nommé par la foule, ce même président qui en était probablement l'âme et le moteur, s'adressa à tous ceux qui l'entouraient et qui pouvaient l'entendre et leur dit :

« Messieurs et chers concitoyens, le *Riot Act* a été lu, la loi nous ordonne de nous séparer en paix dans l'espace d'une heure ; je vous conjure de le faire. » A cette recommandation, la foule se retira et se dispersa. L'heure donnée une fois écoulée, la force militaire parut, entra dans

le champ du rassemblement. A son aspect, ceux qui n'avaient point entendu lire l'acte, ou qui avaient négligé de se retirer, prirent la fuite. Ils savaient qu'ils étaient en contravention avec la loi et en état de rébellion. Dans quelques instants le champ du rassemblement fut libre et seulement occupé par la force militaire.

Honneur au peuple anglais pour cette sublime soumission à la loi ! C'est le propre d'un peuple éclairé de soumettre la matière à l'intelligence, de laisser celle-ci gouverner celle-là. Des sauvages ou des êtres complétement ignorants sont excusables de ne pas comprendre tout ce qu'il y a de liberté et d'indépendance réelle dans la soumission à la loi. La civilisation ne peut rien présenter de plus beau qu'une réunion de cinquante mille hommes se séparant en paix à la voix d'un magistrat qui leur lit le texte de la loi. Une pareille conduite dans un peuple est la plus haute expression de sa civilisation. Car la loi, c'est la pensée et la volonté de tous, exprimée, écrite, et que l'on a juré de respecter.

En se séparant, le peuple n'en conservait pas moins son ressentiment contre le ministère, qui ne voulait consentir à aucune réforme,

qui différence j'ai présentait à cette époque.
Les faubourgs armés menaçaient la convention,
et loin de se retirer à la voix d'un magistrat ils
ne reconnaissaient d'autre voix que celle des
chefs qui les ménageaient et ne se retiraient
que devant la force du canon —

et qui s'obstinait à continuer une guerre désastreuse pour l'Angleterre. Les rassemblements de Copenhagen-fields discontinuèrent, mais les sociétés politiques ne cessèrent pas d'exister, et ces sociétés donnèrent encore de l'inquiétude aux ministres.

La disette vint ajouter aux causes de mécontentement de la part du peuple. Depuis le milieu du siècle, l'Angleterre ne produisait plus assez de blé pour sa population, et elle avait cessé d'exporter. La guerre, mettant des entraves à l'importation, élevait le prix du blé; la masse du peuple souffrait donc de la langueur du commerce et de la cherté des vivres, causées par la continuation de la guerre. Aussi de toutes parts le mécontentement se manifestait par des réunions et des pétitions alarmantes pour le ministère. Pour comprimer cette agitation, Pitt proposa deux lois qui restreignaient la liberté, dont jouissaient les Anglais, de pouvoir se réunir quand ils le voulaient. Le ministre proposa que toute réunion projetée fût connue du magistrat, et que le magistrat eût le droit de surveiller les réunions, et celui de les dissoudre dès qu'il jugerait que le langage tendrait à la sédition. Fox

regardait ces deux bills proposés comme un attentat à la liberté anglaise. Mais le gouvernement pouvait-il demeurer désarmé en face de la fermentation du pays?

Le second bill déclarait que toute réunion de plus de cinquante personnes, non autorisée, serait illégale, et dans le cas où *douze* personnes resteraient ensemble après avoir reçu l'ordre de se séparer, ces individus devaient être regardés comme coupables de félonie sans bénéfice de clergie, c'est-à-dire coupables de trahison et punissables par la mort.

L'opposition s'opposa vainement à ces deux bills. Le ministère avait sa majorité compacte et disciplinée; il usait de ses avantages. Ces deux actes étaient considérés comme les plus restrictifs en existence depuis le règne des Tudors, famille dont les dispositions tyranniques étaient héréditaires.

Il est cependant impossible de ne pas reconnaître que le gouvernement ne pouvait rester désarmé en présence des factions qui s'agitaient. Le pays était menacé d'une tempête, et certes aucun temps ne fut plus fécond en orages que cette époque. N'était-il pas à craindre que la

tourmente qui désolait la France ne s'étendît sur l'Angleterre? Dans de pareilles circonstances, lorsqu'il y avait disette, accumulation de taxes, une guerre inutile et jusqu'alors peu fructueuse, des difficultés au dehors, des misères à l'intérieur, quand tous les éléments étaient agités et ballottaient le vaisseau de l'Etat, que restait-il à faire à ceux qui le dirigeaient, si ce n'est d'imposer silence à l'équipage, et d'ordonner à chaque homme de se tenir à son poste? C'est là ce que fit Pitt.

Ces deux lois, odieuses au peuple et contraires à l'esprit de la liberté anglaise, ne devaient durer que trois ans; cette limite les rendit plus supportables. L'opposition, se voyant réduite à l'impuissance, prit le parti de se retirer, protestant ainsi contre l'existence de ces lois.

Cependant Pitt perdait chaque jour du terrain; après les succès des armées françaises contre la coalition, il avait vu la Vendée se réconcilier avec le gouvernement, sinon avec une pleine sincérité, du moins en apparence. La guerre avait cessé de déchirer la Vendée. Pitt alors, comme un joueur forcené, doublait sa mise à mesure qu'il perdait, et il savait manier si habilement la

crainte de la France et le danger que son triomphe présentait pour l'Angleterre, qu'il obtint du Parlement ce qu'il voulut, malgré les solennelles protestations de l'opposition.

Londres fourmillait d'émigrés. L'animosité de l'Angleterre les attirait en foule ; les malheureux pouvaient, à plaisir, médire de leur patrie. Ces émigrés constituaient une charge pour le pays, Pitt eut l'idée de les utiliser au profit de l'Angleterre. Chassés du continent depuis la conquête de la Hollande, les Anglais pouvaient porter la guerre jusqu'au cœur même de la France, et se servir des émigrés pour la frapper. Pitt ne négligea rien pour faire réussir son plan. Dans tous les cas, il allait faire servir au profit de l'Angleterre de malheureux émigrés devenus à charge au gouvernement.

MM. de Puisaye et d'Hervilly furent chargés de commander une expédition projetée. Mais avant de partir, ils furent autorisés par le gouvernement anglais à fabriquer pour trois milliards de faux assignats, de manière à discréditer ce papier en France, et à obtenir, au besoin, des provisions en échange. La charitable Angleterre voulait que les émigrés gagnassent le pain qu'elle leur don-

nait, et elle déclara qu'elle retirerait les secours qu'elle accordait à ceux qui ne s'enrégimenteraient pas. Quelques prêtres furent occupés à faire de faux assignats. L'évêque de Lyon, jugeant cette mesure autrement que Puisaye, les princes et les Anglais, défendit aux ecclésiastiques d'y prendre part.

On donna à Puisaye dix mille louis en or, des lettres de crédit sur l'Angleterre, une escadre de trois vaisseaux de ligne de 74; de deux frégates de 44; de quatre vaisseaux de 36, et de plusieurs chaloupes et vaisseaux de transport. L'escadre était commandée par le commodore Warren.

Les émigrés s'étaient attendus au soulèvement de la Bretagne. Ils furent trompés dans leur attente. Hoche, à la tête des républicains, les reçut avec vigueur, les repoussa jusque dans les flots, où périrent un grand nombre d'entre eux, placés, d'ailleurs, entre le feu des républicains et celui de l'escadre anglaise.

Pitt ne retira rien de cette entreprise mal concertée. On lui attribua cet insuccès. On dit même qu'il avait voulu se débarrasser ainsi des émigrés. Justice à tous, dit à ce sujet M. Thiers;

il est absurde de supposer que l'Angleterre ne voulût pas réussir. Le zèle que mit le commodore Warren à sauver les malheureux restés dans la presqu'île prouve que l'Angleterre n'avait pas médité ce crime hideux et lâche qu'on lui attribuait. D'ailleurs, les dépenses de cette expédition dépassaient de beaucoup la somme suffisante pour entretenir tous les émigrés pendant un certain temps. Les républicains saisirent des munitions et des habillements pour une armée de quarante mille hommes.

Malgré cette défaite signalée, les vaisseaux anglais continuèrent à rôder auprès des côtes pour tenter quelques descentes, mais elles furent sans succès. La malheureuse tentative de Quiberon restera comme une leçon. Puisse-t-elle décourager les émigrés qui auraient recours aux étrangers pour rentrer dans leur patrie !

Mais tandis que les Anglais éprouvaient quelques revers dans leurs plans d'abaissement de la France, ils marchaient à grands pas, et sans obstacle, à la conquête des Indes, et ils s'emparaient de tous les points qui protégeaient leur route. Cette année, les Anglais s'emparèrent du Cap de Bonne-Espérance.

Hoche, ayant pacifié la Vendée, reçut l'ordre de préparer une descente en Irlande. Ces préparatifs causèrent quelque alarme en Angleterre. La France n'étant plus gouvernée par les maîtresses d'un roi, on ne pouvait regarder désormais ses préparatifs comme ridicules, et l'on avait raison de craindre cette nouvelle génération de jeunes guerriers qui devaient leurs grades à leur mérite, et non à la protection d'une favorite. Aussi la guerre continuant, l'Angleterre dut faire des levées de marins et établir de nouveaux impôts. Des charges plus pesantes grevèrent la propriété, et ne suffirent pas, car un emprunt fut nécessaire.

Le commerce eut sa part des nouvelles taxes. Le vin, les alcools, le thé, le café, le cacao, les assurances, les raisins, les citrons, les bois furent grevés d'impôts; le besoin de taxes s'étendit jusque sur la mode, et une taxe fut imposée sur les individus qui se poudraient la tête. Alors l'opposition, qui s'était élevée tant de fois contre la guerre, adopta une mode nouvelle; les whigs cessèrent de se poudrer, et portèrent leurs cheveux courts, au grand scandale des tories.

Pour se procurer des marins, le gouverne-

ment mit un embargo général sur tous les vaisseaux de commerce se trouvant dans les ports, et il ordonna que chaque vaisseau fournirait un marin ou deux soldats, et que chaque paroisse du royaume fournirait un homme pour la marine. Les marins ainsi enrôlés fournirent vingt mille hommes pris à la marine marchande, les paroisses fournirent dix mille hommes.

Le télégraphe, inventé par Chappe et déjà employé en France, fut adopté par l'amirauté, et deux appareils de signaux furent placés sur les toits du ministère de la marine. Ces deux télégraphes communiquaient avec tous les ports, transmettaient et recevaient des ordres ou des avis.

Le salut du peuple, disaient les Romains, était la loi suprême. Ce fut la nécessité, prouvée par les besoins des classes pauvres, par la disette, qui porta le ministre à faire adopter la libre entrée du blé dans tous les ports du royaume. Un membre des communes, M. Lechmere, avait proposé que l'on établît d'immenses magasins publics afin de soustraire le commerce du blé à l'agiotage et au monopole des marchands ; ce sage conseil ne fut pas suivi ; les salaires des artisans et des labou-

reurs restant les mêmes, la misère du peuple en fut plus grande, et les *workhouses* furent plus assiégés.

En vain Pitt proclamait que parmi ceux qui s'adressaient aux maisons de travail il fallait faire une distinction entre les pauvres paresseux, désordonnés, et ceux qui étaient réellement malheureux; cette distinction était difficile et presque impossible, à cause du nombre. Sans doute toute demande de secours devrait être fondée sur une infortune imméritée, et le secours accordé devrait recevoir, en échange, les services de celui qui l'obtient, lorsqu'il y a possibilité. Rien n'est plus absurde que d'établir pensionnaires de la société des individus qui n'ont rien fait et qui ne font rien pour elle.

Que la société soutienne ses vieillards, ses infirmes, rien de mieux; la charité est alors bien placée. La charité qui s'exerce sur des paresseux, des êtres sans conduite et sans amour du travail, n'est plus une charité; c'est un encouragement au vice chez des âmes dégradées et sans pudeur. L'homme est né pour le travail, c'est là sa destinée. C'est par le travail que la nature

lui est soumise, et qu'elle lui rapporte des fruits; c'est par le travail que l'homme lui-même se moralise et s'élève. Un gouvernement bien entendu devrait chercher des moyens d'occuper l'activité des hommes qui lui sont soumis.

M. Whitebread proposa au gouvernement de présenter un bill pour régler le salaire des artisans et le mettre en rapport avec le prix des subsistances. Pitt, qui montra tant de sensibilité pour les nègres et qui fit de leurs maux une peinture si éloquente, aurait pu faire des descriptions aussi pathétiques sur les pauvres anglais; mais le seul remède que trouva Pitt dans sa philanthropie, ce fut d'encourager le peuple à mélanger d'autres substances nutritives à la farine; il prétendait que le commerce, l'industrie et l'échange trouveraient toujours leur niveau. Malheureusement, les gages des artisans, le prix de leur journée ne montent pas comme le prix des aliments, et le principe général de Pitt n'est pas applicable. Rien, certes, ne paraît plus juste que de voir les salaires proportionnés ou élevés à la hauteur des dépenses. Du haut en bas de l'échelle sociale, cette règle devrait exister, afin que les individus

puissent se prémunir contre les accidents de la vie. Tout ce que Pitt fit alors, ce fut d'engager les familles anglaises à réduire d'un tiers leur consommation de farine.

En général, ce qui pouvait causer quelque embarras à la France était considéré comme de bonne guerre par l'Angleterre. C'est ainsi que le Parlement anglais déclara haute trahison de payer à la France l'argent qui lui serait dû, tant que durerait la guerre. La France n'imita pas cette mesure injuste, qui devait plonger dans le besoin et la misère une foule d'individus étrangers à la guerre, et qui en gémissaient amèrement.

L'armée anglaise s'élevait, à cette époque, à 140,000 hommes; néanmoins on vota encore une levée de 85,000 marins. Les troupes étrangères, à la solde de l'Angleterre, étaient au nombre de 60,000. Les forces réunies de la Grande-Bretagne présentaient donc, la seconde année de la guerre, un actif de 280,000 hommes. Il fallut de nouvelles taxes pour faire face aux dépenses de ces troupes, et on leva 33,000,000 sterling.

A mesure que la révolution française progressait, la lie que la fermentation des passions

agitait commençait à sortir du vase, et la France s'efforçait de s'organiser. Lorsque le Directoire succéda à la Convention, une nouvelle ère commença; ce n'était pas encore l'ordre, mais un acheminement à l'ordre, et quand on songe au terrible bouleversement social que présenta la France pendant les premières années de sa révolution, on s'étonne même qu'elle ait pu résister à de pareilles crises.

On jugea, cette année, à Londres, le propriétaire d'un journal qui, pour discréditer un de ses rivaux et pour des spéculations de bourse, fit imprimer un faux journal français, portant la nouvelle de la paix entre la France et l'Autriche. Le propriétaire du *Morning Post*, reconnu coupable de ce faux, fut puni d'une amende de 100 livres sterling. Placer son capital ou ses épargnes en fonds public, acheter et vendre à la Bourse, selon le cours du jour, est une opération commerciale honnête, qui s'exerce sur des fonds publics au lieu de s'exercer sur des marchandises; mais inventer un mensonge de nature à porter le trouble dans les fonds, pour les faire monter ou baisser et spéculer avec certitude, ce n'est plus faire du commerce, c'est voler avec prémé-

ditation. Quel que soit le nom des banquiers ou capitalistes qui ont recours à la ruse, aux courriers, aux pigeons, au télégraphe et surtout aux fausses nouvelles, pour hausser ou détériorer le prix d'une valeur, ces individus sont dignes du plus profond mépris, surtout quand la loi est impuissante à les atteindre; les bagnes recèlent de plus honnêtes gens qu'eux. Les événements politiques, l'intempérie des saisons, la rareté du numéraire et l'abondance des rentes à vendre qui s'ensuit ordinairement, sont des causes assez graves pour agir sur le prix des fonds, sans que de riches capitalistes ou de gros banquiers fassent naître des paniques qui causent la ruine de milliers de familles. A mon avis, l'amende imposée à l'éditeur du *Morning Post* fut très-faible et nullement proportionnée avec le mal qu'il put faire. L'Angleterre nous a donné plus d'une fois de bien mauvais exemples!

Par suite des charges qui pesaient sur l'Angleterre et du peu de succès de la coalition, les fonds anglais avaient subi une grande baisse. Au mois de janvier 1796, le 3 pour 100 était à 69; en décembre, il était tombé à 54. Quelle immense dépréciation!

La dette nationale était déjà de 293,538,560 livres sterling ou de 7 milliards 338 millions, et cette dette s'accroissait chaque jour par les mesures de Pitt et par l'insuffisance du revenu.

On se demande comment l'Angleterre pouvait supporter cette charge; Pitt nous l'apprend, en montrant qu'à la faveur de la guerre en Europe l'Angleterre s'était emparée du commerce d'exportation et d'importation avec le monde entier, et surtout avec les deux Amériques et la mer des Indes. La France, seule puissance qui pût mettre quelque entrave à la domination exclusive des mers, se trouvait alors presque sans marine, et tandis que l'Europe s'appauvrissait par la guerre, l'Angleterre trouvait dans le monopole du commerce une compensation pour ses sacrifices.

Toutefois, les brillantes campagnes de Bonaparte en Italie avaient tellement abattu l'Autriche, que l'Angleterre, se voyant bientôt obligée de soutenir seule le choc de la France, une clameur générale s'éleva de tous les points de l'île pour demander au ministre d'envoyer à Paris pour traiter de la paix. La cour de Londres, obligée de déférer à l'opinion publique, dut

s'humilier; le Conseil de la Cité de Londres fut à la tête de ce mouvement pour la paix.

Lord Malmesbury fut donc envoyé à Paris, mais plutôt pour calmer le mécontentement que pour obtenir la paix. A ce sujet, Burke, qui n'était plus au Parlement, publia un pamphlet intitulé de la *Paix régicide*. Dans cette brochure, Burke excitait à la guerre à outrance, le sang sortait, pour ainsi dire, des pores de son livre. Exalté par ses idées de justice, Burke était presque tombé au rang des monomanes. On peut dire que Burke fut le grand excitateur de l'Europe contre la France. Ses ouvrages furent traduits avec empressement par toutes les cours. Au début de sa carrière Burke était whig, il ne comprenait pas qu'un peuple pût vivre dans l'esclavage; et cependant il ne cessait de déclamer contre la révolution française qui, dans le principe, avait imité les whigs. On a dit, en parlant de lui, que son éloquence était comme la lave d'un volcan : il y avait en effet dans ses déclamations quelque chose de brûlant qui ne pouvait sortir que d'une âme éminemment passionnée.

Les déclamations de Burke contre la France en voie d'émancipation étaient d'autant plus

étonnantes qu'elles formaient un contraste avec sa vie entière. Écoutons-le un instant : « Un « membre a dit que les Américains sont des en- « fants rebelles ; que la malédiction de leurs pè- « res pèse sur leurs têtes. Des enfants rebelles ! « oui, sans doute, mais ce sont des enfants ! « s'ils nous demandent à partager notre liberté, « leur répondrons-nous : Restez esclaves ? S'ils « veulent se créer une fière indépendance, fon- « dée sur le terrain solide des mœurs et de la « vertu, leur dirons-nous : Voilà le bourbier de la « servitude ; descendez-y ? S'ils se tournent avec « respect vers notre charte de liberté, oserons- « nous leur en offrir les parties faibles, iniques, « honteuses ? »

Pitt avait fait sonner trop haut les avantages que l'Angleterre retirait de son commerce pour que ce ne fût pas une révélation pour la France. La Convention commença à comprendre qu'il fallait faire à l'Angleterre une autre guerre que celle des champs de bataille. Le commerce de l'Angleterre étant la force et le fondement de sa supériorité, le gouvernement s'occupa de lui susciter des obstacles ; ne pouvant fermer tous les ports de l'Europe, une loi rigoureuse prohiba

l'admission des marchandises anglaises en France et dans ses dépendances. On se ressentit bientôt de cette mesure en Angleterre et à Londres surtout.

Lord Malmesbury n'était allé en France que pour satisfaire au désir public, en réalité il espérait y trouver les moyens de jeter un peu de désunion soit parmi le Directoire, soit parmi les membres les plus influents de la Convention. La conduite du Directoire fut alors très-habile; il coupa court à toutes tentatives de lenteurs et à tout prétexte de séjour à Paris. Lord Malmesbury retourna à Londres peu de jours après qu'il en était parti. Ce retour si prompt répandit une si profonde tristesse en Angleterre que les fonds éprouvèrent une baisse bien plus considérable qu'on ne l'avait vue dans le cours de la guerre d'Amérique.

La certitude de la continuation de la guerre et d'une augmentation de charges et de dangers abattit le courage de la nation, surtout lorsque la Banque suspendit ses payements en espèces.

En 1797, la grande Banque, appelée le palladium de l'Angleterre, la grande Banque était à la veille d'une banqueroute.

Le 25 février 1797 il ne restait en caisse que 1,272,000 livres sterling, soit en espèces, soit en lingots, et il y avait une circulation de 8,640,000 livres sterling de bank-notes. Dans cet état de crise, Pitt fit adopter au conseil, le 26 février 1797, un ordre pour suspendre les payements en numéraire par la Banque. Le Parlement sanctionna cette mesure; elle fut appuyée par les banquiers et les marchands les plus considérables de la cité, qui décidèrent que les transactions se feraient en billets de la Banque. Cette résolution dissipa les craintes que l'acte de restriction avait causées, et sauva le crédit de la Banque.

L'Angleterre eut de tout temps des rapports exacts sur les mouvements de la France; aussi les préparatifs faits dans les ports ne pouvaient lui échapper. Le roi annonça dans son discours que la France préparait une invasion: bien que l'expérience eût prouvé que les menaces d'invasion de la part de la France n'avaient jamais eu de résultat, Pitt se servit habilement de cet épouvantail pour demander au Parlement plus d'hommes et plus d'argent. Il faut le dire toutefois, les seize vaisseaux de ligne français qui avaient jeté l'ancre dans la baie de Bantry, et

dont les troupes n'avaient pas débarqué à cause de l'absence du général Hoche, séparé de l'expédition par la tempête, la présence de ces seize vaisseaux sur les côtes d'Irlande prouvait assez la possibilité d'une invasion, malgré les forces que l'Angleterre avait sur mer pour s'opposer à toute approche des rivages du Royaume-Uni.

Malgré les nombreuses rébellions de l'Irlande, l'Angleterre persistait imprudemment dans ses injustices à l'égard de cette terre que la nature lui a donnée pour sœur et pour appui. Pitt avait trop de pénétration et de prudence pour ne pas apporter quelques remèdes aux maux de l'Irlande ; il suffisait que cette île présentât aux ennemis de l'Angleterre un point vulnérable, pour que, dès ce moment, ce grand homme s'occupât des moyens de rattacher à l'Angleterre le pays que tant d'injustices et de tyrannie avaient désaffectionné. Pour Pitt, la tentative infructueuse de Hoche fut donc une révélation, et son patriotisme sut en profiter.

Pitt, à l'aide de l'épouvantail de l'invasion, demanda une levée de quinze mille hommes pris dans les paroisses pour les besoins de la marine, l'enrôlement de soixante mille hommes

de milices que l'on devait exercer graduellement; enfin, il proposa de lever une force considérable de cavalerie. Tout propriétaire de plusieurs chevaux devait fournir un cheval et un cavalier; ceux qui en avaient moins devaient se réunir entre eux et fournir un contingent. Ces propositions de Pitt furent adoptées par le Parlement. La menace d'invasion de la France eut pour résultat d'accroître considérablement les forces anglaises.

Pitt avait proposé d'enrôler tous les gardes-chasse, pensant que ceux qui pouvaient tuer du gibier pouvaient aussi faire d'excellents soldats, et tuer un plus grand nombre de Français. Cette proposition fut rejetée. Les relevés de cette époque prouvèrent qu'il y avait en Angleterre deux cent mille chevaux de luxe.

La vigoureuse administration de Pitt était destinée à trouver des obstacles de toutes parts. De tout temps l'Angleterre considéra ses vaisseaux comme ses vrais remparts : mais les vaisseaux supposent la discipline et la subordination des équipages. Cette année les marins de la flotte de Portsmouth se révoltèrent et refusèrent d'obéir si on ne leur accordait une augmentation

de paye. Le gouvernement trouva prudent de céder à ces réclamations, et Pitt fit passer au Parlement un bill pour accroître la paye de la marine.

Les marins de la flotte stationnée à l'embouchure de la Tamise suivirent ce fatal exemple : refusant le passage aux navires de commerce qui se rendaient à Londres ou qui en venaient, ils se faisaient fournir des vivres et des provisions par les vaisseaux qu'ils détenaient. Dans cette extrémité, le gouvernement ne manqua pas d'énergie. Des batteries furent élevées sur les rivages voisins, et des forges chauffèrent des boulets, des bateaux couverts de canons furent préparés ; enfin, toutes les bouées indiquant les passes dangereuses de l'embouchure de la Tamise furent enlevées. Ces dernières mesures firent une forte impression sur les mutins, un grand nombre d'entre eux rentrèrent dans le devoir. Quelques-uns, plus obstinés, furent saisis, soumis à une cour martiale et exécutés.

Le mécontentement de l'Irlande, la mutinerie de la flotte, les pertes du commerce et les taxes toujours croissantes firent naître de nombreuses

pétitions pour demander la paix et pour le renvoi des ministres.

Les succès brillants de Bonaparte en Italie disposaient les peuples indifférents à s'allier avec la France, et l'Angleterre voyait la coalition s'affaisser chaque jour. Pour apaiser le mécontentement général, le ministère revint à son premier plan, et nomma ambassadeur à Paris lord Malmesbury sous prétexte de traiter de la paix, mais, en réalité, pour gagner du temps et calmer l'effervescence publique. Le Directoire crut reconnaître que le but de lord Malmesbury n'était pas de traiter de paix, mais d'observer l'état des partis, et il ordonna à sa seigneurie de se rendre à Lille ; après de nombreux pourparlers, la conférence cessa, avec d'autant plus de raison que les prétentions anglaises étaient inadmissibles. Les Anglais demandaient à la France de renoncer à toutes ses conquêtes. Ils n'eussent demandé rien de plus s'ils eussent vaincu la France.

L'embarras de la Banque avait été si grand qu'elle avait émis du papier de cinq schellings, appelé dollars timbrés — *stamped dollars*. Au mois d'octobre elle les retira de la

circulation, mais au mois de janvier 1798 elle fut obligée de revenir à une mesure semblable en émettant des bons à cinq schellings. On peut juger par ce seul fait de l'état de l'Angleterre. Le 3 pour 100 valait entre 45 et 50, c'est-à-dire la moitié de la valeur présente.

En dépit de l'orgueil anglais, qui ne voulait pas céder, la France réduisait l'Angleterre aux plus grands sacrifices. Non-seulement les armes françaises faisaient des prosélytes, mais les principes révolutionnaires en faisaient encore, à un tel point que le marquis de Lansdowne disait en plein Parlement qu'il restait peu d'espoir à l'Angleterre d'avoir l'appui des rois, depuis que l'*Empereur* lui-même s'était fait jacobin. On reconnaissait alors que l'Angleterre seule ne pouvait dominer la France, et qu'on ne pouvait avoir d'effet sur elle qu'à l'aide des puissances du continent. Cette opinion explique les sacrifices d'argent que faisait l'Angleterre pour payer des subsides et pour susciter sans cesse de nouveaux ennemis à la France.

J'ai dit que les principes français faisaient des prosélytes. Au mois de février, il y eut à Londres un dîner public dans la taverne du *Crown*

and Anchor. Ce dîner était donné en commémoration du jour de naissance de Fox. Le duc de Norfolk porta un toast qui indiquait que les opinions françaises ne pénétraient pas seulement parmi les basses classes. Le toast du duc de Norfolk était : « *A la santé de notre souverain, la majesté du peuple!* » Le duc de Norfolk était lieutenant d'un comté et colonel d'un régiment de milice. A la suite de ce toast, la cour le disgracia et lui retira son commandement. Le ministère de Pitt avait eu l'habileté de faire considérer comme révolutionnaire tout individu qui était dans l'opposition et qui approuvait la révolution française; ce préjugé une fois répandu, il en résulta que les membres de l'opposition se retirèrent du Parlement, et le ministre put gouverner presque sans contrôle. Il y eut cependant quelques membres qui demeurèrent fidèles à leur place, et qui eurent le courage de s'opposer aux vues du ministre; mais la plupart des membres de l'opposition s'abstinrent de s'occuper des affaires du pays, parce que l'on avait considéré leur opposition comme une ligue avec les ennemis.

Lors de l'examen des documents relatifs à la

négociation pour la paix, négociation confiée à lord Malmesbury, les ministres disaient qu'il était impossible de traiter avec la France, dont les prétentions étaient exorbitantes, et dont les préliminaires étaient outrageants et frivoles. « Voyons, dit un membre de l'opposition, quelles sont les prétentions de la France, qui, dans les préliminaires d'un traité, paraissent offensantes pour l'Angleterre. Avant de traiter de la paix, les Français demandent, 1° que le roi d'Angleterre renonce au titre de roi de France; 2° la restitution des vaisseaux pris à Toulon. Pour ma part, disait sir John Sinclair, je ne vois rien là d'offensant et de frivole, rien qui puisse faire renoncer à traiter de la paix. »

Le peuple anglais supportait la guerre contre la France avec courage, mais à regret, à cause des charges que cette guerre imposait. A chaque nouvelle taxe, Pitt avait annoncé qu'elle suffirait, et au delà, pour les besoins de la guerre, et chaque année venait apprendre au pays que les taxes étaient insuffisantes. Ce fut en 1798 que Pitt proposa une taxe sur les revenus, taxe dont Fox fit parfaitement sentir l'injustice. Supposons, dit-il, que deux individus,

ayant une égale fortune, font leur entrée dans le monde. L'un, ayant 10,000 livres sterling, les place sur hypothèque, à 500 livres de revenu, dont il vit sans rien faire.

D'après le principe de la loi, il payera une taxe sur le revenu de 500 livres. L'autre, plaçant ses 10,000 livres sterling dans le commerce, leur fait produire 1,000 livres sterling par an. Selon la loi, il payera une taxe double, c'est-à-dire la taxe pour mille livres sterling de revenu. La fortune des deux individus est la même, n'est-il pas évident que le plan du ministre fait payer une double taxe à ceux qui ont de l'activité, de l'intelligence, et qui travaillent? N'est-ce pas imposer les meilleures qualités des hommes?

Tout ce que l'on pouvait dire de raisonnable contre la continuation de la guerre et contre la nouvelle taxe était sans effet. Pitt avait sa majorité, et la majorité d'un gouvernement constitutionnel est un absolutisme d'autant plus onéreux et oppressif que cette majorité est censée avoir la raison de son côté.

De tous les auxiliaires que Pitt pouvait avoir, il n'y en avait pas de plus puissant que la

peur. L'annonce d'une invasion fut dans tous les temps, dans les mains des ministres anglais, un moyen sûr de frapper monnaie. Il n'était sorte de bruits que l'on ne répandît sur le pillage exercé par les armées françaises victorieuses; et quel citoyen n'aurait pas concouru de sa bourse à la défense du pays, quand cette défense pouvait le sauver du pillage des Français, représentés comme des cannibales et des démons?

Pitt obtenait ce qu'il voulait; en face des dangers de la patrie, l'opposition se taisait, ou si elle parlait, elle n'était point écoutée.

Ce qui se passait à Paris était de nature à justifier les précautions du ministre. Bonaparte, le héros d'Italie, celui qui avait humilié la maison d'Autriche, préparait une expédition. Il devait être à la tête d'une armée destinée, disait-on, à envahir l'Angleterre. Le corps d'armée que devait commander Bonaparte portait le nom d'*armée d'Angleterre*.

Pour relever le courage anglais, le ministère eut soin de ne pas négliger ses succès. La coalition était rompue, les alliés avaient été battus, mais l'Angleterre avait supporté avec honneur

et succès le plus grand poids de la guerre. Elle était encore sur le champ de bataille, tenant, seule, tête à la France, en attendant qu'elle pût former une nouvelle coalition. Le gouvernement ordonna que des actions de grâces seraient rendues au Ciel pour les trois grandes victoires navales des lords Howe, Saint-Vincent et Duncan ; et il s'efforça de donner à cette solennité beaucoup de pompe et d'apparat. Dès le matin, les rues que devait traverser le cortége étaient pleines de spectateurs. Les troupes de ligne, les corps volontaires, la milice de Londres et de Westminster étaient en grand costume et paradaient dans les rues. Les gardes à pied, les corps volontaires de la compagnie des Indes Orientales bordaient les rues du palais de Saint-James jusqu'à Temple-Bar.

Les soldats de marine et les matelots portaient les drapeaux pris sur l'ennemi, et chaque trophée portait la date de la victoire. Le premier trophée était composé de deux drapeaux français, le second de trois drapeaux espagnols, le troisième de quatre drapeaux hollandais. Ces couleurs étaient placées sur des wagons d'artillerie; chaque trophée était suivi par les lieute-

nants et officiers de marine qui les avaient pris dans les engagements qu'ils avaient eus. Après eux venait le corps des amiraux, les lords, les membres du Parlement, puis enfin le roi suivi de tous les grands qui composent la Cour. Le lord-maire vint recevoir le roi à l'entrée de la Cité. Les plus grandes acclamations l'accueillirent partout; Pitt reçut aussi des marques d'approbation.

Lorsque le cortége fut arrivé à Saint-Paul, et les drapeaux déposés dans l'église, le service divin commença. L'église de Saint-Paul présentait un spectacle imposant. Le service religieux terminé, la procession revint de Saint-Paul dans le même ordre. C'est ainsi que Pitt répondait au renvoi de lord Malmesbury, aux fêtes du Directoire, aux cris de paix de l'opposition et du pays.

Pitt connaissait l'influence des signes extérieurs sur le peuple; cette démonstration fit oublier la coalition rompue, la banque épuisée; lorsqu'on accusait Pitt et qu'on demandait son renvoi, Pitt répondit comme Scipion : Allons rendre grâce aux Dieux pour nos trois grandes victoires navales. En rappelant aux Anglais leurs succès, et en leur montrant que leur force était

toujours sur l'élément qui entourait leur île, Pitt les disposait à de nouveaux efforts et à de nouveaux sacrifices. Est-il possible que les Anglais n'admirent pas le courage opiniâtre et indomptable de cet homme ! Eussions-nous eu en France un homme qui, comme Pitt, eût tenu douze ans les rênes de l'Etat en main, et dirigé les Chambres des lords et des communes, comme un grand capitaine fait manœuvrer une armée disciplinée ? quel avantage n'aurait-il pas eu pour combattre la ligue des rois ! En France, les ministres et le pouvoir exécutif étaient sur un terrain toujours mouvant, et il y a lieu de s'étonner que la France ait pu se défendre si glorieusement, avec tant d'ennemis contre elle, hors des frontières et dans son sein.

CHAPITRE IX.

Des invasions de l'Angleterre. — Effet d'une menace. — Avantage que Pitt en retire. — Les invasions sont-elles possibles? — Descente dans le comté de Connaught. — Premiers succès. — Etat de l'Irlande. — Injustice de l'Angleterre à son égard. — Pitt se bat en duel. — Bataille du Nil. — Son résultat. — Nouvelles taxes. — Ces taxes servent à payer la seconde coalition. — Succès des Anglais dans l'Inde. — Trésors apportés de l'Inde. — 27,000 prisonniers français en Angleterre. — 6,000 prisonniers anglais en France. — Coalition avec l'Autriche, la Russie, Naples, la Turquie. — Sidney Smith à Saint-Jean-d'Acre. — Pitt réunit l'Irlande à l'Angleterre. — Bonaparte est nommé premier consul. — Préparations de défense en cas d'invasion. — Détails et plans de défense.

Dans tous les temps, une menace d'invasion produisit beaucoup d'effet en Angleterre. Malgré les insuccès des tentatives faites pendant le dix-huitième siècle, une menace d'invasion de la part de la France est le plus puissant de tous les moyens anglais pour ranimer le patriotisme. Si les Anglais croyaient une invasion impossible, s'en inquiéteraient-ils? Les invasions projetées ont toujours manqué, parce que la tentative n'a été qu'ébauchée. Dès que l'Angleterre est menacée, elle soulève le monde contre la France. Elle stimule la jalousie, les inquiétudes de certains peuples, elle en paye d'autres; dans tous les cas, elle s'efforce de faire avorter

toute tentative d'invasion. Scipion, au lieu de défendre Rome, porta la guerre en Afrique. Tel est le système anglais suivi pendant le dix-huitième siècle. Ce système, imaginé et mis à exécution par lord Chatham, fut perfectionné par son fils, et ce fut le principe de toutes les coalitions contre la France. L'Angleterre compte plus sur ses vaisseaux que sur ses soldats de terre; non que ceux-ci ne méritent pas le titre de braves, mais parce que ses richesses en matériel naval, l'éducation pratique de ses marins, les besoins de son commerce et de ses colonies, ont donné à l'Angleterre, en marine, une force presque égale à celle du monde entier. Cet empire des mers que les Anglais avaient rêvé, ils l'ont enfin conquis, et aujourd'hui c'est, malheureusement pour la France et pour l'équilibre du monde, un fait incontestable que l'Angleterre fait presque à elle seule le contre-poids à l'Europe entière. Vers la fin du dix-huitième siècle, l'Angleterre était en marche vers sa destinée de dominatrice des mers : elle mit en jeu son existence pour l'atteindre. Aucun pays, aucun peuple ne pouvait, autant que la France, mettre des obstacles à cette tendance; il fallait

donc que la France fût abattue, pour que l'Angleterre atteignît au faîte de la puissance.

Parmi les peuples, comme parmi les individus, une égalité parfaite, absolue, est une chimère; la hiérarchie des empires est dans les besoins de l'ordre. Lorsque deux peuples sont égaux en puissance, la rivalité les irrite et la lutte s'établit. Il fallait que la France ou l'Angleterre cédassent l'une à l'autre la prééminence.

Les événements servirent Pitt admirablement; les fautes, les erreurs, les malheurs de la France lui vinrent en aide, et Pitt les exploita avec adresse; il représenta si souvent cette France comme possédée du démon de l'anarchie et de celui des conquêtes, qu'il finit par *la perdre de réputation en Europe, et par ameuter tous les pouvoirs contre elle.*

Lord Malmesbury avait quitté Paris; le temps de la paix n'était pas venu: Pitt ne manqua pas de rejeter l'odieux de la guerre sur le pouvoir exécutif en France. Malgré la confiance qu'il avait dans sa formidable marine, il crut néanmoins devoir organiser un plan de défense territoriale; ses mesures servaient au moins à entretenir la peur dont il avait fait son auxiliaire. La peur

de l'invasion était pour Pitt le système de terreur à l'aide duquel il gouvernait. Les ministres recommandaient la formation de corps volontaires de cavalerie et d'infanterie, mais seulement d'hommes connus; car ils n'avaient pas de confiance dans les pauvres, et ils ne se sentaient aucune disposition à leur donner des armes.

Les lieutenants des comtés devaient faire le relevé de tous les bateaux stationnant dans les ports, ou engagés dans le commerce sur les côtes et sur les rivières.

Les mêmes lieutenants devaient présenter un relevé de tous ceux qu'ils supposaient disposés à entrer dans les corps volontaires. Les volontaires des campagnes devaient être organisés différemment que ceux des villes. Ces derniers pouvaient former des corps, les premiers devaient être employés à la défense du pays dans les localités où ils résidaient, et qu'ils connaissaient le mieux. Ils devaient être exercés aux manœuvres militaires au moins une fois par semaine. Le district ou le canton auquel ils appartenaient devait être prêt à leur fournir des fusils et des piques; et afin que ces volontaires ne pussent se plaindre de perdre leur temps, le gou-

vernement accordait un schelling par semaine à tout individu qui s'enrôlait comme volontaire et qui suivait les manœuvres. Le gouvernement porta sa prévoyance aussi loin qu'il était possible : dans ses plans d'organisation, il se préparait des succès et il préparait des obstacles et des revers aux ennemis. Tout ce qui pouvait être imaginé pour repousser une invasion, soit en masse, soit en détail, devait être employé ; le pays devait surtout créer des embarras et des obstacles aux envahisseurs.

Une des mesures que conseillait et commandait le gouvernement, en employant néanmoins les ressources stratégiques de la guerre, c'était d'enlever et de dévaster tout ce qui pouvait servir à l'alimentation et aux besoins des troupes ennemies. A mesure que les troupes de l'invasion avanceraient, le terrain devait être disputé pas à pas, et il ne fallait l'abandonner que dénué de toute provision, de toutes ressources, et dévasté, afin que les troupes ennemies se trouvassent sans cesse dans un désert. Dans ce but, les cultivateurs et les propriétaires devaient être prêts à amener dans l'intérieur les troupeaux et le bétail, et à transporter toutes les provisions de bouche. Les

laboureurs, servant de pionniers, devaient détruire derrière eux les routes, les ponts, et tous les moyens de communication, de manière à arrêter l'ennemi. Chaque hameau, chaque village, chaque bourg, devait se préparer à emporter ce qu'ils avaient de précieux ; ils devaient aussi être prêts à emmener les familles dans les lieux qui seraient indiqués.

Un fait semble dominer tous les faits, c'est que le gouvernement avait promis des compensations pour les pertes causées par la guerre, et le payement fidèle de tout ce qui serait fourni, soit aux troupes régulières, soit aux volontaires et aux milices, dans l'intérêt de la défense du pays.

Enfin, bien que l'Angleterre eût la plus grande confiance dans ses flottes, elle se préparait pour le pire ; ne pouvant opposer une forte résistance régulière, elle pouvait, si le plan de son gouvernement était suivi, opposer une résistance formidable à toute armée d'invasion.

L'Angleterre est un pays plat, mais ce pays est couvert de haies épaisses, derrière lesquelles des volontaires irréguliers peuvent faire une guerre de guérillas désastreuse. Toutefois, il est probable qu'une armée d'invasion se serait avan-

cée sur Londres par masses et par les grandes routes; des obstacles pouvaient sans doute être amoncelés, mais ils n'auraient pas arrêté une armée aguerrie et accoutumée à toutes les difficultés de la guerre. Les soldats des armées d'Italie et du Rhin avaient franchi des obstacles de toute espèce; ils s'attendaient à en rencontrer, et ils les auraient surmontés. L'Angleterre comprend si bien que sa force est dans ses vaisseaux, que c'est sur eux qu'elle concentre le plus de ressources. Je mettrai plus loin sous les yeux du lecteur les pièces officielles relatives à l'invasion.

En dépit de ce que l'expérience lui avait appris, continuant les errements de ses prédécesseurs, Pitt ne se hâtait pas de faire justice à l'Irlande, et l'Irlande avait été amenée jusqu'à la rébellion ouverte. Le gouvernement avait essayé d'organiser l'Irlande pour la défense contre une invasion; mais les Irlandais ne voyaient d'autres ennemis que leurs oppresseurs. Quel effet devait avoir sur l'Irlande opprimée l'énergie de la Convention appelant tous les peuples à l'émancipation! Combien les idées de liberté et d'indépendance devaient trouver de sympathies chez un peuple souffrant de toutes les oppressions, ar-

rosant la terre de ses sueurs pour payer la dîme d'un autre culte, travaillant et vivant avec peine d'un travail dont les fruits étaient pour autrui! L'esprit de révolte devait se réveiller aisément au milieu d'un peuple opprimé; aussi la République française avait-elle les yeux fixés sur cette malheureuse terre, comme sur une alliée naturelle. Les Irlandais visitaient les clubs de Paris, Paris sympathisait avec Dublin; plus d'une fois la République avait annoncé le projet d'une expédition en Irlande, afin d'en chasser les Anglais qui l'opprimaient. Si la tempête ne s'était opposée au débarquement de Hoche, qui pourrait dire quel eût été le sort de l'Irlande?

Le Directoire comprenait parfaitement de quelle utilité une diversion en Irlande pouvait être dans sa lutte avec l'Angleterre; mais ses retards et ses lenteurs permirent à Pitt d'apaiser la rébellion.

Au commencement d'août, une petite escadre française jeta l'ancre dans la baie de Killala, sur les côtes du comté de Connaught. Les troupes que portait cette escadre furent débarquées sous le commandement du général Humbert. D'après la narration de l'évêque de Killala, le docteur

Stokes, les Français se comportèrent avec une modération exemplaire. Bientôt ils furent joints par des milliers de catholiques irlandais. Peu de jours après leur débarquement, cette petite troupe française, composée seulement de huit cents hommes, se mit en marche, suivie des Irlandais révoltés; mais ces soldats improvisés étaient fort difficiles à contenir. Le 27, le général Humbert arriva à Castlebar, où le général Lake commandait un corps d'armée de huit mille hommes. Les Français, obligés de laisser une garnison à Killala, et fatigués par la route, ne crurent pas un succès possible en face de l'armée du général Lake, malgré la foule de paysans mal armés qui les suivaient. Néanmoins, ils firent une attaque résolue sur l'un des flancs de l'armée ennemie; une terreur panique s'empara des soldats de l'armée royale, et ils s'enfuirent, laissant sur le champ de bataille leur artillerie et leurs munitions. Les fuyards, disent les histoires d'Irlande, firent quatre-vingts milles en vingt-sept heures, et ils ne s'arrêtèrent qu'à Athlone, où le vice-roi en personne les fit rougir de leur conduite et les ramena au combat. Il était impossible à cette poignée de Français de

résister aux forces que commandait le vice-roi. Le général Humbert et sa troupe se rendirent à lord Cornwallis, mais non sans avoir fait une noble et brave résistance.

La pointe faite en Irlande démontra toutefois au gouvernement le danger de laisser ce pays à la merci des tentatives françaises, et le peu de résistance des troupes royales pouvait donner à une invasion de quelque importance l'espoir de plus grands succès. Si ces huit cents hommes produisirent une panique, qu'eût-ce été si le corps de troupes qui parut sur les côtes de Donegal eût pu prendre pied en Irlande? Mais la division apparue sur les côtes de Donegal, ayant appris la capitulation de Humbert, ne crut pas prudent de s'engager dans le pays, d'autant plus qu'elle rencontra moins de sympathie de la part des habitants que n'en avaient rencontré les Français à Killala. Cette division fut prise en partie par l'amiral Warren. Les tentatives françaises étaient une révélation pour l'Angleterre; désormais il n'était plus possible de négliger l'Irlande. Aussi, pendant que le ministre adoptait les mesures les plus énergiques pour comprimer la rébellion, il préparait l'union de l'Ir-

lande à l'Angleterre, afin de rendre celle-ci désormais invulnérable sur ce point.

Harcelé de toutes parts, le ministre Pitt perdait quelquefois son sang-froid ordinaire, et il pouvait à peine supporter l'ombre d'une opposition. Fox fut obligé de se démettre de sa charge de conseiller privé. M. Thierney fut accusé par Pitt lui-même de vouloir s'opposer au bien et au service du pays. Thierney regarda cette observation comme une injure, et en demanda raison au ministre qui accepta son cartel. Les deux champions se rencontrèrent le lendemain près de Putney, et après avoir vainement tiré l'un sur l'autre, ils firent la paix.

Quelle que soit l'opinion des hommes sur le duel, il est impossible de ne pas reconnaître que c'est un mauvais moyen d'arriver à la raison. Tuer son adversaire, ou être tué par lui, ne peut prouver qu'une chose, c'est l'habileté ou le bonheur du duelliste, mais non la supériorité de raison et de justice. On se demande naturellement si la mort de Pitt n'eût pas été une grande calamité pour l'Angleterre, si elle n'eût pas dérangé tous les plans du gouvernement, et si elle n'eût pas été le signal de la chute du ministère

dont Pitt était l'âme. Il semble que l'on ne peut échapper aux préjugés de son siècle; on regrette qu'une aussi haute intelligence que celle de Pitt, et une tête qui imaginait et combinait froidement les vastes plans d'une coalition européenne contre la France, ait pu jouer ainsi sa vie sur un coup de dé.

Tandis que Pitt s'en remettait presque au hasard des destinées de son pays et de celles de l'Europe, un jeune héros, que l'auréole de la victoire avait déjà signalé, faisait voile pour l'Égypte, et se préparait à frapper l'Angleterre dans son empire indien. Bonaparte, en parcourant la Méditerranée, s'empara de Malte et débarqua au Caire. Le génie de l'Angleterre, planant sur la Méditerranée, avait compris la gravité du coup que Bonaparte s'apprêtait à frapper, et l'amiral Nelson, à la tête d'une flotte, s'efforça de faire échouer l'entreprise chevaleresque du jeune héros.

Cependant la Banque, à Londres, fléchissait sous le poids de la dette publique à son égard; pour faire face aux besoins de tous les jours, elle fut obligée de frapper des billets de cinq schellings, qu'elle nomma *stamped dollars*.

Pitt était aux expédients pour trouver des objets à taxer. Il imagina alors, pour éteindre, disait-il, la dette publique, de permettre aux particuliers de racheter leur impôt territorial. Malgré une forte opposition, cette loi passa.

Le gouvernement anglais avait connaissance des préparatifs faits à Toulon, et Nelson fut chargé de surveiller les mouvements de la flotte française. Le 1er août, Nelson la joignit sur les bords du Nil, dans la baie d'Aboukir. Il l'attaqua et remporta une victoire complète.

La bataille du Nil, si fatale à la France, releva le courage chancelant de l'Angleterre, et compromit le sort de l'armée d'Égypte. A l'annonce de ce grand succès les Anglais furent ivres de joie ; Londres se livra à des réjouissances publiques, l'amiral Nelson fut nommé baron ; celui-ci envoya à la Cité de Londres l'épée d'un amiral français. La bataille du Nil pouvait rendre problématique le retour de l'armée française, mais ne pouvait empêcher cette armée de se couvrir de gloire. Elle eut un autre résultat, ce fut de soutenir le ministère de Pitt ébranlé, et d'animer les Anglais d'une ardeur nouvelle pour la continuation d'une guerre dont ils sup-

portaient péniblement le poids. Cette bataille détermina la seconde coalition.

Les victoires du Nil, la prise de Minorque, celle de l'escadre française par sir T. B. Warren, doublèrent le crédit de Pitt, et à l'aide de ces beaux faits d'armes, le ministre habile fit adopter la taxe énorme de dix pour cent sur le revenu. Il estimait que la taxe devait se prélever sur 100,000,000 de livres sterling, supposant que le revenu des terres était de 50,000,000, celui des maisons, 5,000,000, et les profits du commerce de 45,000,000.

Comment espérer que Pitt consentirait à la paix quand il avait un si énorme revenu à sa disposition? Aussi Pitt se prépara-t-il plus activement à la guerre, et, pour être plus tranquille à l'intérieur, il fit suspendre le bill d'*habeas corpus*. La suspension de cet acte équivaut toujours pour un ministre anglais à une déclaration de dictature.

Les taxes imposées en Angleterre et obtenues par le ministre Pitt coïncidaient constamment avec quelque confédération nouvelle des États du continent. La taxe sur les revenus en Angleterre servit à payer des subsides à l'Autriche, à la

Russie, à Naples et à la Turquie. Le Directoire eut à faire face à ces différents ennemis, et tandis que les armées françaises fléchissaient devant Souvarow, les Anglais tentèrent une diversion sur la Hollande. Cette diversion ne réussit pas. Les Anglais furent plus heureux dans l'Inde; ils prirent Seringapatam, et dans la défense de la ville le sultan Tippoo fut tué. Les trésors pillés dans cette capitale enrichirent l'armée anglaise. Londres vit aussi, cette année, six wagons chargés d'or, pris sur les Espagnols et transportés à la Banque. *Cet or, de quelque part qu'il vînt, était l'arme la plus puissante de Pitt.*

Il y avait alors en Angleterre 27,000 prisonniers français; pour la plupart, ils étaient sur des pontons; en France, il y avait 6,000 prisonniers anglais, auxquels on donnait ordinairement une ville pour prison.

Malgré les prodiges de valeur de la part de Bonaparte et de son armée, le siége de Saint-Jean-d'Acre n'avait pas été heureux. Bonaparte n'avait pas d'artillérie de siége, manquait de munitions, et les pièces qu'il attendait par mer avaient été prises par Sidney Smith, le constant et heureux adversaire de la France.

Les revers des armes françaises faisaient renaître ses ennemis. Pitt précipitait les bataillons et les peuples sur la France ; des glaces du Nord, sous la conduite de Souvarow ; des plages brûlantes de l'Afrique, des plaines de l'Asie, des soldats sans nombre s'avançaient pour écraser la France. Et la France se soutenait contre tant d'ennemis !

Le Directoire français manquait d'ensemble, d'énergie, et il n'était plus à la hauteur de la lutte qu'il avait à soutenir ; Bonaparte crut le moment venu de sauver sa patrie. Quittant tout à coup l'Egypte, il s'aventura sur la Méditerranée, couverte de vaisseaux anglais. Dans cette époque de tension pour la France, les hommes s'usaient en très-peu de temps.

En Italie, en Allemagne, en Suisse, l'étoile de la France semblait pâlir. Bonaparte se sentit le courage de dissiper les nuages qui l'obscurcissaient, et, nouveau César, il traversa la Méditerranée au milieu des dangers et vint prendre les rênes du gouvernement, pour tenir tête à la coalition que l'or anglais avait créée et soutenait.

Presque au même temps que Bonaparte devint premier consul, Pitt, fatigué des révoltes inces-

santes de l'Irlande, et sentant le danger de laisser ce pays accessible aux séductions étrangères, prit l'énergique résolution de l'incorporer au royaume-uni, mesure habile autant que prudente, car elle fermait la porte à l'invasion étrangère; mais pour qu'elle fût complète, il eût fallu accorder à l'Irlande la liberté dont l'Angleterre jouissait en réalité. L'union à l'Angleterre dépouillait l'Irlande de son Parlement et tendait à la dénationaliser.

Le dix-huitième siècle avait commencé avec la guerre entre la France et l'Angleterre, et il finissait comme il avait commencé, avec cette différence, toutefois, qu'au commencement du siècle la France se battait pour des intérêts monarchiques, et que vers la fin du siècle elle se battait pour sa propre existence. Au commencement, au milieu et vers la fin du siècle, la France menaça l'Angleterre d'une invasion.

Il y a eu dans la Grande-Bretagne quarante-quatre tentatives d'invasions; trente-deux ont réussi, douze ont échoué. Parmi ces dernières se trouvent les projets mal concertés de la France et les faibles efforts que fit le Prétendant pour monter sur le trône. — Dans aucun temps l'An-

gleterre n'a traité une menace d'invasion avec légèreté ou mépris.

On peut voir dans les notes justificatives de quelle manière le gouvernement se préparait à la repousser. Pour Pitt, la menace d'une invasion équivalait à une mine d'or, car à l'aide de cette menace il obtint ce qu'il voulait des Anglais effrayés.

Pitt comptait plus sur la coalition et sur les ennemis qu'il créait à la France, que sur la bravoure des troupes anglaises improvisées; aussi Pitt fit largement usage d'un moyen de diversion, que son père avait déjà employé avec bonheur. L'Angleterre sentait trop le désavantage de l'infériorité numérique dans lequel elle se trouvait; aussi eut-elle soin de chercher des ennemis à la France dans toutes les parties du monde, et s'en procura-t-elle à tout prix.

Whitbread était si convaincu que la population faisait la force des Etats, qu'il proposa d'accorder une prime aux familles les plus productives, et d'établir une taxe sur les célibataires.

Peut-être les idées de Whitbread donnèrent-elles une impulsion aux opinions de Malthus, qui, à la fin du dix-huitième siècle, publia un

ouvrage sur le principe de la population, où il établit qu'il y avait dans l'humanité une tendance à s'accroître plus vite que les moyens de subsistance, et il proposait des mesures pour arrêter la propagation de l'espèce humaine. Un demi-siècle d'expérience a donné un grand poids, pour ce qui concerne l'Angleterre, aux opinions du révérend Malthus. La guerre faisait alors, pour l'Angleterre, ce que demandait Malthus. La guerre arrêtait les constructions à Londres et les progrès de la population.

Je m'arrête à la fin du dix-huitième siècle, lorsque Pitt, ministre anglais, était en présence de Napoléon, premier consul. L'ère qui va s'ouvrir est une ère sans égale dans l'histoire ; les combats que vont se livrer la France et l'Angleterre sont des combats de géants ; et l'Angleterre, comme les anges déchus de son grand poëte Milton, déracinera les empires et les royaumes pour les jeter contre la France, pour meurtrir et accabler au besoin sa noble et vaillante rivale.

Je sens, avant d'aller plus loin, le besoin de reprendre haleine pour décrire la plus grande lutte dont l'histoire fasse mention, depuis celle de Carthage et de Rome.

CHAPITRE X.

Progrès de Londres pendant le dix-huitième siècle. — Cité. — Déplacement de la population. — De la médecine. — Du scepticisme en médecine. — La douleur fait naître le médecin. — Utilité de connaître les systèmes étrangers.—Avantages des grandes villes.—Grands noms anglais.—Statistique. — Décroissance de la mortalité à Londres. — Décroissance de la mortalité des enfants. — Des adultes. — Age des individus morts à Londres dans l'espace de cent ans. — Des maladies graves, communément mortelles. — Leur croissance.— Leur décroissance.— Mortalité des femmes.— Mortalité selon les mois et les âges. — Insalubrité comparée des saisons pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle. — Opinion des anciens. — Influence du froid. — Découverte de Jenner. — Les médecins de Londres le protégent. — Avenir de l'Angleterre.

Quand on jette un regard rétrospectif sur Londres pendant le dix-huitième siècle, on ne peut s'empêcher de reconnaître que cette ville s'est incessamment accrue. Quelle immense transformation dans un siècle! La Cité, dont la population s'élevait à 140,000 âmes au commencement du siècle, n'était plus que de 75,151 à la fin. Cette population qui désertait la Cité trop étroite se répandait autour d'elle. Hors de ses murs, Londres, au commencement du dix-huitième siècle, comptait 69,000 âmes; elle en comptait 81,688 à la fin. A mesure que la Cité

perdait de sa population, les paroisses voisines de Londres voyaient augmenter la leur. En 1700, la population de Southwark était de 45,000 âmes; elle était de 67,000 en 1800. Le même résultat se remarquait pour Westminster. Selon Bergman, la population de la métropole anglaise était de 674,000 âmes en 1700, et de 864,000 en 1800.

L'accroissement de la population pendant le dix-huitième siècle, à Londres, fut de 190,843. La partie de Londres qui avait le plus gagné de population était celle située à l'ouest de la Cité, et habitée par les gens riches. Les paroisses non comprises dans les bills de mortalité, mais adjacentes à la métropole, et qui en font aujourd'hui partie intégrante, avaient, au commencement du siècle passé, une population de 9,150 âmes; à la fin, la population des mêmes localités était de 117,802 âmes.

Ainsi, dans un siècle, la Cité perdit la moitié de sa population; ses vieux quartiers furent désertés, ses portes furent abattues; ses fossés, convertis en cloaques et lavés par les ruisseaux qui les traversaient, cessèrent d'être des foyers d'infection. Londres, ayant brisé ses chaînes, s'é-

lança dans la campagne, comme un prisonnier qui a recouvré sa liberté : — les marchés publics, les prisons, cessèrent d'être des foyers de maladies contagieuses. Construites sur un terrain vierge, les nouvelles maisons furent mieux bâties, les rues furent plus larges; partout on creusa des égouts qui se vidaient constamment dans la Tamise. L'eau, portée à grands frais dans des réservoirs élevés, put être distribuée dans les nouveaux quartiers, et s'écoula facilement dans la Tamise, à travers les conduits qu'elle nettoyait partout. Il y eut de larges trottoirs pour les piétons. Les Londoniens prirent goût à la campagne, et s'efforcèrent de la transporter dans la ville. Au milieu des nouvelles constructions ils conservèrent des places couvertes d'arbres et de gazon, espèces d'oasis au milieu de cet amas de maisons. Ainsi l'air et l'eau circulèrent dans toutes les rues et dans toutes les demeures.

Appréciant ces nouveaux avantages, le peuple de Londres en contracta bientôt l'habitude, et il se livra avec plus d'ardeur au travail, à l'industrie, sources fertiles de tout bien sur la terre. Les manufactures de laine, de soie, de coton, prirent un essor inouï; les machines automatiques, mul-

tipliant les produits presque à l'infini, furent une source nouvelle de richesses. Le peuple fut mieux logé, mieux couvert, mieux nourri; la culture de la pomme de terre rendit les disettes plus rares et moins redoutables. Les lettres, les sciences, les arts, l'industrie, le commerce, réagirent les uns sur les autres, et se réunirent en quelque sorte, pour l'avantage de la communauté. La profession médicale fit presque à elle seule plus que toutes les autres professions, pour prolonger le bienfait de la vie; il n'est pas de perfectionnements, pas de progrès qu'elle n'éclaira, et auxquels elle ne contribua, et Londres, qui pendant le moyen âge, et jusque vers la fin du dix-septième siècle, était le foyer permanent de la peste, devint une des villes les plus salubres du monde.

Les hommes superficiels ne comprennent pas ce qu'il y a de vrai et de bon dans la médecine. Pour eux, les sarcasmes de Molière font plus autorité que l'opinion éclairée de Descartes. L'état naturel de l'homme est sans doute l'état de santé; mais la maladie, dit Cabanis, est aussi dans la nature. La sensibilité singulière des organes de l'homme, les dispositions morbifiques que leur

développement produit à certaines époques; l'action des causes extérieures que nous sommes si rarement les maîtres de régler, les inévitables accidents qu'entraîne le cours ordinaire de la vie; enfin, les imprudences dont les personnes les plus sages ne se garantissent pas toujours, toutes ces circonstances réunies font que l'homme est faible, valétudinaire, tout aussi naturellement qu'il est sain, allègre, vigoureux.

Est-il dans la nature de l'homme de nourrir la douleur? Non. Le stoïcien, niant qu'elle fût un mal, ne la détruisait pas. Dès que l'homme souffre, une voix plus forte que toutes les subtilités, plus puissante que toutes les moqueries de Molière, un instinct impérieux, irrésistible, le porte à chercher du soulagement; la première sensation de souffrance enchaîne son attention, et quand il n'a pas dans son expérience le remède à ses maux, il cherche ce remède, ce soulagement auprès de ceux de ses semblables en qui il suppose une expérience plus avancée ou plus complète que la sienne. Telle est l'origine de la médecine.

Les hommes positifs et matériels peuvent bien dire que la douleur n'a ni largeur, ni hau-

teur, ni longueur, qu'elle ne se mesure pas au mètre; mais, pour être incorporelle, la douleur n'en existe pas moins.

Le scepticisme en médecine est un préjugé commun, des hommes très-graves en sont imbus; mais leur erreur, loin d'être une autorité, ne prouve qu'une chose, c'est que l'homme le plus instruit est limité dans ses connaissances, et qu'il ne saurait embrasser toutes les branches de l'arbre encyclopédique.

Rarement les médecins éclairés sont sceptiques dans leur art; les sceptiques dans la profession médicale sont presque toujours des êtres légers et ignorants, qui n'ont qu'effleuré la science. Le scepticisme est un travers de l'esprit humain; il se retrouve dans toutes les professions, dans les sciences, comme dans les arts. La philosophie, la morale, la religion, le droit, la politique, l'industrie, les arts ont des sceptiques; mais le scepticisme ne prouve rien contre ces sciences : le scepticisme ne fait qu'une chose, c'est le procès de l'imperfection des connaissances humaines.

On a dit assez légèrement que, dans l'état de nature, on n'avait pas de médecins : mais on ne

dit pas que, dans l'état de nature, la mortalité est double et la vieillesse un phénomène rare. On se trompe, d'ailleurs, quand on dit qu'il n'y a pas de médecin dans l'état de nature; car, partout où il y eut un être souffrant, il se trouva quelqu'un pour tenter d'adoucir ses souffrances; la douleur fit naître le médecin. L'homme qui souffre cherche, appelle du secours; quand ce secours lui manque, il en appelle à la nature entière et à Dieu lui-même. Non-seulement il n'est pas sceptique, mais il est superstitieux.

Tous les hommes craignent et évitent la douleur; de tous les peuples, celui qui fit le plus pour satisfaire ses besoins matériels, le peuple du comfort, devait ne pas rester en arrière lorsqu'il s'agissait d'émousser la souffrance et de rétablir la santé.

Aussi le dix-huitième siècle en Angleterre fut-il remarquable par de grands noms dans la science médicale, comme dans toutes les carrières libérales. Ce lien mystérieux et sympathique, signalé par l'un de nos plus profonds publicistes, exista entre les progrès de la prospérité anglaise et ceux de la médecine.

Il est bon de savoir quelque chose des mœurs

des divers peuples, a dit Descartes, afin de juger des nôtres plus sainement : ce principe est surtout applicable à la médecine. Il est bon de savoir quelque chose de la médecine des autres peuples, afin de juger plus sainement de l'état de la science dans notre pays.

Est-il supposable qu'un peuple qui a porté ses armes, son commerce, son industrie, ses arts, aux extrémités du globe et sous toutes les zones, est-il supposable, dis-je, que ce peuple n'ait rien appris, rien rapporté de ses voyages ?

La médecine est une science expérimentale ; elle vit plus par les faits que par les idées, par l'expérience bien plus que par la théorie. Aussi est-ce l'expérience, ou en d'autres termes l'empirisme qui fait la base de la médecine anglaise. L'Anglais, peuple éminemment pratique et matériel, est plus dominé par les faits que par les spéculations. — Entre les Anglais et les Français, la différence est la même en médecine qu'en politique : ceux-ci vivent plus par la pensée que par la matière, par l'imagination que par le corps. Les Anglais disent de nous que nous raisonnons bien et que nous agissons mal. En France, il faut le reconnaître, nous vivons hors de nous,

et nous quittons souvent le monde réel pour vivre dans un monde de notre création. Selon le proverbe anglais *fact is a stubborn thing*, un fait est un être inflexible ; or, c'est sur les faits, surtout, que repose la médecine anglaise. Aussi l'Anglais s'inquiète peu de quelle manière guérit un médicament, pourvu qu'il guérisse.

Aucun théâtre pour le médecin n'est comparable à celui d'une capitale. Si Paris est considéré comme la capitale de l'Europe, on peut dire hardiment que Londres est la capitale du monde. Dans ce vaste labyrinthe, quelles misères de la vie humaine sont ignorées ? La maladie se présente dans les grandes villes sous toutes les formes imaginables. Londres, comme Paris, reçoit des malades de tous les coins du globe. Aussi c'est dans les capitales qu'on est sûr de trouver les méthodes les plus perfectionnées, les hommes les plus éminents et les plus expérimentés.

Mes études sur le climat anglais et mon long séjour à Londres me fournirent une belle occasion d'étudier la pratique anglaise, et, je l'avoue, je pense que l'on a autant à apprendre des Anglais sous le point de vue médical, que sous le point de vue politique et industriel.

Il eût été étrange, en vérité, que ce peuple si actif, si persévérant, si utilitaire, négligeât l'art de guérir. Plus l'Anglais s'aime et plus il doit attacher de prix à l'art qui apaise la douleur et prolonge la vie. Le pays qui produisit des hommes tels que Harvey, Sydenham, Hunter, Bell, Jenner, doit produire d'autres grands talents. J'ai eu le bonheur de connaître et de suivre dans les hôpitaux et dans la pratique civile, pendant mon séjour à Londres, des médecins dont le savoir honore tout à la fois leur pays et leurs semblables. Si l'on songe à tout ce qu'il y a d'activité, de tension d'esprit, chez un peuple qui s'élève au plus haut point de puissance politique des temps modernes, on comprendra qu'il n'a pu rester en arrière dans l'art de conserver la santé et de la rétablir.

Mais en médecine comme en toutes choses, les hommes, selon l'expression de La Bruyère, ont les défauts de leurs qualités. Aussi il arrive que les Anglais poussent quelquefois leur énergie trop loin. Dans le traitement des maladies aiguës, les Anglais ont un avantage réel sur tous les autres peuples; je préfère le système français dans le traitement des maladies chroniques. Il

résulte de ce qui précède qu'il y a beaucoup à apprendre des Anglais, que le médecin qui aura étudié à leur école aura l'avantage de posséder plus de ressources ; et comme en définitive la médecine est une science de faits et d'expériences, ce médecin aura plus de facilité et plus de chances de succès.

J'ai dit que Londres devait surtout sa salubrité et la diminution de la mortalité aux efforts de la science médicale. Cette opinion pourrait être aisément prouvée. Le médecin est un prédicateur constant d'hygiène ; partout il proclame ses bienfaits et il étend son domaine. — L'Angleterre nous présente, pendant le dix-huitième siècle, une pléiade des plus grands talents.

Georges *Cheyne* publia ses Recherches sur l'hygiène ; *Mead*, sur la contagion de la petite vérole ; *Friend* commenta les maladies populaires ; *Cheselden* fit aimer la chirurgie ; *Smellie* décrivit les accouchements après quarante ans de pratique ; *Robert James* traduisit et commenta les maladies des artisans ; *Thomas Short* écrivit sur la mortalité en Angleterre ; *Huxham* décrivit les maladies épidémiques ; *Heberdeen* laissa des

commentaires précieux sur les maladies et écrivit sur les eaux de Londres ; *Fothergill* commença un rapport mensuel de l'état de l'atmosphère sur les maladies de Londres ; *Pott* fit renoncer à l'usage des escharrotiques en pansant les blessures ; *William Hunter* publia son magnifique ouvrage sur l'utérus humain ; *Broklesbey* s'attache à l'amélioration des hôpitaux ; *Antoine Fothergill* écrivit sur l'abus des liqueurs alcooliques, sur la préservation des marins ; *Moseley*, sur le sucre ; *Sims*, sur les maladies épidémiques ; *John Hunter*, sur les plaies d'armes à feu, sur le sang, sur l'inflammation ; *Denman* s'occupa des femmes et des cancéreux ; *Lind* enseigna à combattre le scorbut, et donna aux Européens habitant les pays chauds des principes d'hygiène encore précieux ; *Fordyce* et *Parry* éclairèrent l'agriculture ; *Hawes* fonda l'établissement pour les noyés ; *Falconer* écrivit sur l'influence des passions, sur l'accroissement et le décroissement des maladies ; sir Gilbert Blane, Pearson, Wells, Beddoes, Woodville et enfin Jenner, le plus heureux de tous, vinrent à Londres et élevèrent la profession médicale au plus haut point d'utilité et de gloire. Comment, avec une

telle série d'hommes distingués, Londres n'eût-il pas progressé ?

Pendant le dix-huitième siècle il y eut plus d'hôpitaux et de dispensaires établis que pendant tous les siècles antérieurs.

Enfin, les faits statistiques viennent corroborer ce que j'avance, en montrant que pendant le dix-huitième siècle les maladies les plus graves se sont modifiées.

L'homme ne meurt qu'une fois. Si pendant sa vie il est fréquemment assailli d'indispositions de toute espèce, et dont il se délivre aisément, il y a des maladies graves qu'il lui importe de connaître, parce que celles-là donnent la mort.

La mortalité de Londres ne décroît que lentement pendant le dix-huitième siècle. Cette décroissance est en proportion des progrès lents et successifs qui s'introduisirent dans l'état physique et social du peuple, dans ses mœurs publiques et privées ; et d'ailleurs les résultats ne peuvent venir qu'après les faits.

Dès le commencement du dix-huitième siècle, les décès et les naissances se balancent. A dater de 1720, on remarque un accroissement de cinq pour cent. Selon Heberdeen, de 1700 à 1750,

la mortalité s'accroît à Londres annuellement. A dater de 1750, la mortalité décroît. Cependant le docteur Price dit que Londres avec ses paroisses environnantes, où les morts excédaient les naissances, avait encore besoin d'un renouvellement constant des provinces. Ce qui frappe le plus dans les tableaux comparatifs, c'est la décroissance de la mortalité des enfants.

Selon le tableau de la statistique vitale extrait du savant ouvrage de Ma-Culloch, la table qui présente la décroissance de la mortalité des enfants au-dessous de cinq ans, pendant cinq périodes, se présente ainsi :

	1730 à 1749	1750 à 69	1770 à 1789	1790 à 1809
Total des naissances :	315,456	307,395	349,477	386,393
Total des morts au-dessous de 5 ans :	235,087	193,694	180,058	159,571
Morts sur 100 au dessous de 5 ans :	74,5	63,0	51,5	41,3

Cette décroissance de la mortalité ne serait que d'un faible apport à la société, si les enfants, échappant à la mort pendant les cinq premières années, mouraient ensuite en plus grand nombre pendant l'adolescence. M. Porter a cherché à résoudre cette question, et nous trouvons dans

son ouvrage la décroissance progressive de la mortalité des adolescents, ainsi qu'il suit :

INDIVIDUS MORTS AU-DESSOUS DE VINGT ANS.

De 1751 à 1760	51 3/4	sur 100
1761 à 1770	50 3/4	
1771 à 1780	52 1/4	
1781 à 1790	49 7/8	
1791 à 1800	49 7/8	

Ces deux tableaux suffisent pour prouver que la mortalité parmi les adolescents ne s'accroît pas à mesure que celle des enfants décroît; ils indiquent d'une manière incontestable que l'éducation physique de l'enfance et de l'adolescence a fait des progrès.

En se laissant guider par les statisticiens qui ont le mieux traité cette question en Angleterre, on trouve ample matière à réflexion dans les tableaux qu'ils présentent.

Tableau indiquant l'âge des individus qui meurent à Londres dans l'espace de cent ans, divisés en cinq périodes de vingt ans, d'après les bills de mortalité, et le nombre des enfants mourant au-dessous de cinq ans, sur cent individus qui naissent, d'après M. J. R. Edmonds.

ENTRE les âges.	DE 1730 A 1749	DE 1750 A 1769.	DE 1770 A 1789.	DE 1790 A 1809.	DE 1810 A 1829	DE 1730 A 1779.	DE 1780 A 1829
0 à 2	190,200	153,886	140,810	117,0[illegible]0	112,13[illegible]	421,259	292,842
2 à 5	44,887	39,808	39,248	42,501	39,65[illegible]	105,714	100,389
5 à 10	18,488	15,760	15,349	15,537	16,471	42,262	39,343
10 à 20	16,006	14,629	15,221	12,187	14,213	38,541	33,715
20 à 30	40,666	34,972	31,222	26,224	27,768	91,913	68,959
30 à 40	49,679	41,[illegible]88	37,158	35,638	35,579	110,042	89,200
40 à 50	51,178	42,903	40,057	38,660	39,385	114,289	97,894
50 à 60	41,123	34,875	33,791	33,961	36,598	93,168	87,180
60 à 70	32,080	30,221	28,453	28,368	33 93	76,456	76,601
70 à 80	23,288	21,285	20,724	20,533	27,248	55,215	57,86[illegible]
80 à 90	11,735	9,327	8,394	8,639	12,693	25,[illegible]31	25,557
90 à 100	1,955	1,379	1,176	1,273	2,15[illegible]	3,929	4,009
Au-dessus de 100....	182	94	118	72	71	327	210
TOTAL des morts....	521,467	440.327	411,721	380,683	397,91[illegible]	1,178,346	973,762
Naissances..	315,456	307,395	349,477	386,393	477,910	796,029	1,040,602
Morts par 100 au-dessous de 5 ans...	74.5	63.0	51.5	41.3	31.	66.2	37.8

Si nous étudions maintenant quelles sont les maladies dont la gravité s'est accrue, quelles sont celles dont le danger est devenu moins fréquent, on trouve que les maladies aggravées sont celles que la civilisation engendre; les maladies dont le danger est diminué sont celles qui dépendent du climat et du sol.

Si, comme le dit Hippocrate, les maladies présentes découlent des conditions des temps passés, il en résulte que les maladies du temps présent doivent ressembler à celles de la fin du dix-huitième siècle ; conséquemment l'étude du passé peut servir de leçon au présent, et les recherches statistiques sont d'autant plus intéressantes qu'elles nous révèlent les maladies que nous avons le plus à redouter.

Mortalité des dix premières et des dix dernières années du dix-huitième siècle.

Maladies graves.	*Premièr. années.* 1700 à 1710	*Dernières années.* 1790 à 1800
Convulsion,	51,802	4,208
Dentition,	11,513	4,045
Coliques,	568	92
Dyssenterie,	8,876	non indiqués.
Fièvre,	26,986	19,353
Rachitisme,	3,380	non indiqués.
Maladies de couches,	2,373	1,678
Consomption ou phthisie,	26,637	49,593
Asthme,	129	4,822
Apoplexie,	1,048	2,198

Maladies graves.	*Premièr. années.* 1700 à 1710.	*Dernières années.* 1790 à 1800.
Folie,	263	697
Hydropisie,	7,205	8,569
Cancer,	606	680
Inflammation,	79	3,435
Goutte et sciatique,	182	950
Rhumatisme,	248	56
Petite vérole,	9,414	17,635
Rougeole,	1,026	2,421

Ainsi, en prenant les principales maladies qui causent la mort, on trouve que la mortalité a diminué pendant l'enfance; mais on trouve, comme compensation, que la mortalité de certaines maladies, et de la phthisie surtout, a augmenté.

On a dit que les Anglais avaient tout amélioré, excepté leur ciel; or, c'est leur ciel, c'est l'atmosphère qu'on respire qui est fatale aux phthisiques à Londres. L'asthme a augmenté en intensité, c'est encore le résultat de l'atmosphère de Londres. L'apoplexie, la folie, causent plus de morts; ces maladies sont aggravées par la civilisation, ou plutôt par les revers de fortune, si fréquents dans un pays d'entreprises et de commerce.

Il résulterait de cet aperçu que la mortalité est parfaitement en rapport avec les progrès matériels. Le rachitis et la dyssenterie ont pres-

que disparu; les fièvres continues et intermittentes ont considérablement décru ; les convulsions et la dentition , phénomènes redoutables dans l'histoire de l'enfance, se sont puissamment modifiées. Richard Price, écrivant à Franklin, reconnaissait que la mortalité des enfants avait considérablement diminué, et il en donnait pour raison l'extension de la ville dans la campagne. On peut ajouter à ces raisons une éducation mieux entendue, fruit peut-être de l'ouvrage de Locke.

La petite vérole avait accru d'intensité vers la fin du dix-huitième siècle, et cette intensité ne peut être raisonnablement attribuée qu'à la pratique de l'inoculation, pratique qui répandait le fléau que l'on voulait mitiger. La rougeole suit ordinairement les phases de la variole, et nous voyons aussi que la mortalité était doublée à la fin du siècle.

La mortalité des femmes en couches et des enfants en naissant a subi d'heureuses variations. Selon le docteur Heberdeen, il mourait :

De 1749 à 1758,	femmes,	1	sur	42;	enfants,	1	sur	15
1759 à 1768,	—	1	—	50;	—	1	—	20
1769 à 1778,	—	1	—	53;	—	1	—	42
1779 à 1788,	—	1	—	60;	—	1	—	44
1789 à 1998,	—	1	—	288;	—	1	—	77

Ces résultats montrent les progrès qu'ont dû faire les médecins dans le traitement des maladies des femmes. La nature ayant assujetti la femme à des fonctions plus compliquées que celles de l'homme, elle est exposée à un plus grand nombre de dérangements. Aussi les médecins qui s'occupent de leurs maladies ont-ils observé que la plus grande partie de ces maladies étaient fonctionnelles et non organiques; d'où il résulte que les maladies des filles et des femmes présentent les plus grandes ressources au médecin observateur, qui en a fait une étude particulière [1]. En général, le bon état de santé chez les jeunes filles se continue lorsqu'elles sont épouses et mères. De là, la nécessité de s'occuper avec intelligence de la santé des jeunes filles avant le mariage.

Les hydropisies se sont accrues pendant le dix-huitième siècle. La goutte et la sciatique se sont élevées, tandis que le rhumatisme a décru en gravité. L'homme du peuple étant mieux logé, mieux vêtu, est moins exposé au rhumatisme; le

[1] Voyez mon ouvrage : *On Growth, or heatth and diseases ot youth*, sur la croissance ou sur la santé et les maladies du jeune âge. *Sur la chlorose, maladie des jeunes filles*, etc., etc.

rhumatisme est ordinairement une maladie des pauvres, la goutte est la maladie des riches. Si la première diminue tandis que la seconde s'accroît, on peut en conclure que le pauvre est moins mal et que les riches sont plus nombreux.

De l'examen des maladies mortelles ressort une indication importante, c'est que la mortalité ne se répartit pas, à la fin du dix-huitième siècle, comme pendant les siècles précédents.

Ainsi, pendant les seizième et dix-septième siècles, la mortalité se distribuait selon l'observation des anciens.

Igitur saluberrimum ver est; proxime deinde ab hoc hyems; periculosior æstas; autumnus longe periculosissimus.

Vers le milieu du dix-huitième siècle, cet aphorisme n'était déjà plus applicable, et vers la fin du même siècle, il était complétement faux. Comme point de comparaison aux temps futurs, je donne le tableau de Short. Ce tableau comprend la mortalité de quinze années du milieu du dix-huitième siècle.

Tableau de mortalité, selon les mois et selon les âges, d'après le docteur SHORT, *de* 1728 *à* 1743.

	AU-DESSOUS de 2 ans.	DE 2 A 5.	DE 5 A 10.	DE 10 A 20.	DE 20 A 30.	DE 30 A 40.	DE 40 A 50.	DE 50 A 60.	DE 60 A 70.	DE 70 A 80.	DE 80 A 90.	DE 90 au delà.	TOTAL.
Janvier....	12,593	2,678	1,306	1,232	3,021	3,576	3,730	3,480	2.625	1,988	1,203	250	37.682
Février....	12,550	2,918	1,275	1,139	2,852	3,125	3.409	3.086	2,708	1,997	1,072	226	36,157
Mars.....	12,681	3 254	1,267	1,039	2,915	3,423	3,450	3,823	2,281	1,855	1,002	146	37,126
Avril	12,731	3,184	1,168	1,021	2,728	3,247	3.088	2.549	2,107	1,496	775	148	34,242
Mai.....	12,268	3,194	1,269	1,004	2.494	3,991	3,046	2,628	2 174	1,427	768	147	33,410
Juin.....	11,361	3,073	1,239	1,048	2,353	2,597	2,803	2,164	1,726	1,129	595	107	30,197
Juillet.....	10,063	2,889	1,195	952	2.261	2,748	2,622	2,259	1,858	1,021	528	114	28,210
Août.....	12,684	2,897	1,170	926	2,241	2,426	2,755	2,543	1,555	1,049	481	102	30,829
Septembre.	13,563	3,101	1,168	1,081	2,401	2,933	2,850	2,558	1.787	1,212	617	104	33,375
Octobre...	13,832	3,069	1,190	1,080	2.314	3,215	3,125	2,372	2,030	1,439	786	108	34,590
Novembre.	12,010	2,867	1,169	1,097	2,685	3,378	3,255	2,924	2,313	1,511	850	122	34,181
Décembre.	12,319	3,055	1,297	1,136	2,617	3,416	3,609	3,090	2,504	1,876	846	187	35,952
TOTAL.....	148,657	36,179	14,713	12,755	30,902	37,075	37,742	33,476	25,168	18,000	9,523	1,761	405,951

L'insalubrité des différents mois pendant le dix-septième siècle est basée sur la mortalité de onze années, entre 1630 et 1647. Les calculs sont établis sur 188,698 morts.

La mortalité de ces onze années se répartit ainsi, en commençant par les mois les plus insalubres.

DE 1630 A 1647.		1728 A 1743, D'après Short.
Années de peste comprises.	Années sans compter la mortalité de la peste.	
Septembre.	Septembre.	Janvier.
Octobre.	Août.	Mars.
Août.	Juillet.	Février.
Juillet.	Octobre.	Mai.
Novembre.	Avril.	Novembre.
Décembre.	Mars.	Décembre.
Avril.	Décembre.	Septembre.
Mars.	Janvier.	Octobre.
Mai.	Mai.	Avril.
Janvier.	Février.	Août.
Juin.	Novembre.	Juin.
Février.	Juin.	Juillet.

Il est à remarquer que le mois de juin fut de tout temps le mois le plus salubre de Londres: peut-être est-ce la cause qui fait de cette ville le rendez-vous de toute l'Angleterre pendant cette époque.

Les recherches de Bateman, qui se rapportent à la fin du dix-huitième siècle et du siècle pré-

cédent, nous montrent le changement complet de cet aphorisme ancien; car, à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du siècle présent, la salubrité des saisons suit l'ordre suivant :

Automne très-salubre;
Été salubre;
Hiver moins salubre;
Printemps dangereux.

Ce changement n'a rien d'étonnant quand on se reporte au tableau comparatif de l'accroissement et de la décroissance des maladies le plus souvent mortelles pendant le dix-huitième siècle. En effet, au commencement de ce siècle, les maladies les plus graves étaient des fièvres et des affections des viscères abdominaux. L'histoire de la médecine de tous les temps démontre que ces maladies sont plus fréquentes en été et en automne. Mais, lorsque les localités et l'état social du peuple ne viennent point se joindre à l'influence de la saison, cette dernière influence est fort limitée. Aussi aurions-nous quelque difficulté à comprendre aujourd'hui ce que dit Sydenham, que la maladie qui règne vers l'équinoxe d'automne donne son nom à la constitution

de toute l'année. Il est évident, pour l'observateur, que l'influence des constitutions atmosphériques quant à la production des maladies graves, du temps de Sydenham et du commencement du dix-huitième siècle, s'est considérablement abattue; et, selon moi, les changements qui se sont opérés dans les localités depuis l'époque de Sydenham et dans les maladies mortelles pendant le dix-huitième siècle, prouvent, d'une manière incontestable, que Sydenham avait donné trop d'importance aux constitutions atmosphériques dans la génération des maladies, et n'en avait pas donné assez à l'état des localités, non plus qu'à l'état social.

Ce qui me paraît incontestable, c'est l'influence du froid sur la mortalité. Le froid produit à Londres le plus grand nombre de maladies et le plus grand nombre de victimes. C'est par les organes de la respiration surtout que la population paye à la mort un plus grand tribut. C'est donc vers les moyens de diminuer l'influence de l'atmosphère, air et température, sur les organes respiratoires, que doivent se diriger les efforts des médecins et des philanthropes observateurs qui donnent quelque attention à la sa-

lubrité des grandes villes; c'est enfin par des connaissances hygiéniques plus étendues.

En résumant ce qui précède, il est impossible de ne pas reconnaître que Londres doit sa grandeur et son opulence aux principes qui ont présidé à sa régénération politique et sociale, sa salubrité aux grands hommes qu'elle a produits et qui l'ont éclairée par leurs ouvrages. Les malheurs qui ont pesé sur cette capitale ont servi à son épuration. La famine, les pestes et les incendies qu'elle a essuyés, l'oppression du gouvernement et des races dont elle a triomphé, ont empreint sur le peuple anglais, et par cela même sur le peuple de Londres, un caractère de dignité, de fierté et de grandeur qu'on ne saurait lui reprocher. On comprend son orgueil, devenu proverbial, quand on considère d'un côté le point d'où il est parti et celui qu'il a atteint. Le sentiment de sa valeur découle de son histoire. De quelque manière que l'on envisage la politique des Anglais, leur activité, leur savoir-faire, toujours est-il que cette puissance, secondaire il y a deux siècles, est devenue aujourd'hui la plus prépondérante du monde. Cet orgueil qui blesse, est l'orgueil du succès et du pouvoir; et il y a

déjà si longtemps que l'Anglais a grandi, qu'il a pris l'habitude des grands airs ; ce qui nous choque en lui, c'est que son orgueil a peut-être quelque chose de l'orgueil des parvenus qui doivent tout à leur mérite. L'orgueil espagnol dut être produit par les immenses conquêtes que ce peuple avait faites. Mais différent de l'anglais, l'orgueil espagnol est resté quand les motifs qui le rendaient excusable n'existent plus. Les peuples, comme les individus, se dépouillent difficilement de ce sentiment d'appréciation intime qui naît d'ailleurs de la comparaison ; et nous aussi, Français, nous avons notre orgueil, et cet orgueil n'est pas l'effet seulement de nos sentiments intimes, mais il naît encore de notre histoire, si riche en grandes choses. A la vue de Londres, et de tout ce qui nous révèle la puissance anglaise, on est disposé à passer un peu de morgue aux Anglais, d'autant plus qu'ils se chargent eux-mêmes de nous révéler ce que nous valons, par l'immense appréciation qu'ils accordent au moindre succès remporté sur nous.

La Providence réservait encore à l'Angleterre une des plus belles gloires dont puisse s'enorgueillir une nation, celle d'avoir donné le jour

à un homme dont l'antiquité eût fait un demi-dieu. Il serait impossible de trouver parmi les bienfaiteurs de l'espèce humaine un homme qui fit autant de bien à ses semblables que Jenner.

Né dans le Glocestershire, Jenner s'adonna de bonne heure à l'étude des sciences. Encore élève pendant qu'une épidémie de variole décimait la population, une laitière très-belle fille, venue chez son maître pour consulter, fut, à cause de sa beauté, le sujet de quelques remarques de la part des élèves. Lorsqu'on lui demanda si elle ne craignait pas de perdre sa beauté par l'épidémie régnante, cette fille répondit ingénument qu'elle ne craignait rien, parce qu'elle avait eu la *vérole de la vache*. (Cow pox.)

Cette observation avait sans doute été faite bien des fois, et Jenner rapporte que, longtemps avant, la belle duchesse de Cleveland avait répondu comme la laitière. Mais un diamant n'est tel que pour le lapidaire ou pour ceux qui le connaissent. Frappé de la révélation de cette jeune fille, pendant vingt ans Jenner fut possédé par l'idée d'utiliser cette découverte. Dès 1775 jusqu'à 1796, Jenner ne cessa de s'occuper de cette question, et il en parlait si

souvent que, dans un club dont il était membre, les sceptiques d'alors proposèrent de l'exclure parce qu'il les fatiguait.

En 1788, Jenner porta à Londres des dessins de la maladie telle qu'elle se voyait sur les mains des laitières, et en 1795 le docteur Adams en parle sous le nom de *poison morbide*.

Reconnaître que la maladie pouvait se propager de la vache à l'homme était facile, mais arriver de ce point à dire que la maladie ainsi propagée préservait de la contagion ordinaire, c'était un pas immense à faire, et une observation lente, des expériences répétées et nombreuses pouvaient seules justifier Jenner.

En 1796 Jenner fit son premier essai pendant qu'une épidémie de variole sévissait. Le jeune sujet vacciné fut préservé de la variole. Jenner renouvela ses expériences; enfin, en 1798, il publia son premier Mémoire; il fut froidement accueilli du public. Jenner ne se découragea point, et il espéra devenir bientôt l'instrument de la Providence. En 1799, trente-neuf médecins de *Londres* signèrent une déclaration de leur croyance dans l'efficacité de la vaccine; le duc de Clarence prit Jenner sous sa protection, et, à

dater de ce moment, le succès de sa découverte fut assuré.

Il faut avoir vu des varioles confluentes, avoir été témoin des difformités, aujourd'hui si rares, causées par cette maladie ; il faut avoir vu décimer des populations entières par cette peste, pour comprendre le bienfait de Jenner. Les résultats ne pouvaient se faire sentir qu'après le dix-huitième siècle, lorsque la méthode de Jenner fut adoptée et suivie par tous les peuples. Ainsi le génie d'invention qui distingue les Anglais des autres peuples, ce génie si puissant et si productif dans la mécanique et l'industrie, dota le monde, par un médecin, du plus grand bienfait qu'il eût reçu jusqu'alors. La Providence permit que cette sublime découverte se fît chez le peuple le plus propre à la répandre. Quand on voit tant de merveilles accumulées chez un peuple, est-il possible de ne pas reconnaître sa supériorité et de ne pas s'estimer d'être son émule ? faire l'éloge de l'Angleterre, c'est en quelque sorte faire l'éloge de la France, qui marche à côté d'elle.

La tâche que je me suis imposée est pleine d'intérêt pour le médecin, pour l'observateur, comme aussi pour l'homme du monde. Hippo-

crate, dans son immortel traité *des airs, des eaux et des lieux*, parle d'abord de l'influence des localités, de celle des saisons, puis du régime et des mœurs des peuples; il indique l'action exercée sur les mœurs et les constitutions des hommes par les conditions atmosphériques et climatologiques au milieu desquelles ils vivent. Ce sont en réalité les rapports de l'homme avec le monde, c'est l'influence constante et réciproque du principe spirituel et du principe matériel, qui furent la base des systèmes politiques et historiques de Montesquieu et de Helder; mais ce serait méconnaître la puissance des institutions chez les peuples civilisés, que de ne voir en eux que l'influence des agents physiques. Par suite des progrès sociaux de toute espèce que renferme une capitale, les agents physiques, dans les climats tempérés, n'ont pas le même pouvoir de modifier les individus, et de donner un caractère particulier à un peuple. Les observations qui pouvaient s'appliquer à Londres barbare ne peuvent s'appliquer à la grande métropole des temps modernes; aussi, dans cet ouvrage, ai-je dû renverser l'ordre établi par Hippocrate; j'ai étudié les modificateurs sociaux avant les modificateurs

physiques. J'ai été historien d'après d'autres historiens; lorsque je parlerai de l'époque contemporaine, je parlerai de ce que j'aurai vu moi-même. Ce que l'on peut dire aujourd'hui des vents, des eaux, de la température, du sol de Londres, ne ressemble pas à ce qu'ont écrit les historiens. Les Anglais ont tant amélioré, tant perfectionné leur capitale, que l'on cherche vainement aujourd'hui la ville de la peste, celle des dyssenteries, des fièvres intermittentes et du rachitis. Londres contient aujourd'hui deux millions d'habitants, et c'est la capitale la plus salubre du monde. L'étude de Londres présente au médecin un phénomène aussi admirable de transformation scientifique que de transformation matérielle; sa médecine, si arriérée pendant le moyen âge, est aujourd'hui plus avancée que celle de tout autre peuple; elle est plus positive, plus pratique. De tous les médecins, l'anglais est le plus cosmopolite, et, selon les habitudes anglaises, il prend de tous les peuples ce qu'il trouve utile à son art, et il l'introduit dans Londres. Il n'y a pas de nouveauté utile sous le ciel qui ne se fasse jour à Londres plutôt que partout ailleurs.

Je reprendrai bientôt cette œuvre inachevée. Le siècle présent renferme encore plus de merveilles à faire connaître que le siècle passé. Il n'y a pas d'étude plus attrayante que celle du peuple anglais. Par son esprit de création, de découverte, de progrès, par son expérience incessante, par sa science politique, par ses institutions, son industrie, son commerce, et enfin par les bienfaits de la vaccine, l'Angleterre semble être appelée à soumettre à son influence et à sa domination la plus grande partie de l'espèce humaine. Par son orgueil, elle indique assez qu'elle a la conscience de cette brillante destinée.

Que faudrait-il à la France pour revendiquer une part dans cette noble mission? L'unité, le vouloir, la persévérance. Imiter les Anglais dans ce qu'ils ont de bon; ne rien attendre du hasard, et ne pas compter sur le résultat d'une impulsion enthousiaste, mais passagère. A toutes les grandes choses, à la fondation, à l'accroissement des empires, comme aux chefs-d'œuvre de la science et de l'art, il faut l'unité de la pensée, la constance dans le vouloir et la patience dans le travail. Il n'y a de succès normal

et de grand succès qu'à ce prix. L'Angleterre n'est pas arrivée d'un seul bond à la domination de l'Inde et à celle des mers ; elle n'y est pas arrivée par hasard. La puissance anglaise est maintenant un fait accompli. Bon gré, mal gré, il faut se résigner à lui voir faire à elle seule contre-poids à l'Europe. Il en coûte sans doute de l'avouer, mais il est utile de le reconnaître, et si la France ne veut pas renoncer entièrement à la part d'influence à laquelle elle a droit, c'est pour elle une nécessité d'imiter sa rivale et de lutter avec elle, non par les armes, mais par le progrès dans les voies de la paix et de la civilisation.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° I.

Circulaire adressée aux lords lieutenants de tous les arrondissements maritimes du royaume.

Parliament Street.

My lord,

Conformément aux intentions de la loi qui vient d'être adoptée : «Loi donnant pouvoir à Sa Majesté d'organiser un système plus régulier de défense et de protection du royaume, et l'autorisant à indemniser toutes personnes lésées» ;—J'ai ordre spécial de Sa Majesté d'adresser à votre seigneurie quelques renseignements ayant rapport à la défense du pays, et sur lesquels je crois devoir appeler votre plus profonde attention.

J'eus dernièrement l'occasion de réclamer votre aide efficace pour l'exécution des mesures adoptées par le gouvernement de Sa Majesté, se rapportant au même but, j'eusse été heureux de n'avoir plus à vous écrire à ce sujet ; mais comme de nouveaux efforts sont indispensables, je suis persuadé que ce serait douter du dévouement de votre seigneurie et de l'activité de vos employés, que d'hésiter un instant à vous communiquer la nature des nouvelles mesures et les moyens qu'on a crus capables de les faire réussir.

Quelle que soit ma confiance dans la sûreté de notre royaume, sûreté appuyée sur une marine supérieure à toutes les autres, et sur une puissante armée de terre, se recrutant chaque jour pour sauver le pays de l'invasion qui le menace, je croirais manquer à mes devoirs, en

négligeant quelques-unes des mesures qu'il m'est permis d'employer pour doubler ses chances de tranquillité.

Si j'arrive à l'examen matériel de cette question, je suis convaincu que votre seigneurie et le monde penseront comme moi, qu'il est de la plus haute importance d'accroître autant que possible le sentiment de confiance qu'inspire l'empressement de tous les citoyens à prendre, autant qu'il est en eux, une part active dans la défense de leur pays ; si, surtout, ils le font sans interrompre en rien les occupations auxquelles ils ont l'habitude de se livrer.

La plus grande partie des villes populeuses de première classe du royaume a déjà senti la nécessité de ce principe, et de nombreux corps de volontaires, des corporations armées se sont réunies dans un but de sûreté et de défense locale. Je me contenterai de vous engager à encourager la formation de corps semblables, sur les mêmes principes, et dans les villes les plus importantes du comté de...

Vous posez cependant comme condition essentielle de l'établissement d'un pareil corps, qu'il ne doit se composer que de chefs de maison respectables, ou de personnes qui peuvent se recommander au moins de deux chefs de maison responsables de leur bonne conduite. De semblables compagnies, organisées dans des villes maritimes, serviraient d'une manière efficace à renforcer la garnison dans l'éventualité d'une attaque, et dans les villes populeuses, manufacturières ou commerçantes, situées sur la côte ou à l'intérieur, leur présence, dans le cas où les forces régulières devraient se porter sur un autre point, serait très-utile pour le maintien de la tranquillité intérieure et de l'ordre public. Pour encourager autant que possible vos administrés à se présenter de bonne volonté pour un service majeur, et aussi pour

compenser les torts et pertes que leur causerait un pareil dérangement de leurs occupations usuelles, surtout si elles sont dans une branche de commerce importante, Sa Majesté daigne m'autoriser à informer votre seigneurie que toute compagnie armée, cavalerie ou infanterie, formée aux conditions ci-dessus, et dans les villes dont je parle, sera, sur votre recommandation, reconnue par Sa Majesté, bien que ses services soient restreints à la ville dans laquelle elle s'est formée, et à quelques milles à l'entour; les officiers dudit corps recevront des brevets du roi sur votre recommandation, et les armes, au besoin, seront payées par le gouvernement; mais ils auront à leurs frais toutes les autres dépenses accompagnant la formation desdits corps.

Il n'est cependant pas moins important pour la sûreté générale du royaume qu'on intéresse et engage à sa défense les cultivateurs et ouvriers de la campagne, qui, étant plus disséminés, et, par position sociale, moins aptes à concourir aux mesures proposées pour les villes, semblent exiger que leur concours soit, par l'intermédiaire de vos conseils et de vos ordres, mené de concert avec celui des propriétaires influents dans le comté, aidés des fermiers respectables qui dépendent d'eux immédiatement. Dans le cas où la classe très-utile dont je parle ici ne comprendrait pas bien l'espèce de service qu'on attend d'elle, s'il était nécessaire de faire quelques arrangements préalables, d'établir quelque règlement, ayant trait à la distribution, à l'application et à l'exercice de ces devoirs, dans l'éventualité d'une invasion, l'approche de l'ennemi jetterait certainement parmi eux le trouble et l'alarme, ce qui nuirait singulièrement à leurs propres intérêts et à la sûreté du pays; tandis que si, dès à présent, vous leur expliquez le meilleur moyen de nous aider d'une manière efficace, et

que vous exerciez chaque homme, que vous le dressiez pour ainsi dire à l'espèce de corvée qu'il aurait à remplir au besoin, il en résultera la confiance et l'union, et le gouvernement y trouvera un accroissement de forces considérable, et ce qui importe peut-être davantage, le moyen de régulariser et de diriger avec force et d'une manière convenable cette force contre l'armée d'invasion.

Les mesures qui, je pense, ont été déjà prises dans le comté de..., pour recenser, aussi juste que possible, le nombre de personnes de seize à soixante ans, étrangers au service militaire, aideront, je le crois, à l'exécution de la loi que je vous fais parvenir; et Sa Majesté désire expressément que ces mesures reçoivent toute l'extension possible dans le comté de...

Je n'ignore point les nombreuses difficultés que vous offrira ce recensement, mais je suis convaincu que le zèle persévérant de votre seigneurie vous les fera surmonter; et vous obtiendrez, j'en suis persuadé, le concours de toutes les personnes bien pensantes qui pourront vous être utiles à cet égard, soit par leur position publique, soit par leur influence particulière.

Je vous envoie sous ce pli le modèle d'un état (nº 1), qui vous guiderait pour faire votre recensement par paroisses et par cantons, et vous auriez à me le transmettre, pour que j'en donne avis à Sa Majesté, pour faire un résumé succinct de vos opérations dans le comité.

L'état nº 2 [1] indique, sous d'autres titres conformes à la nouvelle loi, la nature d'autres renseignements que vous aurez à me fournir. Un point qu'il est très-important de ne pas omettre est l'effectif des barques, bateaux et petits équipages sur les canaux et rivières du pays. Les services qu'on en peut attendre, en certains cas, pour aider

(1) On ne publia point ces états.

aux mouvements de nos troupes, et les avantages qu'en retirerait l'ennemi, si on le laissait s'en emparer, sont choses si évidentes, que je crois inutile d'insister davantage sur la nécessité d'obtenir à cet égard les renseignements les plus précis. Vous remarquerez cependant qu'il n'y a point de colonne spéciale dans le tableau où vous puissiez en faire mention ; je n'ai, en effet, pas cru possible de recenser ce genre de moyens par comtés séparés ; mais en même temps, j'ai cru nécessaire d'appeler là-dessus l'attention de votre seigneurie, et je vous engage à ne le point oublier dans la distribution générale des mesures à prendre dans les circonstances actuelles.

L'état n° 3 a pour but de fournir les renseignements divers que vous indiquent ses têtes de colonnes, et il est de la plus haute importance que vous les transmettiez en hâte au gouvernement du roi.

Dans le recensement des habitants des principales villes du comté de..., qui consentent à prendre du service, vous voudrez bien spécifier s'ils consentent à s'enrôler aux conditions posées dans la première partie de cette lettre.

Vous conclurez de ce que j'ai déjà dit, et en vous reportant à l'état n° 3, que les corps armés de la campagne ne seront point organisés sur les mêmes bases que ceux des villes, et que le gouvernement a pour but d'encourager toute association utile, en cas d'une invasion. Il me paraît nécessaire de bien expliquer chacun de ces points séparément. Il faut d'abord qu'aucun volontaire ne soit admis dans une garde rurale, qu'autant qu'il est habituellement occupé et réside dans l'arrondissement que comprend cette garde ; que ceux qui préfèrent le service à cheval,—si la cavalerie volontaire du comté n'est point au complet, ou peut s'accroître sans inconvénient, — soient incorporés dans la compagnie la plus voisine, en

tenant toujours compte des exigences de la compagnie et des volontaires ; autrement on les organiserait en compagnies spéciales, qui ne pourraient être moindres de quarante hommes, ni dépasser quatre-vingts hommes commandés par un officier nommé par vous, et proportionnées à la cavalerie de gentilshommes ; ces compagnies jouiront des mêmes avantages et recevront le même aide du gouvernement en argent et en habits ;—c'est-à-dire trois livres sterling par an, par homme y servant trois années ;—et seront soumises à la même discipline que la cavalerie déjà incorporée, comme il est spécifié dans la lettre que vous adresse, ce jour, Son Excellence le ministre secrétaire d'État au département de la guerre.

Tout corps nouveau, formé sur ces bases, s'engagera à faire des manœuvres au moins une fois par semaine, et pendant trois heures à la fois. Dans le cas d'une invasion, ou si l'ennemi semble nous menacer d'un débarquement, ledit corps s'engage à un service régulier dans les limites de son arrondissement. Quant aux corps d'infanterie, il serait urgent de les organiser en compagnies détachées, composées de soixante à cent vingt hommes armés de la même manière que l'infanterie des villes ; ou si leur nombre trop considérable vous empêchait de fournir un fusil à chaque volontaire, vous en armeriez une partie avec des piques : lesdits corps seront équipés militairement et convenablement entretenus aux frais du trésor ; chaque compagnie sera commandée par un capitaine de votre choix, ayant sous ses ordres un lieutenant, un enseigne, et un nombre régulier de sous-officiers proportionné à la force de ladite compagnie. Il vous plaira ne recommander pour un pareil emploi que des hommes demeurant dans le comté de..., et y ayant un revenu de terres d'au moins 50 livres sterling, ou y payant une rente de 100 livres, et, s'il est possible, ledit

capitaine demeurera dans le district qui fournira sa compagnie ; vous excepterez de cette obligation les fils des rentiers, ou toutes personnes ayant déjà servi avec un grade dans l'armée et dont vous croirez pouvoir utiliser les services dans un pareil emploi, quand bien même ils n'auraient ni fonds ni rente de terre de la somme indiquée ci-dessus. Si vous connaissez quelque personne habituée au service militaire, qu'elle figurât ou non à la demi-solde de l'armée, et qui désirât accepter quelqu'un des emplois subalternes, et que vous vouliez nous la recommander à cet effet, nous lui donnerions toujours la préférence ; dans l'hypothèse où vous n'en connaîtriez aucune, le gouvernement fera tous ses efforts pour vous en procurer une avec un sous-officier pour desservir vos hommes et leur enseigner le maniement des armes. Ledit sous-officier sera payé régulièrement par le gouvernement ; l'officier subalterne, s'il est pris sur la liste de demi-solde de l'armée, touchera la paye entière de son grade ; et dans le cas où il aurait déjà servi, sans toutefois avoir gagné la demi-solde, il lui sera, après délibération, accordé une indemnité égale à la moitié de la paye du grade qu'il occupera dans la compagnie, aussi longtemps qu'il continuera à en remplir les devoirs.

Toute compagnie d'infanterie s'engage à être exercée au moins une fois par semaine, et pendant trois heures chaque fois ; et dans le cas d'une invasion, à servir régulièrement dans les limites de l'arrondissement militaire auquel elle appartient.

Considérant la haute importance qu'il y a à encourager de pareilles associations parmi les habitants du pays, les dérangements que leur causera la nécessité de se réunir de points divers et éloignés au lieu fixé pour l'exercice, et la différence de conditions sociales des personnes composant lesdites compagnies de volontaires, Sa Majesté

daigne m'autoriser à informer votre seigneurie, que tout homme qui en fera la demande recevra du gouvernement un schelling par semaine, d'après un état nominatif signé par l'officier commandant, et mentionnant que ledit volontaire est venu à la manœuvre. Dans le cas où les compagnies formées dans votre comté seraient nombreuses et se fixeraient des jours d'exercice différents, il en résulterait une économie d'armes et de sous-officiers instructeurs. Je vous mentionne cette circonstance, dans l'intérêt desdites compagnies, dans le cas où il nous serait impossible de leur fournir l'un et l'autre; vous pouvez être assuré que, quant aux armes, on ne négligera rien pour vous en fournir, dans un lieu sûr de votre comté, un dépôt assez considérable pour que vous puissiez au besoin répondre à toutes les demandes.

Vous ayant expliqué, autant qu'il est besoin aujourd'hui, comment nous désirons encourager et organiser les efforts désintéressés de toutes les personnes qui consentiront à prendre du service dans le comté de..... j'appellerai l'attention de votre seigneurie sur d'autres plans et projets rangés sous les autres en tête de l'etat n° 3, et qui ne sont pas moins importants pour la défense et la protection du royaume dans le cas d'une invasion.

Dans la prévision d'une semblable catastrophe, il est important de ne négliger aucun arrangement préliminaire qui puisse augmenter les chances d'un succès à la fois prompt et décisif, ou serve à entraver les opérations et contrecarrer les projets de l'ennemi. Pour y parvenir, il est indispensable d'avoir, non-seulement une force armée suffisante pour repousser les ennemis en rase campagne, mais encore d'être prêt, au premier signal d'alarme, à les priver de toutes les ressources sur lesquelles ils

compteraient, à les harceler et gêner dans tous les mouvements qu'ils tenteraient pour s'avancer dans le pays. Il faut, d'un autre côté, fournir à nos propres troupes tout ce dont elles peuvent avoir besoin, faciliter leur marche et leurs opérations à l'aide de toutes les ressources du pays. Pour en arriver à cette double fin, qui embrasse une foule de détails qu'il est inutile de mentionner ici, il est urgent que vous estimiez au juste combien d'hommes consentent, dans le comté de..., à travailler comme pionniers et ouvriers, dans le cas d'une invasion, ou de tout semblable danger, lorsqu'ils en seront requis par le commandant en chef du dictrict, et aussi de quels outils ils pourraient se servir à cet effet. Les renseignements à cet égard seront compris dans les colonnes 7 à 17 de l'état n° 3. Ces pionniers et ouvriers auront pour mission première de détruire et couper toutes routes, ponts, et autres voies de communication dont on peut présumer que l'ennemi aurait à se servir ; d'abattre et enlever tous obstacles, comme bois, barrières, etc., qui gêneraient la marche de nos troupes ; en un mot, d'exécuter tout travail que pourra réclamer d'eux le commandant en chef, ou toute personne qu'il aura autorisée à cet égard. Vous rangerez dans les dix-septième et dix-huitième colonnes toutes personnes qui s'engageraient à aider à l'enlèvement des troupeaux morts ou vifs, pour éviter qu'ils ne tombent dans les mains de l'ennemi, et aussi pour les réserver à la consommation régulière de nos propres troupes.

Les pouvoirs donnés aux officiers de l'armée, pouvoirs sur lesquels j'aurai occasion de revenir, suffiront, je l'espère, à l'accomplissement de ce dernier objet ; quant au premier, les précautions recommandées par Sa Majesté y ont matériellement trait, et si elles sont ponctuellement suivies, lorsque l'occasion s'en présentera, elles suffiront largement à la sûreté du pays, et ne compromettront en

rien les individus auxquels ces précautions s'appliquent.

Sans entrer ici dans plus de détails, je suis persuadé que votre seigneurie comprend de quelle importance sont les divers renseignements que je lui demande ; toutefois peut-être vous comprendrez mieux de quelle utilité seront pour vous ces renseignements, et comment vous pourrez le mieux appliquer les ordonnances qu'il peut être urgent d'émettre pour ces derniers cas, relativement aux boulangers et aux guides, quand vous parcourrez les papiers ci-inclus, spécialement rédigés pour servir d'enseignement dans les comtés maritimes.

Les colonnes suivantes sont si intimement liées à ces dernières considérations, qu'elles n'exigent aucune explication particulière. Je me contenterai de remarquer qu'il faut que chaque paroisse fasse le relevé de ce qu'elle peut fournir en moyenne de bétail mort ou vif.

Votre connaissance des localités, et l'expérience que vous pouvez avoir du mode de procéder dans les divers arrangements du ressort de l'autorité du lord-lieutenant dans le comté de..., me décharge du soin de vous indiquer tout autre moyen d'exécuter les ordres de Sa Majesté qui vous sont transmis dans cette lettre. Ceux auxquels il appartient aujourd'hui de veiller aux autres exigences du bien public sauront, j'en suis sûr, remplir toutes ces instructions; je n'ignore pas, en même temps, que dans l'exécution d'un plan aussi général et aussi étendu, il est indispensable de faire la part des circonstances imprévues; en pareil cas, Sa Majesté, persuadée que votre seigneurie et vos députés lieutenants ne perdront jamais de vue les motifs de la mesure en question, daigne laisser à votre discrétion *la faculté d'agir suivant les circonstances ;* et je me hâte d'assurer votre seigneurie que je serai toujours heureux d'apprendre de vous, soit officiellement, soit par des dépêches particulières,

toutes les modifications que vous aurez jugées convenables, ou celles des personnes dont vous aurez demandé les conseils, et je prendrai vos communications en sérieuse considération; s'il en était besoin, et qu'il fût urgent d'en appeler au Parlement pendant la session actuelle, votre seigneurie remarquera qu'une réserve a été faite dans les clauses de la nouvelle loi.

Il me reste, avant de terminer cette lettre, à appeler l'attention de votre seigneurie sur l'application des divers arrangements préparatoires dont j'ai déjà parlé, au cas d'un débarquement de l'ennemi sur nos côtes, et pour y arriver, il me reste à déterminer encore quelques détails importants, tels que la désignation des places de dépôt où l'on consignera le bétail mort ou vif, les soins qui lui seront donnés dans lesdits dépôts, les routes qu'il devra prendre, celles qu'il évitera, pour ne gêner en rien la marche des troupes ; la composition des escortes nécessaires à sa protection ou à l'exécution des mesures qui le concernent ; les arrangements nécessaires pour le transport des invalides, des femmes et des enfants ; et aussi de tout objet de prix ; les précautions à prendre pour détruire ce qui restera, et pour obtenir par des estimations préalables, conformément aux prévisions de l'acte, les bases sur lesquelles asseoir le montant de la compensation à accorder aux propriétaires de valeurs ainsi détruites ; les divers points de réunion où toutes personnes armées ou non devront se rassembler au premier signal d'alarme ; la disposition de ces signaux, et toute autre mesure qui assure la promptitude et la régularité d'exécution de tous mouvements et opérations qu'il serait nécessaire d'entreprendre.

Le moyen de venir en aide à notre armée, en pareil cas, embrasse une foule de détails qu'on ne saurait spécifier et mettre à exécution trop tôt. La meilleure voie à

employer pour arriver à s'entendre sur les points de ma lettre qui peuvent être discutés, est de convoquer immédiatement une assemblée générale des députés, lieutenants et magistrats du comté de..., à laquelle assemblée, le général..., commandant les forces de Sa Majesté dans l'arrondissement de....., ou un officier compétent, autorisé à cet effet, recevra l'ordre de présider, à l'effet de soumettre et expliquer à l'assemblée les plans et mesures locales adoptées par lui, de concert avec S. A. R. le commandant en chef, et les ministres de Sa Majesté, sur chacun de ces chefs où il sera indispensable de faire concourir dans leur action les deux autorités civile et militaire. De même, le commissaire général des forces, ou un commissaire spécial des vivres et munitions de guerre, agissant d'après ses instructions et dûment autorisé, recevra l'ordre d'assister au congrès, pour y soumettre à l'assemblée les plans adoptés par le ministre des finances pour l'approvisionnement de l'armée, et pour indiquer et expliquer de quelle manière ladite assemblée pourrait aider à leur exécution. Vous me permettrez de vous engager à vous entendre avec le général pour fixer le jour de l'assemblée, et l'avoir au grand complet, sans nuire en rien aux autres devoirs importants à remplir dans l'arrondissement.

Dans le cas où, dans l'exécution de ses projets hostiles contre nous, l'ennemi parviendrait à tromper la vigilance de notre marine de guerre, et où l'issue finale de cette grande lutte aurait à être décidée par le courage et la valeur de l'armée de terre, le résultat dépendra principalement de l'exécution ponctuelle des mesures que je viens de vous recommander, et de votre bonne entente avec les officiers commandant les troupes de Sa Majesté dans les divers arrondissements militaires. C'est à ce but et à ses conséquences que se sont attachés dans

leurs considérations les conseillers privés de Sa Majesté, quand ils lui ont soumis leurs plans. Ces mêmes considérations exciteront l'énergie et doubleront le courage de tous ceux qui auront à concourir en quelque chose à l'exécution des projets de Sa Majesté.

Le point sur lequel Sa Majesté appelle spécialement votre attention, est que vous indiquiez bien à chacun le devoir qu'il aura à remplir, le poste où il devra se porter à l'heure du danger, le gardant ainsi que le pays, de la confusion et de la peur d'une part, et de l'autre, prévenant les désastres qui accompagnent la témérité et les opérations mal concertées. Je ne saurais trop vous recommander d'engager tous vos administrés à oublier leurs haines particulières et la répugnance qu'ils auraient à agir de concert avec l'armée régulière. Vous et toutes les personnes sous vos ordres, vous ne sauriez trop vous pénétrer de la nécessité d'entretenir des relations directes avec les chargés d'affaires dans l'arrondissement ; ils ont de leur côté l'ordre précis de Sa Majesté d'apporter toute l'urbanité possible dans leurs relations avec vous, et le plus grand empressement à profiter de vos conseils, ou à vous offrir les leurs, ne négligeant rien pour main tenir la bonne harmonie et la bonne intelligence. Dans le cas d'une invasion, toute force armée pour résister à l'ennemi rentre dans la juridiction de l'autorité militaire, et, autant que le comporte la nature de ses services, continuera à en dépendre et à se conformer strictement aux ordres que ladite autorité jugera convenable de lui donner en pareille occurrence.

J'ai l'honneur d'être, Mylord,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

HENRY DUNDAS.

N° II.

Instructions pour le sauvetage du bétail dans tout lieu du pays exposé au pillage de l'ennemi au cas d'une invasion ; comme aussi pour la protection aussi étendue que possible de toute espèce de biens, et pour rendre la masse du peuple utile à la défense générale du royaume.

Si l'ennemi débarque sur nos côtes, tous les efforts doivent tendre à le priver de tout moyen de subsistance.

La marine lui coupera facilement les communications par mer ; l'armée de terre le cernera de manière à l'empêcher de s'approvisionner dans les provinces voisines. Il sera ainsi réduit à mettre bas les armes, ou à livrer bataille dans des conditions si désavantageuses, qu'il n'est pas douteux qu'il ne succombe.

Mais si des circonstances imprévues, bien qu'improbables, favorisaient dès l'abord ses premières tentatives, c'est avec une persévérance soutenue qu'on lui créera des obstacles à chaque pas, et tôt ou tard il subira la peine de sa témérité.

Il est inutile d'expliquer longuement combien ce but sera facilement atteint du moment où on lui enlèvera tout le bétail, et où l'on détruira, si besoin est, tous moyens de subsistance dans les parties du royaume dont il viendrait à s'emparer.

La seule question est donc celle-ci : comment atteindre ce but de la manière la plus prompte et la plus régulière, avec la moindre perte aux nationaux? Il est important d'entrer ici dans quelques détails explicites.

Dans le dépouillement de la province menacée de l'invasion, la première chose à faire est d'indemniser, aux dépens de la masse, les individus dont les biens seront ainsi sacrifiés aux nécessités de l'invasion, si on ne

peut pas les leur conserver ; comme aussi compenser la perte de toute propriété mobilière détruite par nous pour ne point la laisser au pouvoir de l'ennemi, pourvu que le propriétaire convienne des moyens de la sauver, soit par une application personnelle, soit par quelque service rendu au moment de l'invasion. Il faut bien comprendre ici qu'il ne sera accordé aucune compensation pour tous biens détruits, soit par nous, soit par l'ennemi, s'il est reconnu qu'aucune mesure n'a été prise pour les sauver ; et que tous ces biens seront impitoyablement détruits pour éviter que l'ennemi ne s'en empare. Voici, à cet égard, les instructions spécialement recommandées :

1° Les habitants de toute paroisse ou autre division du pays conviendront entre eux d'un rendez-vous commun où se réuniront leurs troupeaux, chariots et voitures prêts à partir sur l'ordre du général commandant la province ou de toute autre personne par lui autorisée, ou au premier signal convenu par lui ou ses délégués ; ils fixeront d'avance les routes à suivre pour gagner en sûreté l'intérieur du pays, prenant soin de choisir à cet effet des chemins de traverse, afin que les grandes routes restent libres pour la marche des troupes et de l'artillerie ; et s'il fallait à toute force passer une ou plusieurs fois sur ces routes, il faudrait les traverser ou ne les occuper que le moins longtemps possible. Si une colonne de troupes régulières, d'artillerie ou de volontaires, se trouvait passer au point de jonction, il serait aisé d'arrêter le convoi, jusqu'après le passage du corps d'armée ; toutes dispositions à cet égard seront soumises au général commandant la province, qui aura à les examiner et à les approuver.

Pour éviter tous retards et confusion dans cette opération, il sera nécessaire que les habitants de chaque

paroisse ou autre division choisissent parmi eux un nombre suffisant de conducteurs commandés par un ou plusieurs chefs choisis par les propriétaires ; ces chefs seront autorisés par les propriétaires à prélever la nourriture nécessaire au bétail et aux gardiens, sur la route, et au lieu de refuge, et à fixer les places de halte ou de repos pendant la marche, ainsi que les mesures à suivre au dépôt. L'autorité civile du comté,—d'accord avec le général commandant les forces de la province qui a ordre de prêter tout son concours au bien-être des bestiaux et de leurs conducteurs,—choisira de préférence pour dépôt les places réunissant les deux conditions de bonne eau et de bons pâturages.

Il sera encore utile que le commandant de la province assigne un officier de son état-major à chaque place de dépôt pour y donner acquit de tout bétail mis au dépôt, et en faire l'entrée régulière sur un registre à cet effet ; les conducteurs ne seront relevés de leur emploi qu'autant que le bétail confié à leurs soins sera affecté à la consommation de l'armée. Il est bien entendu que le propriétaire de tout bétail ou autres biens meubles, ou ses délégués spéciaux, pourront les expédier à leur gré sur tout marché autre que le dépôt, en rendant leur acquit au commissaire ou en s'inscrivant en contre sur le registre ; pourvu toutefois que le commissaire déclare qu'il n'en aura pas besoin pour la consommation de l'armée.

On recommande aussi aux propriétaires de marquer leur bétail, non-seulement des initiales de leur nom, mais encore d'un signe particulier à leur paroisse, pour éviter la confusion, au cas où les troupeaux de plusieurs paroisses se trouveraient réunis.

2° S'il était impossible, en cas d'alarme, aux habitants de sauver leur blé, leur paille, leur foin et toutes choses

susceptibles de servir à l'ennemi, pour le priver toujours de tous moyens de subsistance, il serait bon de désigner quelques personnes de confiance qui resteraient dans la paroisse aussi longtemps qu'elle ne serait point au pouvoir de l'ennemi et que notre armée n'en serait point entièrement coupée. On faciliterait ainsi l'approvisionnement de nos troupes, de choses que, sans cela, il faudrait détruire pour les arracher à l'ennemi; on diminuerait aussi singulièrement les chances de pertes. La troupe fournira des reçus pour toutes provisions affectées à son entretien, et en produisant ces reçus, les propriétaires auront droit plus tard à une indemnité raisonnable, dont le taux sera fixé ultérieurement. Des mandataires spéciaux désigneront les dépôts et recevront les reçus pour les propriétaires absents.

3° Les habitants de toute paroisse exposée à l'invasion auront soin de mettre hors de service leurs moulins, leurs fours, en enlevant des pièces importantes au mécanisme des premiers, et en détruisant les autres. En tout cas on s'attachera, tout en détruisant, à se ménager pour l'avenir une chance de réparation facile.

4° Un corps de guides de... hommes à pied et à cheval, composé d'hommes connaissant bien les routes, sentiers, ruelles, ponts, gués, rivières, carrefours et autres communications des diverses parties du pays, sera organisé dans les comtés maritimes, et leur domicile sera indiqué au général commandant la province.

5° Les habitants non armés pourront se rendre éminemment utiles, en se formant en compagnies de pionniers, sous les ordres de chefs nommés par l'autorité civile du comté.

Une compagnie nombreuse de pionniers est si utile pour faciliter la marche d'une armée et entraver celle de l'ennemi, que si leurs services étaient réclamés, le gou-

vernement accorderait une solde journalière à tous ceux qui s'y prêteraient.

En ce cas, les pionniers devraient venir munis, autant que possible, des instruments nécessaires, à savoir : six pioches, six leviers, six pelles, trois fourches et quatre haches pour chaque vingt-cinq hommes.

Néanmoins, on n'entend point exclure ceux qui n'auraient point un de ces outils ; s'ils n'en pouvaient fournir aucun, on leur trouverait toujours quelque occupation.

La mission des pionniers sera de réparer ou établir toutes routes, passages ou ponts, qui facilitent les mouvements de notre armée, et de les détruire ou encombrer pour empêcher l'ennemi de s'en servir.

La solde des pionniers, pendant la durée de leur service, est réglée comme suit :

A tout ouvrier, dix-huit pence par jour.

A tout chef de vingt-cinq hommes et au delà, deux pence par jour par chaque homme sous ses ordres.

Ces chefs auront titre de capitaine ; leur compagnie variera de vingt-cinq à soixante-quinze hommes. Chaque section de vingt-cinq hommes aura un chef d'atelier nommé par le capitaine, et amovible, qui recevra trois schellings par jour, à compter du commencement des travaux.

Les chefs ou capitaines auront à s'assurer de l'exécution prompte et ponctuelle des ordres qui leur seront transmis de temps à autre par avis des officiers commandants ; ils tiendront un état régulier des pionniers sous leurs ordres, et veilleront à leur fournir les outils nécessaires ; ils tiendront la main à la discipline de leurs compagnies, distribueront la paye, prendront les reçus nécessaires, et rendront un compte exact de l'argent qui leur sera remis, le tout suivant des règles qui leur seront indiquées.

Tout pionnier, chef, et chef d'atelier aura droit à une ration d'une livre et demie de pain des magasins du roi, en la payant sur le pied de cinq pence les quatre rations. Les capitaines donneront, dans leurs livres, un reçu du tout, et les reçus de leurs compagnies feront foi suffisante.

6° Pour atteindre complétement le but de ces instructions nécessaires à la défense du pays, il est indispensable que la conduite des habitants soit bien observée, notée régulièrement, et portée à la connaissance des officiers généraux commandant les provinces, afin qu'ils en fassent leur profit, et modifient leurs plans en conformité.

N° III.

Plan pour une association de la noblesse, des gentilshommes et des propriétaires résidant dans les divers comtés, et qui fourniraient un approvisionnement de fourgons, voitures et chevaux, conformément aux dispositions de la loi sur la rébellion, et pour le service de Sa Majesté, comme aussi pour fournir aux troupes de Sa Majesté la farine, le blé, l'orge, le foin, la paille et le combustible, dans l'éventualité d'une invasion.

La nécessité d'être en mesure de repousser une invasion, dans la situation actuelle des affaires, est trop bien comprise pour qu'il faille s'y appesantir ici. La seule question est de prendre au plus bas prix toutes les précautions indispensables. Le pays abonde en ressources qui épargnent l'inconvénient d'établir des magasins. Il suffit d'avoir quelques dépôts pour la consommation de quelques jours, pourvu qu'on trouve le moyen de se procurer en peu de temps lesdites ressources. On a donc formé sur différents points de pareils dépôts d'après les ordres de S. A. R. le feld-maréchal duc d'York. Il reste à indiquer le moyen de transporter les approvisionnements suivant les diverses exigences de l'invasion.

L'établissement d'un convoi de fourgons suffisant à l'entretien d'une armée, grèverait fortement le trésor public et arracherait un nombre considérable d'hommes et de chevaux à la culture des terres. Il est aisé d'obvier d'une manière efficace à cet inconvénient. L'esprit national s'y prêtera volontiers, d'autant plus qu'il ne sera requis qu'à la dernière extrémité, au moment où la conservation personnelle est la seule préoccupation.

Les nobles et notables du comté inscriront sur un état nominatif leurs noms et le nombre des fourgons, chariots de transport, chevaux, postillons et conducteurs qu'ils consentiront à fournir à l'Etat.

Les fourgons, etc., promis, ou quelques-uns d'entre eux devront toujours être prêts à partir au plus tard dans la matinée du lendemain du jour où ils en auront reçu l'ordre.

Les fourgons, etc., ainsi employés, seront aux ordres des officiers du roi qui en régleront le service.

Lesdits fourgons et chariots devront faire cinq milles en deux heures, vingt-cinq milles s'ils sont chargés, trente s'ils sont vides, toutes les vingt-quatre heures.

Une ou plusieurs personnes de confiance, en sus des conducteurs, seront affectées à la garde de chaque convoi de dix fourgons, chariots, et au delà. Ces personnes seront désignées par le titre de conducteurs de wagons ; ils auront à surveiller les postillons, afin d'assurer à la fois la célérité et le bon ordre dans les expéditions.

Le commissaire général compensera, ainsi que suit, la peine et le travail des fournisseurs et des conducteurs.

Pour chaque fourgon vide, un schelling ; pour chaque chariot, neuf pence ; pour chaque sac de farine pesant deux cent quatre-vingts livres, deux pence ; pour chaque sac de seigle de quatre boisseaux, un penny ; pour chaque tonne de foin, paille ou combustible, un

schelling huit pence ; mais il n'y aura rien à payer qu'autant que les voitures de transport seront prêtées vides.

N° IV.

Plan pour assurer aux forces de Sa Majesté un approvisionnement régulier de pain en cas d'invasion.

L'établissement de magasins de farine ou de fours de campagne pour l'approvisionnement d'une armée grèverait énormément le trésor public ; on y obviera en se rendant un compte exact des ressources du pays, et des moyens de les mettre soudainement à contribution en cas d'invasion.

On s'est procuré un relevé exact des fours et boulangers de la plus grande partie des places importantes des divers comtés ; on s'est assuré qu'ils pouvaient cuire quatre ou six fois plus que ne le nécessitent les garnisons actuelles, et qu'à l'aide d'un surcroît d'ouvriers boulangers, ils pourraient fournir une double quantité de pain. On peut présumer, sans courir risque de se tromper, que les autres comtés offriraient les mêmes ressources. Le grain et les moulins abondent partout. Il en résulte qu'une armée de trente mille hommes peut facilement recevoir un approvisionnement de pain , quelque part qu'elle se trouve, à cinq jours d'intervalle ; et qu'une armée double ou triple ne demandera qu'un délai proportionnellement plus long, pourvu que le pays se concerte d'avance d'une manière généreuse et désintéressée avec les boulangers et les meuniers.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

Pages.

Georges Gordon (1780). — Caractère de cette émeute. — Danger des émeutes. — Incendie, pillage des maisons. — — Haine contre les étrangers. — Presse et émigration valves de sûreté contre les émeutes et les révolutions. — Neutralité armée. — Le pavillon couvre la marchandise. — Prise des convois hollandais. — Prise de Saint-Eustache. — 1781. William Pitt entre au Parlement à l'âge de vingt-deux ans. — Éducation spéciale de William Pitt. — Défaite de lord Cornwallis. — 1782. Chute de lord North. — Son système de corruption. — Lord Rockingham. — Rodney défait le comte de Grasse. — Réforme parlementaire. — Ministère de lord Shelburne. — Paix avec la France, l'Amérique et l'Espagne, 1783. — Attaques de l'opposition. — Coalition. — Fox et lord North. — Resultat de la guerre. — Avantages et pertes des parties belligérantes..... 97

CHAPITRE IV.

Mortalité des grandes villes. — Les capitales, centre et refuge des grands talents et des grandes infortunes. — Nécessité de la morale et de la religion pour toutes les classes. — Écoles du dimanche. — Effet de la coalition. — Fox porte atteinte à la dignité de son caractère. — Ministère de Fox et de lord North. — Chute de ce ministère. — Pitt chancelier de l'échiquier. — Bill de l'Inde. — Salaire des juges. — Mirabeau à Londres. — Opinion de Mirabeau sur la constitution anglaise. — Rapprochement entre Fox et Mirabeau. — Aérostats à Londres. — Attentat sur la vie du roi. — Monomanie imitative. — Accusation contre Waren Hasting. — Fortifications des ports anglais. — Amortissement. — Traité de commerce avec la France. — Politique de l'Angleterre. — Avantages que l'Angleterre trouve dans tous ses traités de commerce. — Translation des condamnés au delà des mers. — Accusation de Waren Hasting devant la Chambre des lords. — Discours de Shéridan. — Le duc d'Orléans à Londres..... 156

CHAPITRE V.

Procès de Waren Hasting. — Biographie de cet homme d'État. — Ses accusateurs. — Burke et ses débuts. — Fox et son éducation. — Sheridan et son mariage, ses succès littéraires, *les Rivaux, l'Ecole de la Médisance.* — Débats devant la Chambre des lords. — Discours de Burke. — Discours de Sheridan. — Hasting mérite-t-il l'admiration ou le blâme? — Proposition pour l'abolition de la traite des nègres. — Opposition du commerce anglais. — Considérations sur l'esclavage des Noirs et des Indiens. — Mesure de Pitt. — Folie du roi Georges. — Débats sur la régence. — Triomphe de Pitt. — Canaux. — Ingratitude envers les hommes les plus utiles. — Rétablissement du roi. — Procession à Saint-Paul en actions de grâces..... 229

CHAPITRE VI.

Pages.

Révolution française. — Influence des principes whigs. — Pitt et ses correspondants. — Il refuse des secours en farines. — Célébration de la révolution française à Londres. — Burke se déclare son antagoniste. — Dissentiment de Burke et de Fox. — Pitt affaiblit l'alliance existant entre la France et l'Espagne. — Publication de l'ouvrage de Burke contre la révolution française. — Droits de l'homme par Thomas Payne. — Biographie de ce quaker. — Pitt refuse les honneurs. — Persécution politique en Angleterre. — Prospérité de l'Angleterre. — Mesures financières de Pitt. — Juges de paix à Londres. — Abolition de la traite des noirs. — Intolérance religieuse. Opinion de Fox. — Propositions de réforme parlementaire. — Loi contre les étrangers en Angleterre. — M. de Chauvelin, ambassadeur français à Londres. — Émigrés français à Londres. — Effet produit à Londres par la mort de Louis XVI. 289

CHAPITRE VII.

Mort de Louis XVI. — Conduite du ministère anglais envers la France. — Mesures, hostilités de Pitt. — Déclaration de guerre de la part de la Convention. — Véritable motif de guerre de la part de l'Angleterre. — Les Anglais s'emparent de Toulon, août 1793. — Destruction du port de Toulon. — 14,000 Toulonnais emmenés à Londres. — Pitt soudoie des troupes hessoises. — Tendances inconstitutionnelles de Pitt. — Emprunts. — Taxes. — Libéralité du gouvernement anglais envers les émigrés. — Société de correspondance à Londres. — Le gouvernement anglais force les émigrés français à prendre du service. — Procès de Horne Tooke. — Mémoire de Pitt. — Honneurs rendus à lord Corwaillis par la cité de Londres. — Drapeaux pris à la Martinique, déposés à Saint-Paul. — Victoire de lord Howe. — Souvarow détruit les restes de l'armée polonaise. — Chute de Robespierre. — Acquittement de Waren Hasting. — Parallèle entre Souvarow, Waren Hasting et Robespierre. — Tolérance internationale 356

CHAPITRE VIII.

Les succès de la France affaiblissent la coalition. — L'Angleterre se voit à regret obligée de supporter le poids de la guerre. — L'*Habeas corpus* suspendu. — Mécontentements à Londres. — Rassemblements de 50,000 hommes. — Respect envers la loi par la populace même. — Vrai caractère de civilisation. — Emigrés enrégimentés pour envahir la France. — Quiberon. — Prise du Cap de Bonne-Espérance. — Disette à Londres. — Mesures de Pitt. — Menace d'invasion. — Levée de marins. — Accroissement des pauvres. — L'Angleterre refuse de payer des rentes aux Français inscrits sur son livre. — Elle déclare les Anglais déliés de l'obligation de payer leurs dettes aux Français pendant la guerre. — Forces de la

Pages.

Grande-Bretagne.— Succès de Bonaparte. — Sidney Smith pris en débarquant des espions et des émigrés sur les côtes de France.— Journal forgé pour spéculations de Bourse.— Mesure prise par la France de prohiber l'importation des marchandises anglaises. — Lord Malmesbury envoyé en France.—Effet de son retour à Londres.—État de la Banque. — Elle suspend ses payements en argent.— Pitt commence à s'occuper de l'Irlande. — Mutinerie de la flotte à Portsmouth et à l'embouchure de la Tamise. — Mesures du gouvernement. — La révolte des matelots est apaisée. — Traité de *Campo-Formio*. — Lord Malmesbury envoyé en ambassade près de la République française. — Nouvel embarras de la Banque. — Taxe sur le revenu. — Menace d'invasion. — Pitt fait rendre des actions de grâces pour les victoires navales de l'Angleterre. 401

CHAPITRE IX.

Des invasions de l'Angleterre. — Effet d'une menace. — Avantage que Pitt en retire. — Les invasions sont-elles possibles? — Descente dans le comté de Connaught. — Premiers succès. — État de l'Irlande. — Injustice de l'Angleterre à son égard. — Pitt se bat en duel. — Bataille du Nil. — Son résultat. — Nouvelles taxes. — Ces taxes servent à payer la seconde coalition. — Succès des Anglais dans l'Inde. — Trésors apportés de l'Inde. — 27,000 prisonniers français en Angleterre. — 6,000 prisonniers anglais en France. — Coalition avec l'Autriche, la Russie, Naples, la Turquie. — Sidney Smith à Saint-Jean-d'Acre. — Pitt réunit l'Irlande à l'Angleterre. — Bonaparte est nommé premier consul. — Préparations de défense en cas d'invasion. — Détails et plans de défense. 437

CHAPITRE X.

Progrès de Londres pendant le dix-huitième siècle.— Cité.— Déplacement de la population.— De la médecine.— Du scepticisme en médecine. — La douleur fait naître le médecin. — Utilité de connaître les systèmes étrangers. — Avantages des grandes villes. — Grands noms anglais. — Statistique. — Décroissance de la mortalité à Londres. — Décroissance de la mortalité des enfants. — Des adultes. — Age des individus morts à Londres dans l'espace de cent ans. — Des maladies graves, communément mortelles. — Leur croissance. — Leur décroissance. — Mortalité des femmes. — Mortalité selon les mois et les âges. — Insalubrité comparée des saisons pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle. — Opinion des anciens. — Influence du froid. — Découverte de Jenner. — Les médecins de Londres le protégent. — Avenir de l'Angleterre. 456

Pièces justificatives 491

Accession no. 27557
Author Bureaud-Riofrey, A.M.: Londres et Les Anglais... 1846.
Call no. Hist. DA682 846B